

V O L K S Z Ä H L U N G
 R E C E N S E M E N T
 C E N S I M E N T O
 D U M B R A Z I U N

2000

STRUKTURERHEBUNG DER SCHWEIZ
 RELEVÉ STRUCTUREL DE LA SUISSE
 RILEVAZIONE STRUTTURALE DELLA SVIZZERA
 ENQUISTA DA STRUTTURA DA LA SVIZRA

Migrants et marché du travail

Compétences et insertion professionnelle des personnes d'origine étrangère en Suisse

Neuchâtel, août 2005



Office fédéral de la statistique
 Bundesamt für Statistik
 Ufficio federale di statistica
 Uffizi federal da statistica
 Swiss Federal Statistical Office

OFS BFS UST

RECENSEMENT FÉDÉRAL DE LA POPULATION 2000

MIGRANTS ET MARCHÉ DU TRAVAIL

Compétences et insertion professionnelle des personnes d'origine étrangère en Suisse

Éditeurs

WERNER HAUG

Office fédéral de la statistique, Neuchâtel

PHILIPPE WANNER

Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population, Neuchâtel



Office fédéral de la statistique
Bundesamt für Statistik
Ufficio federale di statistica
Uffizi federal da statistica
Swiss Federal Statistical Office

Neuchâtel, août 2005

IMPRESSUM

- Editeurs :** Werner Haug, Office fédéral de la statistique
Philippe Wanner Forum suisse pour l'étude des
migrations et de la population, Neuchâtel
- Direction du projet :** Werner Haug, direction du programme d'analyses
Marie-Cécile Monin, coordination du programme
d'analyses
- Renseignements :** Centrale d'information du recensement de la
population
T +41 (0)32 713 61 11
F +41 (0)32 713 67 52
e-mail: info.census@bfs.admin.ch
www.recensement.ch
- Maquette, mise en page :** Rouge de Mars, Neuchâtel
- Diffusion :** Office fédéral de la statistique
CH- 2010 Neuchâtel
T +41 (0)32 713 60 60
- N° de commande :** 001-0055
- Prix :** Fr. 20.– (TVA non incluse)
- Série :** Statistique de la Suisse
- Domaine :** 1 Population
- Copyright :** OFS, Neuchâtel, août 2005
La reproduction est autorisée, sauf à des fins
commerciales, si la source est mentionnée.
- ISBN :** 3-303-01201-6

TABLE DES MATIÈRES

First and second generation migrants in the labour market	5
<i>Werner Haug</i>	
The context	5
The origin and cultural background of migrants	7
Migrants and their descendants in the labour force	8
Conclusions	13
References	14
1 Femmes étrangères et marché du travail	17
<i>Philippe Wanner, Marco Pecoraro, Rosita Fibbi</i>	
Introduction	17
1.1 Cadre théorique	18
1.2 Modèle	21
1.3 Situation générale	24
1.4 Facteurs intervenant sur l'insertion des femmes sur le marché du travail	28
1.5 Conclusions	34
Références	36
Index des figures	38
2 Chômage et populations étrangères	39
<i>Lorenz Widmer</i>	
Introduction	39
2.1 Théorie du différentiel expliqué : un modèle de chômage	42
2.2 Théorie du différentiel non expliqué	46
2.3 Modèle économétrique	48
2.4 Analyse empirique	52
2.5 Conclusion	66
Références	68
Index des figures	70

3 Les migrants hautement qualifiés **71**

Marco Pecoraro

Introduction	71
3.1 Données et définitions	72
3.2 Migrants hautement qualifiés en Suisse et leurs caractéristiques socio-démo-économiques	75
3.3 Modèle empirique : les déterminants de la sur-éducation	96
3.4 Conclusion	104
Références	105
Index des figures	108

4 L'emploi indépendant des personnes d'origine étrangère **111**

Etienne Piguet, Roger Besson

Introduction	111
4.1 État de la recherche et hypothèses	112
4.2 Objectifs et méthodes	113
4.3 Définitions et champ d'étude	114
4.4 Profil général des indépendants en Suisse	118
4.5 Facteurs explicatifs du travail indépendant des personnes d'origine étrangère	125
4.6 Conclusions	142
Références	143
Index des figures	145
Annexe	146

Tableaux détaillés **149**

Jürg Guggisberg, Stefan Spycher

FIRST AND SECOND GENERATION MIGRANTS IN THE LABOUR MARKET : AN OVERVIEW

WERNER HAUG

Swiss Federal Statistical Office

Researchers, media and policy makers increasingly recognize the complex and multifaceted nature of migration and integration processes. This volume brings together contributions on the labour market integration of first and second generation migrant workers, based on the data of the Swiss Population Census 2000. The contributions analyse trends in participation rates, human capital and the qualification structure of migrants, reasons for unemployment, and finally access to self-employment. Related to this is a set of detailed tables on migrant workers and the second generation in the Swiss labour force which is accessible over the internet (Guggisberg, Spycher, <http://www.migrants-stat.admin.ch>).

The overview gives an introduction to the main results, links them to findings from other studies based on Census data and addresses crosscutting issues in the general context of migration policies and recent migration trends.

THE CONTEXT

Switzerland is one of the industrialized countries with the highest proportion of international migrants, i.e., persons born abroad (foreign born). In 2000, the large majority of international migrants (20,1% of the total population) had a foreign citizenship at birth. A recent study based on Population Censuses (Dumont and Lemaître, 2004) ranks Switzerland third among OECD countries, behind Luxemburg (32,6%) and Australia (23,0%), followed by New Zealand (19,5%) and Canada (19,3%).

The percentage of non-citizens in the population of Switzerland reaches a similar level: 20,5% in 2000, the second highest figure behind Luxemburg with 36,9%. No other comparable OECD country with a population of over 1 million has such a high percentage of non-citizens. In Australia, for instance, non-citizens make up 7,4% of the population, in Canada 5,3%. Germany, Austria and Belgium come closest to Switzerland with figures around 10%.

The “second generation” born in Switzerland from foreign parents is estimated at 6,8% of the total population, based on Population Census data of 2000 (Mey et al., 2005). Together, the first and second generations of migrants (i.e. the persons of “foreign origin”) make up 27% of the Swiss population, 70% of which are of foreign citizenship. One fourth of the first (24%) and one third (32%) of the second generation have acquired the Swiss citizenship.

The Swiss Population Census as data source

The Swiss Population Census is a rich data source with harmonized individual records for the period 1970 to 2000, including geographical coordinates and information on ethno-cultural variables such as main language, spoken language and religion. Language and/or religion can be used as proxy for ethnic and regional origin of migrants and foreigners (e.g. in the case of ethnic Albanians from Kosovo).

The Population Census 2000 included for the first time questions on the acquisition of citizenship and double citizenship, in addition to questions on place of birth, place of residence five years prior to the Census and residence permits. On the basis of the Census the following groups are identified: international migrants (based on country of birth) according to citizenship; foreign citizens of the immigrant and subsequent generations; naturalized Swiss of the second generation (born in Switzerland with foreign citizenship). It is not possible to identify members of the second generation that were born with the Swiss citizenship. The Swiss Census does not include direct questions regarding the migratory status and the citizenship of parents.

According to the Population Census 2000, the resident population of Switzerland was 7,3 million, including 1,5 million foreign citizens. The irregular migrants residing in Switzerland, most of which are not included in this number, is estimated at 90 000 in a recent study based on expert interviews (gfs, 2005). The Population Census does not include the Swiss citizens residing abroad. In 2000, according to the statistics of the Ministry of Foreign Affairs (including persons with dual citizenship) 580 000 Swiss citizens were residing abroad, i.e. roughly 10% of all persons with Swiss citizenship.

In terms of access to citizenship and migrants' political rights of, Switzerland still shows features of the "guest worker policy", where migration is defined as temporary labour migration and integration policies tend to be exclusionist (Pennix, 2005). The Swiss migration and integration policy has typically kept a double face: open and welcoming for migrants that are "functional" for the labour market, restrictive and exclusionist with respect to the politically defined community of citizens (Wicker, 2004).

Since the early 1990's this policy approach has been reaffirmed by several public votes on migration and citizenship issues. On the one hand, all initiatives to apply quotas to limit the proportion of foreigners in the Swiss population were rejected. The free movement of labour with the EU15/EFTA countries was accepted as well as the accession to the treaties of Schengen and Dublin on border control and asylum procedures (June 2005). On the other hand, all proposals to facilitate the acquisition of citizenship, which is still entirely based on individual requests on the level of the communes and cantons of residence, were rejected (Achermann and Gass, 2003; Steiner and Wicker, 2004). Facilitated naturalization of second and third generation foreigners was rejected in a referendum in September 2004.

At the end of the 1980's, the guest worker model of migration and integration came under heavy pressure. It was increasingly recognized that it produced negative effects on the Swiss labour market and slowed down structural change, particularly through the seasonal workers scheme which attracted low qualified migrants and restricted the free movement of foreign labour between cantons and sectors of the Swiss economy.

The federal government decided in the mid 1990's to reform its migration policies. The creation of the single European market and the European citizenship opened the way for the "two circle" model with (in principle) free access to the Swiss labour market for all European citizens in the framework of the bilateral agreements and a restrictive policy towards non EU-labour migrants, limited to highly qualified labour (see Wicker et al., 2003; Piguet, 2004; Mahnig, 2005 for overviews).

The change in migration policies and the entry into force of the bilateral agreement on the free movement of labour in June 2002 led to a redirection of migration flows. The report of the "Observatory on the agreement of the free movement of labour" notes that positive net migration towards Switzerland is on the decline (due to slow economic growth) but that the proportion of immigrants originating from EU/EFTA countries is growing at the expense of immigrants from non EU countries (seco et al., 2005).

THE ORIGIN AND CULTURAL BACKGROUND OF MIGRANTS

Switzerland, as other immigration countries, has seen an impressive shift in the origin of its immigrant populations since the beginning of the 1970's, the heyday of the guest worker period. In 1970, 65% of foreign nationals in Switzerland originated from Italy and Spain, 20% from the neighbouring countries of France, Germany and Austria.

In 2000, the number of foreign citizens had increased by 420 000 to 1,5 million compared to 1970, but the percentage of Italian and Spanish had declined to 27% and the other three neighbouring countries were down to 14%. The huge changes in the European labour market as well as the rapid economic growth in southern Europe led to major return flows to Italy and Spain. Switzerland began accepting foreign workers from Turkey, former Yugoslavia and Portugal while immigrants from Asia were accepted essentially under asylum rules (much less so from Africa and Latin America). During the 1990's, the break-up of Yugoslavia and the wars in Bosnia-Herzegovina and Kosovo brought large groups of migrants and their families to Switzerland, partly based on the already existing networks of labour migration.

In 2000, 50% of the foreign citizens in Switzerland (compared to 5% in 1970!) originated from the former states of former Yugoslavia (24%), from Portugal (10%), Turkey (6%) and Asian or African countries (10%). 68% of children under the age of 7 with foreign citizenship were nationals of one of these countries and regions. Among the descendants of immigrants, persons of Italian and Spanish origin still dominate, but the new immigrants are rapidly catching up as their children are born and raised in Switzerland - most of them remaining foreign nationals (Mey et al., 2005).

The changes in the origin of migrants affect the composition of the population according to language and religion. In 2000, Muslim communities, originating essentially from Bosnia, Kosovo, Macedonia and Turkey, formed 4,3% of the population (1990: 2,2%) and were the third most important religious group behind the Roman Catholics (41,8%) and the Protestants (35,3%). They were followed by members of different Christian Orthodox Churches (Bovay, 2004).

While religious diversity is increasing, the language situation is becoming more complex. The percentage of persons with a foreign main language (i.e. a language other than the four Swiss national languages: German, French, Italian and Romansh) remained stable between 1990 and 2000 at 9%. The explanation can be found in the higher level of education and the

better language integration of foreign migrants and particularly their children. In 2000, 38% of the foreign citizens indicated a foreign language as their main language as compared with 43% in 1990. The most frequent foreign languages reflect the recent origins of migrants: Serbian and Croatian, Albanian, Portuguese, Spanish, English and Turkish. The linguistic diversity within the families is much richer than at work and in public life: 52% of all foreign citizens indicated in 2000 that they speak a “non-Swiss” language in their homes.

Two spatial dividing lines are particularly important in Swiss demography: the territorial language regions and the urban-rural division across the regions. According to their origin, migrants have preferences for certain language regions: the Portuguese migrate particularly to the French-speaking cantons, while Serbs, Croats and Albanians reside mainly in the German speaking cantons. English speakers are concentrated almost exclusively in the urban centres with a transnational service economy: Zurich, Basel and along the lake of Geneva (Lüdi and Werlen, 2005).

The five largest urban agglomerations and particularly their centre zones and working class suburbs have the highest percentage of immigrant populations. Between 1990 and 2000, the spatial segregation of foreigners between urban communes has slightly increased (Wanner, 2004)¹. Inside the cities and urban agglomerations the trends are very diverse (Arend, 2005; Heye and Leuthold, 2004 and 2005). We see in many cases a decrease in segregation for southern European nationals and an increase for persons originating from Turkey and former Yugoslavia, but these are not general trends.

Compared with other urban agglomerations in Europe, spatial segregation according to origin remains relatively low in Switzerland and is comparable to or even outstripped by segregation according to socio-economic characteristics. In several areas and urban neighbourhoods segregation indices reach however levels that should be considered as critical (between 30 and 40%, which means that 30 to 40% of the population need to be redistributed to reach an equal distribution).

MIGRANTS AND THEIR DESCENDANTS IN THE LABOUR FORCE

The move towards increasingly mature migration and changes in the origin of migrants affect their labour market participation. One of the crucial questions is whether convergence with native Swiss is observed with increasing duration of stay and in particular when comparing the first with the second (and subsequent) generations. An alternative hypothesis would be that migrants and their descendants remain confined to certain positions and jobs and do not experience social mobility. This could be the result of discrimination and disadvantage and/or of the confinement of migrant groups to certain urban areas and professional occupations (see Piguet in this volume).

The Swiss Population Census data give detailed and extremely valuable information to understand the position of foreign migrants in the labour force, compared with the position of the second generation and the native Swiss, and validate, infirm or differentiate the hypothesis of convergence in educational levels, economic participation, status in employment and occupation.

¹) Segregation is measured by the index proposed by Duncan and Duncan. It gives the proportion of persons with certain characteristics that would need to be redistributed to reach a perfectly equal distribution between the units under study.

Labour market participation

The study by Wanner, Pecoraro and Fibbi (in this volume) shows that during the guest worker period, labour force participation rates of foreign nationals were extremely high and exceeded those of the Swiss, particularly of Swiss women. 20 years later, the picture is reversed: activity rates of men, both of Swiss and foreign nationals have declined, but the decline was stronger among foreign nationals with a participation rate in 2000 of 91% against 93% for the Swiss. However, the main changes occurred in the female labour force where participation rates increased at a much more rapid pace among Swiss women and reached 78% against 77% for foreign nationals. The participation rates calculated by the authors refer to all persons in the labour force (including the unemployed) in the numerator and all persons of active age (men: 15-64, women: 15-61) excluding persons in education in the denominator.

The reversal is even more marked if we take into account only occupied persons (without the unemployed). As in other European countries, unemployment rates among foreign nationals are higher than among nationals and this is particularly the case for women. Both the changes in the motives and in the background of migrants and the changes in the labour market itself (increased offer of native female labour, expansion of the service sector, higher levels of qualification) make successful integration of certain migrants groups in the workforce more difficult.

Nevertheless, this does not apply to all migrants. Increased diversity of labour market situations has been observed, which makes generalizations difficult. Employment rates of male migrants from northern and western Europe as well as from Portugal, Spain, Sri Lanka and Canada are at the level of Swiss nationals. This group is followed by foreign nationals with employment rates between 82 and 88%, originating from Southern, South-Eastern and Eastern Europe (including Croatia, Slovenia, Macedonia and Poland), the United States, Latin-America and Asia. Among men originating from Turkey, Bosnia-Herzegovina and Kosovo employment rates drop below 82%. By far the lowest employment rates (under 70%) are found among persons originating from African countries south of the Sahara and from Iran.

Among foreign women, the heterogeneity in employment rates is even bigger. Nationals from Portugal, Spain, Croatia, and Slovenia have higher employment rates than Swiss women (between 76 and 80%) and gender differences in employment rates remain below 10%. This reflects the traditional migrant workers profile with a very high investment in the labour market (combined with low levels of discrimination). Employment rates close to Swiss women (between 70 and 75%) are found among nationals from the neighbouring countries and most other member states of the EU as well as among women from Bosnia-Herzegovina and Canada. They drop below 70% among nationals from Turkey, Kosovo, Macedonia, the United States and all other non-European countries.

Low female employment rates are rooted in traditional gender roles, family obligations, lack of appropriate qualifications and/or discrimination. The fact that women often follow male partners with a work permit or on temporary assignments as secondary migrants makes their integration into the labour market particularly difficult. It is therefore not surprising to see that the duration of residence in Switzerland has a significant effect on the labour market participation in particular of women. Long term female migrants (residing over five years in Switzerland) have a much higher participation rate than recent ones. The level of education and the knowledge of the local language have generally positive effects on the labour force participation of women as does the

place of residence : urban places offer much better employment opportunities for migrants than rural areas.

The more detailed analysis shows in addition that Swiss women participate more frequently in the labour market only in the absence of children. With children below age 15 in the household, they still retreat relatively frequently from paid employment or reduce it to a very limited part-time engagement. The same can be observed for German and North American nationals. Among all other foreign nationals, participation rates of mothers with children are higher than among the Swiss. They are particularly high among women from Croatia, Bosnia-Herzegovina, Portugal and Spain.

This leads us to two conclusions: a) Overall convergence of activity rates between Swiss and foreign women is very much the result of an increase of childless women among the Swiss, the decline in fertility and in the number of households with small children. b) The combination of family and work is much more frequent among migrant women. However, they have generally less time and financial means at their disposal which affects the investment into bringing up and raising the children.

Unemployment

The study by Widmer (in this volume) looks at the causes of differential unemployment. Unemployment rates are on average two to three times higher among foreign nationals than among the Swiss, but a closer look at the figures reveals again important differencesⁱⁱ⁾. Germans and North-Americans have unemployment rates very similar to the Swiss. Other EU countries citizens, Croatians and males from Macedonia or Sri Lanka have also quite low unemployment rates. On the other hand, unemployment rates rise steeply to four or five times the Swiss level among nationals from Serbia-Montenegro, Bosnia-Herzegovina, Turkey, Asia, Latin-America and particularly Africa.

How can these differences be explained? Logistic regression analysis shows that for recent male migrants from the European Union access to the labour market is - all other things equal - even better than for the average Swiss, as they generally arrive with work contracts in their pockets. For other nationals, we find again that duration of stay and place of birth are important. Unemployment is highest among recent immigrants, lower among long-term residents and among the second generation, although differences with the native Swiss never entirely disappear.

Other important factors for differential unemployment are the level of qualification and the capacity to transfer educational investment into employment. The educational levels of immigrants from Germany, France, other northern and western European countries as well as North-America are much higher than among the Swiss of the same age groups. Immigrants from Africa, Latin America and Asia have lower educational levels than the Swiss but they are higher than among nationals from Southern and South-Eastern Europe.

ⁱⁱ⁾ Unemployment rates calculated on the basis of Census data are higher than registered unemployment because they include (according to international standards) also persons that are not registered with labour offices (as is the case for the rates calculated on the basis of the Swiss Labour Force Survey). At the time of the Census in December 2000, unemployment rates were low compared to the peaks reached in 1997 and the degradation of the labour market situation observed since. Registered unemployment has increased twice for foreign nationals until December 2004 (from 3 to 6%) and tripled for the Swiss (from 1 to 3%).

The data consistently show that persons without or with lower education have a relatively poor labour market performance. This explains for instance an important part of the unemployment rate among Turks and Italians. On the other hand, the return on educational investment in terms of access to employment is much higher for Swiss nationals than for most groups of foreigners. It is also high for migrants from Germany, France and North America but particularly low for Portuguese, for persons from Balkan countries and non-Europeans from the developing world.

The most important result of the analysis is probably the high share in differential unemployment which cannot be explained by objective criteria such as duration of stay, age and qualification, particularly among men. The results suggest that differential behaviour and discrimination in the labour market could play an important role for certain segments of the migrant population, mainly those originating from non-member countries of the EU and the developing world (see already Fibbi et al., 2003).

Self-employment

Piguet and Besson (in this volume) study the trends in self employment among migrants and their descendants. During the guest-worker period, the migrant worker had typically a work contract with an employer in agriculture, construction or the industrial sector and was skilled or low skilled. The emergence of a sizeable group of self-employed migrants is a more recent phenomenon, linked to the changing migration patterns, economic restructuring and integration difficulties in the formal economy. From a migration policy perspective, there is a growing interest to attract migrants with a high potential of self-employment which are capable of investing and creating jobs.

The overall rate of self-employment in Switzerland (without the agricultural sector) has increased from 9,2% in 1990 to 12,8% in 2000ⁱⁱⁱ. This expansion was observed both for foreign nationals and Swiss citizens, but self-employment remains more frequent among Swiss citizens (13,8%) than among foreigners (9,2%). It is interesting to note that the naturalized Swiss have even a higher percentage of self-employment (14,5%) than the native Swiss (13,7%). This is coherent with the findings by Fibbi et al. (2005) which show that naturalized Swiss have higher educational levels and an excellent professional performance. Naturalization, which is linked to equal rights and stability of residence, could be of particular relevance for persons who want to start their own business.

As can be expected, differences in self-employment rates among foreign nationals are important. Persons from neighbouring countries, North America and Turkey have self-employment rates similar to those of the Swiss. Lower rates are observed among Spanish, former Yugoslavian and non-European citizens. Particularly low rates are found among the Portuguese. The situation is however very different according to economic sectors and professional occupations: rates of self-employment in retail business and shops, restaurants and hotels are higher among persons of foreign origin than among the native Swiss. Self-employment of foreign nationals is on the other hand rare among the liberal professions (medical doctors, lawyers, architects etc.) with very specific qualifications and high entry barriers.

ⁱⁱⁱ) Piguet and Besson consider as self-employed all active persons that are economically independent as well as those that are employed by their own enterprise. Cooperating family members are not considered as self-employed. The declining agricultural sector with extremely high barriers for foreign self-employment is excluded in the study.

Piguet and Besson find (based on logistic regression analysis) that on the individual level, the following factors influence the access to self-employment in a positive sense: gender (men are more frequently self-employed), level of education (persons with higher educational attainment are more frequently self-employed), knowledge of the local language in the case of foreign nationals and – above all – age. The rates of self-employment increase strongly with age and the professional experience of a person.

On the structural level, the data confirm that certain economic sectors are much more open for self-employment: in particular retail business and shops, restaurants and hotels. In the case of foreigners, the type of residence permit plays a major role as legal restrictions apply for persons without permanent residence. Stability and permanence of stay have a positive effect on self-employment.

Additional factors appear for certain nationalities. The rates of self-employment among persons from former Yugoslavia, Portugal and Turkey are much higher in urban contexts. This could be explained by the “ethnic niches” which develop in urban zones with many compatriots and a specific demand for services. It coincides with the relatively high level of spatial segregation that is observed for the same nationalities.

Convergence of self-employment rates seems to be the dominant model if the differences according to age, sex, educational attainment, residence permits etc. between persons of foreign origin and the native Swiss are controlled. The rate of self employment remains particularly low among the Portuguese where the “guest worker model” of migration is very much present. Self-employment is more frequent among persons originating from Italy, former Yugoslavia and very prominently from Turkey. Among the last two groups, professional segregation is relatively high, the self-employed have lower levels of education and are often active in fragile jobs without much prestige. In this case, higher self-employment rates could also be the result of higher unemployment, discrimination and difficulties of integration in the formal labour market.

Human capital: low and highly skilled jobs

Pecoraro (in this volume) addresses the central and crosscutting issue of the professional qualification of migrants. The qualification structure of the Swiss workforce has continuously improved since 1980 and particularly in the 1990's. In 2000, 50% of the labour force was occupied in highly qualified jobs, mainly in the service sector, compared with only 28% in 1980 (2005)^{IV}. Among foreign migrants, the proportion of highly qualified labour was on average always lower than among natives (19% as compared to 30% in 1980). The relation deteriorated in the 1980's when the qualification structure of the Swiss rapidly improved and the qualification of migrant labour stagnated. This contributed to the abolishment of the guest worker policy and a reorientation of migrant flows in the perspective of the free movement of labour with the EU countries.

The Swiss Population Census data already show the effects of this reorientation. The proportion of highly qualified jobs occupied by foreign migrants rose to 39% in 2000 and reached even 62% among the most recent migrants (compared with 23% for recent mi-grants in 1990).

^{IV} Pecoraro defines the group of the highly qualified according to the “Canberra Manual” of OECD. It includes a rather large group of functions (e.g. also managers and professional specialists) and not only activities in science and technology.

Three quarters of the recent highly qualified labour migrants originate from northern and western EU/EFTA countries, and particularly from Germany and France. But the recent immigration from Italy and Spain has also a much better occupational composition with around 40% highly qualified jobs.

However, there are also exceptions to this trend of higher qualified labour migration. The Portuguese (working mainly in the building industry, in agriculture and tourism) are again a case apart with a decrease to only 6% of highly qualified labour among recent immigrants. The proportion of highly qualified labour remains relatively low (between 15 and 30%) among migrants from Serbia-Montenegro, Bosnia-Herzegovina and Macedonia as well as Turkey (although also on the rise). Immigrant labour from Latin America and Africa occupies a constant share of highly qualified jobs at an intermediate level (comparable to recent immigrants from Italy and Spain) while highly qualified jobs are strongly on the rise among Asian migrants.

The data refer to occupational qualification and not to educational levels attained. The comparison between educational level and occupational qualification gives an indication about “brain waste” in the labour market. Logistic regression analysis shows that the risk of a mismatch between qualification and activity (in the sense of over qualification) is only slightly higher for EU/EFTA and North American nationals than for the Swiss. It is three times higher for persons originating from south-eastern Europe, Latin America and Asia and four times higher for persons originating from Africa. The risk of over qualification is significantly higher for women than for men and it is much higher for workers in agriculture and construction than in all other sectors of the economy.

The greatest risk of brain waste is however linked to certain residence permits: asylum seekers, persons with humanitarian and temporary permits (not to speak of illegally residing residents without a permit) have only a very meagre chance to find a job that fits their qualification level.

CONCLUSIONS

- Migration and integration in Switzerland follow different paths, depending on the motives of migration (political, economic or family), the duration of stay, legal status, educational and occupational background of migrants and increasingly the origin and sex of migrants. Gender equity is more advanced in some migrant groups than among the Swiss, less so in others.
- Recent trends in immigration are in many respects different from those of the guest worker period and the migration of the 1990's. A stratified system of migrant statuses with differentiated citizenship and social rights is emerging with migrants from EU countries at the top (although there is still a distinction between EU 15 and 25), followed by third country nationals, then irregular migrants at the bottom and finally rejected asylum seekers originating mostly from the developing world.
- Migrants from northern and western European Union countries form a more or less homogenous group with high labour market participation rates, good access to self employment and relatively low unemployment rates. Nationals from countries of former Yugoslavia and Turkey show a mixed picture, some groups being very similar in education and labour market performance to western and northern European citizens, some being closer to migrants

from southern Europe and regions of the developing world. Certain forms of “ethnic business” can be observed, particularly in retail business and shops as well as restaurants and hotels.

- Most non-European migrants have lower labour market participation rates. Access to the labour market is more difficult for them, human capital is often not transferable and they can face discrimination in employment. Recognition of diplomas, developing of human capital and antidiscrimination measures are emerging as major issues for future migration and integration policies with clear links to development policies.
- Linguistic and religious diversity is growing, challenging the educational system, the legal system, civil society and employers. The data show that the knowledge of the (local) Swiss language is a major factor for employability and social mobility among migrants and their descendants. On the other hand, increasing language diversity has an economic and cultural potential that is not yet fully recognised.
- Difficulties of labour market integration and welfare dependency are generally overcome with the stability of residence and increasing duration of stay. However, some groups, particularly women, face a very real danger of long term unemployment and social exclusion. It could reach a new level with certain groups from the second generation, having only minimal educational and insufficient vocational training. The non-citizenship of an increasing number of foreigners born and raised in Switzerland adds to the integration challenge.
- Nevertheless, the data confirm that long term integration processes in Switzerland are generally a success story. Children of migrants born in Switzerland have a better educational level and occupational status than their parents. They are socially mobile, innovative and many of them are over performers compared to the native Swiss. The contribution of migrants and their descendants to social mobility and to the stock of human capital is increasing and the trend to higher qualified labour migration is confirmed. Migration has an important potential to sustain economic growth.

REFERENCES

Achermann C. and Gass S. (2003), Staatsbürgerschaft und soziale Schliessung, Zürich: Seismo

Arend M. (2005), Integration und Ausgrenzung in den urbanen Zonen, Neuchâtel: Bundesamt für Statistik

Bolzmann C., Fibbi R. and Vial M. (2003), «Secondas – Secondos»: le processus d'intégration des jeunes adultes issus de la migration espagnole et italienne en Suisse, Zürich: Seismo

Bovay C. (2005), Religionslandschaft in der Schweiz, Neuchâtel: Bundesamt für Statistik

Dumont J.-C. and Lemaître G. (2004), Counting immigrants and expatriates in OECD countries: a new perspective, Paris: OECD

Fibbi R., Kaya B. and Piguet E. (2003), Le passeport ou le diplôme? Etude des discriminations à

l'embauche des jeunes issus de la migration, Neuchâtel : Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population

Fibbi R., Lerch M. and Wanner P. (2005), Processus de naturalisation et caractéristiques socio-économiques de jeunes issus de la migration, in: Fibbi R. et al., L'intégration des populations issues de l'immigration en Suisse : personnes naturalisées et deuxième génération, Neuchâtel : Office fédéral de la statistique

Heye C. and Leuthold H. (2004), Segregation und Umzüge in Stadt und Agglomeration Zürich, Zürich: Statistik Stadt Zürich

Heye C. and Leuthold H. (2005), Segregation in der Stadt Winterthur und Umgebung, in: Statistik.info, 05, Zürich: Statistisches Amt des Kantons Zürich und Stadt Winterthur

Lüdi G. and Werlen I. (2005), Sprachenlandschaft in der Schweiz, Neuchâtel : Bundesamt für Statistik

Mahnig H. (dir.) (2005), Histoire de la politique de migration, d'asile et d'intégration en Suisse depuis 1948, Zürich: Seismo

Mey E., Rorato M. and Voll P. (2005), Die soziale Stellung der zweiten Generation. Analysen zur schulischen und beruflichen Stellung der zweiten Ausländergeneration, in: Fibbi R. et al., Die Integration der ausländischen zweiten Generation und der Eingebürgerten in der Schweiz, Neuchâtel: Bundesamt für Statistik

Penninx R. (2005), Integration of migrants: economic, social, cultural and political dimensions, in: Macura M., MacDonald A. and Haug W. (eds), The new demographic regime. Policy challenges and policy responses, New York and Geneva: United Nations

Piguet E. (2004), L'immigration en Suisse – 50 ans d'entrouverture, Lausanne: Presses polytechniques et universitaires romandes

Staatssekretariat für Wirtschaft, Bundesamt für Migration and Bundesamt für Statistik (2005), Auswirkungen der Personenfreizügigkeit auf den Schweizer Arbeitsmarkt. Eine erste Bilanz, Bern: Bericht des Observatoriums zum Freizügigkeitsabkommen Schweiz-Europäische Union für die Periode vom 1. Juni 2002 bis 31. Dezember 2004

Steiner P. and Wicker H.-R. (2004), Paradoxien im Bürgerrecht, Sozialwissenschaftliche Studien zur Einbürgerungspraxis in Schweizer Gemeinden, Zürich: Seismo

Wanner P. (2004), Migration und Integration. Ausländerinnen und Ausländer in der Schweiz, Neuchâtel: Bundesamt für Statistik

Wicker H.-R. (2004), Foreigners' policy, differentiated citizenship rights, and naturalization, in: Tsantsa, Zeitschrift der schweizerischen ethnologischen Gesellschaft 9, 6-17

Wicker H.-R., Fibbi R. and Haug W. (eds) (2003), Migration und die Schweiz. Ergebnisse des Nationalen Forschungsprogramms Migration und interkulturelle Beziehungen, Zürich: Seismo

1 FEMMES ETRANGERES ET MARCHE DU TRAVAIL

PHILIPPE WANNER, MARCO PECORARO, ROSITA FIBBI

Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population, Neuchâtel

INTRODUCTION

Durant les trois dernières décennies et plus encore durant les années 1990, le marché du travail a connu de très fortes transformations en Suisse. Les principales ont été les suivantes :

- une baisse du taux d'activité des hommes, en particulier durant la période précédant la retraite ;
- une augmentation continue de la participation des femmes au marché du travail, qui a surtout caractérisé les générations nées à partir de 1950 ; désormais, le taux d'activité des femmes âgées de 15 à 61 ans atteint 73%, contre 49% en 1970 ;
- une montée du chômage, certes plus modérée que dans d'autres pays européens, mais néanmoins significative. La proportion de chômeurs, égale à 0,2% tant pour les hommes que pour les femmes en 1970, atteint désormais 3,2% (hommes) respectivement 5,1% (femmes).

Les trois dernières décennies du vingtième siècle ont en outre connu une modification des flux migratoires. Les provenances des migrants sont de plus en plus variées et les motifs de la migration ont évolué suite à la formulation de nouvelles politiques migratoires. Alors que, jusqu'au début des années 1970, les travailleurs étrangers constituaient l'essentiel des flux migratoires, la migration primaire d'actifs représente désormais une part de plus en plus faible de la migration. L'activité professionnelle ne représente plus le principal motif pour immigrer ; d'autres motivations, d'ordre familial, liées à la situation politique dans le pays d'origine, etc., interviennent également (Wanner et Fibbi, 2002).

Ces changements ont conduit à une diminution du taux d'activité des hommes étrangers, alors que celui des femmes étrangères a légèrement augmenté.

La problématique de la participation professionnelle de ces femmes constitue le centre de cette étude. Alors que différents facteurs d'intégration structurelle interviennent sur le taux d'activité et s'appliquent tant aux Suissesses qu'aux étrangères (état civil, charges familiales, niveau de formation, etc.), d'autres facteurs jouent un rôle lorsqu'ils sont associés à l'appartenance nationale. C'est le cas en particulier de l'aptitude des femmes étrangères à décrocher un poste lorsqu'elles sont en concurrence avec les Suissesses.

Dans cette étude, nous aimerions mettre en évidence dans quelle mesure des mécanismes liés à la migration interviennent sur l'insertion professionnelle des femmes étrangères. Les aspects

statutaires jouent un rôle, puisqu'ils peuvent soit freiner l'insertion professionnelle (dans le cas des requérantes d'asile n'ayant pas l'autorisation de travailler), soit l'encourager (dans le cas où le statut de séjour conditionne l'exercice d'une activité professionnelle). En outre, d'éventuelles discriminations sur le marché du travail ne sont pas à sous-évaluer (Fibbi et al., 2003). La durée de séjour peut également influencer la prise d'emploi des femmes, celle-ci intervenant après un temps d'adaptation. Enfin, l'aspect socioculturel – appréhendé par le biais de l'appartenance nationale – représente un facteur spécifique aux femmes étrangères, étant donné que le rôle de la femme dans la société et son autonomie professionnelle peuvent varier d'un pays à l'autre. Il s'agit de montrer si l'appartenance à une collectivité migrante, définie par la nationalité, peut expliquer des niveaux particuliers d'intégration au marché du travail. Pour cela, il s'avèrera nécessaire de distinguer les facteurs migratoires des facteurs structurels (niveau de formation, nombre d'enfants, etc.) qui agissent sur le taux d'activité des Suissesses aussi bien que des étrangères.

Un premier chapitre de cette étude présente plus dans le détail ces facteurs, en se fondant sur la littérature socioéconomique ; un deuxième chapitre présente le modèle utilisé, tandis que le troisième chapitre dresse un tableau descriptif de la situation des étrangères sur le marché du travail. L'étude se poursuit par une approche analytique, visant à mesurer le rôle des différents facteurs identifiés sur l'activité professionnelle et à obtenir des informations sur l'impact de la nationalité après «contrôle» d'autres facteurs.

1.1 CADRE THÉORIQUE

Trois séries de facteurs ayant un impact potentiel sur l'activité professionnelle des femmes étrangères peuvent être identifiés :

1. Les facteurs liés à la migration, censés expliquer directement ou indirectement les différences entre Suissesses et étrangères. Ce sont ces facteurs que nous voulons identifier et discuter.
2. Les facteurs structurels, intervenant généralement d'une manière similaire chez les Suissesses et les étrangères, mais qu'il convient de contrôler (les structures socio-professionnelles variant selon la nationalité).
3. Les facteurs environnementaux, liés au lieu de résidence, au cadre familial de vie, ou aux opportunités d'emplois par exemple.

Les variables associées à la trajectoire migratoire se réfèrent à une approche spécifique du rôle de la femme dans la société, lorsqu'elle doit faire face à la fois à des tâches familiales et à des aspirations professionnelles. Cette question, largement débattue, n'a jamais fait en Suisse l'objet d'une analyse qui tiendrait compte de l'appartenance nationale¹. Les variables liées à la nationalité peuvent aussi refléter des difficultés d'intégration sur le marché du travail.

La nationalité représente l'indicateur de l'appartenance socioculturelle qui sera utilisé dans ce texte. Des facteurs culturels propres aux pays d'origine peuvent expliquer pourquoi le comportement

¹) On peut relever certains résultats relatifs à la nationalité dans Gerfin (1993) et Wanner et al. (2003).

sur le marché du travail diffère non seulement entre étrangères et Suissesses, mais aussi entre les différents groupes d'étrangères (Reimers, 1985 ; Antecol, 2000 ; Antecol et Bedard, 2002).

La date de la migration joue également un rôle prépondérant. A propos des femmes vivant en couple et arrivées récemment, Long (1980) propose, dans un article déjà ancien, une hypothèse expliquant les taux d'activité élevés. Il suggère qu'une épouse dont la famille vient d'immigrer participe activement à la force de travail selon l'hypothèse d'un investissement familial (family investment hypothesis). Celui-ci suppose que la décision de migrer repose principalement sur les compétences du mari ; puisque le capital humain n'est que partiellement transférable entre pays, le ménage migrant sera confronté, au moins durant une période initiale, à des difficultés en termes de salaire ou d'emploi dans le pays d'accueil. Des investissements en capital humain sont alors nécessaires pour atténuer ces difficultés, investissements qui reposent ainsi sur le travail de l'épouse. Duleep et Sanders (1993) pour les Etats-Unis et Baker et Benjamin (1997) pour le Canada confirment empiriquement cette hypothèse, alors que Rashid (2004) la rejette à partir de données suédoises. En outre, un temps d'adaptation depuis la migration est souvent nécessaire afin que les migrantes soient économiquement assimilables aux natives. Schoeni (1998) et Nekby (2002) estiment cette période de temps à dix années (resp. 25 années) pour les migrantes aux Etats-Unis (resp. en Suède). Durant cette période, les migrantes présentent des spécificités professionnelles par rapport aux non-migrantes (faible salaire en raison des connaissances linguistiques souvent lacunaires, peu d'accès à des postes à responsabilités, etc.).

Le lieu de scolarisation intervient de manière étroite sur la possibilité d'être inséré sur le marché du travail. Différentes analyses (de Coulon et al., 2003 ; Flückiger et Ramirez, 2003) montrent que les années d'études effectuées à l'étranger ne sont pas reconnues de la même manière par l'employeur que celles effectuées en Suisse. Le fait d'être scolarisé dans le pays d'accueil contribue d'une part à garantir une meilleure compréhension de la langue parlée et utilisée dans le cadre de l'activité professionnelle ; d'autre part à se familiariser avec la structure propre au marché du travail national. On relèvera en outre, pour les femmes nées ou arrivées en Suisse durant leur enfance, des comportements familiaux et professionnels souvent différents de ceux de leurs mères primo-migrantes.

Les connaissances linguistiques peuvent freiner l'insertion sur le marché du travail (Kossoudji, 1988 ; Tainer, 1988). Bien qu'il ne soit pas possible d'appréhender les compétences linguistiques des étrangères à partir des données disponibles, nous pourrions tenir compte des langues effectivement employées.

Il convient en outre de prendre en considération d'autres facteurs non spécifiquement liés à la migration. La durée de l'expérience professionnelle est l'un des facteurs pouvant intervenir soit positivement (par l'accroissement du capital humain), soit négativement (dans certains domaines d'activité, en provoquant par exemple une usure physique). Dans le cas des femmes ayant donné naissance à des enfants, signalons que l'expérience professionnelle peut avoir été plusieurs fois interrompue et que ces interruptions peuvent jouer un rôle sur le retour sur le marché du travail.

D'après la théorie de l'offre de travail, un individu participe au marché du travail si le salaire offert est supérieur au salaire de réserve (reservation wage)². Ainsi, la probabilité d'être actif

2) Le salaire de réserve correspond au niveau de salaire pour lequel une personne est indifférente entre travailler et ne pas travailler.

dépend en premier lieu des revenus en vigueur sur le marché du travail et l'accès à un haut salaire accroît cette probabilité. Le recensement ne donnant aucune information sur les salaires, il est toutefois possible de disposer d'un indicateur approximatif de la rémunération au moyen des acquis en formation³. Un niveau élevé de capital humain, obtenu via la formation achevée, influence positivement la probabilité d'accès à un salaire élevé et, selon cette théorie, d'être actif. Cette logique s'applique essentiellement aux femmes dont la forte progression en termes de participation à la force de travail durant la deuxième moitié du vingtième siècle pourrait résulter de l'augmentation des salaires réels (Smith et Ward, 1985). La démocratisation de l'accès à la formation depuis les années 1960 a profité largement aux femmes; en conséquence, le niveau élevé de capital humain pourrait se traduire par un taux de participation à la vie active plus élevé.

La situation familiale joue aussi un rôle important dans l'insertion des femmes au marché du travail. Une femme vivant seule, qui ne bénéficie pas du revenu d'un conjoint et ne peut pas accroître sa production domestique à travers la division du travail, est plus souvent active qu'une femme vivant en couple (Jacobsen, 1989). Cette affirmation est cependant à pondérer puisqu'une proportion croissante de femmes conservent leur indépendance même après le mariage (ou après la mise en couple).

On retrouve le même type de raisonnement en ce qui concerne les femmes divorcées; le divorce réduit le revenu marital pour les femmes concernées, ce qui accroît leur besoin en revenu disponible sur le marché du travail. D'ailleurs, Johnson et Skinner (1986) montrent empiriquement que les femmes projetant le divorce se repositionnent fréquemment sur le marché du travail, jusqu'à trois ans avant la séparation.

En outre, le nombre d'enfants peut lourdement pénaliser la mère si des opportunités professionnelles s'observent; les relations entre activité professionnelle féminine et fécondité sont complexes, et les relations causales sont mal établies: en effet, si la présence d'enfants peut avoir un rôle sur l'activité professionnelle, cette dernière peut aussi influencer la fécondité. Quoiqu'il en soit, Hartog et Theeuwes (1985) ont observé aux Pays-Bas un effet fortement négatif du nombre d'enfants sur la participation de la mère à la force de travail. Pour les Nations Unies (1996), on peut distinguer les pays où l'activité féminine reste élevée même en présence d'enfant(s) (pays scandinaves), les pays où l'arrivée du premier enfant déclenche une baisse du taux d'activité des femmes (Allemagne, Grèce, Espagne, Grande-Bretagne, et probablement la Suisse), les pays où le taux diminue dès la naissance du deuxième enfant (Italie et Portugal), et ceux où le taux ne diminue qu'après le troisième enfant (France, Belgique).

Néanmoins, la cohabitation avec la famille et des proches ou le recours à des services de garde permettent aux parents de partager leurs responsabilités avec d'autres personnes, ce qui accroît la probabilité de travailler hors du foyer familial (Duleep et Sanders, 1993; Antecol et Bedard, 2002). Ceci est le cas pour autant bien sûr que le revenu de la profession soit supérieur aux frais de garde de l'enfant. Ainsi, on voit augmenter la proportion de femmes avec enfant(s) toujours actives sur le marché du travail, en particulier parmi celles ayant un niveau de formation élevé. La situation socioprofessionnelle des deux conjoints, pour les couples avec enfant(s), entre en considération: plus la différence de formation entre époux est importante et au profit de la mère, plus celle-ci se retrouve sur le marché du travail.

3) L'idée de base est que le stock en capital humain au sens large, qui comprend l'ensemble des capacités productives acquises par accumulation de connaissances générales ou spécifiques, détermine la performance d'un individu sur le marché du travail.

Le lieu de résidence peut également influencer le taux d'activité des femmes sur le marché du travail. Un marché avec un haut degré d'urbanisation offre vraisemblablement de nombreuses opportunités d'emploi. De plus, Hartog et Theeuwes (1985) fournissent l'évidence empirique selon laquelle une zone urbaine est plus favorable à la participation professionnelle des femmes qu'une zone rurale. Dans les zones urbaines, à forte proportion de postes de travail à temps partiel, l'insertion des femmes au marché du travail est en effet favorisée.

1.2 MODÈLE

Face à la complexité des facteurs intervenant sur l'activité professionnelle de la femme, il est difficilement imaginable de n'établir qu'un seul modèle couvrant l'ensemble des âges concernés par l'exercice d'une activité professionnelle. Dans une précédente étude, nous avons distingué quatre tranches de la vie féminine ou «périodes» pour lesquelles les facteurs associés à la participation professionnelle des femmes peuvent varier selon des problématiques différentes (Wanner et al., 2003). Nous adaptions ici cette typologie de manière à inclure une cinquième catégorie, que les données utilisées ici permettent de prendre en considération. Les périodes de la vie étudiées sont ainsi les suivantes :

1. La période de pré-maternité ou précédant la vie de famille. Elle est délimitée par la fin des études et la naissance du premier enfant. Elle est marquée par l'entrée dans la vie active, et les comportements sur le marché du travail sont essentiellement à associer à la durée de la formation, à l'obtention d'un emploi à la fin de la formation, et de manière plus marginale à la situation familiale. L'entrée dans la vie active est également étroitement liée aux possibilités d'emploi à temps partiel. On a considéré ici l'ensemble des femmes sans enfant, âgées entre 15 et 34 ans. Au total, 460 434 femmes sont dans ce cas.
2. La période consacrée au mariage et à la naissance de l'enfant, pour laquelle le comportement est à relier à la fois aux aspirations individuelles, à la situation socioprofessionnelle du ménage et aux législations concernant la protection de la maternité et la grossesse. On a considéré comme entrant dans cette catégorie les femmes âgées de 20 à 39 ans à la date du recensement, ayant au moins un enfant âgé de moins de 5 ans, quel que soit leur mode de vie (en couple ou non). Ce groupe concerne 225 325 femmes.
3. La période consacrée à la période d'éducation des enfants, avec la question fondamentale du retour sur le marché du travail. Ce retour est associé à la fois à des facteurs d'aspirations individuelles (établissement de priorités entre famille et emploi) et à la situation par rapport au marché de l'emploi (possibilités d'avoir un emploi correspondant à la formation). On a pris en compte dans cette catégorie les femmes âgées de 25 à 49 ans, ayant au moins un enfant de 5 à 14 ans, mais aucun enfant de moins de 5 ans. Au total, 399 909 femmes répondent à ces critères.
4. La période de préretraite, de retraite et de post-retraite, pour laquelle la participation professionnelle dépend de facteurs liés aux attentes face à la fin de la vie et aux stratégies des couples en particulier par rapport à leur revenu. Toutes les femmes âgées entre 50 et 61 ans ont été retenues. Au total, 515 278 femmes sont dans cette classe d'âge.

5. Le cinquième groupe est relatif aux personnes figurant dans les âges généralement consacrés à la vie de famille (35 à 49 ans). Cependant, ces années ne se passent pas systématiquement avec des enfants, et on s'est intéressé ici à l'ensemble des femmes restant, dans ces âges, volontairement ou non sans enfant durant cette période. Ce modèle concerne 174 963 femmes.

En outre, 415 056 femmes ont été exclues de l'analyse. Il s'agit de femmes dont les âges et la situation familiale ne correspondent pas aux critères pris en considération.

Compte tenu des très fortes interactions entre formation et migration, nous avons préféré retirer de l'échantillon les femmes en formation, afin de ne pas biaiser l'analyse. En effet, certaines collectivités migrantes (par exemple Allemagne, France) présentent une proportion élevée de primo-migrantes étudiantes, et pour d'autres collectivités – non européennes –, le fait d'effectuer des études tertiaires est l'une des raisons les plus fréquentes pour immigrer en Suisse. Puisqu'en fonction de la collectivité, le rôle de la formation sur la migration n'est pas le même, l'interprétation des taux d'activité aurait été difficile si l'on opposait les actives à l'ensemble des non-actives, femmes en formation comprises.

La probabilité d'être active sur le marché du travail a été vérifiée par un modèle de régression logistique, appliquée à toutes les femmes qui ont achevé leur formation. Sont «actives» les femmes ayant une activité professionnelle rémunérée partielle ou complète ou étant à la recherche d'un emploi; sont «inactives» celles déclarant être des femmes au foyer, exercer une activité non rémunérée ou rentières⁴. Nous n'avons pas considéré dans cet article le taux d'emploi (nombre d'heures de travail par semaine).

La méthode de régression logistique (Cox et Snell, 1989; Hosmer et Lemeshow, 1989) mesure la probabilité, pour une femme, de présenter un état (être active), en fonction de différentes caractéristiques individuelles, qui prennent la forme d'un vecteur de variables x . On estime alors le vecteur b de paramètres reflétant l'impact des variables sur la probabilité, par la formule : $\text{Prob}(Y=1) = e^{bx} / (1 + e^{bx})$.

Dans le tableau de résultats, les paramètres des modèles ont été exprimés sous la forme exponentielle. Ces valeurs expriment un odds ratio (O.R.) pour une modalité étudiée, par rapport à une modalité de référence, et après contrôle des autres caractéristiques (ou autres variables) incluses dans le modèle. Un odds ratio inférieur à l'unité signifie pour une femme d'un groupe donné un risque inférieur à celui de la catégorie de référence d'être professionnellement active. Un odds ratio supérieur à un suggère au contraire un risque accru d'exercer une activité.

Les variables suivantes ont été incluses dans l'un ou l'autre des modèles testés⁵ :

- la nationalité : sont distingués les Suisses (qui constituent la modalité de référence), les Allemands, Français, Italiens, Espagnols, Portugais, Turcs, les ressortissants de la République fédérale de Yougoslavie⁶, de Croatie, de Bosnie-et-Herzégovine, de Macédoine⁷, les ressortissants du reste de l'Europe, d'Afrique, d'Amérique du Nord, d'Amérique centrale et du Sud, d'Asie, d'Océanie ;

4) Le modèle a également été testé en comparant les actives occupées des actives non occupées (femmes à la recherche d'un emploi et femmes professionnellement inactives). Il ne donne pas des résultats significativement différents de ceux obtenus ici.

5) Le choix définitif des variables varie en fonction du modèle.

6) Il s'agit de la délimitation des Etats en 2000, année du recensement. La République fédérale de Yougoslavie correspond à l'actuelle Serbie-et-Monténégro.

7) La Slovénie a été écartée faute d'un effectif de femmes suffisant.

- l'expérience professionnelle potentielle est estimée par une variable continue, représentant l'âge actuel moins l'âge théorique de fin des études ou de la scolarité (fixé arbitrairement à 15 ans pour les femmes sans formation ou avec une formation de type secondaire, à 18 ans pour celles titulaires d'une formation secondaire, à 24 ans pour celles titulaire d'une formation tertiaire)⁸ ;
- la maîtrise de la langue de la région d'accueil a été estimée en comparant la langue principale et la langue «officielle» de la commune de domicile (selon l'appartenance à la région linguistique) ; si la langue principale de la femme est identique à celle parlée dans la commune, on suppose une maîtrise de la langue «officielle» locale (modalité de référence) ;
- la formation achevée est considérée en quatre catégories : sans formation achevée, formation secondaire I, formation secondaire II (modalité de référence), formation tertiaire⁹ ;
- le type de ménage : les catégories retenues varient en fonction de la position de la femme dans son cycle de vie. On a généralement fait la distinction entre les femmes vivant seules, celles vivant en couple marié, en couple non marié, ou en ménage monoparental ;
- pour les femmes dans la période marquée par l'éducation des enfants (modèles 2,3,4), le nombre d'enfants a été pris en compte, en distinguant entre le fait d'avoir un (catégorie de référence), deux ou trois enfants et plus. Il s'agit du nombre d'enfants dans le ménage, quel que soit leur âge et indépendamment du nombre d'enfants nés vivants. Pour les femmes en situation de préretraite, le fait de ne pas cohabiter avec un enfant dans le ménage représente une quatrième modalité, considérée comme la modalité de référence ;
- pour les femmes vivant en couple – mariées ou non –, une variable a été créée. Elle tient compte du niveau de formation des deux conjoints. Elle est répartie en trois modalités : niveau de formation de l'homme supérieur à celui de la femme ; niveaux de formation de l'homme et de la femme identiques (catégorie de référence) ; niveau de formation de la femme supérieur à celui de l'homme. Les femmes ne vivant pas en couple pour lesquelles l'information est lacunaire ont été classées dans la deuxième catégorie ;
- pour les femmes vivant en couple, on a également considéré le type d'activité du conjoint : actif occupé (catégorie de référence), au chômage, non actif ;
- le type de commune de résidence, selon quatre modalités : les communes aux centres des agglomérations (catégorie de référence) ; les autres communes des agglomérations ; les villes isolées ; les communes de la zone rurale ;
- enfin, on a contrôlé les modèles avec le taux de chômage dans le canton de domicile et la proportion d'emplois à temps partiel. Ces variables de type continu, en particulier la deuxième mentionnée, sont cependant fortement corrélées avec le type de commune, et ne sont pas commentées dans ce texte.

8) Nous n'avons pas la possibilité de prendre en compte les périodes de pause professionnelle dans l'estimation du nombre d'années d'expérience. Les modèles de régression logistique ont également été testés avec la variable «âge», qui montre une performance légèrement inférieure.

9) Le niveau secondaire I regroupe les formations suivantes : scolarité obligatoire et école de culture générale ou préparant à une formation professionnelle ; le secondaire II : apprentissage, écoles professionnelles à plein temps, école normale, école préparant à la maturité ; le tertiaire : formation professionnelle supérieure, école professionnelle supérieure, haute école spécialisée, université, haute école.

Le chapitre suivant décrit les principaux indicateurs du marché du travail, avant que le modèle ne soit présenté et commenté. Nous fournissons quelques informations sur l'activité des hommes, afin de permettre des comparaisons en fonction du sexe.

1.3 SITUATION GÉNÉRALE

Après avoir fait abstraction des personnes encore en formation, les taux d'activité, toutes classes d'âge confondues (15 à 61 ans pour les femmes, 15 à 64 ans pour les hommes), ont diminué chez les hommes suisses et augmenté chez les femmes suisses entre 1970 et 2000. Les étrangers ont suivi les mêmes tendances, avec un accroissement de l'activité des femmes, une diminution de celle des hommes et une augmentation du chômage. Les intensités de ces évolutions ont cependant été très différentes. Ainsi, les hommes de nationalité étrangère, qui étaient mieux insérés que les Suisses au marché du travail en 1970 (98,5% contre 97,2%), présentent trente ans plus tard des taux d'activité plus faibles que les Suisses (91% contre 93%). Ce croisement des taux d'activité est encore plus marqué lorsque l'on considère les taux d'actifs occupés¹⁰, qui font abstraction des personnes au chômage. Les étrangers sont plus fréquemment concernés par le chômage (Tableau 1).

Les femmes de nationalité étrangère, malgré une augmentation du taux d'activité, connaissent pour la première fois en 2000 un taux inférieur à celui des Suissesses. En 1970, elles étaient très bien insérées au marché du travail (71,0% d'actives, contre 48,0% pour les Suissesses). Trente ans plus tard, le taux atteint 77,1%, valeur qui est assez proche de celle des Suissesses (77,9%). Comme c'est le cas pour les hommes, l'écart est encore plus important lorsque l'on considère les taux d'actives occupées : chez les femmes aussi, le chômage est beaucoup plus fréquent pour les étrangères (11,5%) que pour les Suissesses (3,4%).

Ces évolutions répondent à deux facteurs : la transformation du marché du travail et la montée du chômage ont touché de plein fouet les étrangers ; en outre, les motifs de la migration se sont diversifiés, et le modèle du «travailleur migrant» a progressivement été accompagné d'autres types de flux migratoires (flux d'asile, regroupement familial), moins fortement associés à l'exercice d'une activité professionnelle.

Tableau 1 : Population résidente* selon le sexe, la nationalité et le statut sur le marché de l'emploi, de 1970 à 2000

	Taux d'activité**				Taux d'actifs occupés**				Taux de chômage			
	1970	1980	1990	2000	1970	1980	1990	2000	1970	1980	1990	2000
Hommes												
Suisses	97.2	97.0	96.9	93.7	97	96.3	95.6	91.5	0.2	0.7	1.4	2.3
Etrangers	98.5	98.1	97.0	91.0	98.4	97.2	94.3	85.7	0.1	0.9	2.8	5.9
Total	97.5	97.2	97.0	93.0	97.3	96.5	95.3	90.0	0.2	0.8	1.7	3.2
Femmes												
Suissesses	48.0	54.8	66.0	77.9	47.9	54.3	64.5	75.3	0.3	0.9	2.4	3.4
Etrangères	71.0	69.4	75.6	77.1	70.9	68.8	72.6	68.2	0.1	0.9	4.0	11.5
Total	51.8	56.9	67.7	77.8	51.7	56.3	65.8	73.8	0.2	0.9	2.7	5.1

Source : Recensements fédéraux de la population, OFS

* Hommes de 15 à 64 ans et femmes de 15 à 61 ans uniquement.

** Les taux d'activité sont calculés après exclusion des personnes en formation, ils ne peuvent pas être comparés avec les taux d'activité classiquement publiés.

¹⁰⁾ Définis ici par les actifs occupés / population totale, à l'exclusion des personnes en formation.

Toujours pour l'ensemble des classes d'âge, les taux d'activité et les taux d'actifs occupés montrent en outre de grandes variations d'une collectivité nationale à l'autre. Les taux d'activité des hommes, toujours calculés en excluant les personnes en formation, varient ainsi entre 80,0% (Somalie) et 95,2% (Sri Lanka). Bien que dans les deux cas il s'agit de flux liés à l'asile, le statut des Somaliens – fréquemment requérants d'asile et arrivés récemment – explique leur faible participation au marché du travail. Si l'on considère le taux d'actifs occupés, celui-ci varie entre 92,5% (Suède) et 56,6% (Somalie). Le différentiel de chômage ainsi que la diversité des statuts de séjour expliquent les variations entre ces deux séries d'indicateurs (Tableau 2).

Tableau 2 : Population résidente* selon la nationalité, le sexe et le statut sur le marché de l'emploi, de 1970 à 2000

	Hommes				Femmes			
	1970		2000		1970		2000	
	Taux d'actifs**	Taux d'actifs occupés**	Taux d'actifs**	Taux d'actifs occupés**	Taux d'actives**	Taux d'actives occupées**	Taux d'actives**	Taux d'actives occupées**
Suisse	97.2	97.0	93.7	91.5	48.0	47.9	77.9	75.3
Belgique	96.0	95.9	94.4	91.1	52.7	52.5	76.2	71.8
Danemark	92.5	92.3	94.3	90.9	69.6	69.4	73.5	69.6
Allemagne	97.8	97.7	93.3	90.9	62.2	62.1	78.3	75.0
France	95.9	95.8	92.8	88.4	68.9	68.8	78.6	73.4
Grèce	96.9	96.7	91.2	85.7	77.3	77.2	77.6	70.8
Royaume-Uni	92.6	92.2	94.5	91.6	60.9	60.8	72.7	67.8
Italie	99.1	99.0	90.7	86.9	71.3	71.2	77.4	72.0
Pays-Bas	92.9	92.6	93.8	91.3	55.3	55.0	75.8	72.7
Autriche	99.2	99.1	92.7	89.8	68.4	68.2	78.8	75.1
Pologne	92.2	91.7	87.9	82.3	60.9	60.4	77.2	66.9
Portugal	98.5	98.5	93.7	91.1	84.9	84.8	84.7	79.1
Suède	82.3	82.0	94.6	92.5	50.3	50.1	74.0	69.4
Espagne	99.4	99.4	91.8	88.2	82.4	82.3	83.6	79.0
Turquie	98.4	98.2	88.6	78.9	67.5	67.5	72.5	57.6
Hongrie	98.0	97.6	86.4	79.3	65.9	65.5	75.0	65.8
Rép. tchèque	88.2	80.9	78.1	69.2
Rép. fédérale de Yougoslavie***	99.4	99.4	88.9	81.6	88.8	88.7	73.3	59.4
Croatie	92.4	87.9	86.8	79.4
Slovénie	91.4	86.6	83.1	76.9
Bosnie-et-Herzégovine	89.0	81.5	82.6	70.7
Macédoine	92.7	87.5	67.8	53.1
Russie	89.7	85.0	73.8	59.9
Congo (Kinshasa)	86.6	68.8	76.5	52.6
Maroc	93.2	81.0	79.1	59.9
Somalie	80.0	56.6	51.5	29.3
Brésil	93.3	85.2	70.2	53.1
Chili	90.5	90.5	92.3	83.8	55.7	54.4	79.3	68.9
Canada	90.5	90.0	94.0	91.1	46.1	45.9	79.7	75.0
Etats-Unis	87.3	86.8	91.1	87.4	30.4	30.0	70.1	64.6
Sri Lanka	95.2	90.8	71.1	53.1
Chine	88.3	86.9	89.0	82.6	58.4	58.4	74.4	63.4
Inde	97.5	97.5	91.0	84.0	49.2	49.2	75.8	67.1
Iran	86.2	85.6	80.8	61.7	41.7	41.2	70.1	53.1
Vietnam	79.2	79.2	90.6	77.9	72.1	72.1	72.1	55.0

Source : Recensements fédéraux de la population, OFS

* Hommes de 15 à 64 ans et femmes de 15 à 61 ans uniquement.

** Les taux d'activité sont calculés après exclusion des personnes en formation, ils ne peuvent pas être comparés avec les taux d'activité classiquement publiés.

*** République fédérale de Yougoslavie : pour 1970, c'est l'Ancienne Yougoslavie qui est prise en considération.

Chez les femmes, les taux d'activité les plus élevés s'observent dans les collectivités féminines croates (86,8%), portugaises (84,7%), espagnoles (83,6%), slovènes (83,1%) et bosniaques (82,6%). Si l'on considère les femmes actives occupées, le même «tiercé» de tête s'observe. A l'autre extrême, on enregistre des taux d'activité particulièrement faibles parmi les femmes de Somalie (51,5%), de Macédoine (67,8%), des Etats-Unis (70,1%), et d'Iran (70,1%). Si l'on tient compte du taux de femmes actives occupées, celui-ci se situe à 29,3% (Somalie), et entre 52% et 55% pour les ressortissantes de Macédoine, du Congo (Kinshasa), du Brésil, du Sri Lanka, de l'Iran et du Vietnam.

Les différences entre les taux d'activité masculin et féminin représentent un indicateur de l'égalité des sexes dans les collectivités étudiées, mais aussi du rôle de la femme vis-à-vis de la famille et du marché du travail. Cette différence est de 15,8 points pour les Suisses. Elle est la plus faible dans les communautés croate (5,6 points d'écart), bosniaque (6,4 points), espagnole (8,2 points), slovène (8,3 points) et portugaise (9,0 points). Elle est la plus importante dans les collectivités somalienne (28,5 points), macédonienne (24,9 points), sri lankaise (24,1 points), brésilienne (23,1 points), états-unienne (21,0 points) et britannique (21,8 points).

En trente ans, le taux d'activité des femmes a augmenté, pour les Suissesses, de 30 points (77,9% contre 48,0%). L'augmentation durant cette période a été particulièrement forte pour les ressortissantes d'Amérique du Nord (Etats-Unis, +39,7 points, Canada, +33,6 points). Ces femmes ont vu leur profil se modifier durant la période de 1970 à 2000. Elles sont plus fréquemment primo-migrantes que dans le passé, où elles accompagnaient le plus souvent un conjoint en Suisse. Elles profitent peut-être aussi d'un plus grand nombre d'opportunités d'emploi, suite à la tertiarisation de l'économie et au fait que la langue anglaise gagne en importance sur le marché du travail. Les femmes originaires du Canada ont également bénéficié d'un marché du travail accueillant: ainsi, des filières migratoires se sont créées dans le domaine des soins hospitaliers pour ces femmes. Les ressortissantes d'Inde et d'Iran ont également augmenté de plus de 20 points leur taux d'activité.

En revanche, les Portugaises, les Grecques et les Espagnoles conservent des taux d'activité comparables à ceux d'il y a trente ans. Quant à la forte diminution des taux d'activité des femmes de la République fédérale de Yougoslavie, elle est difficile à commenter en raison du fait que les populations ne sont pas les mêmes (en 1970, l'Ancienne Yougoslavie était prise en considération).

Suivant la position dans le cycle de vie, le taux d'activité pour les femmes ayant achevé leur formation varie considérablement (Tableau 3). L'activité est quasiment universelle pour les jeunes femmes sans enfant, tandis que le taux est de 61% en présence d'un enfant en bas âge. Il augmente à 73% parmi les femmes ayant au moins un enfant de 5 à 14 ans (et pas d'enfant de 0 à 4 ans), pour diminuer ensuite à 66% pour celles âgées de plus de 50 ans (quel que soit le nombre d'enfants): ces dernières font partie des générations nées durant les années 1940, peu intégrées au marché du travail. Quant aux femmes sans enfant, âgées de 35 à 49 ans, elles sont actives pour 91% d'entre elles.

Par rapport à ce modèle général, les femmes étrangères montrent différentes spécificités, parfois très variées d'une collectivité à l'autre (Tableau 3). Le taux d'activité des étrangères en période pré-familiale (15 à 34 ans sans enfant) est plus faible que celui des Suissesses, en particulier parmi les collectivités de l'Ancienne Yougoslavie (excepté la Croatie et la Bosnie-et-Herzégovine):

Il ne dépasse pas 90% dans ces collectivités. Différentes analyses montrent un mariage précoce dans ces collectivités, qui pourrait expliquer le retrait professionnel lorsque le conjoint fournit les moyens financiers du ménage. Chez tous les groupes non communautaires, le taux d'activité est égal ou inférieur à 91% : des taux relativement faibles s'observent en effet parmi les jeunes femmes nord-américaines (91,0%), turques (90,6%), africaines (86,2%), sud-américaines (87,0%) et asiatiques (81,1%) sans enfant. La participation plutôt faible des femmes au marché du travail dans ces collectivités, par rapport aux Suissesses, s'explique à la fois par des facteurs socio-culturels limitant l'indépendance professionnelle de la femme et par des facteurs liés aux barrières à l'entrée sur le marché du travail. Ce sont les mêmes explications qui sont avancées pour justifier l'accès variable des jeunes aux places d'apprentissage, en fonction de leur origine et de leur genre (Haeberlin et al., 2004). Les auteurs observent que le handicap des filles étrangères sur le marché des places d'apprentissage est souvent expliqué par leur tendance à s'orienter vers des modèles traditionnels de relations familiales (Niederberger et Achermann, 2003). Cette réponse n'est cependant que partiellement satisfaisante. Selon différentes études, il semble que les femmes suisses sont davantage attachées au modèle traditionnel que les femmes étrangères, prêtes à continuer à travailler en cas de fondation d'une famille. Si ces dernières assument néanmoins ces rôles traditionnels, répondant de cette manière aux critères de la culture d'origine, ce n'est probablement pas un choix, mais une conséquence de trajectoire de vie.

Tableau 3 : Taux d'activité* des femmes selon la nationalité et la position dans le cycle de vie, en 2000

Nationalité	15-34 ans sans enfant		20-39 ans avec enfant(s) de moins de 5 ans		25-49 ans avec enfant(s) de 5-14 ans		50 ans et plus		35-49 ans sans enfant	
	En %	Effectif	En %	Effectif	En %	Effectif	En %	Effectif	En %	Effectif
Ensemble	96.0	460 434	61.0	225 325	73.1	399 909	66.1	516 278	91.5	174 963
Suisses	96.8	366 072	58.3	148 978	72.0	309 213	66.6	448 367	91.8	149 040
Etrangères	92.7	94 362	66.4	76 347	76.8	90 696	62.5	67 911	89.4	25 923
Europe	94.1	80 386	68.7	61 930	77.5	80 371	62.4	64 089	90.8	21 509
UE/AELE	95.9	53 614	67.8	33 214	78.6	41 964	64.5	50 777	92.0	17 772
Allemagne	97.0	9 412	51.3	4 647	67.2	3 499	64.9	7 672	93.9	5 543
France	95.3	4 542	65.9	2 885	72.9	2 573	66.4	4 463	90.9	2 022
Italie	95.8	18 578	67.1	9 415	78.8	14 843	61.8	23 853	90.5	4 021
Portugal	95.4	8 192	80.6	9 183	84.3	12 590	66.1	1 972	92.1	1 537
Espagne	96.0	5 854	74.9	2 736	83.8	4 723	71.9	5 649	90.1	1 078
Reste de l'Europe	90.5	26 772	69.7	28 716	76.3	38 407	54.6	13 312	85.2	3 737
Ancienne Yougoslavie	90.7	17 973	71.3	21 886	76.6	29 619	56.8	9 878	86.2	2 618
Rép. fédérale de Yougoslavie	89.8	9 756	67.7	13 462	73.9	16 102	55.2	5 704	84.4	1 258
Croatie	95.5	2 597	86.1	2 288	88.9	4 029	69.8	1 563	91.3	687
Bosnie-et-Herzégovine	94.2	2 558	84.9	2 729	86.5	4 522	56.3	1 229	90.3	390
Macédoine	85.7	2 878	64.3	3 317	66.2	4 845	39.8	1 014	70.1	197
Turquie	90.6	4 660	68.6	4 830	75.4	7 030	39.5	2 311	80.2	388
Afrique	86.2	2 966	63.5	3 175	79.4	2 167	57.5	473	83.8	641
Amérique	88.2	5 093	51.8	4 089	69.0	3 289	66.9	1 667	84.2	2 016
Amérique du Nord	91.0	1 495	50.2	842	53.7	818	63.3	859	87.9	849
Reste de l'Amérique	87.0	3 598	52.2	3 247	74.1	2 471	70.8	808	81.6	1 167
Asie	81.1	5 622	56.1	6 989	71.2	4 755	60.0	1 557	78.7	1 650
Océanie	91.2	295	51.2	164	51.8	114	61.6	125	91.6	107

Source : Recensement fédéral de la population, OFS

* Les taux d'activité sont calculés après exclusion des femmes en formation, ils ne peuvent pas être comparés avec les taux d'activité classiquement publiés.

Pour les femmes ayant de jeunes enfants, on remarque en revanche une très forte participation professionnelle chez les étrangères, comparativement aux Suissesses. C'est le cas en particulier des Portugaises, Croates et Bosniaques qui sont plus de 80% à exercer une activité malgré la présence d'un enfant, contre 58% pour les Suissesses. Plus généralement, chez toutes les femmes d'origine européenne, y compris les Turques et les Macédoniennes mais à l'exception des Allemandes, ce taux est systématiquement supérieur à celui des Suissesses. Par contre, les collectivités non européennes présentent de faibles taux d'activité durant cette période. Des différentiels relativement similaires s'observent lorsque l'enfant le plus jeune est âgé de 5 à 14 ans, avec un taux d'activité particulièrement élevé chez les Portugaises, Espagnoles, Croates et Bosniaques, et un faible taux d'activité chez les Allemandes, Macédoniennes et ressortissantes d'Amérique du Nord et d'Océanie. Contrairement à la situation observée en présence d'un enfant en bas âge, les femmes des collectivités asiatiques et sud-américaines intègrent très largement le marché du travail lorsque les enfants sont scolarisés.

Pour les femmes âgées de 50 ans et plus, les différences sont également importantes, avec en particulier un faible taux d'activité des Macédoniennes et des Turques. Celles-ci ne présentent pas non plus des taux d'activité très élevés parmi les femmes âgées de 35 à 49 ans et n'ayant pas d'enfant (70% contre plus de 90% pour la quasi-totalité des nationalités européennes). Par rapport aux plus jeunes membres de cette collectivité, les Turques en deuxième moitié de vie active, souvent primo-migrantes, restent plus fréquemment cantonnées à des tâches ménagères.

Ces différents schémas seront cependant vérifiés par les régressions logistiques, de manière à déterminer s'ils proviennent d'effets de confusion (par exemple une structure socioprofessionnelle différente en fonction de la nationalité), ou s'ils sont provoqués par l'effet de la seule variable «nationalité».

1.4 FACTEURS INTERVENANT SUR L'INSERTION DES FEMMES SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Les résultats de ces modèles de régression logistique sont présentés au tableau 4. Nous discutons d'abord, de manière générale, le rôle des variables de confusion, et dans un deuxième temps, pour chaque modèle, les résultats relatifs à la nationalité. Seules les différences significatives sont commentées ici.

Les résultats concernant le niveau de formation achevé varient en fonction de la période de vie considérée. Chez les jeunes femmes sans enfant, une faible insertion sur le marché du travail s'observe pour celles de niveau tertiaire et surtout pour celles sans formation achevée, par rapport à celles de niveau secondaire II. On retrouve le même schéma pour les femmes de 35 à 49 ans restées sans enfant, qui sont significativement mieux insérées lorsqu'elles sont de niveau de formation secondaire II que lorsqu'elles sont de niveau tertiaire. S'il est certain que les femmes sans formation éprouvent de la difficulté à entrer sur le marché du travail, la faible participation des universitaires est plus difficile à expliquer. Nous n'avons pas d'autre hypothèse à avancer, à l'exception d'un effet lié au revenu du conjoint (supposé plus élevé pour les femmes de formation tertiaire en raison de l'homogamie), que des difficultés à rentrer sur le marché du travail après une éventuelle pause consacrée à la maternité.

En revanche, pour les femmes vivant avec des enfants, le fait d'être de niveau de formation tertiaire augmente la probabilité d'être active. Lorsque le plus jeune enfant est âgé de 5 à 14 ans, les valeurs des odds ratios croissent même de manière régulière avec l'augmentation du niveau de formation, indiquant clairement le rôle positif de celui-ci. Pour les femmes de 50 ans et plus, l'effet inverse s'observe, puisque plus le niveau de formation est élevé, plus faible est la probabilité d'une insertion professionnelle, après contrôle des autres facteurs inclus dans le modèle. Cela est probablement expliqué par le fait qu'une femme de niveau de formation supérieur, en fin de vie active, aura plus de motivations à cesser son travail (meilleure couverture sociale, conditions de vie favorables, etc.) qu'une femme de faible niveau de formation.

Dans tous les modèles, les années potentielles de travail jouent un rôle négatif mais faible (odds ratios compris entre 0,9 et 1,0) sur l'activité professionnelle. Cela signifie que plus le temps passe depuis la fin des études, plus la probabilité de quitter le marché du travail est grande. Ce résultat peut s'interpréter de diverses manières, et être mis en particulier en relation avec l'invalidité et le départ à la retraite anticipée pour les femmes de 50 ans et plus, ou la mise en couple et la cessation de l'activité en prévision d'une naissance pour les jeunes femmes sans enfant.

Le type de ménage dans lequel la femme vit joue bien évidemment un rôle important sur le fait d'être active. Pour les jeunes femmes sans enfant, la probabilité d'être active est significativement plus élevée pour celles vivant seules ou en couple non marié que pour celles vivant en couple marié, dans un ménage parental (en tant qu'enfants), ou dans une autre forme de ménage (collectif, non familial, etc.). Au-delà de ce résultat, on relèvera l'absence de différences significatives entre femmes vivant seules et femmes vivant en couple non marié. Les mêmes résultats s'observent parmi les femmes âgées entre 35 et 49 ans restées sans enfant. La cohabitation hors mariage ne provoque pas dans le couple une cessation de l'activité de la femme, au contraire de ce qui se passe parfois après le mariage, même lorsque celui-ci n'est pas fécond. Pour les femmes avec un jeune enfant, peu de différences s'observent d'un type de ménage à l'autre. Seule exception, les femmes vivant dans une autre forme de ménage (ménage non familial, collectif) sont peu nombreuses à être actives comparativement aux femmes mariées. Lorsque l'enfant est plus âgé, le type de ménage joue un rôle plus important: en particulier, le fait d'être à la tête d'un ménage monoparental entraîne une plus forte insertion sur le marché du travail. Le même résultat s'observe lorsque l'on considère les femmes de 50 ans et plus. Chez celles-ci, le fait de vivre seules ou à la tête d'un ménage monoparental augmente la probabilité d'être active. Parmi les femmes ayant des enfants, le nombre de ceux-ci agit bien évidemment, selon une relation négative, sur l'activité professionnelle.

Pour les femmes vivant en couple, le fait que le conjoint soit actif contribue à augmenter légèrement la participation de la femme au marché du travail. En ce qui concerne le niveau de formation du conjoint, on remarque sans surprise que lorsque celui-ci présente un niveau de formation supérieur à celui de la femme, la participation de celle-ci est plus faible. En revanche, un différentiel de formation au profit de la femme encourage celle-ci à exercer une activité professionnelle, même en présence d'enfants en bas âge.

En outre, une variation quasi systématique s'observe entre les femmes vivant dans les communes urbaines (à forte probabilité d'activité) et celles vivant dans les communes périphériques (à plus faible probabilité).

Tableau 4 : Facteurs influençant la probabilité d'être inséré au marché du travail chez les femmes, selon la position dans le cycle de vie, en 2000. Résultats d'une régression logistique

	15-34 ans sans enfant	20-39 ans avec enfant(s) de moins de 5 ans	25-49 ans avec enfant(s) de 5-14 ans	50 ans et plus	35-49 ans sans enfant
	Odds ratio	Odds ratio	Odds ratio	Odds ratio	Odds ratio
Nationalité					
Suisse	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00
Allemagne	1.49 ***	0.70 ***	0.72 ***	0.88 ***	1.21 **
France	1.16 *	1.23 ***	0.98	1.08 *	1.15
Italie	1.16 ***	1.45 ***	1.61 ***	1.41 ***	1.41 ***
Portugal	2.09 ***	2.96 ***	2.53 ***	1.57 ***	2.96 ***
Espagne	1.27 ***	1.95 ***	2.26 ***	2.15 ***	1.81 ***
Turquie	0.83 **	1.69 ***	1.43 ***	0.51 ***	1.01
Rép. fédérale de Yougoslavie	0.76 ***	1.82 ***	1.61 ***	1.03	1.29 **
Croatie	1.22 *	4.94 ***	3.59 ***	1.41 ***	1.78 ***
Bosnie-et-Herzégovine	1.09	4.44 ***	2.92 ***	1.05	1.79 **
Macédoine	0.52 ***	1.46 ***	1.14 ***	0.59 ***	0.72
Afrique	0.79 ***	1.42 ***	1.82 ***	1.00	1.37 **
Amérique du Nord	0.75 **	0.81 **	0.57 ***	0.88	0.85
Reste de l'Amérique	0.85 **	1.04	1.45 ***	1.62 ***	1.12
Asie	0.56 ***	1.06 *	1.21 ***	1.01	0.87
Océanie	0.96	0.94	0.61 *	0.96	1.77
Trajectoire migratoire					
Nées en Suisse	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00
Nées à l'étranger, arrivées avant 1995	1.07 *	1.17 ***	1.04 **	0.99	0.88 ***
Nées à l'étranger, arrivées après 1995	0.49 ***	0.57 ***	0.53 ***	0.52 ***	0.47 ***
Langue principale					
Langue étrangère	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00
Langue locale	1.34 ***	1.30 ***	1.24 ***	1.18 ***	1.32 ***
Années potentielles de travail					
	0.91 ***	0.99 ***	0.98 ***	0.90 ***	0.94 ***
Plus haute formation achevée					
Aucune formation	0.17 ***	0.90 ***	0.82 ***	1.64 ***	0.36 ***
Secondaire I	0.97	0.89 ***	0.89 ***	1.81 ***	0.83 ***
Secondaire II	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00
Tertiaire	0.71 ***	1.77 ***	1.39 ***	0.05 ***	0.62 ***

	15-34 ans sans enfant	20-39 ans avec enfant(s) de moins de 5 ans	25-49 ans avec enfant(s) de 5-14 ans	50 ans et plus	35-49 ans sans enfant
	Odds ratio	Odds ratio	Odds ratio	Odds ratio	Odds ratio
Type de ménage					
Ménage individuel	1.00			2.28 ***	1.00
Couple non marié	1.01	1.82	1.71	1.00	1.10 *
Couple marié	0.42 ***	1.00	1.00	0.94 **	0.43 ***
Ménage monoparental		0.89	2.08 ***	1.96 ***	
Vit avec le(s) parent(s)	0.32 ***				0.34 ***
Autre type de ménage	0.33 ***	0.58 ***	0.83	0.92 ***	0.36 ***
Statut d'activité du conjoint					
Actif occupé		1.00	1.00		
Au chômage		0.73 ***	0.88 ***		
Non actif		0.66 ***	0.77 ***		
Niveau de formation du conjoint					
Supérieur à celui de la femme		0.90 ***	0.95 **		
Inférieur à celui de la femme		1.12 ***	1.16 ***		
Égal / Inconnu		1.00	1.00		
Nombre d'enfants					
Aucun enfant				1.00	
Un enfant		1.00	1.00	0.74 ***	
Deux enfants		0.69 ***	0.77 ***	0.64 ***	
Trois enfants ou plus		0.55 ***	0.57 ***	0.65 ***	
Type de commune					
Centre d'agglomération	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00
Autre commune d'une agglomération	0.95 *	0.83 ***	0.88 ***	0.94 ***	1.06 **
Ville isolée	1.01	0.97	0.98	1.06	0.96
Commune rurale	0.90 ***	0.82 ***	0.88 ***	0.92 ***	0.95
Intercept (beta)	4.2509	3.1921	-0.4463	0.3938	3.0242
Ward	< 0.001	< 0.001	< 0.001	< 0.001	< 0.001
Sommers	0.486	0.46	0.313	0.284	0.332

Source : propres calculs sur données du Recensement fédéral de la population, OFS

Outre la nationalité, deux variables relatives à l'appartenance culturelle ont été intégrées dans le modèle. La langue principale, bien qu'indicateur imparfait des connaissances linguistiques nécessaires à l'exercice d'une activité, traduit quel que soit le modèle une meilleure intégration des personnes déclarant comme langue principale la langue majoritairement parlée dans la commune de domicile, par rapport à celles déclarant une autre langue. L'impact de la langue est légèrement moins important chez les femmes âgées de 50 ans et plus que chez les plus jeunes femmes, ce qui peut être mis en relation avec le type d'activités pratiquées par chacun de ces groupes. On peut poser l'hypothèse que les plus jeunes femmes, en moyenne mieux formées, sont également plus fréquemment insérées dans des activités tertiaires (secrétariat, etc.) nécessitant une bonne maîtrise de la langue (Bolzman et al., 2003).

Quant à la trajectoire migratoire, elle montre toujours le même schéma : la femme de deuxième génération est mieux intégrée au marché du travail que la migrante arrivée en 1995 ou après. Les primo-migrantes arrivées avant 1995 présentent pour leur part un niveau d'intégration au marché du travail identique à celles nées en Suisse. La faible participation professionnelle des migrantes récentes peut traduire les rigidités provoquées par le statut de séjour (figurent dans ce groupe une proportion non négligeable de femmes arrivées en Suisse pour des questions d'asile et qui n'ont pas systématiquement le droit de travailler) ainsi que la difficulté, en tant que migrante secondaire arrivée en Suisse avec son mari, de trouver un emploi dans les années suivant l'arrivée en Suisse.

Les effets obtenus pour ces facteurs de confusion sont cohérents avec ce qui était attendu en fonction de la littérature scientifique. Une fois le contrôle de ces variables effectué, il est désormais possible de commenter les résultats observés en fonction de la nationalité, après prise en compte des principaux effets structurels pouvant intervenir sur la problématique étudiée.

A ce propos, les résultats confirment l'observation effectuée à partir de la description des taux d'activité, selon laquelle des comportements très variés s'observent vis-à-vis du marché du travail. Chez les jeunes femmes n'ayant pas encore eu d'enfant, et par rapport aux Suissesses, l'insertion au marché du travail est significativement plus élevée parmi les collectivités de l'Europe communautaire, et de Croatie (Tableau 4). Elle est significativement plus faible pour les Turques, les femmes de République fédérale de Yougoslavie et de Macédoine et les non-Européennes, y compris les Nord-Américaines. Rappelons que ces résultats tiennent compte, au moins partiellement, des différences dans la composition sociostructurelle de la population. L'hypothèse selon laquelle la nationalité est un indicateur d'une intégration plus ou moins forte sur le marché du travail pour les jeunes femmes est donc vérifiée. Les odds ratios varient selon un rapport de un à quatre (valeur minimale 0,52 pour la Macédoine, valeur maximale 2,09 pour le Portugal) et sont souvent significativement différents de la valeur pour les Suissesses.

Au moins deux facteurs peuvent expliquer les résultats. Le premier se réfère à des discriminations sur le marché du travail pour les femmes, discriminations qui ont été confirmées – pour les hommes uniquement, il est vrai – par une étude empirique (Fibbi et al., 2003); le second a trait aux limites liées au permis de séjour, qui ne seraient pas prises en compte par le modèle, mais appréhendées par la variable «trajectoire migratoire»¹¹. Quant aux deux autres facteurs parfois mentionnés (approche différente selon la nationalité concernant la répartition des tâches entre hommes et femmes et barrière linguistique), ils peuvent également jouer un rôle sur les résultats obtenus.

¹¹) Pour des raisons méthodologiques, il n'est pas possible de mettre dans le modèle le statut de séjour, puisque cette variable est très fortement corrélée avec la nationalité.

Les odds ratios varient beaucoup plus lorsque l'on s'intéresse à l'activité des femmes ayant un enfant en bas âge. Les valeurs de cet indice se situent en effet à 0,70 pour les Allemandes et à 4,94 pour les Croates. Contrairement aux jeunes femmes sans enfant, les Suissesses ayant charge de famille exercent peu souvent une activité, par rapport aux autres nationalités. Seules les Allemandes et les Nord-Américaines exercent significativement moins souvent une activité professionnelle que les Suissesses¹². La plupart des autres groupes nationaux montrent en revanche des odds ratios significativement supérieurs à l'unité. C'est en particulier le cas des Croates et Bosniaques (O.R. supérieur à 4), des Portugaises (O.R. = 3,0) et des Espagnoles (O.R. = 1,9).

On peut interpréter ces résultats pour ces collectivités comme étant la conséquence d'une nécessité économique de travailler, pour un certain nombre de femmes étrangères : nécessité financière peut-être, mais dans certains cas aussi nécessité d'exercer une activité pour conserver un permis de séjour. Il est aussi probable que les jeunes couples, originaires des pays du sud de l'Europe en particulier, organisent des réseaux sociofamiliaux efficaces, susceptibles de permettre l'emploi des femmes même en présence d'un enfant en bas âge. La présence d'un grand-parent dans le ménage, l'organisation de gardes informelles pour les enfants au sein des communautés migrantes, peuvent ainsi jouer un rôle pour expliquer la forte insertion professionnelle dans ces collectivités (Bolzman et al., 2003).

Les différences dans les odds ratios sont plus faibles dans le modèle concernant les femmes de 25 à 49 ans. Les odds ratios se situent entre 0,57 (Amérique du Nord) et 3,59 (Croatie). Les mêmes variations selon la nationalité s'observent avant et après la scolarisation de l'enfant, avec une faible insertion professionnelle des Nord-Américaines et des Allemandes, et une forte participation des collectivités de l'Europe du Sud et des Balkans.

La problématique des femmes en fin de vie active est toute autre, puisqu'elle fait souvent référence à la possibilité d'une retraite anticipée plus qu'à la conciliation des rôles familiaux et professionnels (Wanner et al., 2003). Les résultats concernant les femmes étrangères doivent être commentés en conservant à l'esprit le fait qu'un certain nombre de femmes âgées de plus de 50 ans rentrent dans leur pays d'origine après la cessation de l'activité professionnelle, et échappent donc à l'observation. On peut expliquer de cette manière la proportion élevée d'actives parmi les femmes des pays du sud de l'Europe (Italie, Espagne, Portugal), les «absentes» du marché du travail pouvant avoir quitté la Suisse.

Nonobstant cette limite, on peut observer des taux relativement élevés pour les Croates et les Sud-Américaines, confirmant leur forte participation professionnelle observée pour d'autres périodes de vie. En revanche, les taux sont significativement plus faibles pour les femmes turques, macédoniennes, allemandes ainsi que nord-américaines. Certaines de ces femmes peuvent souffrir d'un déficit de formation, d'autres se heurter à des barrières linguistiques ; ces situations peuvent en outre s'expliquer par des stratégies familiales mettant à contribution les femmes plus âgées dans la prise en charge des petit-enfants ou encore par des modèles culturels assignant un rôle prioritaire aux femmes pour les tâches familiales. Pour les Allemandes et les Nord-Américaines, les résultats sont probablement à mettre en relation soit avec des

¹²⁾ Ce comportement est conforme au modèle des «trois phases» largement prôné en Suisse depuis les années 1950, sous-jacent à la politique de la famille en Suisse (Grossenbacher, 2004).

stratégies de couples que le modèle ne permet pas d'identifier soit avec des effets liés à l'installation de personnes professionnellement inactives (retraitées) dans certaines régions touristiques de la Suisse.

Le dernier modèle se réfère à une population relativement hétérogène de femmes sans enfant, et c'est pourquoi les résultats sont plus difficiles à commenter. La très forte participation au marché du travail des Portugaises n'ayant pas d'enfant dans le ménage pourrait être expliquée par le fait que ces femmes se retrouvent quelques mois ou années en Suisse dans le but premier d'y travailler, alors que le reste de la famille se trouve certainement dans le pays d'origine. On retrouve parmi les femmes de l'Ancienne Yougoslavie des célibataires qui ont dû gagner leur autonomie en Suisse et exercer une activité professionnelle à tout prix. Pour d'autres collectifs, l'absence d'enfant est une raison pouvant motiver la migration professionnelle, ce qui explique les taux d'activité élevés.

1.5 CONCLUSIONS

L'insertion professionnelle des femmes a connu de nombreuses évolutions au cours des dernières décennies, et les femmes étrangères ont également montré des comportements évolutifs. A des degrés divers, les migrantes ont accédé au marché de l'emploi en Suisse, malgré les barrières (liées au permis de séjour, à la dévalorisation de leur formation dans le pays d'origine, aux difficultés linguistiques, etc.) qui se dressent fréquemment sur leur route.

La problématique de la participation professionnelle des étrangères est complexe. Si l'activité professionnelle peut conduire à la migration (dans le cas des travailleuses qualifiées par exemple), cette dernière peut avoir aussi un rôle, négatif ou positif, sur l'activité professionnelle. Ce rôle est en effet positif, par exemple lorsque la femme arrive dans un lieu où les opportunités d'emploi sont plus fréquentes que dans le pays d'origine. Il est par contre négatif lorsque la femme suit son mari, primo-migrant, sans disposer de connaissances linguistiques suffisantes à l'exercice de son activité professionnelle. Ainsi que l'a indiqué Haour-Knipe (2000), la migration d'un membre de la famille peut signifier le «sacrifice» professionnel des autres membres. On observe cependant, globalement, que des occasions professionnelles sont présentes en nombre suffisant en Suisse pour autoriser une bonne participation des étrangères au marché du travail.

Les études sur les femmes immigrées et le marché du travail en Suisse se sont focalisées sur la place qu'elles occupent dans la structure de l'emploi et les secteurs économiques, leur concentration dans les branches industrielles soumises à la nécessité de restructuration ou dans les emplois non qualifiés des services (Merz-Krobova, 1993). Peu d'attention a été consacrée en revanche à la question du taux d'activité : cela va sans doute de pair avec le fait que ce taux était systématiquement plus élevé pour les femmes étrangères en comparaison avec les Suissesses et il n'était dès lors pas «problématique». En outre, le fait que les principaux groupes d'immigrés provenaient du sud de l'Europe semblait suggérer comme légitime l'opposition binaire observée dans les études citées ci-dessus entre Suisses et étrangers. La diversification de l'immigration qui s'est produite pendant les années 1990, du point de vue tant des trajectoires migratoires et des statuts juridiques que des appartenances nationales, ouvre la voie à une problématisation des diverses modalités d'insertion des migrants en général, et des femmes en particulier, sur le marché du travail.

Dans ce contexte, la diversité des taux d'activité observés chez les femmes en fonction de leur origine se prête à une explication culturaliste. Celle-ci postule un accroissement linéaire de la participation des femmes au marché du travail en fonction de la proximité culturelle du groupe d'appartenance, par rapport à la société d'accueil, en d'autres termes une évolution basée sur une sorte de vecteur allant de la tradition à la modernité. Or, nos résultats démontrent qu'il n'est pas possible d'expliquer l'activité professionnelle des femmes immigrées à l'aide de cette hypothèse. Ceci ne veut pas dire pour autant que les modèles culturels ne jouent pas un rôle dans la décision des femmes d'entrer sur le marché du travail ; cela veut dire simplement que le fait culturel ne se laisse pas réduire à une seule dimension, celle de l'appartenance nationale.

De plus, la variabilité des structures économiques et de formation est justement citée comme facteur explicatif des différences des taux d'activité des femmes observés entre pays européens. Or, dans les modèles que nous avons développés à propos des femmes immigrées, les opportunités d'emploi et la situation socioéconomique des marchés locaux dans les zones de peuplement des divers groupes immigrés sont «contrôlés». Ces facteurs pris en compte, l'influence des appartenances culturelles n'a pas le caractère déterminant qu'on lui prête souvent (Schoeni, 1998 ; Kofman et Sales, 2000).

L'analyse descriptive effectuée plus haut montre un certain nombre de résultats non encore documentés en Suisse. Ils ont trait en particulier à la faible participation de collectivités migrantes originaires de pays n'appartenant pas à l'Europe communautaire, excepté dans le cas où des enfants sont présents dans le ménage. Les caractéristiques du séjour (permis de séjour limitant l'accès à l'emploi), de l'intégration de ces femmes, provenant souvent de zones rurales, la distribution des rôles au sein du couple et la discrimination sur le marché du travail vis-à-vis de différentes nationalités peuvent expliquer les différences observées. Celles-ci se réfèrent également à la position dans le cycle de vie, et c'est pourquoi nous avons adopté, dans l'analyse, une approche décomposant la vie professionnelle en cinq périodes distinctes. De cette manière, l'arrivée de l'enfant dans le couple est prise en compte, comme l'est également l'âge de la mère et de l'enfant.

Il ressort de ces analyses que des différences subsistent entre nationalités, même après contrôle des variables de confusion et après décomposition des âges de la vie. Ces différences sont les plus fortes durant la période où l'enfant est âgé de moins de cinq ans : il faut relever cependant que c'est justement dans cette phase que les taux d'activité des femmes extra-européennes sont presque systématiquement supérieurs à celui des Suissesses. Pendant cette période de vie, en effet, le taux d'activité des Suissesses est relativement faible, comparativement à de nombreuses collectivités étrangères où les femmes peuvent (ou doivent) s'efforcer de concilier soins aux enfants et activité professionnelle. Les objectifs de la migration, les difficultés financières, une solidarité intracommunautaire plus importante sont des facteurs pouvant expliquer les fortes variations observées.

Pour les autres âges, des différences s'observent également, même si elles sont de plus faible intensité. Ces différences sont de deux types : une série de groupes, originaires en particulier du sud de l'Europe, de Croatie et de Bosnie-et-Herzégovine, se caractérisent par une très forte participation au marché du travail. Notons que pour les deux dernières collectivités mentionnées, il s'agit de flux à l'intérieur desquels sont présentes aussi bien les migrantes de travail que les migrantes venues dans le cadre de l'asile ou du regroupement familial. L'activité professionnelle

fait partie du projet migratoire et l'intégration structurelle semble élevée dans ces groupes. Pour les ressortissantes de la péninsule ibérique, on peut suspecter à partir d'autres travaux une stratégie professionnelle visant à obtenir, durant une période limitée à l'étranger, un capital nécessaire à garantir une fin de vie dans le pays d'origine. C'est le cas en particulier des femmes des collectivités portugaises et espagnoles, qui montrent une présence limitée en Suisse, et un fort taux de retour dans le pays d'origine (Wanner, 2001).

D'autres collectivités se caractérisent par contre par une faible participation professionnelle féminine. Que celle-ci soit due à des rigidités sur le marché du travail (statut non consolidé, discrimination dans l'accès à l'emploi, formation insuffisante, etc.), ou à des facteurs socioculturels, cette faible participation professionnelle interroge sur les capacités du marché du travail à absorber l'ensemble de la main-d'oeuvre étrangère. En particulier, nous pourrions nous interroger sur les barrières à l'entrée sur le marché du travail observées pour les femmes non européennes, et sur des mesures liées aux politiques d'intégration qui pourraient favoriser leur insertion professionnelle.

RÉFÉRENCES

Antecol H. (2000), An examination of cross-country differences in the gender gap in labor force participation rates, in : *Labour Economics*, 7(4), 409-426

Antecol H. et Bedard K. (2002), The Decision to Work by Married Immigrant Women: The Role of Extended Family Households, *Claremont Colleges Working Papers in Economics*, 34

Baker M. et Benjamin D. (1997), The role of the family in immigrants' labor-market activity: An evaluation of alternative explanations, in : *American Economic Review*, 87(4), 705-727

Bolzman C., Fibbi R. et Vial M. (2003). «Secondas – Secondos»: le processus d'intégration des jeunes adultes issus de la migration espagnole et italienne en Suisse, Zurich : Seismo

Cox R.D. et Snell R. (1989), *The Analysis of Binary Data*, London : Chapman and Hall (2^e éd.)

de Coulon A., Falter J.-M., Flückiger Y. et Ramirez J. (2003), Analyse des différences de salaires entre la population suisse et étrangère, in : Wicker H.-R., Fibbi R. et Haug W. (éds), *Les migrations et la Suisse*, Zurich : Seismo, 263-289

Duleep H.O. et Sanders S. (1993), The Decision to Work by Married Immigrant Women, in : *Industrial et Labor Relations Review*, 46(4), 677-690

Flückiger Y. et Ramirez J. (2003), Positions hiérarchiques et ségrégation par origine en Suisse, in : Wicker H.-R., Fibbi R. et Haug W. (éds), *Les migrations et la Suisse*, Zurich : Seismo, 290-307

Fibbi R., Kaya B. et Piguet E. (2003), *Le passeport ou le diplôme? Etude des discriminations à l'embauche des jeunes issus de la migration*, Neuchâtel : Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population

Gerfin M. (1993), A simultaneous discrete choice model of labour supply and wages for married women in Switzerland, in: *Empirical Economics*, 18, 337-356

Grossenbacher S. (2004), Politique familiale et politique de l'égalité en Suisse: divergences ou convergence?, in: Fagnani J. et al. (éds), *Du temps pour les familles ou comment concilier vie familiale et vie professionnelle: le problème vu sous l'angle de la politique familiale*. Berne: Commission fédérale de coordination pour les questions familiales

Haour-Knipe M. (2000), *Moving Families: Expatriation, stress and coping*, London: Routledge

Hartog J. et Theeuwes J. (1985), The Emergence of the Working Wife in Holland, in: *Journal of Labor Economics*, 3(1), 235-255

Hosmer D.W. et Lemeshow S. (1989), *Applied logistic regression*, New York: Wiley

Haerberlin U., Imdorf C. et Kronig W. (2004), *Chancenungleichheit bei der Lehrstellensuche. Der Einfluss von Schule, Herkunft und Geschlecht*, Bern: NFP43

Jacobson J.P. (1999), Labor force participation, in: *Quarterly Review of Economics and Finance*, 39, 597-610

Johnson W.R. et Skinner J. (1986), Labor Supply and Marital Separation, in: *American Economic Review*, 76(3), 455-469

Kofman E. et Sales R. (2000), *Gender and International Migration in Europe: Employment, Welfare and Politics*, London: Taylor and Francis

Kossoudji S.A. (1988), English Language Ability and the Labor Market Opportunities of Hispanic and East Asian Immigrant Men, in: *Journal of Labor Economics*, 6(2), 205-228

Long J.E. (1980), The Effect of Americanization on Earnings: Some Evidence for Women, in: *Journal of Political Economy*, 88(3), 620-629

Merz-Krobova M. (1993), Ausländische Frauen auf dem schweizerischen Arbeitsmarkt, in: *Schweizerische Zeitschrift für Volkswirtschaft und Statistik* 129(3), 401-413

Nations Unies (1996), *Equal opportunities for women and men in the European Union (Annual report)*, New York: United Nations

Nekby L. (2002), How Long Does it Take to Integrate? Employment Convergence of Immigrants and Natives in Sweden, in: *FIEF Working Paper Series*, n° 185

Niederberger J.M. et Achermann C. (2003), *Brückenangebote: Struktur und Funktion. Die Rolle von Geschlecht und Nationalität*, Neuchâtel: Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population

Rashid S. (2004), Married Immigrant Women and Employment: The role of family investments, in: *Umeå Economic Studies*, 623

Reimers C.W. (1985), Cultural Differences in Labor Force Participation among Married Women, in: *American Economic Review*, 75(2), 251-255

Schoeni R.F. (1998), Labor Market Outcomes of Immigrant Women in the United States: 1970 to 1990, in: *International Migration Review* 32(1), 57-77

Smith J.P. et Ward M.P. (1985), Time-Series Growth in the Female Labor Force, in: *Journal of Labor Economics*, 3(1), 59-90

Tainer E. (1988), English Language Proficiency and the Determination of Earnings among Foreign-Born Men, in: *Journal of Human Resources* 23(1), 108-122

Wanner P. (2001), *Immigration en Suisse: situation et conséquences démographiques*, Neuchâtel: Office fédéral de la statistique

Wanner P., Gabadinho A. et Ferrari A. (2003), *La participation des femmes au marché du travail*, Berne: Office fédéral des assurances sociales

INDEX DES FIGURES

Liste des tableaux

1. Population résidante selon le sexe, la nationalité et le statut sur le marché de l'emploi, de 1970 à 2000 p. 24
2. Population résidante selon la nationalité, le sexe et le statut sur le marché de l'emploi, de 1970 à 2000 p. 25
3. Taux d'activité des femmes selon la nationalité et la position dans le cycle de vie, en 2000 p. 27
4. Facteurs influençant la probabilité d'être inséré au marché du travail chez les femmes, selon la position dans le cycle de vie, en 2000. Résultats d'une régression logistique pp. 30-31

2 CHÔMAGE ET POPULATION ÉTRANGÈRE

LORENZ WIDMER

Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population, Neuchâtel

INTRODUCTION

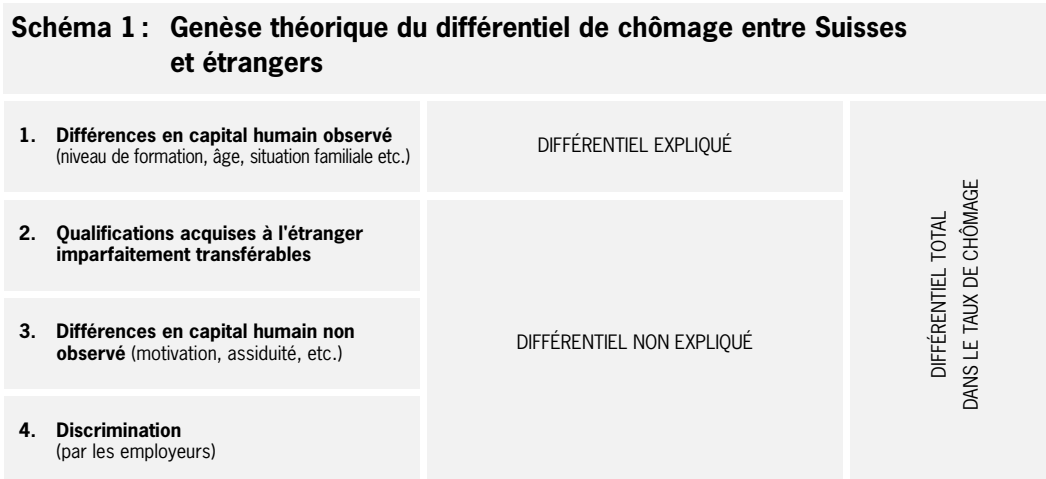
Différentiels de chômage entre Suisses et étrangers

Différentes statistiques montrent que le chômage en Suisse, qui a pris dans les années 1990 une ampleur jusqu'alors jamais atteinte, touche particulièrement la population étrangère. Ainsi, en 2000, l'année de référence pour cette étude, le taux de chômage était presque trois fois plus élevé parmi les étrangers que parmi les Suisses, quelle que soit la définition et les sources utilisées¹³. L'objectif de cette étude est dans ce contexte de fournir des éléments permettant d'expliquer les différences entre Suisses et étrangers face au chômage. Le Recensement fédéral de la population 2000 fournit non seulement des informations par rapport au statut sur le marché du travail (actif occupé, chômeur, non-actif) pour l'ensemble de la population en âge de travailler, mais aussi des informations intéressantes afin d'expliquer le contexte du chômage (niveau de formation, âge, situation familiale, ancienneté du séjour, type d'autorisation de séjour par exemple).

Ainsi, dans un premier temps, nous étudions les déterminants de la «performance»¹⁴ sur le marché du travail, en d'autres termes de l'occupation d'un emploi rémunéré, pour les Suisses et pour différents groupes d'étrangers. Des régressions logistiques permettront de mettre en évidence ces déterminants. Par la suite, nous quantifions le rôle des différences entre Suisses et étrangers dans les caractéristiques individuelles entrant dans l'explication des différentiels de chômage, à partir d'une décomposition de type Oaxaca-Blinder adaptée à des modèles non linéaires (Fairlie, 1999, 2003).

13) Les chiffres du Secrétariat d'Etat à l'Economie (seco) sont de 4,1% (étrangers) et 1,4% (Suisses) ; ceux de l'OFS calculés à partir de l'Enquête suisse sur la population active (ESPA) de 6,6%, resp. 2,3% ; ceux calculés à partir du Recensement fédéral de la population de 8,2%, resp. 2,8%. Ces chiffres sont calculés selon des définitions divergentes : les chiffres du seco et de l'ESPA sont des moyennes annuelles, tandis que ceux du recensement donnent la situation à la fin de l'année 2000. Sources : Office fédéral de la statistique (2000 et 2003), seco (2001).

14) On utilise le terme de «performance» pour décrire le succès dans l'obtention d'un emploi rémunéré.



Source : propre représentation

Le schéma 1 ci-dessus illustre notre approche théorique. L'idée de base est que le stock en capital humain au sens large, qui comprend l'ensemble des caractères rendant une personne plus ou moins «employable», détermine la performance d'un individu sur le marché du travail. Nous appelons donc sous le terme de «différentiel expliqué» le surplus de chômage des étrangers par rapport aux titulaires de la nationalité suisse qui peut être expliqué par des différences observées dans les caractéristiques individuelles. Une partie du différentiel total ne peut cependant pas être expliquée par ces caractéristiques, et nous l'appellerons par conséquent le «différentiel non expliqué». Certaines hypothèses peuvent être émises concernant le différentiel non expliqué. Trois catégories de facteurs sont ainsi susceptibles de composer celui-ci. Premièrement, les qualifications acquises à l'étranger ne sont pas toujours parfaitement transférables vers le marché du travail suisse. Deuxièmement, il se peut que les Suisses et les étrangers diffèrent de manière systématique en ce qui concerne certains aspects du capital humain qui ne sont pas mesurables par nos indicateurs (par exemple, la connaissance de la langue parlée sur le lieu de travail). Troisièmement, la discrimination à l'embauche est en Suisse une réalité qui peut empêcher un rendement égal pour un stock de capital humain en réalité équivalent (Fibbi et al., 2003). Dans le cadre de cette étude, nous ne pouvons malheureusement pas quantifier l'importance relative de chacune de ces trois catégories de facteurs, en particulier l'ampleur de la discrimination. Notre approche donne néanmoins des indications précieuses sur la possibilité que des phénomènes discriminatoires s'observent dans les différentes collectivités étrangères¹⁵.

Problématique

L'intérêt d'analyser le chômage chez les étrangers est souligné par le fait qu'en Suisse en l'année 2000, près d'un chômeur inscrit sur deux est de nationalité étrangère (seco, 2001). Le problème est donc non seulement important du point de vue de l'intégration structurelle des étrangers, mais aussi du point de vue de l'économie dans son ensemble. Dans cette deuxième perspective, un faible taux de chômage parmi les étrangers signifierait, toutes choses égales par ailleurs, des revenus annuels plus élevés pour ceux-ci, une moindre utilisation des allocations

¹⁵⁾ Voir Piguat (2001) pour des questions de méthodologie en matière de discrimination sur le marché du travail.

publiques, et donc un impact économique global positif (Chiswick et al., 1997, p. 289). Il est pour cette raison utile de connaître les causes du chômage dans la population étrangère pour éventuellement prendre des mesures politiques visant à améliorer la situation.

Le risque accru de chômage dans les populations étrangères est un phénomène généralisé à l'ensemble des pays industrialisés¹⁶. Il a suscité plusieurs études récentes. Celles-ci emploient des méthodes quantitatives impliquant des régressions multiples dans le but d'isoler l'effet de différentes caractéristiques individuelles sur la performance d'un individu sur le marché du travail en terme d'emploi. Aux Etats-Unis, Chiswick et al. (1997) ont montré que le lien entre le niveau de formation et le statut sur le marché du travail est plus fort pour les hommes nés aux Etats-Unis (les natifs) que pour les migrants. Les auteurs ont expliqué ce résultat principalement par le fait que le capital humain n'est pas parfaitement transférable d'un pays à l'autre. Cet effet semble toutefois être limité aux migrants arrivés récemment dans le pays car, au-delà de cinq ans de séjour, à niveau de qualification égal, les migrants ont des taux d'emploi et de chômage qui ne diffèrent pas de ceux des natifs. Les résultats recueillis par Miller et Neo (1997) sur le marché du travail australien contredisent ce dernier point, puisque le désavantage des migrants persiste même lorsque la période de résidence dans le pays d'accueil augmente. Ils ont en outre montré qu'un avantage des migrants en Australie sur le plan de la dotation en capital humain ne suffit pas pour être performant sur le marché du travail, la «partie non expliquée» des déterminants étant très importante. Une étude sur le taux d'activité en Suède, conduite par Bevelander et Skynt Nielsen (2001), compare pour sa part la performance de différents groupes de migrants à travers le temps. Les auteurs montrent que la partie non expliquée du différentiel du taux d'emploi entre Suédois et migrants a fortement augmenté entre 1970 et 1990, dans une moindre mesure toutefois pour les migrants provenant de pays «culturellement proches» (les pays scandinaves en particulier) que pour des migrants de pays plus éloignés culturellement (les ressortissants de l'Ancienne Yougoslavie notamment). Les auteurs expliquent ce phénomène, entre autres, par le changement structurel de l'économie suédoise vers des secteurs et des processus de travail intensifs en information et en communication. Cette nouvelle orientation aurait augmenté l'importance de compétences informelles et spécifiquement suédoises dans l'obtention d'un emploi, d'où un désavantage accru pour les migrants provenant de pays culturellement éloignés. Thomas (1998), dans une étude conduite au Royaume-Uni, est allé plus loin, en tentant de mesurer le rôle des attitudes des individus par rapport au chômage et par rapport à la perspective de trouver du travail (facteurs que l'on peut classer, dans notre modèle, dans la catégorie du «capital humain non observé») sur la probabilité d'être au chômage. L'auteur n'obtient pas de résultats empiriques de nature à soutenir l'hypothèse selon laquelle une plus grande acceptation du chômage chez les migrants aurait un impact sur leur probabilité d'être sans emploi.

En Suisse, les taux de chômage élevés des populations étrangères ont généralement été expliqués par le niveau de formation relativement faible de ces populations, sans pour autant exclure un éventuel effet de discrimination¹⁷. Ainsi, Blattner et Theiss (1994) ont montré que les étrangers ont non seulement un risque plus élevé d'être concernés par le chômage, mais présentent aussi des durées de chômage plus longues que les Suisses. Les auteurs expliquent ce phénomène principalement par le manque de qualifications des étrangers et également par la distance culturelle entre la Suisse et certains des pays de provenance des migrants. Golder (1999 et 2001) et Golder et Straubhaar (1999), dans des analyses plus générales, étudient les déterminants du chômage parmi les populations suisse et étrangère à partir des données

¹⁶ Voir Wanner (2004) pour les pays européens.

¹⁷ Voir Piguet (2001) et les études qui y sont citées.

de l'Enquête suisse de la population active (ESPA). Dans son article le plus récent, il utilise un échantillon qui regroupe les données des années 1991 et 1995 afin d'estimer un modèle du chômage dont les variables explicatives sont l'âge, le niveau de formation, le taux de chômage dans le canton de résidence et le sexe. Golder arrive à la conclusion que, même en contrôlant l'effet de ces variables, les étrangers ont des probabilités plus élevées d'être au chômage que les Suisses. Le risque accru par rapport aux Suisses est particulièrement élevé pour les Européens du Sud et les Européens non communautaires. Résultat intéressant, le niveau de formation ne semble en revanche pas avoir d'influence significative sur le risque de chômage, ni pour les Suisses, ni pour les étrangers, ces deux groupes étant analysés de manière séparée. L'auteur soupçonne que ce dernier résultat est un indice d'un chômage causé par de mauvais appariements, voulant dire par là que les qualifications de travailleurs et les exigences des employeurs ne correspondent pas.

Par rapport à l'ESPA, les données du recensement utilisées dans la présente étude montrent un certain nombre de particularités, notamment en ce qui concerne le mode de collecte et surtout en ce qui concerne le nombre d'observations. L'échantillon relativement restreint de l'ESPA ne permet en effet pas une désagrégation très fine de la population étrangère selon l'origine nationale. La contribution de la présente étude est donc de fournir, d'un côté, des résultats provenant de données autres que celles généralement utilisées et, de l'autre, une analyse détaillée selon l'origine nationale des étrangers. Cette analyse vise également à quantifier l'apport respectif des différentes caractéristiques observées sur les différentiels de chômage entre Suisses et étrangers par une méthode non encore utilisée en Suisse.

La suite de cette contribution est divisée en cinq chapitres. Le premier chapitre (2.1) donne le fondement théorique d'un modèle qui explique la probabilité d'être au chômage par certaines caractéristiques individuelles. Dans le deuxième chapitre (2.2), nous présentons une série de considérations théoriques sur la partie non expliquée du différentiel de chômage entre Suisses et étrangers. Après une présentation du modèle économétrique (section 2.3), suit dans le quatrième chapitre l'estimation d'un modèle expliquant le chômage à l'aide de régressions logistiques et de la décomposition de type Oaxaca-Blinder pour régressions non linéaires. Le dernier chapitre résume les principaux résultats observés.

2.1 THÉORIE DU DIFFÉRENTIEL EXPLIQUÉ : UN MODÈLE DU CHÔMAGE

Les modèles microéconomiques classiques expliquant le chômage incluent généralement comme variables explicatives le niveau de qualification d'un individu, sa situation familiale et sa localisation géographique dans le pays considéré (voir par ex. Nickell, 1980). Pour des analyses portant sur les migrants ou les étrangers, on ajoute souvent au modèle classique des variables relatives à la migration, telles que l'ancienneté du séjour, les capacités linguistiques ou la provenance géographique de la personne migrante (voir les articles cités dans l'introduction). Mises à part les compétences linguistiques, pour lesquelles les informations ne semblent pas être suffisamment précises¹⁸, les données du recensement nous permettent relativement bien de tenir compte de ces différents aspects. Il suit, dans le reste de cette section, un bref exposé des variables que nous utilisons, en indiquant leur justification théorique et leur rôle attendu.

¹⁸) Le recensement fournit une information sur la langue principale, ainsi que sur la langue parlée au travail. Cette information ne permet pas d'appréhender correctement les compétences linguistiques de la personne. Ainsi, un étranger déclarant comme langue principale une langue étrangère pourrait parfaitement maîtriser la langue régionale.

Rappelons préalablement que la probabilité d'être au chômage à un moment donné est le produit du risque d'entrée au chômage multiplié par sa durée moyenne. La durée moyenne, à son tour, est déterminée, selon la théorie de la prospection d'emploi, par la fréquence d'arrivée des offres d'emploi, et le salaire de réserve¹⁹ (Cahuc et Zylberberg, 1996, pp. 52-70).

2.1.1 Niveau de formation

Des variables binaires sont utilisées afin de diviser la population active en quatre groupes, allant des personnes n'ayant aucune formation aux personnes de formation tertiaire. Le niveau de formation a théoriquement des effets complexes sur la probabilité d'être au chômage. Il est néanmoins évident que le niveau de formation a une influence sur les comportements de licenciement des entreprises et de ce fait sur le taux d'entrée au chômage. Il convient de considérer deux types de formations, la formation atteinte durant la période consacrée à celle-ci, en d'autres termes avant l'entrée dans la vie active (formation scolaire et professionnelle), et la formation en cours d'emploi (formation continue). Si nous admettons qu'un niveau de formation élevé augmente le rendement de futurs efforts en termes de formation en cours d'emploi (formation continue), il s'ensuit logiquement que les personnes avec une formation initiale supérieure accumuleront plus de capital humain durant leur vie professionnelle. Dans la mesure où une partie au moins du capital humain ainsi acquis est spécifique aux entreprises, celles-ci sont plus enclines à «thésauriser» la main-d'œuvre disposant d'un niveau de formation élevé le jour où les capacités doivent être réduites pour des raisons cycliques ou structurelles (Nickell, 1979).

2.1.2 Âge

L'âge semble avoir deux effets contradictoires sur la performance en ce qui concerne le succès dans l'obtention d'un emploi rémunéré. D'un côté, les jeunes ont un risque d'entrée au chômage plus élevé. En effet, suite à leur arrivée récente sur le marché du travail, ils sont peu dotés en capital humain spécifique aux entreprises et sont les principales victimes de l'argument de thésaurisation énoncé ci-dessus. Ce faible stock en capital humain a en outre comme conséquence une relativement plus grande mobilité professionnelle. Cette mobilité, à laquelle s'ajoute l'incertitude des jeunes quant à leur plan de carrière professionnelle, a pour conséquence un comportement plus expérimental, qui se solde par un risque d'entrée au chômage plus élevé (Nickell, 1979 ; Miller et Neo, 1997).

De l'autre côté, on peut s'attendre à un effet négatif de l'âge sur le risque de chômage, dû au fait que les individus perdent vers la fin de leur vie professionnelle sinon une partie de leur productivité à cause du vieillissement ou de l'obsolescence de leurs capacités (Nickell, 1980), du moins une image de modernité dans la conscience des patrons. Une moindre motivation à s'investir dans de nouvelles activités peut être également un facteur intervenant²⁰. Quoiqu'il en soit, les personnes de plus de 50 ans éprouvent généralement des difficultés à retrouver du travail lorsqu'elles sont au chômage (OCDE, 2003, p. 91). Cela se traduit par une durée moyenne de chômage plus élevée que chez les jeunes et donc, pour l'ensemble du groupe des personnes en fin de vie active, un taux de chômage relativement élevé. On peut donc s'attendre à un effet non linéaire de l'âge sur la performance d'un individu, effet qui décrit une courbe prenant une forme de dos d'âne. Nous allons pour cette raison inclure dans notre modèle un terme quadratique de l'âge.

¹⁹ On appelle le salaire de réserve le salaire qui procure à la personne qui cherche un emploi le même niveau d'utilité que celui atteint en restant au chômage.

²⁰ S'il est démontré que les travailleurs âgés perdent en capacités physiques, leurs capacités mentales dans l'ensemble ne vont pas forcément diminuer (Ilmarinen, 2001).

2.1.3 Etat civil et nombre d'enfants dépendants (situation familiale)

Nous avons défini le nombre d'enfants dépendants comme le nombre d'enfants âgés de moins de 18 ans. Ce choix se justifie par le fait qu'avant 18 ans, une majorité des jeunes en Suisse sont encore en formation ou en apprentissage (à la date du recensement, 36% des jeunes de 17 ans – nés en 1983 – sont en formation et 50% en apprentissage). Nous utilisons des variables binaires pour diviser la population active en quatre sous-groupes, allant des personnes qui n'ont aucun enfant dépendant à des personnes qui ont trois enfants dépendants ou plus. Une autre variable binaire traduit l'état civil. Elle est égale à l'unité si la personne est mariée et égale zéro dans le cas contraire. L'effet des variables liées à la situation familiale est susceptible de varier selon le sexe de l'individu, en raison des rôles traditionnellement différents de l'homme et de la femme dans la société. Alors que l'homme joue dans le modèle traditionnel de la famille le rôle de pourvoyeur de moyens financiers, la femme se voit plutôt accorder le rôle de maîtresse de maison et celui de mère de famille. Si aujourd'hui en Suisse le seul fait d'être marié ou de vivre en couple ne semble plus entraîner cette division des rôles, ceci a toutefois toujours tendance à être le cas dès la naissance du premier enfant (Herzog et al., 1997, p. 314). La division traditionnelle du travail comporte des désavantages pour les femmes sur le plan du marché du travail, tandis qu'elle est plutôt avantageuse pour les hommes (Bauer, 2000). Le mariage est interprété par les employeurs comme indicateur d'une main-d'œuvre stable (Nickell, 1980), principalement chez les hommes, nous nous attendons donc au moins pour ceux-ci à un effet positif de la variable «marié», et à un effet positif pour les hommes et négatif pour les femmes du nombre d'enfants.

2.1.4 Taux de chômage dans le canton de résidence

Nous utilisons une variable continue indiquant le taux de chômage (Suisse et étrangers confondus) du canton de résidence comme approximation du climat macroéconomique général dans lequel se trouve une personne²¹. L'environnement macroéconomique est très vraisemblablement un facteur important pour déterminer la performance d'un individu sur le marché du travail. Ce climat varie en outre considérablement à travers les différents cantons en Suisse. Nous nous attendons naturellement à ce qu'un taux de chômage cantonal élevé augmente la probabilité pour un individu d'être au chômage.

2.1.5 Ancienneté du séjour

Nous construisons une variable binaire indiquant si une personne donnée est un migrant récent à partir de l'indication dans le recensement sur le «domicile il y a cinq ans». Cette variable prend la valeur de 1 si la personne avait indiqué un domicile à l'étranger il y a cinq ans et la valeur de 0 dans le cas contraire. Selon la théorie de l'assimilation économique des migrants, on peut s'attendre, après une période initiale difficile, à un certain rapprochement de la performance des migrants avec celle des nationaux avec le temps écoulé depuis l'arrivée dans le pays hôte (Chiswick, 1978; Borjas, 1994). Il est possible d'expliquer ce phénomène à l'aide du concept de capital humain spécifique à un pays, qui englobe des compétences comme la langue, les habitudes, les normes sociales ou la familiarité avec les marchés locaux. Une personne

²¹ L'idée d'appréhender les différences régionales par le taux de chômage est empruntée à Golder (2001). D'autres, comme Miller et Neo (1997) ont utilisé des variables binaires pour les différentes régions du pays.

nouvellement arrivée aurait donc un désavantage en termes de capital humain, mais elle rattraperait, au moins partiellement, ce désavantage par un apprentissage formel ou informel pendant la période initiale de son séjour²². Cet effet est logiquement plus important pour les ressortissants de pays dont la structure économique, la langue et les coutumes diffèrent de celles présentes en Suisse (Chiswick, 1978). On peut également argumenter que les migrants récents sont, de manière analogue aux jeunes, des entrants récents sur le marché du travail et donc relativement peu dotés en capital humain spécifique à leurs employeurs. Ceci les rendrait plus vulnérables aux fluctuations d'emplois pour des raisons cycliques ou temporaires (Chiswick et Hurst, 2000). En contrôlant les autres variables de notre modèle, nous nous attendons donc à ce qu'un migrant récent ait une probabilité plus élevée d'être au chômage.

Un problème d'interprétation se pose pour cette variable : l'analyse de l'assimilation sur le plan économique par coupe transversale peut capturer des changements de composition de cohortes successives de migrants. Dans la même mesure, il faut faire attention à ne pas surestimer un éventuel effet d'assimilation créé par une ré-émigration sélective (Borjas, 1994).

2.1.6 Autorisation de séjour

Nous introduisons également des variables binaires qui permettent de diviser la population étrangère en trois groupes, définis par le permis de séjour :

1. Autorisation d'établissement (permis C) ;
2. Autorisation de séjour annuel (permis B) ;
3. Autres types d'autorisations, y compris les requérants d'asile (permis F), les personnes admises provisoirement (permis N), les saisonniers, le personnel diplomatique (autorisations du DFAE) et les permis de courte durée (permis L).

Les détenteurs d'un permis C ont sur le marché du travail des droits presque identiques à ceux des nationaux, avec quelques limites pour certains postes dans l'administration qui sont réservés aux Suisses. Les détenteurs d'un permis C serviront donc comme catégorie de référence²³. Le permis B est par contre un permis moins flexible. Il peut imposer un frein à la mobilité sectorielle et géographique. Le renouvellement du permis B est souvent conditionné par la disponibilité d'un emploi, ce qui pourrait expliquer une hypothétique diminution du risque de chômage parmi les possesseurs de ce permis (jusqu'à l'entrée en vigueur de la libre circulation des personnes, les étrangers perdant leur emploi devant en effet généralement quitter la Suisse, si leur statut de séjour est conditionné à l'exercice d'une activité). Enfin la troisième catégorie, qui réunit les autres permis, est hétérogène et regroupe des cas de figure très particuliers ne pouvant être assimilés aux deux premiers types d'autorisation.

22) Dans notre modèle, nous supposons que la probabilité qu'une partie des qualifications formelles figurant dans la variable «niveau de formation» sont acquises en Suisse est plus élevée pour les migrants de longue date. Les données ne donnent malheureusement pas la possibilité de distinguer entre la formation acquise en Suisse et celle acquise à l'étranger.

23) En principe, le permis d'établissement (C) est obtenu après cinq ans de domicile en Suisse. Pour cette raison, il existe une corrélation entre la variable «autorisation de séjour» et la variable «ancienneté du séjour» présentée précédemment.

2.2 THÉORIE DU DIFFÉRENTIEL NON EXPLIQUÉ

Une série de considérations théoriques peut expliquer l'existence et l'ampleur d'un éventuel différentiel de chômage non expliqué entre Suisses et étrangers (Tableau 1). Ces considérations sont puisées dans la littérature économique sur la migration et la discrimination.

2.2.1 Capital humain non observé

Comme dans toute modélisation en sciences sociales, nous n'avons pas pu intégrer dans notre modèle l'ensemble des variables explicatives pouvant avoir un effet significatif. Il est donc important de se demander dans quelle mesure les variables non intégrées dans le modèle peuvent expliquer les différences de chômage entre Suisses et étrangers. La théorie économique de la migration postule que les migrants ne sont pas représentatifs de la population du pays d'origine, mais que l'expérience de la migration constitue un filtre en ce qui concerne le capital humain des personnes migrantes. Ce filtrage ne s'effectue pas de la même manière pour les différents types de migrants (migrants économiques, politiques ou secondaires – voir définition ci-dessous) (voir Chiswick, 2000, pour un survol). Ce qui nous intéresse ici est l'existence éventuelle d'une sélectivité par rapport à des caractéristiques relevant du capital humain non observé, telles que la motivation ou une certaine habileté innée. L'hypothèse selon laquelle les étrangers disposent d'un stock de capital humain non observé qui diffère systématiquement de celui des nationaux, doit être vérifiée. Un modèle simple qui interprète la migration comme un investissement dans le but de maximiser le rendement du capital humain sur le marché du travail, définit le rendement de la migration suivant la formule (Chiswick, 1978):

$$R = \frac{W_d - W_o}{C_m + C_f}$$

où W représente le revenu dans les pays d'origine (index o) et de destination (index d) et C représente les coûts en termes de revenus manqués dans le pays d'origine (index m) et les coûts fixes («out of the pocket costs», index f). Ce modèle prédit une sélectivité positive due au fait qu'une partie des coûts, les coûts directs, sont indépendants du niveau de qualification. Si l'on admet encore que le rendement sur le marché du travail augmente avec le niveau de qualification, il est logique qu'une personne qualifiée puisse répartir les coûts directs sur un volume de salaire espéré plus important qu'une personne moins qualifiée. Ainsi, le bénéfice net espéré de la décision de migrer serait donc plus important. Selon ce modèle, les migrants seraient donc soumis à une auto-sélection positive. Jusqu'ici, nous admettons que les distributions des rendements par rapport au niveau de qualification sont égales dans les pays d'origine et de destination²⁴. Si nous assouplissons ce postulat, la prédiction de sélectivité positive nécessite une qualification. En effet, la sélection positive est renforcée si les inégalités salariales sont plus grandes dans le pays d'arrivée que dans le pays d'origine, mais elle est atténuée ou renversée dans le cas inverse (Chiswick, 2000).

²⁴ Il est également suggéré que des différences de taux de chômage entre les pays de destination et d'origine peuvent influencer la sélectivité du processus de migration (Dustmann, 1993, cité par Golder, 1999). On s'attend donc à une sélectivité en faveur du segment de qualification pour lequel le taux de chômage est relativement faible dans le pays de destination.

Une autre précision utile concerne les différents types de migrants, classés selon le motif ou le «projet» de migration. Nous distinguons (a) les migrants économiques qui migrent dans le but principal de réaliser au maximum leur potentiel économique, (b) les migrants politiques et (c) les «dépendants» (ou migrants secondaires) dont le mouvement migratoire est conditionné par la décision de migrer d'un proche (ou par la présence en Suisse d'un proche) Il est très probable que, pour les migrants de type non économique, des considérations de maximisation du potentiel économique jouent un rôle moins important dans leur décision de migrer. Les mécanismes de sélection décrits ci-dessus s'appliquent donc dans une moindre mesure, voire pas du tout (Chiswick, 2000).

Enfin, notons encore que le raisonnement sur la sélection ne s'applique pas aux étrangers de la deuxième génération (définis dans ce texte comme étant les étrangers nés en Suisse, ceux arrivés avant ou en cours de scolarisation ne pouvant être identifiés par le recensement) qui n'ont jamais réellement migré et qui ne sont donc pas passés par une sélection.

En résumé, nous pouvons donc tirer les conclusions suivantes :

- 1 Les migrants économiques sont sélectionnés de manière positive en ce qui concerne le capital humain non observé si l'inégalité de la distribution des rendements entre personnes hautement qualifiées et personnes peu qualifiées est plus forte dans le pays de destination que dans le pays d'origine. Dans le cas contraire, une sélection positive ou négative est possible.
- 2 S'il y a sélection positive, celle-ci sera moins forte ou inexistante pour les migrants de type non économique (politiques ou dépendants), et inexistante pour les migrants de deuxième génération.

Ces considérations ne sont pas entièrement aptes à interpréter le différentiel non expliqué entre Suisses et étrangers en tant que tel, mais elles sont utiles pour expliquer les différences entre chaque groupe de migrants selon l'origine nationale (migrants économiques ou politiques) ainsi qu'entre hommes et femmes, ces dernières étant sans doute plus fréquemment des migrantes du type secondaire.

2.2.2 Spécificité des qualifications observées

Des différences entre nationaux et étrangers en ce qui concerne le rendement du capital humain observé pourraient également s'expliquer par le fait que les qualifications acquises à l'étranger ne sont pas toujours adaptées à la situation du marché du travail du pays de destination. Nous parlons donc ici de différences qui persistent à travers le temps (Chiswick, 1978, note de bas de page n° 21). La qualité de la formation varie selon les pays et les qualifications ne sont pas transmissibles de manière égale vers le marché du travail suisse selon le pays où elles ont été acquises. Il s'agit donc d'identifier les facteurs qui déterminent la spécificité des qualifications des migrants.

En premier lieu, on est amené à prendre en compte la «distance culturelle» entre les pays d'origine et de destination. Dans ce sens, les pays «proches» auraient non seulement des structures économiques et de production semblables à celles du pays de destination, mais également une proximité culturelle ou linguistique. Il est donc probable que, toutes choses égales par ailleurs, un migrant provenant d'un pays ayant un niveau de développement économique similaire et qui est proche linguistiquement et culturellement aurait donc plus de facilité à s'intégrer sur le marché du travail du pays d'accueil (Chiswick, 1978). Un problème se pose : la non-reconnaissance des diplômes et de l'expérience professionnelle acquis à l'étranger peut difficilement être distinguée de la discrimination sans fondement dans la productivité. Il est en effet très probable que la discrimination est aussi une fonction de la similitude entre pays d'origine et pays de destination.

2.2.3 Discrimination

Enfin, un éventuel différentiel non expliqué peut résulter d'un comportement discriminatoire de la part des employeurs. Une étude récente (Fibbi et al., 2003), appliquant la méthode des candidatures fictives, démontre que la discrimination selon l'origine nationale est importante en Suisse. D'autres formes de discrimination, susceptibles d'avoir un impact négatif sur l'emploi, sont notamment la discrimination dans la promotion, dans la formation continue et lors du licenciement.

La théorie économique s'est efforcée de comprendre les mécanismes de la discrimination et les conditions dans lesquelles la discrimination est probable et durable dans le temps (Cain, 1986, pour un survol). La théorie économique classique qui est fortement influencée par Becker (1957) stipule que dans une situation de concurrence parfaite les coûts de la discrimination sont payés par ceux qui la commettent. Un employeur discriminatoire va devoir payer plus cher pour une main-d'œuvre de la même qualité, et ne pourra donc pas faire face à ses concurrents qui ne discriminent pas. Si la discrimination vient des collègues, ceux-ci deviennent des employés plus chers et devront donc se contenter d'une rémunération de leur capital humain qui est réduite par le coût de leur comportement discriminatoire. Enfin, si les consommateurs ont un goût pour la discrimination, ils le payeront par des prix plus élevés. En assouplissant le postulat de concurrence parfaite, il est en revanche possible d'imaginer des scénarios où les «discriminateurs» tirent un avantage de leur comportement, tout en reportant les coûts de la discrimination sur le dos des victimes. L'idée est alors qu'un groupe social peut s'accaparer des profits de monopole s'il arrive à réduire la concurrence en excluant un autre groupe social du marché. Ce cas de figure passe par la collusion de groupes sociaux pour avoir une influence sur les prix (Cooter, 1999, pp. 523-527). Sans entrer dans les détails, nous retiendrons donc que la discrimination n'a pas forcément un effet négatif sur les revenus du groupe social qui la pratique. La structure du marché peut au contraire être une incitation à la discrimination (Kalter et Granato, 2002).

2.3 MODÈLE ÉCONOMÉTRIQUE

Avant de passer à l'analyse empirique, il convient d'exposer les méthodes quantitatives utilisées. Pour un modèle dont la variable dépendante est qualitative («être actif occupé» ou «être chômeur»), la technique de régression logistique, que nous utiliserons ici, est celle qui convient le mieux, en raison en particulier de sa relative simplicité mathématique (Gujarati, 2003, p. 614).

La mise en œuvre d'une régression logistique est bien connue (voir pour une présentation méthodologique Cox et Snell, 1989) et nous passons directement au développement de la technique de décomposition pour les modèles non linéaires proposée par Fairlie (1999 et 2003) que nous appliquerons ci-dessous. Le présent chapitre repose essentiellement sur ces deux articles, notamment pour ce qui est des formules mathématiques, à l'exception du choix des coefficients que nous justifierons ci-dessous. Il s'agit d'une extension aux modèles non linéaires de la technique de décomposition attribuée à Oaxaca (1973) et Blinder (1973), qui permet d'analyser des différentiels de la valeur moyenne de la variable dépendante entre deux populations (par ex. des différences salariales entre hommes et femmes, entre Suisses et étrangers, etc.). Pour une régression linéaire, la décomposition Oaxaca-Blinder standard est donnée par :

$$\overline{Y^S} - \overline{Y^E} = [(\overline{X^S} - \overline{X^E}) \hat{\beta}^S] + [\overline{X^E} (\hat{\beta}^S - \hat{\beta}^E)]$$

où $\overline{X^j}$ est un vecteur ligne des moyennes des variables indépendantes et $\hat{\beta}^j$ est le vecteur des coefficients estimés pour la population j (dans notre cas, les Suisses et les étrangers). Pour des modèles non linéaires, la formule n'est pas adaptée. Rappelons que dans le cas d'un modèle logistique, la probabilité d'être au chômage pour une personne est donnée par :

$$F(X_i \beta) = \frac{e^{X_i \beta}}{1 + e^{X_i \beta}}$$

qui représente la fonction de distribution cumulative (CDF) logistique. Ainsi, la décomposition Oaxaca-Blinder n'est plus directement applicable, car $F(\overline{X^j} \beta)$ n'est pas forcément égal à $\overline{F(X_i \beta)}$. Nous sommes donc obligés de procéder à cette décomposition pour chaque personne individuellement, de la manière suivante :

$$\overline{Y^S} - \overline{Y^E} = \left[\sum_{i=1}^{N^S} \frac{F(X_i^S \hat{\beta}^S)}{N^S} - \sum_{i=1}^{N^E} \frac{F(X_i^E \hat{\beta}^S)}{N^E} \right] + \left[\sum_{i=1}^{N^E} \frac{F(X_i^E \hat{\beta}^S)}{N^E} - \sum_{i=1}^{N^E} \frac{F(X_i^E \hat{\beta}^E)}{N^E} \right]$$

où N^E et N^S représentent respectivement le nombre de Suisses et d'étrangers. La première parenthèse de cette équation représente la partie du différentiel attribué à des différences de caractéristiques observées; la deuxième parenthèse représente la partie du différentiel total causé par des «rendements» différents, à égalité des caractéristiques observées.

Un problème bien connu de la décomposition du type Oaxaca-Blinder (et également de son extension à des modèles non linéaires) fait référence au fait que le choix des pondérations dans chacune des parenthèses n'est pas logiquement déterminé. Considérons la première parenthèse : les différences dans les X sont évaluées au niveau des coefficients estimés pour les Suisses ($\hat{\beta}^S$), ce qui est un choix quelque peu arbitraire, puisque l'on pourrait également évaluer ces différences au niveau des coefficients estimés pour les étrangers ($\hat{\beta}^E$). Le même argument s'applique à la deuxième parenthèse. Fairlie (2003) propose pour sa part comme solution d'utiliser des coefficients provenant d'une seule régression sur la population regroupée. Cette solution ne semble pas pertinente pour la présente étude, certaines variables modifiant le signe en fonction du groupe national, ce qui conduirait à des résultats illogiques²⁵. Nous choisissons pour répondre à ce problème ici d'évaluer les différences dans les caractéristiques individuelles au niveau des coefficients évalués pour chaque groupe d'origine nationale²⁶. Les résultats obtenus de cette manière représentent donc une estimation du taux de chômage attendu pour un groupe sous l'hypothèse que celui-ci ait les mêmes caractéristiques que les Suisses, étant donné le «rendement» de chaque variable explicative pour ce groupe national.

On peut en outre quantifier la contribution de chaque variable indépendante à la partie expliquée : il est par exemple intéressant de savoir comment le niveau de formation moyen d'un groupe national se traduit en termes de probabilité de chômage. Admettons, pour simplifier l'exposé, que les deux populations que nous voulons comparer (par exemple les Suisses et les ressortissants turcs) ont la même taille et que notre modèle a seulement deux variables indépendantes X_1 et X_2 . La contribution individuelle de la variable indépendante X_1 au différentiel total est alors

$$\hat{D}_1 = \frac{1}{N^E} \sum_{i=1}^{N^E} F(\hat{\beta}_0^* + X_{1i}^S \hat{\beta}_1^* + X_{2i}^S \hat{\beta}_2^*) - F(\hat{\beta}_0^* + X_{1i}^E \hat{\beta}_1^* + X_{2i}^E \hat{\beta}_2^*)$$

et la contribution de X_2 .

$$\hat{D}_2 = \frac{1}{N^E} \sum_{i=1}^{N^E} F(\hat{\beta}_0^* + X_{1i}^S \hat{\beta}_1^* + X_{2i}^S \hat{\beta}_2^*) - F(\hat{\beta}_0^* + X_{1i}^S \hat{\beta}_1^* + X_{2i}^E \hat{\beta}_2^*)$$

25) Ainsi, une régression groupée montrerait que le fait d'être un migrant récent provoque un effet négatif sur la performance d'un individu sur le marché du travail. Compte tenu du fait, par exemple, qu'un tiers des Français ou des Allemands sont des migrants récents, ce facteur pourrait expliquer une partie du surplus de chômage de ces deux communautés. Or, des régressions séparées pour chaque nationalité montrent que la variable «migrant récent» a un effet significativement positif pour tous les hommes ressortissants de l'Europe communautaire, ce qui rend évident le caractère illogique d'une telle conclusion.

26) Dans ce cas, la décomposition est donnée par :

$$\bar{Y}^S - \bar{Y}^E = \left[\sum_{i=1}^{N^S} \frac{F(X_i^S \hat{\beta}^E)}{N^S} - \sum_{i=1}^{N^E} \frac{F(X_i^E \hat{\beta}^E)}{N^E} \right] + \left[\sum_{i=1}^{N^S} \frac{F(X_i^S \hat{\beta}^S)}{N^S} - \sum_{i=1}^{N^S} \frac{F(X_i^S \hat{\beta}^E)}{N^S} \right]$$

où les $\hat{\beta}^*$ sont les coefficients estimés pour la population étrangère (voir ci-avant). La contribution de chaque variable est égale à la différence qui se produit si nous changeons la distribution de cette variable de «Suisse» à «Turc», en gardant les autres variables explicatives constantes.

Ici se présente un autre problème lié à cette technique. Comme nous nous trouvons dans le contexte d'un modèle non linéaire, il est important de discuter à quel niveau nous gardons les autres variables constantes. Dans l'exemple à deux variables explicatives, nous avons choisi de garder la variable qui ne change pas au niveau des Suisses, mais nous pourrions tout aussi bien la garder constante au niveau des étrangers. Fairlie (2003) propose de faire l'expérience avec différentes spécifications pour vérifier la robustesse des résultats par rapport à ce choix de spécification. Notons encore que ce sont uniquement les estimations des contributions individuelles de chaque variable explicative qui sont sensibles à l'ordre d'inversion des variables, mais pas la somme des contributions dans leur ensemble (pour la preuve, voir Fairlie, 2003).

Les écarts-types pour ces estimations peuvent être calculés de manière classique à l'aide de la méthode «delta».

Nous avons admis ci-dessus, par souci de simplicité, que la taille des populations étrangère et suisse est égale. Ceci est nécessaire, comme on vient de le voir, sinon le calcul de la décomposition (quatre équations ci-dessus) ne serait pas possible, car l'on inverserait deux vecteurs de taille différente. Il nous faut donc trouver une méthode pour remédier au fait que les populations suisse et étrangère ne sont pas de même taille. Fairlie (2003) suggère de tirer parmi les Suisses un échantillon aléatoire de la taille de la population étrangère. Ensuite, après avoir trié chaque fichier selon la probabilité d'être au chômage, on apparie chaque individu de l'échantillon des Suisses avec chaque individu de la population étrangère. Ainsi, lorsque nous calculons la décomposition, nous échangeons la valeur de la variable étudiée pour l'individu le plus probablement au chômage parmi les Suisses, par la valeur correspondante de l'individu le plus probablement au chômage dans l'échantillon des étrangers, et ainsi de suite. On répète maintenant cet échantillonnage un grand nombre de fois et on calcule la moyenne des résultats obtenus. Les résultats que nous montrons ci-dessous sont calculés avec un nombre de répétitions de l'ordre de 100. Quelques essais avec plus de répétitions ont montré que, au-delà de 100 répétitions, les résultats ne changent pas sensiblement.

2.4 ANALYSE EMPIRIQUE

2.4.1 Description des données

Les données utilisées proviennent du Recensement fédéral de la population 2000, qui porte sur l'ensemble de la population résidente et comprend environ 7,2 millions d'individus. Plusieurs variables figurant dans le recensement permettent de définir les populations d'origine étrangère : la nationalité, le lieu de naissance ou la nationalité à la naissance. Nous allons dans cette étude nous en tenir principalement à la nationalité, et ceci pour deux raisons : premièrement, les études existantes en Suisse et en Europe reposent la plupart du temps sur le concept de nationalité et seul ce concept permet des comparaisons ; deuxièmement, cette variable est disponible pour tous les individus, tandis que les autres variables comportent des données manquantes (3,7% et 2,0%). En effet, en raison de son mode de collecte (les questionnaires ont été envoyés par la poste et remplis par la population sans présence d'un agent recenseur), le recensement comprend une proportion relativement élevée de données manquantes, en particulier parmi les étrangers. Pour la variable du domicile il y a cinq ans (utilisée pour déterminer si une personne a récemment migré), 3% des données manquent. Pour le nombre d'enfants nés vivants (déclarés par chaque personne recensée), 6,8% des données font défaut, et pour le niveau de formation achevée, 8,7% (6,9% pour les Suisses, 16,2% pour les étrangers). Ces valeurs manquantes peuvent conduire à un biais.

Les statuts sur le marché du travail sont définis de la manière suivante. Une personne fait partie de la population active si elle a au moins 15 ans et si elle travaille au moins une heure par semaine ou si elle est au chômage. Une personne est au chômage si elle a au moins 15 ans et travaille moins d'une heure par semaine et si elle est en quête d'un emploi.

Par un souci de cohérence avec d'autres études conduites en Suisse, nous nous sommes limités pour la présente analyse à la seule population active de moins de 65 ans pour les hommes et de moins de 62 ans pour les femmes (ce qui correspond aux âges légaux de retraite en vigueur en 2000). Ces âges correspondent en outre aux limites supérieures pour bénéficier d'éventuelles allocations de chômage.

Nous débutons l'analyse empirique par l'exposé d'un certain nombre de statistiques descriptives.

2.4.2 Quelques statistiques descriptives

Le niveau de chômage est presque trois fois plus élevé parmi les étrangers que parmi les nationaux (Tableau 1). En désagrégeant la collectivité étrangère selon le pays ou la région d'origine, nous découvrons qu'il s'agit d'une population très hétérogène. On observe en effet un important clivage en ce qui concerne le taux de chômage entre les ressortissants de pays pauvres et les ressortissants de pays économiquement développés. Ceci peut d'ailleurs être observé à différents niveaux : monde, Europe, ou encore Ancienne Yougoslavie. Ainsi les ressortissants des pays de l'UE et de l'AELE ont, avec 4,6%, un taux de chômage relativement proche de la moyenne de la population résidente en Suisse dans son ensemble, bien que toujours nettement supérieur à celui des titulaires de la nationalité suisse. Avec un taux de chômage légèrement supérieur, mais toujours dans le même ordre de grandeur, entre 4% et 6%, on trouve les ressortissants des pays non européens à haut revenu par habitant, comme les Etats-Unis ou l'Australie. Ces chiffres contrastent avec les taux calculés pour les communautés originaires du reste de l'Europe et du monde extra-européen.

Tableau 1 : Population résidante active selon la nationalité, le sexe et le statut sur le marché de l'emploi, en 2000

	Hommes			Femmes			Ensemble		
	Actifs occupés	Au chômage	En %	Actives occupées	Au chômage	En %	Actifs occupés	Au chômage	En %
Total	2 096 448	69 228	3.2	1 613 568	86 365	5.1	3 710 016	155 593	4.0
Suisses	1 601 411	38 399	2.3	1 295 631	45 042	3.4	2 897 042	83 441	2.8
Etrangers	495 037	30 829	5.9	317 937	41 323	11.5	812 974	72 152	8.2
Europe									
UE/AELE	294 244	11 062	3.6	181 092	11 755	6.1	475 336	22 817	4.6
Allemagne	42 207	1 103	2.5	26 721	1 160	4.2	68 928	2 263	3.2
France	21 639	1 062	4.7	14 995	1 072	6.7	36 634	2 134	5.5
Italie	122 645	5 354	4.2	63 762	4 740	6.9	186 407	10 094	5.1
Portugal	51 681	1 477	2.8	37 342	2 672	6.7	89 023	4 149	4.5
Espagne	32 338	1 329	3.9	21 726	1 257	5.5	54 064	2 586	4.6
Reste de l'Europe	146 458	12 256	7.7	98 007	19 848	16.8	244 465	32 104	11.6
Turquie	23 908	2 957	11.0	14 356	3 718	20.6	38 264	6 675	14.9
Rép. féd. Youg.	59 291	5 278	8.2	36 716	8 544	18.9	96 007	13 822	12.6
Croatie	13 055	679	4.9	11 623	1 079	8.5	24 678	1 758	6.7
Bosnie-et-Herzégovine	12 999	1 195	8.4	10 949	1 848	14.4	23 948	3 043	11.3
Macédoine	17 412	1 046	5.7	8 626	2 396	21.7	26 038	3 442	11.7
Afrique	13 926	3 234	18.8	8 300	2 695	24.5	22 226	5 929	21.1
Amérique									
Amérique du Nord	6 001	235	3.8	4 409	339	7.1	10 410	574	5.2
Amérique latine	6 512	774	10.6	9 283	2 531	21.4	15 795	3 305	17.3
Asie	26 659	3 217	10.8	16 101	4 082	20.2	42 760	7 299	14.6
Océanie	1 237	51	4.0	745	73	8.9	1 982	124	5.9

Source : Recensement fédéral de la population, OFS

Remarques : parmi les Européens, nous retenons uniquement les communautés dont l'effectif est supérieur à 40 000 personnes.

Les plus touchés par le chômage sont les Africains, avec un taux de plus de 20%, suivis par les Latino-américains (17,3%) et les Asiatiques (14,6%). Il est également intéressant de noter les différences entre les communautés de ressortissants des pays issus de l'Ancienne Yougoslavie. Là encore, on a l'impression que la différenciation est dictée par le revenu par tête du pays de provenance, et ce sont donc les Croates (taux de chômage de 6,7%) qui s'en sortent le mieux, suivis par les ressortissants de Bosnie-et-Herzégovine (11,3%), de la Macédoine (11,7%), et enfin ceux de la République fédérale de Yougoslavie (12,6%).

Le tableau 2 donne une vue panoramique des taux de chômage des différentes populations d'origine étrangère (personnes qui, à leur naissance, n'avaient pas la nationalité suisse). En premier lieu, nous constatons que toutes les catégories de personnes d'origine étrangère considérées ont un taux de chômage considérablement plus élevé que les Suisses de naissance. Même les personnes d'origine étrangère nées en Suisse et naturalisées ont en moyenne un point de pourcentage de plus de chômage que les Suisses de naissance. Par ailleurs, la différence entre les hommes étrangers nés en Suisse et ceux nés à l'étranger, mais qui sont en Suisse depuis plus de 5 ans est très faible (taux de chômage de 5,0% et 5,1% respectivement). Ce résultat peut surprendre étant donné que les étrangers de deuxième génération ont certainement, par rapport aux primo-migrants, un avantage en ce qui concerne le capital humain spécifique à la Suisse. Une explication possible est liée au fait que les étrangers de deuxième génération se sont mieux adaptés au style de vie en Suisse, ils ont des aspirations professionnelles plus élevées, par rapport aux primo-migrants, et ils ne sont plus prêts à accepter n'importe quel poste (Poglia Miletì, 1999). Plus jeunes que les primo-migrants, ils sont aussi en moyenne plus souvent à des âges à risques de chômage.

Tableau 2 : Taux de chômage selon le statut de naturalisation, le lieu de naissance, l'ancienneté du séjour et le sexe, en 2000

	Hommes	Femmes	Ensemble
Suisses			
Suisses de naissance	2.1	3.0	2.5
Naturalisés nés en Suisse	3.1	3.9	3.5
Naturalisés nés à l'étranger	4.1	6.3	5.4
Etrangers			
Etrangers nés en Suisse	5.0	7.2	5.9
Etrangers nés à l'étranger, arrivés avant 1995	5.1	10.0	7.0
Etrangers nés à l'étranger, arrivés après 1995	8.4	19.6	13.5

Source : Recensement fédéral de la population, OFS

A l'exclusion des non-réponses.

Enfin, il est intéressant de noter que, parmi les étrangers, la différence entre hommes et femmes diminue avec l'ancienneté du séjour et que, pour les personnes d'origine étrangère nées en Suisse, la différence hommes/femmes est très proche de celle des Suisses de nationalité.

Le tableau 3 révèle que la population étrangère est également très hétérogène en ce qui concerne les caractéristiques observées. En premier lieu, le niveau de formation moyen varie fortement selon la nationalité. Parmi les principales communautés de migrants, les Français, les Allemands et les Nord-Américains ont des profils de formation nettement plus favorables que les Suisses, alors que les ressortissants de l'Europe du Sud et de l'Est et les non-Européens sont en moyenne moins bien formés que les Suisses. Il est intéressant de noter que les Africains, les Latino-Américains et les Asiatiques sont mieux formés que les Européens du Sud et de l'Est. Retenons également qu'en général, par rapport aux Suisses, les étrangers sont plus jeunes et plus souvent mariés. Ils ont un nombre moyen d'enfants dépendants plus élevé et résident dans des cantons où le taux de chômage est relativement élevé.

Tableau 3: Valeurs moyennes des variables indépendantes, en 2000

	Aucune formation	Formation secondaire I	Formation secondaire II	Formation tertiaire	Age (variable continue)	Sans enfant	Un enfant	Deux enfants et plus
Suisse	0.01	0.17	0.58	0.23	39.80	0.67	0.13	0.21
Allemagne	0.00	0.05	0.39	0.55	40.70	0.72	0.11	0.17
France	0.01	0.15	0.40	0.44	39.50	0.63	0.14	0.22
Italie	0.08	0.41	0.41	0.11	39.60	0.63	0.11	0.26
Portugal	0.12	0.69	0.16	0.02	34.50	0.42	0.24	0.34
Espagne	0.09	0.48	0.34	0.09	38.70	0.62	0.14	0.25
Turquie	0.18	0.55	0.21	0.06	33.30	0.45	0.15	0.40
Rép. féd. Yougoslavie	0.13	0.54	0.26	0.07	34.50	0.45	0.12	0.42
Croatie	0.07	0.40	0.44	0.09	36.70	0.46	0.13	0.41
Bosnie-et-Herzégovine	0.10	0.45	0.37	0.08	34.70	0.41	0.15	0.43
Macédoine	0.16	0.57	0.23	0.05	33.30	0.41	0.12	0.47
Afrique	0.07	0.42	0.26	0.25	34.00	0.51	0.20	0.29
Amérique du Nord	0.01	0.07	0.12	0.80	39.50	0.64	0.13	0.24
Amérique latine	0.06	0.42	0.26	0.26	34.30	0.54	0.21	0.25
Asie	0.14	0.43	0.18	0.24	35.10	0.50	0.19	0.31
Autres	0.02	0.13	0.36	0.50	39.60	0.66	0.12	0.21
	Marié	Taux de chômage cantonal	Migration récente	Autorisation d'établissement (C)	Autorisation de séjour annuel (B)	Requérants d'asile (N) ou admis provisoires (F)	Autre statut	Effectif
Suisse	0.56	3.94	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	2 763 741
Allemagne	0.54	3.98	0.34	0.62	0.33	0.00	0.06	65 428
France	0.57	4.97	0.30	0.64	0.29	0.00	0.07	33 477
Italie	0.65	4.29	0.05	0.93	0.05	0.00	0.02	170 629
Portugal	0.76	4.54	0.13	0.79	0.12	0.00	0.08	71 549
Espagne	0.65	4.60	0.05	0.93	0.04	0.00	0.02	46 870
Turquie	0.74	4.04	0.11	0.73	0.25	0.02	0.00	34 127
Rép. féd. Yougoslavie	0.79	3.94	0.12	0.60	0.35	0.04	0.00	80 890
Croatie	0.75	3.88	0.05	0.69	0.31	0.00	0.00	22 396
Bosnie-et-Herzégovine	0.78	3.83	0.07	0.59	0.35	0.05	0.01	21 515
Macédoine	0.82	3.88	0.12	0.61	0.39	0.00	0.00	21 528
Afrique	0.70	4.79	0.42	0.32	0.49	0.15	0.05	18 643
Amérique du Nord	0.63	4.82	0.53	0.36	0.52	0.00	0.12	8 721
Amérique latine	0.73	4.67	0.44	0.39	0.55	0.01	0.05	14 804
Asie	0.73	4.22	0.30	0.28	0.46	0.21	0.05	34 307
Autres	0.61	4.27	0.31	0.60	0.32	0.00	0.07	71 126

Source : Recensement fédéral de la population, OFS

Remarques : les valeurs figurant dans le tableau sont celles qui seront utilisées dans les régressions ci-dessous. Elles excluent les individus pour qui au moins une valeur est manquante.

En ce qui concerne l'ancienneté du séjour en Suisse, on constate également des grandes disparités entre les nationalités avec, en particulier, une faible proportion de migrants récents des pays de l'Europe du Sud et ceux de l'Ancienne Yougoslavie. La répartition des étrangers selon le permis de séjour révèle que la majorité des étrangers sont des détenteurs d'un permis d'établissement (permis C), à l'exception des communautés issues du continent américain, d'Afrique et d'Asie, qui sont majoritairement titulaires d'un permis B (séjour annuel). L'Afrique et l'Asie sont des régions d'où provient une proportion élevée de migrants politiques ; pour ces deux régions, 15% et 21% respectivement des ressortissants détiennent un permis de type N (requérants d'asile) ou F (admis provisoirement).

2.4.3 Estimation du modèle logistique pour chaque groupe d'origine nationale

Nous passons dans la présente section à l'estimation de notre modèle expliquant la performance d'une personne sur le marché du travail, à partir de différentes caractéristiques individuelles. Le tableau 4 montre les estimations par maximum de vraisemblance des régressions logistiques menées sur les populations actives masculine et féminine, pour les Suisses et pour les principales collectivités étrangères considérées de manière séparée. Un premier survol des coefficients montre qu'ils ont en grande majorité le signe attendu (voir ci-dessus). Cependant, des disparités importantes s'observent selon la nationalité. Le niveau de formation constitue sans surprise un déterminant souvent significatif de la probabilité d'être au chômage. Un trait saillant qui se dégage, si nous comparons les différentes nationalités, est que le «rendement» de la formation en ce qui concerne la probabilité d'être occupé est souvent plus élevé pour les Suisses que pour les étrangers. Il est cependant élevé dans les collectivités allemandes, françaises ou italiennes, tandis qu'il est particulièrement faible chez les ressortissants de l'Ancienne Yougoslavie et les Portugais. Ce résultat confirme le caractère non parfaitement transférable du capital humain lorsque la formation est, au moins en partie, acquise à l'étranger. Une étude récente (de Coulon et al., 2003) portant sur les différences de salaires entre Suisses et étrangers l'a d'ailleurs montré: les titres acquis à l'étranger sont moins bien valorisés que ceux acquis en Suisse. Il est également intéressant de noter que, pour les femmes, les différences de chômage entre celles titulaires d'une formation secondaire et celles qui ont une formation tertiaire sont peu importantes, voire même significativement négatives pour quelques nationalités.

Les variables liées à l'âge ont également le signe attendu. L'âge a un effet sur la performance qui prend la forme d'un dos d'âne. En comparant les étrangers aux Suisses, on s'aperçoit que les deux variables Âge et Âge^2 (voir tableau 4) ont toujours des effets marginaux plus importants pour les étrangers que pour les Suisses. La pénalité due au jeune âge ou au fait d'être en fin de vie professionnelle est ainsi plus importante pour les étrangers ou, en d'autres termes, la sélection par rapport à l'âge est plus sévère. Si nous calculons pour chaque nationalité «l'âge optimal», égal au point culminant de la courbe décrivant l'influence de l'âge sur la performance sur le marché du travail, nous constatons que, pour toute une série de groupes nationaux, cet âge idéal est assez bas, souvent en dessous des âges moyens des groupes respectifs.

Comme attendu, le fait d'être marié a un effet positif sur la performance des hommes. Mais, également comme attendu, cet effet est moins clair pour les femmes: il est positif mais relativement peu important pour les Suissesses et négatif pour la grande majorité des communautés étrangères (à l'exception des femmes portugaises et espagnoles). Ce phénomène pourrait indiquer que les rôles traditionnels dévolus à chaque sexe sont encore plus présents dans les familles migrantes. Ces rôles semblent également se refléter dans les effets des variables liées au nombre d'enfants de moins de 18 ans. Ici, les effets sont significativement négatifs pour les femmes. Pour les hommes, l'effet est plutôt positif ou non significatif.

Le coefficient du taux de chômage cantonal a le signe attendu, confirmant que l'environnement macroéconomique a un effet significatif sur la probabilité d'un individu d'être au chômage. L'amplitude de cet effet est par contre moins importante pour les étrangers que pour les Suisses. Il semble donc que les étrangers ne sont aussi pas systématiquement affectés que les nationaux par certains effets macroéconomiques. Ceci peut s'expliquer par les effets d'agglomération et de réseau (network) qui caractérisent le phénomène de la migration en Suisse:

les étrangers s'installant souvent dans les cantons où vivent déjà des membres de leur communauté, ils bénéficient d'effets de réseau (plus faible coût pour obtenir de l'information sur le marché du travail, plus forte probabilité de travailler pour un employeur du même pays, etc.) qui sont entièrement détachés des causes qui régissent les différences cantonales en termes de chômage parmi les Suisses.

Intéressons-nous aux variables qui définissent la population étrangère. Pour la variable indiquant le caractère récent de la migration, nous suggérons plus haut que les migrants récents devraient avoir une probabilité augmentée d'être au chômage. Cette hypothèse ne se vérifie qu'en partie. En effet, la variable «migrant récent» a un effet négatif pour tous les groupes, sauf pour les hommes ressortissants de l'Europe communautaire pour qui l'effet est positif, et les hommes nord-américains pour qui la variable est non significative. Les hommes de ces pays ou régions sont souvent venus en Suisse suite à l'obtention d'un travail. Les résultats suggèrent que durant les cinq premières années de vie en Suisse, cette activité professionnelle est relativement sûre. Ils ne deviennent concernés par le chômage que plus tard²⁷. Pour les autres communautés étudiées, l'effet négatif est plus fort pour les femmes que pour les hommes. L'importance de l'ancienneté du séjour pour les femmes peut être expliquée par le fait que les femmes migrantes sont encore fréquemment des femmes accompagnant leur conjoint. Il est plus difficile pour elles de s'intégrer sur le marché du travail suisse, la perspective de trouver un emploi en Suisse étant moins prise en compte dans leur décision de migrer.

Pour les variables qui font référence aux permis de travail des étrangers, nous constatons que, souvent, le permis B n'entraîne pas un risque accru de chômage par rapport au permis C. Les femmes européennes constituent cependant une exception, puisque le coefficient de la variable «permis B» est significativement négatif. Là encore, l'explication doit être trouvée dans le caractère plus souvent «dépendant» des femmes européennes migrantes, qui, dans le cas d'un permis B obtenu suite à un regroupement familial, ont une probabilité plus élevée de devenir demandeuses d'emploi dès leur arrivée en Suisse. Pour les hommes, l'arrivée en Suisse avec un permis annuel est plus fréquemment associée à l'obtention d'un travail. En outre, un phénomène de migration de retour pour les hommes titulaires d'un permis B est possible, si l'emploi est perdu. Pour Blattner et Theiss (1994) «les permis B sont souvent des personnes hautement qualifiées qui n'envisagent pas de s'installer en Suisse à long terme». L'effet de la variable «autres permis» dépend largement de la composition de cette dernière catégorie. Pour les pays de provenance typique de migrants politiques récents, l'effet de cette variable est par conséquent négatif.

²⁷) Pour les Allemands de sexe masculin, un problème de corrélation s'observe entre «migrant récent» et «permis B» (corr. 0.8). Si nous enlevons l'une des deux variables, l'autre devient significative

Tableau 4 : Facteurs influençant la probabilité pour un individu de faire partie de la population active occupée (coefficients et effets marginaux). Résultats d'une régression logistique

	Suisse				Allemagne			
	Femmes		Hommes		Femmes		Hommes	
	Coeff.	Eff. marg.	Coeff.	Eff. marg.	Coeff.	Eff. marg.	Coeff.	Eff. marg.
Constante	3.36	0.104	4.14	0.086	2.21	0.083	2.73	0.060
Aucune formation	-0.74	-0.023	-0.90	-0.019	-0.87	-0.033	-0.82	-0.018
Formation secondaire I		réf.				réf.		
Formation secondaire II	0.47	0.015	0.39	0.008	0.48	0.018	0.59	0.013
Formation tertiaire	0.50	0.015	0.73	0.015	0.68	0.025	1.04	0.023
Âge (valeur continue)	0.04	0.001	0.03	0.001	0.11	0.004	0.06	0.001
Âge ² /100	-0.05	-0.002	-0.05	-0.001	-0.16	-0.006	-0.10	-0.002
Marié	0.30	0.009	1.14	0.024	-0.59	-0.022	0.67	0.015
Sans enfant		réf.				réf.		
Un enfant	-0.61	-0.019	0.01	0.000	-0.77	-0.029	0.01	0.0003
Deux enfants	-0.57	-0.017	0.35	0.007	-0.84	-0.032	0.42	0.009
Trois enfants ou plus	-0.47	-0.015	0.38	0.008	-0.56	-0.021	0.35	0.008
Taux de chômage cantonal	-0.25	-0.008	-0.37	-0.008	-0.15	-0.006	-0.22	-0.005
Migration récente		-0.48	-0.018	0.23	0.005
Autorisation d'établissement (C)			réf.		
Autorisation de séjour annuel (B)		-0.09	-0.003	0.22	0.005
Autre statut					1.05	0.040	1.81	0.040
Nombre d'observations	1 244 560		1 519 181		25 510		39 918	

	Portugal				Espagne			
	Femmes		Hommes		Femmes		Hommes	
	Coeff.	Eff. marg.	Coeff.	Eff. marg.	Coeff.	Eff. marg.	Coeff.	Eff. marg.
Constante	0.55	0.031	0.08	0.002	0.26	0.013	1.65	0.055
Aucune formation	-0.17	-0.010	-0.02	-0.001	-0.28	-0.013	-0.30	-0.010
Formation secondaire I		réf.				réf.		
Formation secondaire II	0.13	0.008	0.17	0.004	0.31	0.015	0.36	0.012
Formation tertiaire	0.02	0.001	-0.35	-0.008	-0.06	-0.003	0.33	0.011
Âge (valeur continue)	0.19	0.011	0.23	0.005	0.18	0.008	0.11	0.004
Âge ² /100	-0.25	-0.014	-0.31	-0.007	-0.21	-0.010	-0.15	-0.005
Marié	0.13	0.007	0.83	0.020	0.13	0.006	0.90	0.030
Sans enfant		réf.				réf.		
Un enfant	-0.44	-0.025	0.08	0.002	-0.44	-0.021	0.40	0.013
Deux enfants	-0.56	-0.032	-0.04	-0.001	-0.60	-0.029	0.19	0.006
Trois enfants et plus	-1.07	-0.061	-0.17	-0.004	-1.17	-0.056	-0.17	-0.006
Taux de chômage cantonal	-0.18	-0.010	-0.17	-0.004	-0.10	-0.005	-0.16	-0.005
Migration récente	-0.39	-0.022	0.15	0.004	-0.64	-0.031	0.05	0.002
Autorisation d'établissement (C)	réf.		réf.			réf.		
Autorisation de séjour annuel (B)	-0.54	-0.031	0.03	0.001	-0.69	-0.033	-0.63	-0.021
Autre statut	1.38	0.079	2.26	0.054	0.53	0.025	1.41	0.047
Nombre d'observations	31 053		40 496		19 253		27 617	

France				Italie			
Femmes		Hommes		Femmes		Hommes	
Coeff.	Eff. marg.	Coeff.	Eff. marg.	Coeff.	Eff. marg.	Coeff.	Eff. marg.
1.92	0.114	0.49	0.021	0.47	0.028	2.04	0.075
0.16	0.009	-0.49	-0.021	-0.32	-0.019	-0.32	-0.012
	réf.				réf.		
0.30	0.018	0.65	0.027	0.47	0.028	0.47	0.017
0.61	0.037	1.07	0.044	0.33	0.020	0.67	0.024
0.10	0.006	0.16	0.007	0.15	0.009	0.09	0.003
-0.13	-0.008	-0.20	-0.008	-0.19	-0.011	-0.13	-0.005
-0.43	-0.025	0.40	0.017	-0.11	-0.007	0.80	0.029
	réf.				réf.		
-0.59	-0.035	-0.19	-0.008	-0.57	-0.035	0.05	0.002
-0.59	-0.035	-0.15	-0.006	-0.63	-0.038	0.17	0.006
-1.20	-0.072	-0.06	-0.002	-0.77	-0.047	0.18	0.007
-0.16	-0.010	-0.28	-0.011	-0.06	-0.004	-0.18	-0.007
-0.18	-0.011	0.20	0.008	-0.54	-0.033	0.08	0.003
	réf.				réf.		
-0.53	-0.031	-0.06	-0.003	-0.77	-0.046	-0.42	-0.016
1.00	0.060	1.58	0.066	-0.07	-0.004	1.40	0.052
13 667		19 810		59 424		111 205	
Turquie				Rép. féd. Yougoslavie			
Femmes		Hommes		Femmes		Hommes	
Coeff.	Eff. marg.	Coeff.	Eff. marg.	Coeff.	Eff. marg.	Coeff.	Eff. marg.
0.26	0.040	1.54	0.136	-0.25	-0.034	0.72	0.048
-0.27	-0.041	-0.27	-0.024	-0.40	-0.054	-0.21	-0.014
	réf.				réf.		
0.29	0.045	0.36	0.032	0.27	0.036	0.10	0.006
0.10	0.015	0.51	0.045	0.01	0.001	-0.32	-0.021
0.14	0.021	0.07	0.006	0.19	0.026	0.15	0.010
-0.21	-0.033	-0.13	-0.012	-0.27	-0.037	-0.22	-0.014
-0.28	-0.043	0.64	0.057	-0.43	-0.059	0.20	0.013
	réf.				réf.		
-0.35	-0.054	0.06	0.005	-0.46	-0.063	0.13	0.009
-0.44	-0.067	0.07	0.007	-0.58	-0.079	0.19	0.012
-0.64	-0.097	-0.15	-0.013	-1.05	-0.143	-0.08	-0.006
-0.03	-0.005	-0.05	-0.004	-0.01	-0.001	-0.08	-0.005
-1.16	-0.178	-0.88	-0.078	-0.95	-0.130	-0.83	-0.055
	réf.				réf.		
-0.21	-0.032	-0.19	-0.017	-0.48	-0.065	-0.06	-0.004
-1.08	-0.166	-1.62	-0.144	-1.87	-0.255	-1.99	-0.131
13 646		20 481		33 435		47 455	

Tableau 4: Suite

	Croatie				Bosnie-et-Herzégovine			
	Femmes		Hommes		Femmes		Hommes	
	Coeff.	Eff. marg.	Coeff.	Eff. marg.	Coeff.	Eff. marg.	Coeff.	Eff. marg.
Constante	-0.45	-0.033	1.86	0.086	-0.69	-0.076	1.12	0.075
Aucune formation	-0.31	-0.023	-0.38	-0.018	-0.58	-0.063	-0.29	-0.019
Formation secondaire I		réf.				réf.		
Formation secondaire II	0.13	0.009	0.38	0.018	0.05	0.006	0.23	0.015
Formation tertiaire	0.07	0.005	0.39	0.018	-0.13	-0.014	-0.13	-0.008
Âge (valeur continue)	0.22	0.017	0.11	0.005	0.22	0.024	0.14	0.010
Âge ² /100	-0.31	-0.023	-0.18	-0.008	-0.34	-0.037	-0.24	-0.016
Marié	-0.10	-0.008	0.44	0.020	-0.32	-0.035	0.42	0.028
Sans enfant		réf.				réf.		
Un enfant	-0.43	-0.032	0.12	0.006	-0.26	-0.028	0.18	0.012
Deux enfants	-0.42	-0.031	0.46	0.021	-0.43	-0.047	0.06	0.004
Trois enfants ou plus	-0.88	-0.065	0.34	0.016	-0.89	-0.097	-0.03	-0.002
Taux de chômage cantonal	-0.07	-0.005	-0.24	-0.011	0.01	0.001	-0.14	-0.009
Migration récente	-1.13	-0.084	-0.79	-0.036	-1.16	-0.127	-1.17	-0.078
Autorisation d'établissement (C)		réf.		réf.		réf.		
Autorisation de séjour annuel (B)	-0.41	-0.030	-0.16	-0.007	0.02	0.003	0.02	0.001
Autre statut	-2.04	-0.151	-1.39	-0.064	-1.74	-0.190	-1.65	-0.110
Nombre d'observations	10 765		11 631		10 217		11 298	
	Amérique du Nord				Amérique latine			
	Femmes		Hommes		Femmes		Hommes	
	Coeff.	Eff. marg.	Coeff.	Eff. marg.	Coeff.	Eff. marg.	Coeff.	Eff. marg.
Constante	0.88	0.057	0.35	0.012	0.66	0.112	1.17	0.108
Aucune formation	-0.78	-0.050	-1.44	-0.051	-0.17	-0.029	-0.51	-0.047
Formation secondaire I		réf.				réf.		
Formation secondaire II	0.33	0.022	0.05	0.002	0.13	0.022	0.35	0.033
Formation tertiaire	0.64	0.041	1.04	0.037	0.08	0.014	0.70	0.065
Âge (valeur continue)	0.17	0.011	0.13	0.005	0.07	0.012	0.07	0.007
Âge ² /100	-0.23	-0.015	-0.17	-0.006	-0.07	-0.013	-0.10	-0.009
Marié	-1.30	-0.084	-0.42	-0.015	-0.39	-0.067	0.40	0.036
Sans enfant		réf.				réf.		
Un enfant	-0.30	-0.019	0.12	0.004	-0.42	-0.071	-0.08	-0.007
Deux enfants	-1.05	-0.068	0.77	0.028	-0.35	-0.059	0.16	0.015
Trois enfants ou plus	-1.28	-0.083	1.63	0.058	-0.60	-0.102	-0.16	-0.015
Taux de chômage cantonal	0.00	0.000	0.02	0.001	-0.02	-0.003	-0.10	-0.009
Migration récente	-1.27	-0.083	0.01	0.000	-0.68	-0.116	-0.80	-0.074
Autorisation d'établissement (C)		réf.		réf.		réf.		
Autorisation de séjour annuel (B)	0.13	0.008	-0.36	-0.013	-0.02	-0.003	0.08	0.007
Autre statut	0.77	0.050	0.91	0.033	0.28	0.047	0.56	0.052
Nombre d'observations	3 703		5 018		9 234		5 570	

Source : propres calculs sur données du Recensement fédéral de la population, OFS

Remarques : Pour les valeurs en gras : $P < .01$, pour celles en italiques : $P < .05$. Les effets marginaux sont calculés comme la moyenne des effets marginaux individuels. Pour chaque groupe, le test global de ratio de vraisemblance (LR) à 13 degrés de liberté a été rejeté avec $P < .0001$.

Macédoine				Afrique			
Femmes		Hommes		Femmes		Hommes	
Coeff.	Eff. marg.	Coeff.	Eff. marg.	Coeff.	Eff. marg.	Coeff.	Eff. marg.
-0.91	-0.146	0.14	0.007	0.35	0.067	0.54	0.078
-0.28	-0.046	-0.32	-0.016	-0.02	-0.003	-0.32	-0.046
	réf.				réf.		
0.48	0.077	0.13	0.007	0.08	0.016	0.13	0.019
0.06	0.009	-0.21	-0.011	0.22	0.042	0.15	0.022
0.21	0.034	0.21	0.011	0.06	0.011	0.04	0.006
-0.32	-0.052	-0.30	-0.015	-0.07	-0.014	-0.06	-0.008
-0.56	-0.091	0.37	0.019	-0.31	-0.058	0.17	0.025
	réf.				réf.		
-0.35	-0.057	0.32	0.016	-0.53	-0.100	-0.04	-0.005
-0.40	-0.065	0.33	0.017	-0.64	-0.121	0.28	0.040
-0.79	-0.128	0.14	0.007	-0.71	-0.134	-0.09	-0.012
0.07	0.011	-0.20	-0.010	0.10	0.018	0.08	0.012
-0.69	-0.112	-0.57	-0.029	-0.61	-0.115	-0.42	-0.061
	réf.				réf.		
-0.52	-0.084	-0.13	-0.007	-0.11	-0.020	0.02	0.003
-0.96	-0.155	-1.15	-0.059	-0.69	-0.129	-0.72	-0.103
7 897		13 631		7 121		11 522	
Asie				Autres			
Femmes		Hommes		Femmes		Hommes	
Coeff.	Eff. marg.	Coeff.	Eff. marg.	Coeff.	Eff. marg.	Coeff.	Eff. marg.
-0.06	-0.009	0.65	0.055	2.12	0.166	1.24	0.043
-0.17	-0.027	-0.16	-0.013	-0.22	-0.017	-0.38	-0.013
	réf.				réf.		
0.24	0.038	0.02	0.002	0.43	0.033	0.53	0.019
0.36	0.058	0.49	0.041	0.44	0.034	1.06	0.037
0.13	0.021	0.10	0.008	0.09	0.007	0.11	0.004
-0.17	-0.028	-0.16	-0.013	-0.12	-0.010	-0.14	-0.005
-0.50	-0.080	0.31	0.026	-0.82	-0.064	0.50	0.017
	réf.				réf.		
-0.30	-0.048	0.11	0.009	-0.52	-0.040	-0.11	-0.004
-0.41	-0.066	0.08	0.007	-0.53	-0.041	0.46	0.016
-0.69	-0.111	-0.48	-0.041	-0.75	-0.058	0.35	0.012
0.03	0.004	0.02	0.001	-0.11	-0.009	-0.21	-0.007
-0.85	-0.136	-1.82	-0.154	-0.60	-0.047	0.12	0.004
	réf.				réf.		
-0.12	-0.019	0.91	0.077	-0.61	-0.048	-0.01	0.000
-0.61	-0.098	0.28	0.023	-0.03	-0.002	0.08	0.003
13 955		20 352		30 911		40 215	

2.4.4 Modèle logistique pour les étrangers de deuxième génération

Un groupe particulièrement intéressant à analyser nous semble celui des étrangers nés en Suisse, ou «étrangers de deuxième génération». Dans la mesure où on peut supposer que les étrangers de seconde génération ont normalement suivi les mêmes écoles que les Suisses, on pourrait s'attendre à ce que l'effet de la formation sur la performance sur le marché du travail soit comparable à celui observé pour les Suisses. Le tableau 5 montre cependant que ceci ne semble pas être le cas.

Tableau 5 : Facteurs influençant la probabilité de faire partie de la population active occupée, pour un individu de nationalité étrangère né en Suisse (coefficients et effets marginaux). Résultats d'une régression logistique

	Femmes		Hommes	
	Coeff.	Effet marginal	Coeff.	Effet marginal
Constante	1.27	0.075	2.94	0.129
Aucune formation	-0.86	-0.051	-0.48	-0.021
Formation secondaire I	réf.			
Formation secondaire II	0.71	0.042	0.90	0.039
Formation tertiaire	0.39	0.023	1.00	0.044
Âge (valeur continue)	0.12	0.007	0.02	0.001
Âge ² /100	-0.16	0.009	-0.05	-0.002
Marié	-0.81	-0.048	0.14	0.006
Pas d'enfant	réf.			
Un enfant	-0.70	-0.041	0.38	0.017
Deux enfants	-1.23	-0.073	-0.07	-0.003
Trois enfants ou plus	0.08	0.005	1.00	0.044
Taux de chômage cantonal	-0.20	-0.012	-0.22	-0.010
Nombre d'observations	45085		68465	

Source : propres calculs sur données du Recensement fédéral de la population, OFS

Remarques : pour les valeurs en gras : $P < .01$, pour les autres : $P < .05$. Les effets marginaux sont calculés comme la moyenne des effets marginaux individuels. Le test global de ratio de vraisemblance (LR) à 10 degrés de liberté a été rejeté avec $P < .0001$.

En effet, la différenciation entre les personnes qui sont au bénéfice d'une formation tertiaire par rapport à celles de formation secondaire II n'est statistiquement pas significative. Elle est même négative pour les étrangers de deuxième génération (ceci peut être testé en faisant des régressions avec la formation secondaire II comme catégorie de référence). Ce résultat suggère que les différences de «rendement» de la formation selon la nationalité ne sont probablement pas causées par des problèmes de transfert de capital humain vers le marché du travail suisse, mais plutôt par des phénomènes de discrimination ou des variables négligées par notre modèle.

2.4.5 Analyse de décomposition

Une décomposition utilisant les coefficients calculés dans le chapitre précédent permet de préciser le rôle des différents facteurs. Les régressions multivariées ont montré par exemple que l'âge ou le niveau de formation ont souvent une influence significative sur la probabilité d'être au chômage. Nous avons également pu constater dans la partie descriptive que les étrangers ont souvent en moyenne des caractéristiques individuelles considérablement différentes des Suisses. L'objectif est ici de faire le lien entre ces deux observations pour mesurer l'importance des caractéristiques personnelles dans l'explication des différentiels de chômage entre Suisses et étrangers. Le tableau 6 présente les résultats de l'exercice de décomposition pour les principales communautés étrangères et pour chaque sexe. Pour chaque groupe national, les résultats sont présentés pour deux spécifications différentes. Dans la deuxième colonne, l'ordre d'exécution des interversions des variables est en effet toujours inversé par rapport à la première colonne, afin de tester la robustesse de la décomposition par rapport au niveau auquel les autres variables sont gardées constantes lorsque les interversions sont exécutées (voir section 2.4.4).

Nous soulevons ici les résultats les plus intéressants. La partie expliquée est systématiquement plus élevée pour les femmes (approximativement 50% du différentiel total) que pour les hommes. La partie expliquée est même négative pour plusieurs communautés étrangères masculines (ainsi que pour les femmes allemandes), ce qui indique que ces communautés ont en moyenne des caractéristiques plus favorables que les Suisses.

La cause principale de cette différence entre hommes et femmes étrangers se trouve dans les variables liées à l'ancienneté du séjour, au permis de travail et à la situation familiale qui présentent toutes, comme nous l'avons vu dans la section précédente, des coefficients plus négatifs pour les femmes.

La décomposition détaillée révèle que les différentes variables ont des importances relatives très variées selon la nationalité. Il n'est donc pas possible d'affirmer qu'une seule variable se dégage de toutes les autres comme particulièrement importante pour expliquer les différences de taux de chômage entre Suisses et étrangers. Concernant le niveau de formation, celui-ci constitue pour un nombre important de groupes nationaux le facteur apportant une contribution principale à l'explication du taux de chômage différent de celui des Suisses. Citons à titre d'exemple les hommes turcs ou italiens pour qui le niveau de formation explique à lui seul environ un tiers du différentiel total, ou encore les hommes de l'Amérique du Nord, pour qui il explique 2,4 points de pourcentage de chômage en moins par rapport aux Suisses. En règle générale, il faut souligner que le niveau de formation joue un rôle peu important, si l'on considère qu'il s'agit d'un facteur qui est toujours cité parmi les premiers. La structure par âge des différentes communautés se révèle souvent être un facteur important et positif par rapport aux Suisses. Ceci s'applique notamment aux Portugais, aux Turcs et aux ressortissants de l'Ancienne Yougoslavie, pour qui l'âge moyen est plus bas que celui des Suisses. Ce résultat peut surprendre car les jeunes étrangers sont particulièrement concernés par le chômage. L'explication se trouve dans les coefficients des variables liées à l'âge qui, comme nous l'avons déjà indiqué, impliquent un âge idéal très jeune pour être performant sur le marché du travail.

Tableau 6 : Décomposition non linéaire du différentiel total, en points de pourcentage, du taux de chômage (utilisant les coefficients d'une régression séparée pour chaque groupe national)

FEMME	Allemagne		France		Italie		Portugal		Espagne		Turquie		Rép. féd. Yougoslavie	
Différentiel total, en points de pourcentage	0.8	0.8	3.3	3.3	3.4	3.4	2.9	2.9	1.9	1.9	17.6	17.6	15.5	15.5
Dont expliqué par:														
Niveau de formation	-0.6	-0.6	-0.4	-0.6	0.8	1.0	0.4	0.5	0.4	0.5	2.6	3.1	1.5	2.3
	0.10	0.11	0.09	0.14	0.06	0.07	0.18	0.22	0.11	0.12	0.42	0.49	0.15	0.24
	-79%	-82%	-12%	-18%	24%	28%	13%	16%	23%	26%	15%	18%	10%	14%
Âge	0.1	-0.5	0.1	-0.4	0.3	-0.2	-0.5	-1.0	0.08	-0.2	-3.0	-3.9	-1.0	-2.7
	0.04	0.08	0.04	0.14	0.03	0.03	0.15	0.26	0.04	0.08	0.36	0.43	0.14	0.23
	8%	-60%	2%	-12%	8%	-7%	-17%	-36%	4%	-10%	-17%	-22%	-6%	-17%
Situation familiale	-0.5	-0.3	-0.3	0.2	-0.07	0.4	0.2	0.7	-0.2	0.0	2.2	2.8	2.3	4.3
	0.07	0.07	0.07	0.10	0.04	0.05	0.07	0.17	0.07	0.10	0.19	0.30	0.09	0.20
	-72%	-39%	-8%	5%	-2%	11%	7%	23%	-12%	2%	12%	16%	15%	28%
Canton de résidence	0.01	0.1	0.8	1.0	0.1	0.1	0.6	0.6	0.3	0.3	0.02	0.0	0.0	0.0
	0.003	0.01	0.15	0.20	0.03	0.03	0.06	0.07	0.08	0.08	0.019	0.03	0.01	0.00
	1%	7%	23%	31%	3%	3%	19%	21%	15%	16%	0%	0%	0%	0%
Ancienneté du séjour	0.6	0.9	0.3	0.4	0.2	0.2	0.3	0.3	0.2	0.3	2.5	2.6	2.0	2.1
	0.22	0.23	0.22	0.28	0.04	0.04	0.08	0.07	0.08	0.07	0.19	0.18	0.10	0.10
	79%	117%	8%	12%	5%	7%	10%	10%	11%	15%	14%	15%	13%	14%
Autorisation de séjour	-0.03	-0.1	0.8	0.7	0.4	0.2	0.4	0.3	0.3	0.2	1.46	1.1	4.3	3.0
	0.24	0.24	0.27	0.31	0.05	0.04	0.10	0.09	0.09	0.08	0.30	0.23	0.22	0.17
	-4%	-10%	25%	21%	11%	7%	14%	12%	17%	10%	8%	6%	27%	20%
Total expliqué	-0.5	-0.5	1.3	1.3	1.7	1.7	1.4	1.4	1.1	1.1	5.8	5.8	9.1	9.1
	-66%	-66%	38%	38%	49%	49%	46%	46%	59%	59%	33%	33%	58%	58%
HOMME														
	Allemagne		France		Italie		Portugal		Espagne		Turquie		Rép. féd. Yougoslavie	
Différentiel total, en points de pourcentage	0.1	0.1	2.3	2.3	1.7	1.7	0.3	0.3	1.4	1.4	8.4	8.4	5.7	5.7
Dont expliqué par:														
Niveau de formation	-0.6	-0.4	-0.4	-0.2	0.6	0.7	-0.2	-0.1	0.5	0.5	2.5	2.2	-0.2	-0.2
	0.07	0.06	0.05	0.05	0.04	0.04	0.24	0.17	0.09	0.10	0.28	0.24	0.13	0.14
	-498%	-351%	-18%	-7%	37%	42%	-47%	-42%	35%	36%	29%	27%	-3%	-3%
Âge	0.2	0.1	-0.2	-0.5	0.2	-0.1	-1.2	-1.0	-0.06	-0.1	-2.3	-2.8	-1.0	-1.3
	0.04	0.03	0.04	0.10	0.02	0.01	0.15	0.19	0.04	0.04	0.19	0.26	0.09	0.13
	148%	97%	-8%	-21%	10%	-3%	-356%	-312%	-5%	-7%	-27%	-34%	-18%	-22%
Situation familiale	0.0	0.0	0.0	-0.1	-0.33	-0.2	-0.3	-0.5	-0.3	-0.3	-1.0	-0.5	-0.2	-0.3
	0.03	0.03	0.02	0.07	0.03	0.02	0.06	0.09	0.06	0.04	0.16	0.11	0.07	0.10
	-19%	-21%	0%	-5%	-19%	-11%	-90%	-146%	-22%	-21%	-12%	-6%	-4%	-5%
Canton de résidence	0.02	0.0	1.2	1.3	0.2	0.2	0.3	0.4	0.4	0.4	0.04	0.1	0.0	0.0
	0.004	0.00	0.13	0.14	0.02	0.02	0.05	0.07	0.06	0.06	0.024	0.03	0.00	0.01
	19%	18%	52%	56%	14%	13%	88%	129%	27%	26%	1%	1%	0%	0%
Ancienneté du séjour	-0.1	-0.1	-0.2	-0.2	0.0	0.0	-0.1	0.0	0.0	0.0	0.9	1.3	0.7	1.1
	0.10	0.13	0.17	0.17	0.02	0.02	0.06	0.03	0.03	0.03	0.10	0.13	0.05	0.07
	-107%	-115%	-10%	-9%	-1%	-1%	-18%	-10%	-1%	-1%	11%	16%	12%	19%
Autorisation de séjour	-0.20	-0.3	-0.2	-0.2	0.0	0.0	-0.3	-0.4	0.0	0.0	1.21	1.0	1.6	1.5
	0.11	0.14	0.19	0.19	0.02	0.02	0.06	0.06	0.04	0.04	0.17	0.16	0.11	0.12
	-159%	-244%	-10%	-7%	0%	1%	-89%	-132%	0%	1%	14%	12%	28%	27%
Total expliqué	-0.8	-0.8	0.1	0.1	0.7	0.7	-1.7	-1.7	0.5	0.5	1.3	1.3	0.9	0.9
	-616%	-616%	6%	6%	42%	42%	-513%	-513%	36%	36%	15%	15%	16%	16%

Source : propres calculs sur données du Recensement fédéral de la population, OFS

Remarque : les valeurs en gras indiquent la contribution de chaque variable en points de pourcentage. En dessous de chaque contribution, nous indiquons les écarts types (en italiques) et l'importance de la contribution par rapport au différentiel total en % de cette dernière. Les coefficients utilisés proviennent d'estimations séparées pour chaque nationalité.

	Croatie		Bosnie-et-Herzégovine		Macédoine		Afrique		Amérique du Nord		Amérique latine		Asie		Autres	
	5.2	5.2	11.0	11.0	19.1	19.1	24.3	24.3	4.4	4.4	19.6	19.6	18.7	18.7	5.9	5.9
	0.3	0.4	0.8	0.9	3.2	4.3	0.4	0.6	-1.2	-1.8	0.6	0.9	1.0	1.6	-0.1	-0.2
	0.13	0.16	0.24	0.28	0.51	0.66	0.35	0.47	0.54	0.78	0.26	0.37	0.25	0.38	0.06	0.11
	6%	8%	7%	8%	17%	23%	2%	2%	-28%	-40%	3%	5%	5%	8%	-2%	-4%
	-0.9	-2.0	-3.4	-4.7	-3.93	-5.6	0.3	0.0	-0.1	-1.5	0.8	0.7	-0.8	-1.8	0.04	-0.5
	0.17	0.35	0.36	0.50	0.55	0.66	0.55	0.79	0.16	0.49	0.33	0.51	0.27	0.44	0.04	0.11
	-17%	-38%	-31%	-43%	-21%	-29%	1%	0%	-2%	-35%	4%	4%	-4%	-9%	1%	-9%
	0.47	1.4	1.3	2.6	3.0	4.7	2.5	3.2	-0.5	0.1	1.86	2.6	2.0	3.1	0.0	0.6
	0.08	0.28	0.17	0.36	0.26	0.48	0.22	0.33	0.17	0.30	0.22	0.33	0.15	0.27	0.05	0.08
	9%	27%	12%	23%	16%	24%	10%	13%	-12%	3%	9%	13%	10%	17%	0%	9%
	0.0	0.0	0.0	0.0	0.1	0.1	-1.24	-1.4	0.0	0.0	0.1	0.2	-0.1	-0.1	0.2	0.3
	0.02	0.02	0.05	0.04	0.04	0.03	0.321	0.37	0.20	0.44	0.20	0.22	0.06	0.10	0.03	0.05
	-1%	-1%	0%	0%	0%	0%	-5%	-6%	0%	0%	1%	1%	0%	-1%	3%	5%
	0.5	0.8	1.2	1.3	1.8	1.8	4.8	5.1	4.5	5.4	5.8	4.9	4.8	5.1	1.3	2.0
	0.09	0.10	0.13	0.13	0.23	0.22	0.61	0.56	1.23	0.91	0.72	0.50	0.37	0.33	0.18	0.20
	11%	14%	11%	12%	9%	10%	20%	21%	101%	124%	30%	25%	26%	27%	23%	35%
	1.3	1.1	1.7	1.5	4.2	3.1	3.72	3.0	-1.2	-0.8	0.0	0.0	3.1	2.2	2.2	1.5
	0.23	0.23	0.33	0.32	0.50	0.41	1.04	0.83	1.37	0.78	0.98	0.61	0.69	0.49	0.25	0.23
	24%	22%	15%	14%	22%	16%	15%	13%	-27%	-19%	0%	0%	17%	12%	38%	25%
	1.7	1.7	1.5	1.5	8.4	8.4	10.5	10.5	1.5	1.5	9.2	9.2	10.0	10.0	3.6	3.6
	32%	32%	14%	14%	44%	44%	43%	43%	33%	33%	47%	47%	54%	54%	62%	62%
	Croatie		Bosnie-et-Herzégovine		Macédoine		Afrique		Amérique du Nord		Amérique latine		Asie		Autres	
	2.8	2.8	5.9	5.9	3.5	3.5	16.3	16.3	1.7	1.7	8.5	8.5	8.1	8.1	1.6	1.6
	0.7	0.6	0.2	0.3	0.2	0.2	0.7	0.9	-2.4	-2.3	0.9	1.2	0.5	0.2	-0.7	-0.4
	0.16	0.14	0.28	0.24	0.33	0.30	0.23	0.27	0.54	0.55	0.24	0.29	0.26	0.22	0.06	0.06
	23%	22%	3%	4%	6%	5%	5%	6%	-146%	-141%	10%	14%	6%	3%	-42%	-28%
	-0.7	-0.7	-2.6	-3.1	-1.80	-1.5	-0.6	-0.7	-0.4	-0.6	-0.5	-0.7	-2.1	-2.2	-0.08	-0.1
	0.11	0.14	0.28	0.37	0.31	0.37	0.33	0.39	0.13	0.28	0.27	0.37	0.23	0.24	0.03	0.04
	-25%	-23%	-45%	-53%	-52%	-43%	-4%	-4%	-23%	-33%	-6%	-9%	-25%	-27%	-5%	-9%
	-0.54	-0.7	-0.7	-0.7	-0.5	-1.0	-0.1	-0.1	0.1	-0.1	-0.09	-0.3	-0.3	-0.1	0.0	-0.2
	0.15	0.12	0.20	0.22	0.19	0.24	0.12	0.13	0.06	0.20	0.11	0.16	0.08	0.07	0.02	0.03
	-19%	-24%	-12%	-11%	-15%	-29%	-1%	-1%	7%	-6%	-1%	-4%	-3%	-1%	0%	-16%
	-0.1	-0.1	-0.1	-0.1	-0.1	-0.1	-0.81	-1.0	-0.1	-0.1	0.6	0.7	0.0	-0.1	0.2	0.3
	0.02	0.02	0.02	0.02	0.02	0.03	0.226	0.27	0.18	0.36	0.24	0.29	0.05	0.08	0.03	0.04
	-3%	-3%	-1%	-1%	-2%	-3%	-5%	-6%	-4%	-7%	7%	8%	0%	-1%	14%	21%
	0.2	0.3	0.6	1.1	0.4	0.5	2.3	2.7	0.0	0.0	2.9	2.6	6.2	5.2	-0.1	-0.1
	0.06	0.08	0.09	0.13	0.09	0.12	0.38	0.39	0.38	0.84	0.62	0.43	0.34	0.22	0.09	0.12
	7%	10%	11%	19%	11%	14%	14%	16%	-1%	-2%	34%	30%	77%	64%	-7%	-9%
	0.3	0.3	1.3	1.2	0.3	0.4	2.36	2.1	0.4	0.8	-0.8	-0.5	-4.5	-3.2	0.0	0.0
	0.14	0.17	0.21	0.28	0.15	0.21	0.65	0.60	0.47	1.00	0.76	0.45	0.54	0.35	0.11	0.15
	11%	12%	22%	20%	8%	10%	15%	13%	26%	50%	-9%	-6%	-56%	-39%	-1%	-1%
	-0.2	-0.2	-1.3	-1.3	-1.6	-1.6	3.9	3.9	-2.3	-2.3	2.9	2.9	-0.1	-0.1	-0.6	-0.6
	-6%	-6%	-22%	-22%	-45%	-45%	24%	24%	-140%	-140%	35%	35%	-1%	-1%	-42%	-42%

La situation familiale est surtout importante pour les femmes issues de l'Ancienne Yougoslavie, celles-ci étant plus souvent mariées et ayant plus d'enfants dépendants que les femmes suisses et ces caractéristiques sont pour elles valorisées de manière négative. Le taux de chômage du canton de résidence joue un rôle plus faible pour la grande majorité des communautés étrangères, à l'exception des Français pour qui il représente le facteur le plus important pour expliquer la différence de chômage par rapport aux Suisses. Etant donné que les Français sont fortement concentrés dans les cantons de Suisse romande à taux de chômage élevés, nous pouvons imaginer que leur manque de mobilité à travers les frontières linguistiques leur inflige un désavantage sur le marché du travail suisse. Il est également possible que les Français résidant dans des cantons à faible taux de chômage diffèrent, selon certains critères qui ne sont pas capturés dans notre modèle, de ceux résidant dans des cantons à taux élevé.

L'ancienneté du séjour et le type de permis de travail jouent évidemment un rôle très peu important pour les ressortissants de pays limitrophes. Pour les autres communautés, ces deux variables jouent un rôle important, quoique non systématique, surtout pour les femmes. Notons, par exemple, que pour les hommes ressortissants de la République fédérale de Yougoslavie, environ 27% du différentiel total est expliqué par le type de permis de travail (il s'agit d'un pays source de réfugiés et requérants d'asile) tandis que, pour les hommes asiatiques, environ 70% du différentiel total peut être expliqué par le fait qu'une partie relativement importante (30%) des Asiatiques sont des migrants récents.

2.5 CONCLUSION

Cette étude analyse la performance des étrangers sur le marché du travail suisse mesurée en termes du taux de chômage. Son but est de donner des éléments d'explication aux taux de chômage très élevés des populations étrangères, en recourant à différentes méthodes économétriques.

Avant de commenter les résultats, il convient d'émettre quelques critiques sur les méthodes employées, de manière à faire ressortir les limites de celles-ci. En premier lieu, il convient de soulever certaines faiblesses de nos données. Des variables liées à la trajectoire dans le pays d'origine et des informations plus précises sur les capacités linguistiques seraient dans notre contexte très précieuses. Par ailleurs, il faudrait songer à considérer d'autres aspects, en particulier des variables liées à la discrimination, pour expliquer les différentiels de chômage.

En deuxième lieu, l'analyse utilise des variables, telles le permis de séjour ou la migration récente, qui sont fortement liées à la nationalité. En particulier, le permis de séjour ne s'applique pas aux Suisses. Dès lors, on peut s'interroger sur les résultats obtenus lorsque l'on substitue les caractéristiques des Suisses dans le modèle des étrangers. L'interprétation des résultats doit être dès lors considérée en tenant compte de ces limites méthodologiques. Si elles ne sont pas de nature à remettre en cause les résultats obtenus, ces limites suggèrent que d'autres approches, en particulier qualitatives, pourraient être bienvenues pour comprendre le phénomène du chômage chez les étrangers.

Nous nous sommes posé principalement deux questions. D'une part, nous avons comparé entre les différents groupes d'origine nationale les caractéristiques qui déterminent la probabilité d'une personne active d'être occupée ou inversement d'être au chômage. De l'autre, nous avons quantifié la part des différentiels de chômage pouvant être expliquée par des spécificités

entre Suisses et étrangers concernant les caractéristiques observées dans le recensement, et la part ne pouvant pas être expliquée par l'information disponible.

La réponse à la première question est que les déterminants varient fortement selon la nationalité, soulignant le besoin d'une analyse désagrégée, un aspect que des études antérieures en Suisse ont négligé. Des estimations par régression logistique montrent que pour plusieurs variables, les coefficients peuvent changer de signe à travers les différents groupes nationaux considérés. Le fait le plus saillant qui se dégage des régressions est que le «rendement» du niveau de formation est pour la majorité des groupes d'étrangers, significativement inférieur à celui des Suisses. Mises à part les populations allemande et française, nous constatons en effet que le lien entre formation et performance est moins net chez les étrangers que chez les Suisses. En outre, plus généralement chez les étrangers, ce lien tend à être plus faible chez les femmes.

La réponse à la deuxième question est que peu de choses peuvent être expliquées par les caractéristiques observées dans le recensement. Nous avons dans ce contexte mis en œuvre une décomposition de type Oaxaca-Blinder pour régressions non linéaires. Elle nous a permis de distribuer les différences en taux de chômage entre Suisses et étrangers en une partie expliquée et une partie non expliquée, puis de quantifier l'apport de chaque variable indépendante au différentiel total. L'exercice de décomposition montre que pour les femmes, le modèle que nous avons estimé explique le plus souvent environ la moitié du différentiel total, tandis que pour les hommes, la grande majorité du différentiel total reste inexpliquée. Les variables qui causent cette différence entre hommes et femmes étrangers sont celles liées à l'ancienneté du séjour, au permis de travail et à la situation familiale. En ce qui concerne l'importance relative des différentes variables, la décomposition a révélé une image très variée. Le résultat le plus intéressant est lié au fait que l'importance du niveau de formation et de la structure par âge doit être relativisée.

L'importance de facteurs non observés ouvre la voie à des explications différentes. Nos résultats indiquent que la discrimination joue un rôle particulièrement important, ceci voulant dire que les étrangers sont traités de manière différente pour des raisons qui ne sont pas liées à la productivité. La différence marquée entre hommes et femmes étrangers dans les différentiels totaux suggère en outre que les migrants secondaires sont confrontés à des problèmes particuliers sur le marché du travail. Enfin, les résultats montrent que le niveau de formation, ainsi qu'il figure dans le recensement, est insuffisant pour prédire l'impact que celui-ci aura sur la performance sur le marché du travail. Il semble que seule la formation suivie dans certains pays ou régions influence de manière positive la performance en ce qui concerne le succès dans l'obtention d'un emploi en Suisse.

Gardant à l'esprit ces considérations, nous pouvons finalement réfléchir aux perspectives qu'offrent différentes politiques de migration. Il va de soi que la réduction des différentiels de chômage est impossible dans le court terme. Deux aspects semblent toutefois pouvoir être influencés par des politiques publiques : la sélection des immigrants et l'intégration des étrangers résidents. Par rapport au premier de ces aspects, notre étude montre clairement que, si seules les qualifications des migrants augmentent, sans changer leur composition selon l'origine nationale, ceci ne suffit de loin pas pour combler les différentiels. Il semble donc plutôt que le facteur crucial est l'amélioration du transfert de capital humain et l'éradication des pratiques discriminatoires liées à l'emploi.

RÉFÉRENCES

Bauer T. (2000), Die Familienfalle : Wie und warum sind die Familiensituation für Frauen und Männer unterschiedlich auf die Erwerbsbiographie auswirkt – eine ökonomische Analyse, Zurich : Rüegger

Becker G.S. (1957), The Economics of Discrimination, Chicago : University of Chicago Press

Bevelander P. et Skyt Nielsen H. (2001), Declining employment success of immigrant males in Sweden : Observed or unobserved characteristics?, in : Journal of Population Economics, 14, 455-471

Blattner N. et Theiss R. (1994), Ausländer und Arbeitslosigkeit, in : WWZ-Studie Nr. 44, Basel : Wirtschaftswissenschaftliches Zentrum der Universität Basel

Blinder A. (1973), Wage Discrimination : Reduced Form and Structural Variables, in : Journal of Human Resources, 8, 436-455

Borjas G.J. (1994), The Economics of Immigration, in : Journal of Economic Literature, 32, 1667-1717

Cahuc P. et Zylberberg A. (1996), Economie du travail, Bruxelles et Paris : De Boek Université

Cain G. (1986), The Economic Analysis of Labor Market Discrimination : A Survey, in : Ashenfelter O. et Layard R. (eds), Handbook of Labor Economics I, Amsterdam : North-Holland

Chiswick B.R. (1978), The Effects of Americanization on the Earnings of Foreign Born Men, in : Journal of Political Economy (86), 897-921

Chiswick B.R. (2000), Are Immigrants Favorably Self-Selected? An Economic Analysis, in : Brettell C. and Hollifield J. (eds), Migration Theory : Talking Across the Disciplines, New York : Routledge, 61-76

Chiswick B.R., Cohen Y. et Zach T. (1997), The labor market status of immigrants : effects of the unemployment rate at arrival and duration of residence, in : Industrial and labor relations review, 50(2), 289-303

Chiswick B.R. et Hurst M. E. (2000), The Employment, Unemployment and Unemployment Compensation Benefits of Immigrants, in : Bassi L.J. et Woodbury S.A. (eds), Long-Term Unemployment and Reemployment Policies (Research in Employment Policy, V. 2), Stamford, Conn., 87-115

Cooter R.D. (1999), The Strategic Constitution, Princeton University Press

Cox R.D. et Snell R. (1989), The Analysis of Binary Data, London : Chapman and Hall (2^e éd.)

de Coulon A., Falter J.-M., Flückiger Y. et Ramirez J. (2003), Analyse des différences de salaires entre la population suisse et étrangère, in : Wicker H.-R., Fibbi R. et Haug W. (éds), Les migrations et la Suisse, Zurich : Seismo, 263-289

Fairlie R. (1999), The Absence of the African-American Owned Business: An Analysis of the Dynamics of Self-Employment, in: *Journal of Labor Economics*, 17(1), 80-108

Fairlie, R. (2003), An Extension of the Blinder-Oaxaca Decomposition Technique to Logit and Probit Models, in: *Economic Growth Center, Yale University Discussion Paper n° 873*

Fibbi R., Kaya B. et Piguet E. (2003), Le passeport ou le diplôme? Etude des discriminations à l'embauche des jeunes issus de la migration, Neuchâtel: Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population

Golder S. (1999), *Migration und Arbeitsmarkt: eine empirische Analyse der Performance von Ausländern in der Schweiz*, Frankfurt am Main: Lang

Golder S. (2001), Labor Market Performance of First-Generation Immigrants: Evidence from the Swiss Labor Force Survey, in: *Revue suisse d'économie et de statistique*, 137(2), 183-197

Golder S. et Straubhaar, T. (1999), Discrimination in the Swiss Labour Market: an Empirical Analysis, CEPR Discussion Paper n° 2100, London: Centre for Economic Policy Research

Gujarati D.N. (2003), *Basic Econometrics*, New York: McGraw-Hill

Herzog W., Böni E. et Guldemann J. (1997), *Partnerschaft und Elternschaft: Die Modernisierung der Familie*, Bern: Haupt

IImarinen J.E. (2001), Aging Workers, *Journal of Occupational Environmental Medicine*, 58, 546

Kalter F. et Granato N. (2002), Ethnic Minorities' Education and Occupational Attainment: The Case of Germany, in: *Working paper n° 58*, Mannheimer Zentrum für Europäische Sozialforschung

Miller P.W. et Neo L.M. (1997), Immigrant Unemployment: The Australian Experience, in: *International Migration*, 35(2), 155-185

Nickell S.J. (1980), A Picture of Male Unemployment in Britain, in: *The Economic Journal*, 90(360), 776-794

Nickell S.J. (1979), Education and Lifetime Patterns of Unemployment, in: *Journal of Political Economy*, 87(5), 117-131

Oaxaca R. (1973), Male-Female Wage Differentials in Urban Labor Markets, in: *International Economic Review*, 14, 693-709

OCDE (2003), *Suisse: Vieillissement et politiques de l'emploi*, Paris: OCDE

OFS (2003), *Indicateurs du marché du travail, série Statistique de la Suisse*, Neuchâtel: Office fédéral de la statistique

Poglia Mileti F. (1999), Young people of foreign origin born in Switzerland: between invisibility and diversity, in: Wrench J., Rea A. and Ouali N. (eds), *Migrants, ethnic minorities and the labour market: integration and exclusion in Europe*, Houndmills, Macmillan, 1999, 132-152

Piguet E. (2001), *Approches méthodologiques de la discrimination sur le marché du travail*, in: Discussion Paper, Neuchâtel: Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population

SECO (2001), *Le chômage en Suisse. Demandeurs d'emploi et chômeurs inscrits. Effectifs et flux 2000*, Neuchâtel: Office fédérale de statistique

Thomas J. (1998), Who feels it knows it: work attitudes and excess non-white unemployment in the UK, in: *Ethnic and Racial Studies*, 21(1), 138-150

Wanner P. (2004), *International Labour Migration: migrants in the labour force*, in: *European Population Papers Series n° 16*, Strasbourg: Council of Europe

INDEX DES FIGURES

Liste des tableaux

- | | | |
|--|-----|-------|
| 1. Population résidante active selon la nationalité, le sexe et le statut sur le marché de l'emploi, en 2000 | p. | 53 |
| 2. Taux de chômage selon le statut de naturalisation, le lieu de naissance, l'ancienneté du séjour et le sexe, en 2000 | p. | 54 |
| 3. Valeurs moyennes des variables indépendantes, en 2000 | p. | 55 |
| 4. Facteurs influençant la probabilité pour un individu de faire partie de la population active occupée (coefficients et effets marginaux). Résultats d'une régression logistique | pp. | 58-61 |
| 5. Facteurs influençant la probabilité de faire partie de la population active occupée, pour un individu de nationalité étrangère né en Suisse (coefficients et effets marginaux). Résultats d'une régression logistique | p. | 62 |
| 6. Décomposition non linéaire du différentiel total, en points de pourcentage, du taux de chômage (utilisant les coefficients d'une régression séparée pour chaque groupe national) | pp. | 64-65 |

Liste des schémas

- | | | |
|---|----|----|
| 1. Genèse théorique du différentiel de chômage entre Suisses et étrangers | p. | 40 |
|---|----|----|

3 LES MIGRANTS HAUTEMENT QUALIFIES

MARCO PECORARO

Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population, Neuchâtel

INTRODUCTION

La dernière décennie est caractérisée par une forte croissance dans le domaine de la science et de la technologie (S-T ci-après)²⁸ dans la plupart des économies développées. Les industries concernées, qui requièrent une main-d'œuvre très variée – spécialistes des technologies de l'information, scientifiques, dirigeants, cadres supérieurs d'entreprise, etc. –, orientent essentiellement leur demande vers du personnel hautement qualifié. Avec la mondialisation économique en continuelle progression, la nature des flux migratoires qui étaient principalement caractérisés par une main-d'œuvre peu qualifiée évolue ainsi en faveur des catégories de personnel hautement qualifié.

Il existe une multitude d'études sur la migration des travailleurs hautement qualifiés²⁹. Les premiers travaux à examiner ce type de migration se soucient surtout de «l'émigration des cerveaux» (brain drain) des pays du Sud vers les pays du Nord. Lowell et Findlay (2002) définissent ce concept comme l'émigration de personnes de formation tertiaire pour une durée significative qui n'est pas compensée par les effets rétroactifs de réinjection de bénéfices (accumulés à l'étranger), de transfert de technologie, d'investissement ou du commerce dans le pays source. Ils ajoutent encore que l'exode des spécialistes réduit la croissance économique à travers, d'une part, une perte de rendement sur l'investissement dans l'éducation et, d'autre part, un épuisement du capital humain du pays d'origine. Gaillard et Gaillard (1999) analysent sous différents aspects cette problématique, sans pour autant se focaliser uniquement en termes de perte ou de gain pour le pays d'origine. Ils offrent de cette manière une recherche solide et nuancée sur la mobilité des compétences, tout en laissant de nombreuses questions en suspens, liées à la problématique de la relation inégale entre le Nord et le Sud. Salt (1992) étudie aussi la mobilité des travailleurs hautement qualifiés, mais en se concentrant principalement sur l'Europe. Son analyse confirme la tendance à la hausse de la migration des travailleurs qualifiés. Selon cet auteur, cette mobilité est le résultat du comportement des grandes firmes qui s'internationalisent de plus en plus. Comme son raisonnement se limite à l'Europe, il préfère insister sur la notion d'échange des compétences (brain exchange) entre pays³⁰, bien qu'il envisage la fuite des cerveaux de l'Est vers l'Ouest. Une importante étude de l'OCDE (2002) consacrée aux enjeux internationaux de la migration des travailleurs hautement qualifiés met également en évidence la demande accrue envers une main-d'œuvre spécialisée et la pénurie croissante

28) Il convient de considérer la notion de «science et technologie» au sens large; dans le cadre de cette étude, elle se rapporte au secteur à «haute qualification».

29) Gaillard et Gaillard (1998) ont constitué une base de données bibliographiques sur ce sujet.

30) Lowell et Findlay (2002) expliquent l'échange des compétences comme étant l'échange des migrants hautement qualifiés d'un pays source avec un ou plusieurs pays étrangers. Selon eux, il y a échange lorsque la perte des travailleurs indigènes est compensée par un flux équivalent de travailleurs étrangers hautement qualifiés.

d'une telle main-d'œuvre. Cette pénurie incite les Etats concernés à mettre sur pied des politiques facilitant le recrutement des travailleurs étrangers qualifiés. Un autre apport majeur de cette étude est la recherche de coordination au niveau des définitions statistiques, afin d'améliorer la comparabilité des données disponibles.

En Suisse, les études sur les travailleurs hautement qualifiés demeurent assez lacunaires; néanmoins, deux travaux méritent d'être cités. Dans le premier, Pastor (2002) brosse un tableau général du domaine de la S-T en Suisse, sans pour autant considérer le cas des migrants. Il montre que les ressources humaines en S-T augmentent régulièrement depuis le milieu des années 1990. Dans une autre étude, Schaer (2002) se préoccupe de la fuite des cerveaux suisses vers les Etats-Unis. Il ressort de cette analyse que le manque de perspectives professionnelles constitue l'obstacle principal au retour des chercheurs en Suisse.

Le but du présent chapitre est de combler les lacunes concernant la Suisse, en offrant via les données des recensements de 1970 à 2000 un descriptif socioéconomique des migrants hautement qualifiés. L'objectif de cet article réside aussi dans la détermination des diverses interactions engendrées par ces migrants sur le marché du travail suisse: un exemple est l'inadéquation du travail exercé avec la formation achevée, habituellement désignée par sous- et sur-éducation.

Cette contribution est organisée de la manière suivante. Au terme de cette introduction, la première section est consacrée aux méthodes et définitions statistiques. La deuxième section décrit l'évolution des migrants hautement qualifiés en Suisse et leurs caractéristiques, soit socio-démographiques, soit professionnelles. La troisième section examine les déterminants de la sur-éducation sur le marché du travail suisse via un modèle empirique. La quatrième section discute, en conclusion, les principaux résultats obtenus.

3.1 DONNÉES ET DÉFINITIONS

Plusieurs sources de données permettent d'estimer les stocks et les flux de migrants hautement qualifiés en Suisse. On peut en effet mentionner, outre les recensements de la population, les enquêtes sur les forces de travail et les registres administratifs. L'exploitation des recensements sera cependant privilégiée ici, car elle permet de dégager précisément de nombreux aspects intéressants comme la formation, le type de profession et la nationalité. Dans le recensement 2000, on relève une proportion relativement élevée de données manquantes concernant le statut professionnel, en particulier parmi les étrangers. Une conséquence directe est l'impossibilité de mesurer les effectifs de migrants sur le marché du travail sans recourir à des interpolations trop approximatives; c'est pourquoi on travaillera plutôt à l'aide de proportions³¹.

Dans ce texte, les migrants sont considérés comme les personnes de nationalité étrangère nées à l'étranger. En vue d'interpréter la migration dans le temps, on distingue les migrants selon le lieu de domicile cinq ans avant le recensement – en Suisse ou à l'étranger. Les étrangers nés en Suisse sont désignés sous l'appellation «deuxième génération». De plus, il faut mentionner que les personnes d'origine étrangère naturalisées sont incluses parmi les citoyens suisses.

³¹⁾ Afin de rendre cohérente la description des données, les effectifs seront mentionnés dans certains tableaux en supposant une répartition uniforme des valeurs manquantes.

Dans certains tableaux, cependant, on a présenté des indicateurs calculés spécifiquement pour les naturalisés, afin de mettre en évidence les spécificités de cette population. La population total correspond donc à la somme de trois populations : les Suisses, les migrants – «récents» ou «anciens» – et les étrangers de la deuxième génération. Chaque groupe de population est représenté dans le schéma 2.

Schéma 1 : Groupes de populations définis selon le statut migratoire et la nationalité

		Nationalité	
Lieu de naissance	Résidence il y a cinq ans	Étrangère	Suisse
Né(e) en Suisse		Deuxième génération	Citoyens suisse*
Né(e) à l'étranger	En Suisse	Migrants anciens	
	A l'étranger	Migrants récents	

Remarque : les migrants correspondent à la somme des migrants anciens et récents.

* Incluant les personnes d'origine étrangère naturalisées.

Afin de mesurer les stocks de migrants hautement qualifiés, il est nécessaire de définir les ressources humaines en S-T. Pour cela, on se réfère aux définitions de Pastor (2002), qui s'appuie sur le «Manuel de Canberra» (OCDE, 1995). Les travailleurs hautement qualifiés se composent ainsi de trois types de populations :

- les personnes formées et actives en S-T,
- les personnes non formées et actives en S-T,
- les personnes formées mais non actives en S-T.

Cette répartition implique que le solde est constitué des personnes non formées et non actives en S-T³². Pour déterminer correctement les trois catégories (et le solde) cités ci-dessus, on utilise la CITE (classification internationale type de l'éducation) et la CIP (classification internationale type des professions). Dès lors, on considère les activités S-T comme étant constituées de dirigeants, cadres supérieurs (CIP 122, 123, 131), de professions intellectuelles et scientifiques (CIP 2) ou de professions intermédiaires (CIP 3). Quant aux personnes formées, elles ont un degré tertiaire en formation professionnelle supérieure (CITE 5B) ou un degré tertiaire des hautes écoles (CITE 5A et CITE 6). En redéfinissant les trois types de population avec ces classifications, on obtient :

- Activité : CIP 122, 123, 131, 2, 3. Formation : CITE 5A, 5B, 6.
- Activité : CIP 122, 123, 131, 2, 3. Formation : degrés inférieurs au degré tertiaire.
- Activité : toutes les autres professions. Formation : CITE 5A, 5B, 6.

³² La population étudiée se limite aux actifs occupés âgés entre 15 et 64 ans révolus pour les hommes et entre 15 et 61 ans pour les femmes.

Pour le solde, il s'agit de toutes les autres professions et des degrés inférieurs au degré tertiaire. Le schéma 2 représente les différentes catégories de ressources humaines selon le «Manuel de Canberra». On remarquera que la définition des travailleurs hautement qualifiés issue de la proposition de l'OCDE inclut un groupe plutôt large d'actifs (chefs d'entreprises, spécialistes dans leur domaine de compétence) et ne se réfère pas exclusivement à des compétences en sciences et technologies.

Schéma 2 : Catégorie détaillée des ressources humaines S-T

		Qualifications	
		Niveau de formation tertiaire CITE 5 CITE 6	Autres niveaux de formation
Occupations		Ressources humaines formées et actives en S-T	Ressources humaines non formées mais actives en S-T
CITP 1 (sous-ensemble)	122 Cadres de direction, production et opérations 123 Autres cadres de direction spécialisés 131 Dirigeants et gérants de petites entreprises		
CITP 2	21 Spécialistes des sciences physiques, mathématiques et techniques 22 Spécialistes des sciences de la vie et de la santé 23 Spécialistes de l'enseignement 24 Autres spécialistes des professions intellectuelles et scientifiques		
CITP 3	31 Professions intermédiaires des sciences physiques et techniques 32 Professions intermédiaires des sciences de la vie et de la santé 33 Professions intermédiaires de l'enseignement 34 Autres professions intermédiaires		
	Toutes autres occupations		

Source : OCDE, «le Manuel de Canberra», 1995

3.2 MIGRANTS HAUTEMENT QUALIFIÉS EN SUISSE ET LEURS CARACTÉRISTIQUES SOCIO-DEMO-ÉCONOMIQUES

3.2.1 Migrants hautement qualifiés sur le marché du travail suisse

Après la Deuxième Guerre mondiale, de nombreux pays industrialisés – dont la Suisse – ont puisé dans la main-d'œuvre étrangère, essentiellement peu qualifiée, au gré des cycles conjoncturels. La pratique d'une telle politique d'immigration a avant tout servi à satisfaire une demande de main-d'œuvre en excédent lors de conjonctures favorables et, ainsi, à soutenir la croissance économique (Salt et al., 2004).

Depuis la crise pétrolière, les déterminants de la croissance ont graduellement changé (Barro et Sala-i-Martin, 2003). D'après la nouvelle théorie de la croissance (new growth theory), l'accumulation des connaissances (Romer, 1990) et le capital humain³³ (Lucas, 1988) deviennent les bases nécessaires à la croissance économique. Au cours des années 1990, les dépenses intérieures brutes en recherche et développement se sont accrues de manière significative dans la plupart des pays développés (OCDE, 2003), dont la Suisse (Pastor, 2002). Quant à la demande sur le marché du travail, elle s'est pour sa part réorientée vers du personnel hautement qualifié.

Comme le tableau 1 l'indique, les ressources humaines en S-T en Suisse n'ont cessé de progresser depuis 1970. En 2000, près de 50% des personnes actives occupées sont hautement qualifiées, selon la définition du «Manuel de Canberra», contre 27% en 1970. Dans la population suisse, ce chiffre atteint 51,9%. Les personnes actives en S-T ont principalement contribué à cet essor; elles représentent 43,5% des personnes actives occupées. Cette proportion se monte à 45,6% pour la population suisse.

En ne considérant que les personnes d'origine étrangère naturalisées – uniquement identifiées à partir du recensement 2000 –, on constate que 57,6% d'entre elles détiennent de hautes qualifications, soit environ 8 points de plus relativement à la moyenne suisse. Près de la moitié des naturalisés hautement qualifiés sont conjointement formés et actifs en S-T., résultat qui confirme l'effet de «sélection» des naturalisés, mis en évidence par d'autres études (en particulier Fibbi et al., 2005): la naturalisation est fréquemment demandée par les personnes de haut niveau de qualification. Parmi les étrangers de deuxième génération, la proportion de personnes formées ou actives en S-T s'est pour sa part progressivement accrue depuis les années 1980; en 2000, elle atteint 40,5%, soit une part comparable à celle des migrants.

En ce qui concerne les migrants, la hausse de la proportion d'actifs en S-T se confirme aussi, principalement durant la décennie 1990. En 2000, 39,2% des migrants actifs occupés en Suisse sont hautement qualifiés, soit 16,7 points de plus que dix ans auparavant. La différence par rapport aux Suisses (51,9%) s'explique par le groupe des personnes non formées mais actives en S-T, personnes qui sont largement sous-représentées parmi les migrants. Ce groupe ne représente que 13% des migrants, alors que ce chiffre s'élève à 26,5% pour les Suisses, soit plus du double. En d'autres termes, les migrants peu formés mais actifs dans un poste de travail à «haute qualification» sont proportionnellement moins nombreux que les Suisses.

³³) Le capital humain désigne toute forme d'investissement fait par un individu pour améliorer ses connaissances, sa culture, sa santé, voire son réseau social.

Tableau 1 : Répartition de la population active selon la catégorie et le statut migratoire, de 1970 à 2000

	1970	1980	1990	2000
Ensemble de la population				
Formée et active en S-T	7.2%	8.9%	10.9%	19.0%
Non formée mais active en S-T	12.6%	15.4%	19.6%	24.5%
Formée mais non active en S-T	7.3%	3.7%	5.7%	6.2%
Total RHST	27.0%	27.9%	36.2%	49.7%
Non formée et non active en S-T	72.9%	72.1%	63.8%	50.3%
Effectif total	2 830 271	2 973 629	3 509 646	(3 710 016)
Population de nationalité suisse*				
Formée et active en S-T	7.7%	9.1%	11.9%	19.1%
Non formée mais active en S-T	14.8%	17.2%	22.4%	26.5%
Formée mais non active en S-T	8.2%	3.7%	6.0%	6.2%
Total RHST	30.6%	30.0%	40.2%	51.9%
Non formée et non active en S-T	69.4%	70.0%	59.8%	48.1%
Effectif total	2 182 469	2 414 811	2 725 781	(2 897 042)
Population migrante				
Formée et active en S-T	26.0%
Non formée mais active en S-T	24.7%
Formée mais non active en S-T	7.0%
Total RHST	57.6%
Non formée et non active en S-T	42.4%
Effectif total	(285 336)
Population migrante récente				
Formée et active en S-T	4.3%	3.6%	5.1%	11.4%
Non formée mais active en S-T	12.0%	11.8%	18.7%	25.1%
Formée mais non active en S-T	5.6%	1.8%	2.9%	4.0%
Total RHST	21.9%	17.2%	26.7%	40.5%
Non formée et non active en S-T	78.1%	82.8%	73.3%	59.5%
Effectif total	25 942	34 443	77 930	(106 896)
Population d'origine étrangère naturalisée				
Formée et active en S-T	5.9%	8.2%	7.8%	19.6%
Non formée mais active en S-T	5.2%	7.6%	9.7%	12.9%
Formée mais non active en S-T	4.3%	3.6%	5.0%	6.7%
Total RHST	15.4%	19.3%	22.5%	39.2%
Non formée et non active en S-T	84.6%	80.7%	77.5%	60.8%
Effectif total	621 860	524 375	701 815	(682 682)
Deuxième génération				
Formée et active en S-T	7.8%	9.9%	9.0%	39.8%
Non formée mais active en S-T	4.8%	6.0%	7.6%	11.1%
Formée mais non active en S-T	4.9%	5.5%	6.5%	10.9%
Total RHST	17.5%	21.4%	23.1%	61.8%
Non formée et non active en S-T	82.5%	78.6%	76.9%	38.2%
Effectif total	211 974	103 014	194 085	(127 273)

Source : Recensements fédéraux de la population, OFS

En % de la population active occupée. Les chiffres entre parenthèses sont obtenus par extrapolation.

* Les personnes d'origine étrangère naturalisées sont comprises dans la population suisse.

La part des migrants hautement qualifiés parmi ceux arrivés en Suisse récemment atteint 61,8% en 2000 – soit 38,7 points de plus qu'en 1990. L'avancée des migrants récents formés et actifs en S-T (39,8% en 2000, contre 9,0% en 1990) a fortement contribué à ce résultat impressionnant. Durant la même période, le groupe des non-formés et des non-actifs est passé de 76,9% à 38,2%, mettant en évidence la forte réorientation des flux migratoires. En examinant de plus près la période 1990-2000, on note que la formation s'avère être un élément-clé pour les migrants afin d'accéder au marché suisse du travail. Ainsi, il paraît manifeste que les flux migratoires contemporains touchent de plus en plus une main-d'œuvre qualifiée.

Selon le tableau 2, la proportion des actifs hautement qualifiés de nationalité étrangère est restée stable depuis 1970; en 30 ans, cette part n'a diminué que de 0,1 point. Cependant, la part des migrants dans cette population a atteint son niveau le plus bas en 2000 (11,5%), alors que celle des étrangers nés en Suisse a été multipliée par trois pour atteindre 2,2%. La baisse de la part des migrants parmi les hautement qualifiés provient du groupe des migrants longuement établis en Suisse qui, par hypothèse, seraient soit retournés dans leur pays d'origine, soit passés à la retraite.

Entre 1970 et 1980, la crise pétrolière a contraint la Suisse à restreindre l'immigration d'actifs, la part des migrants récemment arrivés parmi les ressources humaines en S-T chutant de 2,2 points. Durant la même période, celle des migrants établis depuis plus de 5 ans a progressé de 1,7 point; il s'avère difficile d'expliquer cette hausse sans émettre des spéculations³⁴. Néanmoins, on constate que cet accroissement dépend principalement des migrants actifs en S-T et déjà en place sur le marché du travail suisse; en effet, cette population s'est accrue à un taux de 50%, alors que les «anciens» migrants formés mais non actifs en S-T ont diminué de 20%. En d'autres termes, la mauvaise conjoncture des années 1970 a lésé non seulement les nouveaux migrants, mais aussi les ressortissants étrangers non actifs en S-T. Ce dernier fait est inhérent au déclin du secteur secondaire, qui employait majoritairement une telle main-d'œuvre à cette époque-là. Concernant la position favorable des migrants longuement établis au détriment des nouveaux arrivants, on peut arguer que les premiers jouissent en quelque sorte d'une mainmise sur le marché du travail et profitent ainsi d'un certain avantage sur celui-ci. Comparables aux insiders de Lindbeck et Snower (1990), ils constituent une force de travail directement disponible sur le marché, dont l'exclusion engendrerait des coûts supplémentaires.

³⁴) En général, il est délicat de commenter avec précision l'évolution de 1970 à 2000, étant donné que l'on dispose des données pour des périodes décennales uniquement.

Tableau 2 : Répartition des ressources humaines en S-T selon le statut migratoire et la catégorie, de 1970 à 2000

	1970	1980	1990	2000
Formée et active en S-T				
Migrants récents	8.4%	4.1%	4.8%	6.1%
Migrants anciens	10.2%	12.7%	10.2%	9.0%
Total migrants	18.6%	16.8%	14.9%	15.1%
Deuxième génération	0.5%	0.4%	0.8%	1.6%
Total étrangers	19.1%	17.2%	15.8%	16.7%
Suisses	80.9%	82.8%	84.2%	83.3%
Effectif total	204 852	263 534	382 116	(703 932)
Non formée mais active en S-T				
Migrants récents	3.0%	1.4%	2.2%	1.3%
Migrants anciens	6.6%	7.4%	8.0%	6.3%
Total migrants	9.6%	8.8%	10.3%	7.6%
Deuxième génération	0.9%	0.7%	1.7%	2.8%
Total étrangers	10.4%	9.5%	11.9%	10.4%
Suisses	89.6%	90.5%	88.1%	89.6%
Effectif total	355 214	456 960	688 515	(908 053)
Formée mais non active en S-T				
Migrants récents	5.3%	5.5%	6.6%	5.1%
Migrants anciens	8.2%	12.0%	11.8%	10.6%
Total migrants	13.5%	17.4%	18.4%	15.7%
Deuxième génération	0.7%	0.4%	0.9%	1.7%
Total étrangers	14.2%	17.9%	19.3%	17.4%
Suisses	85.8%	82.1%	80.7%	82.6%
Effectif total	205 835	109 683	199 834	(231 858)
Total RHST				
Migrants récents	5.0%	2.8%	3.7%	3.6%
Migrants anciens	8.0%	9.7%	9.3%	7.9%
Total migrants	13.0%	12.5%	12.9%	11.5%
Deuxième génération	0.7%	0.6%	1.3%	2.2%
Total étrangers	13.8%	13.1%	14.2%	13.7%
Suisses	86.2%	86.9%	85.8%	86.3%
Effectif total	765 901	830 177	1 270 465	(1 843 843)

Source : Recensements fédéraux de la population, OFS

En % de la population active occupée en S-T. Les chiffres entre parenthèses sont obtenus par extrapolation.

Entre 1990 et 2000, seule la proportion des migrants récents a augmenté parmi les formés et actifs en S-T. Cette hausse peut être mise en relation avec la mondialisation croissante des grandes firmes installées en Suisse qui nécessitent une main-d'œuvre qualifiée dont la formation se doit d'être reconnue internationalement. En revanche, parmi les personnes non formées mais actives en S-T, la part des migrants a fléchi de façon générale.

3.2.2 Caractéristiques sociodémographiques des migrants hautement qualifiés

Outre la progression des migrants hautement qualifiés sur le marché du travail suisse, d'autres aspects spécifiques à cette population méritent d'être relevés.

Premièrement, les migrants hautement qualifiés récemment établis en Suisse se caractérisent par un âge en moyenne peu élevé. Depuis 1970, la proportion de ceux âgés de 25 à 34 ans oscille autour de 50% (Tableau 3). En 2000, cette part (52,0%) correspond au double de celle observée dans la population suisse (25,8%). Ces proportions traduisent la structure par âge spécifique des candidats à la migration. Les jeunes sont en effet enclins à plus de mobilité, surtout s'ils possèdent une haute formation reconnue et, de surcroît, une expérience professionnelle. C'est le cas des ressortissants des pays en développement. Les nouveaux migrants S-T d'Afrique (59,3%), d'Amérique latine (58,6%) ou d'Europe non communautaire (58,3%) sont majoritairement âgés de 25 à 34 ans³⁵. Les femmes contribuent aussi à la jeunesse de la population migrante récemment établie; la tranche d'âge de 25 à 34 ans représente en 2000 près de 60% des migrantes hautement qualifiées récemment arrivées en Suisse (Tableau 4). On relèvera en outre que de plus en plus de femmes occupent des postes à haute qualification; cette tendance amorcée au cours des années 1980 ne cesse de progresser depuis lors. Même si les ressources humaines hautement qualifiées restent à dominante masculine, la proportion des femmes approche les 40% en 2000, quel que soit le statut migratoire de la population (Tableau 3). Ainsi, on observe la féminisation de la force de travail hautement qualifiée en Suisse. Un autre fait en marche est le vieillissement de la population active suisse – même parmi les personnes hautement qualifiées. Comme le tableau 4 le montre, 41,0% des hommes suisses appartiennent à la classe d'âge 45 à 64 ans. Pour les Suissesses, ce chiffre atteint 32,1%. Pour les migrants, cette proportion s'avère plus faible tant pour les hommes (35,8%) que pour les femmes (23,3%).

³⁵ En considérant la tranche d'âge comprise entre 15 et 34 ans, on obtient les pourcentages suivants: 67,4% (Afrique), 66,1% (Amérique latine) et 73,2% (Europe non communautaire).

Tableau 3 : Répartition des ressources humaines en S-T selon la classe d'âge et le statut migratoire, de 1970 à 2000

	1970	1980	1990	2000
Population migrante				
Âge				
15-24 ans	14.0%	6.0%	5.5%	4.9%
25-34 ans	43.6%	28.6%	30.1%	30.7%
35-44 ans	25.5%	37.3%	29.5%	33.1%
45-54 ans	11.8%	20.1%	25.2%	19.7%
55-64 ans*	5.1%	8.1%	9.7%	11.5%
Sexe				
Homme	70.5%	70.7%	69.8%	62.9%
Femme	29.5%	29.3%	30.2%	37.1%
Population migrante récente				
Âge				
15-24 ans	23.7%	14.4%	12.1%	6.9%
25-34 ans	47.9%	46.7%	53.5%	52.0%
35-44 ans	17.7%	25.0%	23.1%	28.7%
45-54 ans	8.0%	10.3%	9.1%	9.7%
55-64 ans*	2.6%	3.6%	2.2%	2.7%
Sexe				
Homme	64.7%	64.9%	63.9%	60.6%
Femme	35.3%	35.1%	36.1%	39.4%
Population suisse				
Âge				
15-24 ans	16.0%	10.0%	7.8%	7.1%
25-34 ans	27.8%	30.2%	28.4%	25.8%
35-44 ans	22.9%	26.9%	28.6%	29.6%
45-54 ans	19.9%	19.7%	22.6%	24.6%
55-64 ans*	13.4%	13.1%	12.5%	13.0%
Sexe				
Homme	70.4%	70.7%	65.8%	61.2%
Femme	29.6%	29.3%	34.2%	38.8%

Source : Recensements fédéraux de la population, OFS

En % de la population active occupée en S-T.

* La classe d'âge pour les femmes concerne les 15 à 61 ans révolus.

Tableau 4 : Répartition des ressources humaines en S-T selon la classe d'âge, le statut migratoire et le sexe, de 1970 à 2000

	Population migrante		Population migrante récente		Population suisse	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
15-24	3.4%	7.5%	4.3%	10.7%	4.8%	10.6%
25-34	26.3%	38.3%	47.1%	59.5%	23.9%	28.8%
35-44	34.5%	30.9%	32.7%	22.4%	30.3%	28.5%
45-54	21.4%	16.7%	11.9%	6.3%	25.5%	23.1%
55-64 *	14.4%	6.6%	3.8%	1.1%	15.5%	9.0%
Total	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%

Source : Recensement fédéral de la population, OFS

En % de la population active occupée en S-T.

* La classe d'âge pour les femmes concerne les 15 à 61 ans révolus.

Etudier la provenance des migrants hautement qualifiés importe non seulement pour décrypter leurs caractéristiques sociodémographiques, mais aussi pour comprendre le degré de mobilité des travailleurs et les interactions en termes de flux migratoires entre la Suisse et le reste du monde. D'après le tableau 5, la fin des années 1970 a été marquée par l'afflux massif de migrants hautement qualifiés extra-européens – 27,3% des migrants hautement qualifiés recensés en 1980 et arrivés entre 1975 et 1980 proviennent d'un pays non européen, soit une proportion triplée par rapport à la période 1965-1970. Cette croissance relative s'explique par deux phénomènes. D'un côté, la crise pétrolière a contraint bon nombre de migrants européens – notamment ceux des pays frontaliers – à retourner dans leur pays d'origine. L'immigration en Suisse a ainsi été temporairement ralentie. De l'autre, l'internationalisation progressive du commerce a favorisé la circulation des personnes à travers le monde. Autrement dit, la Suisse a ressenti les tendances de l'internationalisation, dans le domaine de l'immigration, malgré sa politique restrictive en la matière. A partir de cette période, la part des flux migratoires en provenance de d'Europe communautaire et d'Amérique du Nord a à nouveau augmenté. Comme le commerce mondial est principalement dominé par les Etats-Unis d'Amérique et l'Union européenne (UE) et que la libéralisation des échanges internationaux continue sa progression, il n'est guère surprenant d'observer une mobilité accrue de la force de travail entre la Suisse et ces pays. Avec l'élargissement de l'Union européenne en cours, cette tendance à la hausse n'est pas prête de s'arrêter. En 2000, environ trois quarts des migrants hautement qualifiés viennent de l'UE/AELE.

Parmi les Européens, la majorité des migrants hautement qualifiés sont des Allemands ; viennent ensuite les Italiens, puis les Français. Ce constat ne surprend guère étant donné la proximité de ces pays vis-à-vis de la Suisse. En 2000, les migrants français et, dans une plus grande mesure, allemands, représentent à eux deux 45,0% des migrants hautement qualifiés récemment établis, soit 12,2 points de plus qu'en 1990. Les Italiens hautement qualifiés forment un groupe à part, car leur pourcentage a baissé au total (-4,6 points) ; ce n'est toutefois plus le cas lorsque l'on considère les migrants récemment installés en Suisse (+0,7 point). D'après les effectifs calculés, le taux de croissance de la population italienne hautement qualifiée ralentit depuis 1980 ; simultanément, celui des Italiens récents ne cesse de croître, ce qui traduit la reprise de l'immigration italienne. On peut dès lors supposer que les jeunes Italiens qualifiés recherchent toujours davantage des opportunités professionnelles hors de leur pays.

Tableau 5: Répartition des migrants hautement qualifiés selon la région ou le pays d'origine et le statut migratoire, en 2000

	1970	1980	1990	2000
Population migrante				
Europe	93.4%	87.0%	85.4%	85.9%
Allemagne	25.7%	21.5%	19.7%	25.4%
Espagne	3.9%	3.9%	4.7%	3.3%
France	10.6%	9.9%	10.0%	10.5%
Italie	20.5%	16.6%	16.6%	12.0%
Portugal	0.3%	0.7%	2.3%	2.8%
Turquie	0.7%	1.4%	2.0%	1.5%
Ancienne Yougoslavie	3.9%	4.2%	7.3%	8.0%
Amérique	3.4%	5.7%	5.7%	6.4%
Asie	1.9%	4.5%	5.7%	4.6%
Afrique	0.9%	2.4%	2.8%	2.4%
Océanie	0.3%	0.4%	0.4%	0.6%
Total	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%
Population migrante récente				
Europe	91.5%	72.6%	79.4%	80.8%
Allemagne	22.5%	16.3%	22.6%	32.5%
Espagne	2.5%	2.6%	1.8%	1.4%
France	11.2%	8.9%	10.2%	12.5%
Italie	13.5%	9.0%	5.3%	6.0%
Portugal	0.3%	1.0%	2.5%	0.8%
Turquie	0.6%	1.6%	1.6%	0.7%
Ancienne Yougoslavie	6.7%	2.8%	11.2%	2.0%
Amérique	5.1%	13.6%	9.1%	9.8%
Asie	2.0%	8.6%	7.7%	5.2%
Afrique	1.0%	4.2%	3.0%	3.0%
Océanie	0.5%	0.9%	0.8%	1.2%
Total	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%

Source: Recensements fédéraux de la population, OFS

En % de la population active occupée en S-T.

Les données 1970-1990 excluent les personnes originaires d'un Etat inconnu. Les données 2000 excluent les apatrides.

Comme l'indique le tableau 6, les nationalités dénombrant dans leur population active la part la plus marquée de ressources humaines en S-T sont l'Amérique du Nord (92,1% des travailleurs nord-américains en Suisse sont hautement qualifiés), l'Océanie (82,3%), l'Allemagne (77,6%) et la France (64,2%). En examinant de plus près le nord de l'Union européenne, on découvre que bon nombre de pays comme la Belgique (88,9%), le Royaume-Uni (85,0%), la Finlande (84,3%), la Suède (84,2%), les Pays-Bas (81,9%) et le Danemark (77,0%) procurent essentiellement de la main-d'œuvre hautement qualifiée. Quant aux migrants provenant des pays de l'Europe de l'Est tels que la Roumanie (69,0%), la Pologne (67,3%), la Hongrie (58,2%), la République tchèque (56,8%) et la Slovaquie (55,0%), leur population active est en majorité qualifiée. Par contre, les ressortissants du sud de l'Europe sont principalement constitués d'une force de travail peu qualifiée. Seuls 24,6% des Italiens en Suisse sont hautement qualifiés; ces chiffres s'élèvent à 21,4% pour les Espagnols, 18,9% pour les Turcs, 17,7% pour les ressortissants de l'Ancienne Yougoslavie³⁶ et 9,3% pour les Portugais. Parmi les migrants récents des pays de l'Europe du Sud, seuls les Portugais restent à la traîne avec la proportion la plus basse de personnel hautement qualifié en Suisse (6,2%); la logique inverse s'applique pour les Italiens et les Espagnols dont la migration repose de plus en plus sur les compétences. Ces résultats montrent que des décalages subsistent encore en fonction de la région. Ces différences peuvent s'expliquer par le système de formation ainsi que par le développement économique dans les pays d'origine.

3.2.3 Caractéristiques socioéconomiques des migrants hautement qualifiés

La prise en compte de divers aspects socioprofessionnels permet non seulement d'affiner l'analyse propre aux ressources humaines en S-T en Suisse, mais aussi de constater les disparités entre natifs et migrants d'une part et entre migrants eux-mêmes d'autre part.

Comme le montre le tableau 7, environ 80% de la main-d'œuvre hautement qualifiée travaille en 2000 dans le secteur tertiaire, contre 60% en 1970. Depuis les années 1970, les secteurs primaire et secondaire ont perdu de l'importance, la mondialisation ayant entraîné la délocalisation progressive de certaines exploitations industrielles dans les pays à bas coûts et l'économie s'étant progressivement orientée vers des activités de service. La population féminine a largement contribué à ce phénomène. En 2000, environ 90% des femmes hautement qualifiées sont occupées dans le tertiaire, contre 73% des hommes. Peu de différence s'observe selon le statut migratoire, contrairement à ce qui prévalait en 1970. A cette date, les migrants présentaient une probabilité plus élevée de se retrouver dans l'industrie comparé aux Suisses, en particulier ceux formés et non actifs en S-T. En outre, les Suisses constituaient la majeure partie de la force de travail hautement qualifiée dans le secteur primaire – puisqu'ils représentent approximativement 95% de la population qualifiée dans ce secteur (voir tableau 10). En 2000, la proportion des migrants récents hautement qualifiés employés dans les services atteint 81,9%, contre 79,6% pour les Suisses. A l'autre extrême, seuls 0,6% des nouveaux migrants hautement qualifiés travaillent dans l'agriculture, contre 2,1% pour les Suisses. On remarque également depuis 1980 la progression – toutefois en ralentissement – des ressources humaines en S-T dans le secteur primaire, surtout auprès de la population suisse; comme il s'agit principalement de Suisses formés et non actifs en S-T (Tableau 7), on peut imaginer qu'une minorité de personnes de niveau de formation tertiaire finissent par exercer une activité dans la branche de l'agriculture.

³⁶⁾ En 2000, les proportions de migrants hautement qualifiés de l'Ancienne Yougoslavie se chiffrent à 37,5% pour la Slovénie, à 23,8% pour la Croatie, à 18,4% pour la Bosnie-Herzégovine, à 16,2% pour la République fédérale de Yougoslavie (16,2%) et à 12,9% pour la Macédoine.

Tableau 6 : Répartition de la population active selon le statut migratoire, la région ou le pays d'origine et la catégorie, en 2000

	Formée et active en S-T	Non formée mais active en S-T	Formée mais non active en S-T	Total RHST	Non formée et non active en S-T	Effectif total
Population migrante						
UE/AELE	22.6%	14.4%	6.1%	43.1%	56.9%	394 756
Allemagne	47.5%	19.9%	10.2%	77.6%	22.4%	62 890
Espagne	6.5%	12.4%	2.4%	21.4%	78.6%	41 730
France	37.2%	17.0%	10.0%	64.2%	35.8%	33 502
Italie	7.5%	13.5%	3.6%	24.6%	75.4%	121 167
Portugal	1.5%	6.9%	1.0%	9.3%	90.7%	84 902
Autres pays européens	7.2%	9.5%	6.1%	22.8%	77.2%	207 347
Turquie	4.5%	10.7%	3.7%	18.9%	81.1%	32 425
Ancienne Yougoslavie	3.7%	8.6%	5.4%	17.7%	82.3%	161 378
Amérique du Nord	68.0%	10.5%	13.6%	92.1%	7.9%	9 080
Amérique latine	19.2%	13.3%	11.8%	44.3%	55.7%	14 205
Asie	19.7%	10.0%	10.2%	40.0%	60.0%	36 779
Afrique	16.7%	10.5%	12.8%	40.0%	60.0%	18 824
Océanie	57.7%	14.3%	10.3%	82.3%	17.7%	1 614
Population migrante récente						
UE/AELE	45.6%	12.0%	10.1%	67.7%	32.3%	72 698
Allemagne	58.4%	15.8%	10.1%	84.4%	15.6%	23 539
Espagne	32.7%	5.7%	7.2%	45.6%	54.4%	2 493
France	49.4%	11.3%	13.3%	74.0%	26.0%	10 813
Italie	27.7%	12.2%	9.2%	49.1%	50.9%	8 935
Portugal	2.4%	2.6%	1.1%	6.2%	93.8%	11 718
Autres pays européens	18.9%	9.0%	10.7%	38.6%	61.4%	25 445
Turquie	12.6%	4.7%	8.5%	25.8%	74.2%	3 578
Ancienne Yougoslavie	5.6%	5.7%	7.2%	18.5%	81.5%	15 390
Amérique du Nord	69.7%	10.0%	13.9%	93.6%	6.4%	4 967
Amérique latine	18.8%	11.1%	14.4%	44.3%	55.7%	5 866
Asie	31.0%	7.0%	14.0%	52.0%	48.0%	9 965
Afrique	16.5%	9.8%	13.2%	39.6%	60.4%	7 332
Océanie	62.3%	13.5%	10.8%	86.5%	13.5%	985

Source : Recensements fédéraux de la population, OFS

En % de la population active occupée. Les données 2000 excluent les apatrides; les effectifs sont obtenus par interpolation.

Tableau 7 : Répartition des ressources humaines en S-T selon le secteur économique, le sexe et le statut migratoire, en 2000

	1970			1980		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Population suisse						
Secteur primaire	6.6%	2.6%	5.4%	0.9%	0.3%	0.7%
Secteur secondaire	42.1%	16.0%	34.4%	35.5%	10.2%	28.0%
Secteur tertiaire	51.3%	81.4%	60.2%	63.7%	89.6%	71.3%
Total	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%
Population migrante						
Secteur primaire	0.5%	0.1%	0.4%	0.2%	0.1%	0.2%
Secteur secondaire	53.2%	23.4%	44.4%	36.3%	16.7%	30.6%
Secteur tertiaire	46.3%	76.5%	55.2%	63.4%	83.2%	69.2%
Total	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%
Population migrante récente						
Secteur primaire	0.6%	0.1%	0.4%	0.3%	0.1%	0.2%
Secteur secondaire	48.8%	22.0%	39.4%	26.8%	8.0%	20.2%
Secteur tertiaire	50.5%	77.9%	60.2%	72.9%	91.9%	79.6%
Total	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%
	1990			2000*		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Population suisse						
Secteur primaire	1.6%	0.7%	1.3%	2.5%	1.4%	2.1%
Secteur secondaire	27.4%	7.9%	20.7%	24.9%	7.8%	18.4%
Secteur tertiaire	71.0%	91.4%	78.0%	72.6%	90.8%	79.6%
Total	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%
Population migrante						
Secteur primaire	0.4%	0.3%	0.4%	0.7%	0.7%	0.7%
Secteur secondaire	31.8%	11.9%	25.7%	25.4%	10.4%	19.9%
Secteur tertiaire	67.8%	87.8%	73.9%	73.8%	88.9%	79.4%
Total	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%
Population migrante récente						
Secteur primaire	0.6%	0.3%	0.5%	0.6%	0.7%	0.6%
Secteur secondaire	29.1%	7.9%	21.4%	21.5%	11.1%	17.4%
Secteur tertiaire	70.3%	91.7%	78.1%	77.9%	88.2%	81.9%
Total	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%

Source : Recensements fédéraux de la population, OFS

En % de la population active occupée en S-T.

* La répartition selon le secteur économique est obtenue par regroupement des différentes activités économiques recensées.

Tableau 8 : Répartition de la population active selon la catégorie, le secteur économique et le statut migratoire, en 2000

	1970			1980*		
	Secteur primaire	Secteur secondaire	Secteur tertiaire	Secteur primaire	Secteur secondaire	Secteur tertiaire
Population suisse						
Formée et active en S-T	0.4%	6.0%	10.6%	0.3%	6.8%	11.6%
Non formée mais active en S-T	0.7%	11.8%	20.0%	1.0%	12.5%	22.2%
Formée mais non active en S-T	17.3%	6.7%	7.8%	1.7%	4.3%	3.7%
Total RHST	18.4%	24.5%	38.4%	3.0%	23.6%	37.5%
Non formée et non active en S-T	81.6%	75.5%	61.6%	97.0%	76.4%	62.5%
Effectif total	187 568	953 850	1 041 051	163 603	870 309	1 380 899
Population migrante						
Formée et active en S-T	0.4%	3.7%	10.8%	0.6%	4.3%	13.9%
Non formée mais active en S-T	0.4%	3.1%	10.2%	0.5%	4.0%	12.9%
Formée mais non active en S-T	3.1%	3.3%	6.5%	2.0%	2.0%	5.9%
Total RHST	3.9%	10.1%	27.5%	3.1%	10.3%	32.7%
Non formée et non active en S-T	96.1%	89.9%	72.5%	96.9%	89.7%	67.3%
Effectif total	9 477	419 037	193 346	6 292	300 194	217 889
Population migrante récente						
Formée et active en S-T	0.4%	4.7%	13.9%	0.3%	4.0%	17.8%
Non formée mais active en S-T	0.3%	2.5%	9.3%	0.1%	1.4%	12.1%
Formée mais non active en S-T	3.4%	3.6%	7.4%	1.5%	2.6%	9.2%
Total RHST	4.0%	10.8%	30.5%	1.9%	8.0%	39.1%
Non formée et non active en S-T	96.0%	89.2%	69.5%	98.1%	92.0%	60.9%
Effectif total	4 032	134 561	73 381	2 189	55 368	45 458
	1990			2000*		
	Secteur primaire	Secteur secondaire	Secteur tertiaire	Secteur primaire	Secteur secondaire	Secteur tertiaire
Population suisse						
Formée et active en S-T	1.0%	8.4%	14.6%	3.6%	14.7%	21.8%
Non formée mais active en S-T	1.2%	14.9%	27.7%	5.5%	18.6%	30.5%
Formée mais non active en S-T	8.3%	7.3%	5.2%	15.9%	7.6%	5.0%
Total RHST	10.5%	30.5%	47.4%	25.0%	40.9%	57.3%
Non formée et non active en S-T	89.5%	69.5%	52.6%	75.0%	59.1%	42.7%
Effectif total	130 952	761 323	1 833 506	(127 079)	(697 280)	(2 072 682)
Population migrante						
Formée et active en S-T	1.0%	3.7%	12.2%	5.4%	11.5%	24.1%
Non formée mais active en S-T	1.7%	5.1%	14.8%	5.3%	8.8%	15.1%
Formée mais non active en S-T	2.8%	3.7%	6.3%	5.1%	5.2%	7.1%
Total RHST	5.4%	12.5%	33.3%	15.7%	25.4%	46.3%
Non formée et non active en S-T	94.6%	87.5%	66.7%	84.3%	74.6%	53.7%
Effectif total	10 447	330 023	361 345	(12 706)	(238 953)	(431 022)
Population migrante récente						
Formée et active en S-T	0.9%	4.6%	14.0%	6.9%	36.0%	43.1%
Non formée mais active en S-T	1.0%	2.2%	13.2%	3.7%	6.6%	12.2%
Formée mais non active en S-T	2.5%	4.9%	8.2%	6.4%	9.1%	11.1%
Total RHST	4.3%	11.6%	35.4%	17.0%	51.7%	66.4%
Non formée et non active en S-T	95.7%	88.4%	64.6%	83.0%	48.3%	33.6%
Effectif total	5 429	84 524	104 132	(3 170)	(30 056)	(94 047)

Source : Recensements fédéraux de la population, OFS

En % de la population active occupée. Les chiffres entre parenthèses sont obtenus par interpolation.

* La répartition selon le secteur économique est obtenue par regroupement des différentes activités économiques recensées.

Les tableaux 8 et 9 présentent la répartition des divers types de ressources humaines selon la branche d'activité. Comme on l'a déjà mentionné ci-dessus, le secteur tertiaire emploie dans une large proportion des travailleurs hautement qualifiés, contrairement au secteur primaire. En 1990, près de 50% des Suisses employés dans le secteur des services étaient hautement qualifiés contre 33,3% pour les migrants. Quant au secteur secondaire, ces chiffres s'élevaient à 30,5% pour les Suisses et 12,5% pour les migrants. Entre 1990 et 2000, les besoins en qualification ont augmenté dans les secteurs tertiaire et secondaire. L'entrée sur le marché du travail de migrants hautement qualifiés s'intensifie ; en 2000, 66,4% des migrants récemment arrivés en Suisse, actifs dans les services sont hautement qualifiés, soit environ deux fois plus qu'en 1990. Ce constat s'applique aussi pour les autres secteurs ; par exemple, le secondaire emploie en 2000 une part de migrants hautement qualifiés récemment établis en Suisse, part près de cinq fois plus élevée qu'en 1990. Cette progression laisse présager un changement non seulement par rapport à la nature des migrations vers la Suisse mais aussi vis-à-vis des besoins du marché du travail suisse : la demande de travail dans le secondaire et le tertiaire requiert de plus en plus du personnel qualifié, qu'il soit suisse ou étranger. Comme l'immigration de travailleurs hautement qualifiés s'était accélérée ces dix dernières années, on peut en déduire que la demande de travailleurs hautement qualifiés n'est pas satisfaite par l'offre interne. Dès lors, la question suivante se pose : y a-t-il une pénurie de main-d'œuvre qualifiée suisse³⁷ ou les ressources humaines étrangères en S-T apportent-elles une valeur ajoutée? Répondre à cette question s'avère difficile puisque, premièrement, de nombreux Suisses qualifiés émigrent par manque de perspectives professionnelles dans leur patrie (voir Schaer, 2002), ce qui relève du paradoxe étant donné l'afflux croissant de migrants qualifiés ; deuxièmement, il n'est pas possible d'obtenir une mesure de la productivité à partir du recensement. Face à ces obstacles, il nous incombe alors de laisser cette question ouverte.

On remarque, en dernier lieu, que plus de la moitié des Suisses hautement qualifiés occupés dans les services n'ont pas de formation tertiaire mais sont actifs en S-T. Il n'en va pas de même pour les migrants hautement qualifiés, dont la majorité détiennent une formation tertiaire et sont actifs en S-T : en 2000, 64,9% des migrants qualifiés récemment installés en Suisse font partie de cette catégorie. Ainsi, une formation tertiaire semble faciliter l'accès des migrants au marché du travail suisse.

Le tableau 9 présente pour différentes branches la proportion de travailleurs qualifiés. Il est intéressant de relever l'abondance de main-d'œuvre hautement qualifiée dans la finance et les assurances (71,0% des Suisses, 72,2% des migrants)³⁸, dans l'immobilier et les services³⁹ (70,6% des Suisses, 58,3% des migrants), dans l'administration (58,4% des Suisses, 64,0% des migrants), dans l'enseignement (86,9% des Suisses, 76,9 % des migrants), dans la santé et les activités sociales (66,2% des Suisses, 57,6% des migrants) et dans les autres services (54,1% des Suisses, 52,1 % des migrants). Les pourcentages relatifs aux naturalisés sont proches de la moyenne suisse, alors que ceux relatifs aux étrangers de deuxième génération sont souvent inférieurs en comparaison de l'ensemble des migrants, excepté dans l'immobilier et les services.

37) Wirz et Atukeren (2004) soutiennent cette hypothèse.

38) Ces pourcentages se réfèrent à la population sous étude (dans ce cas suisse ou migrante), active dans la branche d'activité en question. Ainsi, 71,0% (resp. 72,2%) des Suisses (resp. migrants) employés dans la finance et les assurances sont hautement qualifiés.

39) Par services, dans ce cas-ci, on entend les activités informatiques et la recherche et développement.

Tableau 9 : Répartition de la population active selon la catégorie, la branche d'activité et le statut migratoire, en 2000

	Agriculture et pêche *	Industrie et énergie	Construction	Commerce	Hôtellerie et restauration
Population suisse ****					
Formée et active en S-T	3.6%	17.3%	8.0%	10.6%	9.6%
Non formée mais active en S-T	5.5%	21.6%	10.8%	23.9%	21.6%
Formée mais non active en S-T	15.9%	6.4%	10.7%	5.0%	5.7%
Total RHST	25.0%	45.3%	29.4%	39.5%	36.9%
Non formée et non active en S-T	75.0%	54.7%	70.6%	60.5%	63.1%
Effectif total	127 079	510 039	187 241	486 374	115 175
Population d'origine étrangère naturalisée					
Formée et active en S-T	12.0%	20.8%	10.2%	14.4%	10.8%
Non formée mais active en S-T	15.8%	20.9%	12.2%	22.1%	21.7%
Formée mais non active en S-T	10.6%	6.8%	9.7%	7.0%	7.1%
Total RHST	38.3%	48.4%	32.1%	43.4%	39.6%
Non formée et non active en S-T	61.7%	51.6%	67.9%	56.6%	60.4%
Effectif total	2 939	45 506	11 612	47 817	13 124
Population de deuxième génération					
Formée et active en S-T	5.4%	11.8%	3.9%	6.3%	4.6%
Non formée mais active en S-T	12.1%	20.8%	8.6%	21.8%	15.7%
Formée mais non active en S-T	4.7%	3.7%	4.9%	3.6%	4.9%
Total RHST	22.2%	36.3%	17.4%	31.6%	25.1%
Non formée et non active en S-T	77.8%	63.7%	82.6%	68.4%	74.9%
Effectif total	652	21 200	8 927	25 230	3 945
Population migrante					
Formée et active en S-T	5.4%	16.7%	1.8%	13.3%	4.7%
Non formée mais active en S-T	5.3%	11.3%	4.2%	13.3%	8.7%
Formée mais non active en S-T	5.1%	5.9%	3.9%	7.1%	7.5%
Total RHST	15.7%	33.9%	9.9%	33.7%	20.9%
Non formée et non active en S-T	84.3%	66.1%	90.1%	66.3%	79.1%
Effectif total	12 706	161 111	77 843	98 539	79 879
Population migrante récente					
Formée et active en S-T	6.9%	49.0%	3.7%	35.0%	5.6%
Non formée mais active en S-T	3.7%	8.1%	2.9%	9.3%	6.2%
Formée mais non active en S-T	6.4%	10.5%	5.5%	15.1%	11.5%
Total RHST	17.0%	67.6%	12.2%	59.4%	23.3%
Non formée et non active en S-T	83.0%	32.4%	87.8%	40.6%	76.7%
Effectif total	3 170	20 546	9 510	14 689	21 455

Source: Recensements fédéraux de la population, OFS

En % de la population active occupée. Les données ci-dessus excluent les apatrides et les effectifs sont obtenus par extrapolation.

* Cette rubrique correspond au secteur primaire.

** Cette rubrique inclut les organisations et organismes extra-territoriaux.

*** Cette rubrique inclut les services domestiques.

**** Les personnes d'origine étrangère naturalisées sont comprises dans la population suisse.

	Transports et comm.	Finance et assurances	Immobilier et services	Administration**	Enseignement	Santé et activités sociales	Autres services***
	9.6%	25.8%	35.6%	21.9%	37.6%	25.2%	19.9%
	19.9%	40.0%	29.3%	29.0%	47.2%	37.4%	26.3%
	4.6%	5.2%	5.7%	7.6%	2.2%	3.7%	7.9%
	34.1%	71.0%	70.6%	58.4%	86.9%	66.2%	54.1%
	65.9%	29.0%	29.4%	41.6%	13.1%	33.8%	45.9%
	195 772	193 865	309 382	156 981	191 785	302 202	121 146
	12.8%	30.7%	38.2%	29.7%	52.8%	35.0%	24.9%
	19.6%	37.3%	24.7%	25.3%	31.1%	29.9%	23.8%
	7.6%	6.1%	7.4%	8.6%	3.2%	4.5%	9.0%
	39.9%	74.2%	70.3%	63.5%	87.1%	69.4%	57.7%
	60.1%	25.8%	29.7%	36.5%	12.9%	30.6%	42.3%
	16 491	25 421	36 377	12 810	20 685	38 374	14 180
	6.8%	16.7%	23.2%	15.3%	32.4%	14.7%	8.1%
	22.3%	43.4%	34.4%	30.5%	35.3%	43.0%	17.0%
	3.6%	3.7%	3.4%	3.5%	2.5%	2.4%	6.3%
	32.7%	63.9%	61.0%	49.3%	70.2%	60.1%	31.4%
	67.4%	36.2%	39.0%	50.7%	29.8%	39.9%	68.6%
	7 152	10 188	13 267	2 074	2 587	6 607	5 067
	15.6%	40.1%	36.7%	37.6%	58.8%	28.9%	27.3%
	10.7%	23.3%	13.5%	13.9%	14.3%	24.3%	17.1%
	8.4%	8.9%	8.1%	12.6%	3.8%	4.3%	7.7%
	34.7%	72.2%	58.3%	64.0%	76.9%	57.6%	52.1%
	65.3%	27.8%	41.7%	36.0%	23.1%	42.4%	47.9%
	29 231	25 424	67 259	11 293	24 562	68 480	26 356
	45.3%	67.1%	58.4%	60.8%	78.6%	50.4%	44.4%
	10.7%	10.8%	9.4%	8.3%	11.1%	27.6%	23.1%
	14.8%	13.7%	11.5%	18.5%	4.4%	4.8%	9.8%
	70.7%	91.6%	79.2%	87.7%	94.1%	82.8%	77.4%
	29.3%	8.4%	20.8%	12.3%	5.9%	17.2%	22.6%
	5 146	7 072	18 119	2 155	8 131	11 395	5 884

Tableau 10 : Répartition des ressources humaines en S-T selon le statut migratoire, le secteur économique et la catégorie, de 1970 à 2000

	1970			1980		
	Secteur primaire	Secteur secondaire	Secteur tertiaire	Secteur primaire	Secteur secondaire	Secteur tertiaire
Formée et active en S-T						
Migrants récents	1.8%	9.1%	8.0%	1.4%	3.2%	4.4%
Migrants anciens	3.3%	13.5%	8.5%	6.4%	15.6%	11.7%
Total migrants	5.0%	22.7%	16.5%	7.7%	18.8%	16.1%
Deuxième génération	0.4%	0.6%	0.5%	0.0%	0.3%	0.4%
Total étrangers	5.4%	23.3%	17.0%	7.7%	19.2%	16.5%
Suisses	94.6%	76.7%	83.0%	92.3%	80.8%	83.5%
Non formée mais active en S-T						
Migrants récents	0.9%	2.8%	3.1%	0.2%	0.7%	1.7%
Migrants anciens	1.5%	8.0%	5.9%	1.5%	9.6%	6.6%
Total migrants	2.4%	10.8%	9.0%	1.7%	10.2%	8.3%
Deuxième génération	0.1%	0.9%	0.8%	0.1%	0.8%	0.7%
Total étrangers	2.5%	11.7%	9.8%	1.7%	11.0%	9.0%
Suisses	97.5%	88.3%	90.2%	98.3%	89.0%	91.0%
Formée mais non active en S-T						
Migrants récents	0.4%	6.6%	5.9%	1.1%	3.6%	6.9%
Migrants anciens	0.5%	12.3%	7.7%	3.0%	10.4%	13.4%
Total migrants	0.9%	18.9%	13.7%	4.2%	14.0%	20.3%
Deuxième génération	0.1%	0.9%	0.7%	0.0%	0.5%	0.5%
Total étrangers	1.0%	19.9%	14.4%	4.2%	14.5%	20.8%
Suisses	99.0%	80.1%	85.6%	95.8%	85.5%	79.2%
Total RHST						
Migrants récents	0.5%	5.6%	5.1%	0.8%	2.0%	3.1%
Migrants anciens	0.6%	10.7%	7.0%	2.8%	11.6%	9.0%
Total migrants	1.1%	16.2%	12.1%	3.7%	13.6%	12.2%
Deuxième génération	0.1%	0.8%	0.7%	0.0%	0.6%	0.5%
Total étrangers	1.2%	17.1%	12.8%	3.7%	14.2%	12.7%
Suisses	98.8%	82.9%	87.2%	96.3%	85.8%	87.3%

Source : Recensements fédéraux de la population, OFS

En % de la population active occupée en S-T.

* La répartition selon le secteur économique est obtenue par regroupement des différentes activités économiques recensées.

Parmi les migrants établis depuis moins de cinq ans en Suisse, les proportions de personnel hautement qualifié dans les mêmes branches d'activité dépassent d'au moins 15 points celles de la population migrante. La complexification des tâches et l'adaptation de la demande en main-d'œuvre hautement qualifiée ont été suivies d'une migration de ressources humaines en S-T. Même certaines branches d'activité composées d'une force de travail peu qualifiée – l'industrie, le commerce, les transports et communications – n'échappent pas à cette logique : les nouveaux migrants affectés à ces marchés sont pour la plupart hautement qualifiés. Seules l'agriculture, la construction, l'hôtellerie et la restauration font majoritairement appel à des travailleurs peu qualifiés. Ces chiffres renforcent l'idée selon laquelle le secteur tertiaire, en continuelle expansion, oriente de plus en plus sa demande de travail vers du personnel qualifié.

	1990			2000*		
	Secteur primaire	Secteur secondaire	Secteur tertiaire	Secteur primaire	Secteur secondaire	Secteur tertiaire
	3.5%	5.2%	4.7%	3.2%	6.3%	6.1%
	4.1%	11.6%	9.8%	6.5%	8.5%	8.9%
	7.6%	16.8%	14.5%	9.7%	14.8%	15.0%
	0.3%	1.1%	0.8%	0.6%	2.1%	1.5%
	7.9%	17.9%	15.2%	10.4%	16.9%	16.5%
	92.1%	82.1%	84.8%	89.6%	83.1%	83.5%
	3.1%	1.4%	2.4%	1.2%	1.0%	1.3%
	6.8%	11.9%	7.1%	5.3%	8.4%	5.9%
	9.8%	13.3%	9.5%	6.5%	9.4%	7.2%
	0.4%	1.8%	1.7%	0.9%	3.2%	2.7%
	10.2%	15.1%	11.2%	7.4%	12.6%	10.0%
	89.8%	84.9%	88.8%	92.6%	87.4%	90.0%
	1.2%	6.2%	7.2%	0.7%	3.2%	6.5%
	1.5%	12.3%	12.4%	1.5%	10.1%	11.8%
	2.7%	18.6%	19.6%	2.3%	13.3%	18.3%
	0.0%	1.0%	0.9%	0.1%	1.8%	1.9%
	2.7%	19.5%	20.6%	2.4%	15.1%	20.1%
	97.3%	80.5%	79.4%	97.6%	84.9%	79.9%
	1.6%	3.7%	3.7%	1.2%	3.4%	3.7%
	2.4%	11.9%	8.6%	3.1%	8.8%	7.6%
	4.0%	15.6%	12.3%	4.3%	12.1%	11.3%
	0.1%	1.4%	1.3%	0.4%	2.5%	2.2%
	4.1%	17.0%	13.6%	4.7%	14.7%	13.5%
	95.9%	83.0%	86.4%	95.3%	85.3%	86.5%

Conformément au tableau 10, 4,3% des ressources humaines en S-T dans le primaire en 2000 sont des migrants. Ceux-ci sont 12,1% dans le secondaire et 11,3% dans le tertiaire. L'hôtellerie et la restauration occupent la part la plus élevée de migrants hautement qualifiés – soit 23,4% de la population active dans ce secteur économique (Tableau 11). D'ailleurs, on constate dans ce même marché que 41,5% de la population formée mais non active en S-T sont des migrants. En revanche, on retrouve une faible proportion de migrants hautement qualifiés dans l'administration.

Tableau 11 : Répartition des ressources humaines en S-T selon le statut migratoire, la branche d'activité et la catégorie, en 2000

	Agriculture et pêche*	Industrie et énergie	Construction	Commerce	Hôtellerie et restauration	Transports et comm.
Formée et active en S-T						
Migrants récents	3.2%	7.1%	1.4%	6.8%	6.9%	8.5%
Migrants anciens	6.5%	9.1%	4.9%	9.4%	13.9%	6.7%
Total migrants	9.7%	16.2%	6.3%	16.2%	20.8%	15.2%
Deuxième génération	0.6%	2.1%	1.9%	2.2%	1.2%	1.8%
Total étrangers	10.4%	18.3%	8.2%	18.4%	22.0%	17.1%
Suisses	89.6%	81.7%	91.8%	81.6%	78.0%	82.9%
Non formée mais active en S-T						
Migrants récents	1.2%	1.0%	0.8%	0.9%	3.6%	1.1%
Migrants anciens	5.3%	8.3%	9.2%	6.9%	14.3%	4.4%
Total migrants	6.5%	9.3%	9.9%	7.8%	17.8%	5.5%
Deuxième génération	0.9%	3.2%	3.0%	3.7%	1.9%	3.2%
Total étrangers	7.4%	12.5%	12.9%	11.5%	19.7%	8.7%
Suisses	92.6%	87.5%	87.1%	88.5%	80.3%	91.3%
Formée mais non active en S-T						
Migrants récents	0.7%	4.2%	1.5%	6.0%	17.7%	5.7%
Migrants anciens	1.5%	11.3%	8.0%	11.8%	23.9%	11.2%
Total migrants	2.3%	15.5%	9.5%	17.8%	41.5%	16.9%
Deuxième génération	0.1%	1.9%	1.7%	2.6%	1.6%	2.0%
Total étrangers	2.4%	17.3%	11.3%	20.5%	43.1%	19.0%
Suisses	97.6%	82.7%	88.7%	79.5%	56.9%	81.0%
Total RHST						
Migrants récents	1.2%	3.9%	1.2%	3.2%	7.3%	4.0%
Migrants anciens	3.1%	9.0%	7.6%	8.3%	16.1%	6.1%
Total migrants	4.3%	12.9%	8.8%	11.5%	23.4%	10.0%
Deuxième génération	0.4%	2.6%	2.2%	3.2%	1.7%	2.6%
Total étrangers	4.7%	15.5%	11.1%	14.7%	25.1%	12.7%
Suisses	95.3%	84.5%	88.9%	85.3%	74.9%	87.3%

Source : Recensement fédéral de la population, OFS

En % de la population active occupée en S-T. Les données ci-dessus excluent les apatrides.

* Cette rubrique correspond au secteur primaire.

** Cette rubrique inclut les organisations et organismes extra-territoriaux.

*** Cette rubrique inclut les services domestiques.

	Finance et assurances	Immobilier et services	Administration**	Enseignement	Santé et activités sociales	Autres services***
	7.1%	6.4%	2.9%	5.4%	5.5%	7.1%
	7.4%	7.8%	6.2%	8.1%	11.8%	11.9%
	14.4%	14.3%	9.1%	13.4%	17.3%	19.0%
	2.4%	2.0%	0.7%	0.8%	0.9%	1.2%
	16.8%	16.3%	9.8%	14.3%	18.2%	20.2%
	83.2%	83.7%	90.2%	85.7%	81.8%	79.8%
	0.8%	1.3%	0.3%	0.7%	2.2%	3.1%
	5.0%	5.5%	2.4%	2.2%	8.3%	6.8%
	5.8%	6.8%	2.7%	2.9%	10.5%	9.9%
	4.4%	3.9%	1.2%	0.8%	2.0%	2.1%
	10.2%	10.7%	3.8%	3.7%	12.4%	12.0%
	89.8%	89.3%	96.2%	96.3%	87.6%	88.0%
	7.1%	7.5%	2.5%	5.1%	3.5%	4.2%
	8.7%	11.1%	6.3%	9.6%	14.1%	10.0%
	15.8%	18.7%	8.8%	14.7%	17.7%	14.1%
	2.6%	1.8%	0.5%	1.1%	1.0%	2.5%
	18.4%	20.5%	9.3%	15.8%	18.7%	16.6%
	81.6%	79.5%	90.7%	84.2%	81.3%	83.4%
	3.6%	4.5%	1.6%	2.9%	3.5%	4.8%
	6.2%	7.2%	4.4%	5.1%	10.0%	9.3%
	9.8%	11.7%	6.0%	8.1%	13.6%	14.1%
	3.5%	2.7%	0.9%	0.8%	1.5%	1.8%
	13.3%	14.4%	6.9%	8.9%	15.1%	15.9%
	86.7%	85.6%	93.1%	91.1%	84.9%	84.1%

Tableau 12 : Répartition des ressources humaines en S-T selon le statut migratoire, la région ou le pays d'origine et la branche d'activité, en 2000

	Agriculture et pêche*	Industrie et énergie	Construction	Commerce	Hôtellerie et restauration	Transports et comm.
Population suisse	2.1%	14.7%	3.6%	12.7%	2.6%	4.6%
Population migrante	0.7%	17.1%	2.7%	13.0%	6.3%	4.0%
UE/AELE	0.7%	17.6%	2.6%	13.3%	5.6%	3.7%
Autres pays européens	1.1%	19.9%	5.6%	12.8%	8.3%	4.2%
Amérique du Nord	0.4%	10.2%	0.4%	10.9%	2.7%	3.4%
Amérique latine	0.8%	12.8%	1.5%	11.2%	7.5%	5.0%
Asie	0.7%	12.3%	0.6%	11.8%	11.0%	5.6%
Afrique	0.8%	12.7%	1.6%	12.9%	10.2%	7.5%
Océanie	0.5%	12.0%	0.5%	9.2%	3.7%	9.3%
Population migrante récente	0.6%	16.2%	1.2%	11.5%	6.1%	5.0%
UE/AELE	0.6%	17.5%	1.1%	11.3%	5.1%	4.7%
Autres pays européens	1.1%	13.5%	2.8%	12.9%	11.4%	4.8%
Amérique du Nord	0.4%	12.0%	0.3%	12.8%	2.5%	3.9%
Amérique latine	0.8%	15.2%	1.4%	12.3%	10.3%	4.4%
Asie	0.4%	12.2%	0.6%	10.9%	11.5%	7.6%
Afrique	0.5%	13.0%	1.6%	12.0%	14.3%	7.3%
Océanie	0.4%	12.0%	0.6%	7.8%	3.6%	11.5%

Source : Recensement fédéral de la population, OFS

En % de la population active occupée en S-T. Les données concernant les diverses régions ci-dessus excluent les apatrides.

* Cette rubrique correspond au secteur primaire.

** Cette rubrique inclut les organisations et organismes extra-territoriaux.

*** Cette rubrique inclut les services domestiques.

Le tableau 12 permet de mieux saisir la répartition des populations hautement qualifiées selon la nationalité et la branche d'activité. Les migrants hautement qualifiés occupent dans une plus large proportion des postes liés à l'industrie. Les ressortissants européens – 17,6% des migrants qualifiés de l'Union européenne et 19,9% de ceux du reste de l'Europe – sont les plus impliqués dans cette branche d'activité. Ils le sont aussi dans la santé et les activités sociales : ils représentent 15,6% des migrants qualifiés de l'Union européenne (20,1% pour les Allemands) et 21,2% de ceux du reste de l'Europe (27,5% pour les ressortissants de l'Ancienne Yougoslavie). La prise en compte du lieu de résidence il y a cinq ans apporte des indications supplémentaires sur les possibles tendances à venir. Ainsi, la part des migrants qualifiés récemment établis en Suisse qui travaillent dans l'enseignement dépasse de 1,2 point celle de la totalité des migrants ; autrement dit, une plus grande ouverture de ce marché pour les nouveaux entrants étrangers est possible. Dans quelques branches, comme l'agriculture ou l'administration, les proportions restent relativement stables entre «nouveaux» et «anciens» migrants. D'autres domaines, comme la santé et les activités sociales, emploient dans une moindre mesure les ressortissants étrangers arrivés en Suisse depuis moins de cinq années. Dans cette branche, la part des nouveaux migrants qualifiés est de 2,8 points inférieure à celle de l'ensemble des migrants.

	Finance et assurances	Immobilier et services	Administration**	Enseignement	Santé et activités sociales	Autres services***
	9.5%	14.8%	6.2%	11.6%	13.2%	4.4%
	8.2%	15.4%	3.0%	7.8%	16.1%	5.5%
	8.7%	16.2%	2.5%	8.1%	15.6%	5.3%
	4.3%	10.8%	2.3%	4.5%	21.2%	4.9%
	11.5%	20.7%	5.2%	14.5%	11.4%	8.7%
	7.1%	14.5%	7.2%	9.0%	14.7%	8.9%
	9.5%	13.0%	6.2%	6.2%	17.8%	5.2%
	6.1%	14.1%	7.9%	7.9%	10.7%	7.6%
	13.4%	20.4%	5.7%	12.5%	4.8%	8.0%
	9.6%	18.8%	2.6%	9.0%	13.3%	6.0%
	9.8%	19.4%	2.0%	8.8%	14.7%	5.1%
	5.1%	14.9%	2.4%	9.3%	12.0%	9.8%
	12.9%	21.3%	4.1%	12.3%	9.8%	7.7%
	7.7%	15.5%	5.5%	7.8%	8.9%	10.3%
	12.4%	17.3%	5.1%	8.7%	7.6%	5.8%
	6.6%	14.2%	6.5%	7.9%	6.6%	9.4%
	16.1%	21.8%	4.4%	10.9%	3.6%	7.3%

Enfin, le classement des travailleurs hautement qualifiés par taille d'entreprise varie d'une nationalité à l'autre (Tableau 13). La population migrante se concentre beaucoup plus dans les moyennes et grandes firmes par rapport à la population suisse – en moyenne ou naturalisée –, ce qui confirme l'hypothèse selon laquelle la migration de personnel hautement qualifié dépend positivement de la taille des entreprises⁴⁰; en effet, 46% des migrants hautement qualifiés travaillent dans les moyennes et grandes entreprises contre 34,2% pour tous les autochtones et 38,5% pour les naturalisés seulement. Ces chiffres sont encore plus importants pour les ressortissants de l'UE/AELE (46,8%) – 51,9% pour les Allemands –, de l'Amérique du Nord (48,1%) et de l'Océanie (51,8%). Ces proportions augmentent lorsque l'on tient compte des migrants établis en Suisse depuis moins de cinq ans, et atteignent des niveaux supérieurs à 50%. Dès lors, la taille des entreprises influe sur la structure par nationalité et origine des employés.

⁴⁰ Cette hypothèse s'apparente à l'idée de Salt (1992) selon laquelle la migration des ressources humaines en S-T est la conséquence de l'internationalisation des grandes firmes.

Tableau 13 : Répartition des ressources humaines en S-T selon le statut migratoire, la région ou le pays d'origine et la taille de l'entreprise, en 2000

	0 < t ≤ 9	10 ≤ t ≤ 49	50 ≤ t ≤ 499	t ≥ 500	Total
Population suisse*	38.6%	27.2%	27.2%	7.0%	100.0%
Population naturalisée	35.8%	25.7%	30.3%	8.2%	100.0%
Deuxième génération	32.8%	27.2%	32.9%	7.1%	100.0%
Population migrante	29.3%	24.8%	35.8%	10.2%	100.0%
UE/AELE	29.3%	23.9%	36.0%	10.8%	100.0%
Autres pays européens	29.3%	28.3%	34.7%	7.7%	100.0%
Amérique du Nord	28.3%	23.6%	38.0%	10.1%	100.0%
Amérique latine	32.9%	26.5%	33.2%	7.4%	100.0%
Asie	27.7%	26.8%	35.6%	9.9%	100.0%
Afrique	30.6%	27.9%	35.3%	6.2%	100.0%
Océanie	22.6%	25.6%	38.4%	13.4%	100.0%
Population migrante récente	23.8%	24.4%	39.5%	12.3%	100.0%
UE/AELE	22.4%	23.6%	40.8%	13.2%	100.0%
Autres pays européens	30.7%	29.2%	32.4%	7.8%	100.0%
Amérique du Nord	24.0%	22.4%	41.7%	12.0%	100.0%
Amérique latine	33.7%	25.6%	31.4%	9.3%	100.0%
Asie	25.0%	27.6%	37.0%	10.4%	100.0%
Afrique	29.0%	28.6%	35.9%	6.5%	100.0%
Océanie	18.6%	25.4%	39.6%	16.3%	100.0%

Source : Recensement fédéral de la population, OFS

En % de la population active occupée en S-T. Les données concernant les diverses régions ci-dessus excluent les personnes d'origine apatride. On distingue quatre classes de taille : jusqu'à 9 employés, 10 à 49 employés, 50 à 499 employés et 500 employés et plus.

La première classe désigne les micro-entreprises, la deuxième les petites entreprises, et les deux dernières réunit les moyennes et grandes entreprises.

* Les personnes d'origine étrangère naturalisées sont comprises dans la population suisse.

3.3 MODÈLE EMPIRIQUE : LES DÉTERMINANTS DE LA SUR-ÉDUCATION

Au terme de cette analyse descriptive, il paraît important d'étudier un aspect particulièrement crucial, à savoir la sur-éducation⁴¹. Ce développement peut être effectué en s'appuyant sur un modèle de régression logistique, qui permet de mesurer la probabilité (ou le risque) de sur-éducation en fonction de la nationalité, après «contrôle» de différents facteurs dits de «confusion».

3.3.1 Concept et mesures

Le rôle de la formation dans le marché du travail a fait l'objet de nombreuses études. Une partie d'entre elles s'est souciée d'appréhender pourquoi des appariements⁴² entre postes vacants et chercheurs d'emploi adviennent sans concordance préalable entre la formation requise pour le poste et celle offerte par le candidat. Ainsi, une personne est considérée comme sur-éduquée

41) Dans cette section, nous utiliserons le terme dérivé de l'anglais «sur-éducation» pour décrire la mauvaise adéquation entre niveau de formation professionnelle (de type hautement qualifié) et profession effectivement exercée (de type faiblement qualifié).

42) Le terme d'«appariement» indique la compatibilité entre les demandes et les offres de travail selon le secteur professionnel, le lieu de travail et la qualification.

lorsque la formation atteinte excède la formation requise pour exécuter un emploi⁴³. Freeman (1976) fut parmi les premiers à introduire ce concept; il mit en évidence l'excès d'offre de diplômés universitaires, présageant par conséquent des surinvestissements en matière d'éducation. Il contribua dès lors à ouvrir un nouveau champ d'études (voir Groot et Maassen van der Brink (2000) pour une vue d'ensemble de la littérature consacrée à ce domaine).

Cette étude se focalise exclusivement sur la sur-éducation. Toutefois, la plupart des arguments exposés dans l'analyse empirique s'appliquent également à la notion de sous-éducation. Le phénomène de la sur-éducation est privilégié en raison de son implication vraisemblable, avec le progrès technique biaisé⁴⁴, dans la montée du chômage des travailleurs peu qualifiés au cours des années 1990 dans de nombreux pays de l'UE (Pierrard et Sneessens, 2003).

Hartog (2000) dénombre trois manières différentes de mesurer la sur-éducation (et la sous-éducation):⁴⁵

- L'analyse du poste de travail par des spécialistes (job analysis): cette approche objective repose sur l'adéquation entre niveau de formation et catégorie professionnelle (voir Rumberger (1987) pour les Etats-Unis et Affichard (1981) pour la France).
- L'auto-évaluation du travailleur (worker self-assessment): cette approche subjective est fondée sur la perception individuelle du niveau de formation requis pour un emploi occupé (voir Sicherman (1991) pour les Etats-Unis et Alba-Ramirez (1993) pour l'Espagne).
- Les concordances réalisées (realised matches): l'éducation requise est établie à partir de la moyenne (ou du mode) des niveaux de formation atteints par les travailleurs exerçant la profession examinée (voir Verdugo et Verdugo (1991) pour les Etats-Unis).

Chaque méthode présente des avantages et des inconvénients; pour une discussion à ce propos, voir Hartog (2000). Néanmoins, Verhaest et Omeij (2004) démontrent clairement que le premier type de mesure (job analysis) délivre des résultats très convergents. Dans la présente étude, l'approche utilisée s'apparente à ce type de mesure puisque les définitions statistiques adoptées précédemment s'appuient sur la correspondance entre la CITE et la CIP. Le tableau 14 caractérise chaque sorte d'appariement selon le niveau de formation atteint et l'occupation exercée; ainsi, les emplois en S-T requièrent une formation tertiaire et pour ceux hors S-T une formation non tertiaire.

43) Par analogie, une personne est sous-éduquée lorsque la formation requise pour exercer un emploi excède la formation atteinte.

44) Le progrès technique biaisé correspond à un déplacement de la demande de travail aux dépens de la main-d'œuvre non qualifiée.

45) Chevalier (2003) ainsi que Wirz et Atukeren (2004) adoptent une démarche distincte en définissant les personnes objectivement sur-éduquées non satisfaites de leur emploi comme véritablement sur-éduquées. Quant à celles qui annoncent être satisfaites, elles sont désignées comme apparemment sur-éduquées.

Tableau 14 : Inadéquation en termes de formation en Suisse, en 2000

	Qualifications	
	Autres niveaux de formation (i=0)	Niveaux de formation tertiaire (i=1)
Occupations		
Non active en S&T (j=0)	59.6% (Formation adéquate)	8.6% (Sur-éducation)
Active en S&T (j=1)	17.9% (Sous-éducation)	13.9% (Formation adéquate)

Source : Recensement fédéral de la population, OFS
En % de la population active occupée.

3.3.2 Théories de l'inadéquation en termes de formation

Dans la littérature économique, on ne trouve aucune théorie complète au sujet de la sur-éducation. Des explications potentielles ont été proposées, reposant sur divers points de vue théoriques. Marchante et al (2003) et Nauze-Fichet et Tomasini (2002) en énumèrent les principaux : la théorie du capital humain, le modèle de signalement, le modèle de concurrence pour l'emploi (job competition), la théorie de l'appariement, la théorie de l'assignation et la théorie de la mobilité de carrière.

Selon la théorie du capital humain (Mincer, 1958 ; Becker, 1964), la sur-éducation est temporaire, voir dénuée de sens, puisque le marché du travail est supposé pleinement efficace. Les éventuels déséquilibres se résorbent donc par le jeu de l'offre et de la demande. Dans le cas de surinvestissements en matière de formation, le salaire des diplômés baissera, ce qui les incite à investir moins dans la formation et à réduire leur offre sur le marché du travail. Du côté de la demande, les firmes adaptent leur production en substituant les inputs en vigueur – les autres types de main-d'œuvre essentiellement – en faveur des travailleurs diplômés, vu que ceux-ci sont devenus meilleur marché. A la fin, le marché du travail se retrouve en situation d'équilibre. Dans ce même contexte théorique, le niveau de formation constitue une mesure incomplète du capital humain qui inclut d'autres éléments comme l'expérience, la durée d'occupation des emplois exercés et le savoir-faire. Ainsi, des travailleurs présentant des niveaux de formation différents peuvent apporter au marché la même quantité de capital humain.

Contrairement à la théorie du capital humain qui suppose que l'information sur le marché du travail est parfaitement disponible, le modèle de signalement (Spence, 1973) pose comme hypothèse une incertitude des employeurs vis-à-vis de la productivité des employés potentiels. Ainsi, le diplôme agit comme un indicateur permettant aux firmes de reconnaître les personnes ayant la productivité recherchée. En connaissance de cause, les travailleurs sont incités à investir plus dans leur formation afin de rester compétitifs. Par ce biais, le niveau de formation des travailleurs s'accroît indépendamment des compétences requises par les emplois à pourvoir. Ce modèle prédit des situations de sur-éducation et rend compte du caractère permanent de la sur-éducation sur le marché du travail.

Dans le modèle de concurrence pour l'emploi (Thurow, 1975), le salaire n'est plus la variable d'ajustement entre l'offre et la demande de travail compte tenu de l'observation empirique sur l'hétérogénéité des rémunérations parmi des groupes de personnes a priori relativement homogènes. En quelque sorte, les firmes hiérarchisent les postes à pourvoir en fonction des qualifications requises, les salaires étant déterminés préalablement. Du côté de l'offre, les travailleurs se font concurrence pour des places vacantes conformément à leurs caractéristiques productives, c'est-à-dire leur niveau de formation, leur expérience professionnelle, leur savoir-faire, etc. Comme ces caractéristiques dépendent inversement des coûts encourus par la formation qui est offerte par les firmes (on-the-job training) afin d'exécuter l'emploi à occuper, les employeurs choisissent les employés les plus qualifiés parmi l'ensemble des demandeurs d'emploi. Ces derniers forment une «file d'attente» au sein de laquelle le choix des entreprises s'apparente à une loterie. Les travailleurs sont alors incités à investir en termes d'éducation et à accumuler de l'expérience afin d'occuper les professions les mieux payées en offrant de meilleures caractéristiques productives que leurs concurrents. Lors de pénurie de demande d'emplois qualifiés, à niveau de diplôme donné et en fonction de la longueur de la «file d'attente» pour un type d'emploi donné, les individus doivent soit prolonger leur attente en restant au chômage, soit changer de file d'attente en postulant pour des emplois moins qualifiés. Ainsi, la sur-éducation peut s'avérer permanente comme dans le modèle de Spence.

La théorie de l'appariement (Jovanovic, 1979) s'appuie sur l'hypothèse de défaut d'informations entre offreurs et demandeurs de travail et du coût encouru pour acquérir ces dernières. Il en résulte de mauvais appariements dus à des erreurs de parcours. Les travailleurs sur-éduqués seront alors enclins à quitter leur emploi pour obtenir un poste adapté à leurs compétences, ce qui rend cette situation temporaire. Pour les sous-éduqués, le raisonnement inverse s'applique : en cas d'excédent de demande de diplômés, une personne sous-éduquée et la firme qui l'emploie sont incitées à continuer leur relation professionnelle, puisque chacun des deux agents y trouve son compte – le travailleur maintient un salaire favorable et l'employeur économise des coûts de rotation supplémentaires. Dès lors, la sur-éducation peut être envisagée comme durable.

Selon la théorie de l'assignation (Sattinger, 1993), la productivité est déterminée conjointement par les caractéristiques des emplois (compétences requises) et des employés (capital humain investi). Étant donné l'hétérogénéité de ces deux facteurs, les salaires agissent en facilitant l'attribution des travailleurs aux postes disponibles, plutôt que comme une récompense pour les différents niveaux de productivité atteints. Lors de surplus d'offre en main-d'œuvre hautement qualifiée, des difficultés peuvent survenir dans la réalisation d'un appariement complet entre les caractéristiques productives des travailleurs et les exigences professionnelles requises par les employeurs. L'existence d'un tel problème d'assignation dans le marché du travail provoque parfois des phénomènes de sur-éducation de nature permanente.

Enfin, la théorie de la mobilité de carrière (Rosen, 1972 ; Sicherman et Galor, 1990) traite la sur-éducation comme une situation de court terme au commencement de la carrière professionnelle. En fait, les chercheurs d'emploi acceptent consciemment un travail qui requiert un niveau de formation inférieur au leur, car l'expérience acquise en début de carrière leur permet par la suite d'améliorer soit les opportunités de promotion à l'intérieur de la firme, soit les opportunités de réaliser un appariement correct sur le marché du travail.

3.3.3 Hypothèses

Les bases théoriques étant posées, il convient de formuler les hypothèses qui sous-tendent les déterminants de la sur-éducation et de les tester ensuite lors de l'analyse empirique.

Pour Dutoit (2001), le sexe peut influencer les décisions d'embauche des firmes ; une femme constitue un «risque» en termes d'investissement pour l'entrepreneur, car il est possible qu'elle se marie, ait des enfants et quitte momentanément l'entreprise. Ainsi, le rendement sur la formation en emploi (on-the-job training) est plus bas pour les femmes, et il est plus difficile pour ces dernières de trouver un emploi correspondant à leurs compétences. D'ailleurs, Renes et Ridder (1995) montrent empiriquement que les femmes nécessitent plus d'expérience professionnelle que les hommes afin d'être engagées pour un même travail. Concernant les hommes, la responsabilité d'une famille peut favoriser des appariements appropriés, puisque ils peuvent être incités à fournir plus d'effort afin d'accéder à des postes leur permettant de subvenir aux besoins de leur ménage.

La composition du capital humain est un autre facteur susceptible d'agir sur la qualité de l'appariement. Pour une personne fraîchement diplômée, le capital humain se réduit au niveau de formation atteint. Alors, des difficultés en termes d'appariement peuvent survenir en début de carrière où l'expérience fait défaut. Toutefois, le problème de sur-éducation décroît avec l'âge, car l'accumulation d'autres formes de capital humain – comme un niveau de formation supérieur, la formation en emploi ou l'expérience – permet d'améliorer les perspectives professionnelles futures. Alba-Ramirez (1993) indique l'évidence empirique selon laquelle les travailleurs sur-éduqués ont moins d'expérience.

Le lieu de résidence peut aussi jouer un rôle non négligeable dans l'allocation des demandeurs d'emploi. Un marché avec un degré d'urbanisation élevé est propice à l'amélioration de la qualité des appariements, vu que la mobilité des travailleurs y est accrue et que les coûts de recherche d'emplois y sont moindres (Wheeler, 2001). Ainsi, les diplômés vivant en milieu rural doivent s'attendre à être fortement soumis au problème de sur-éducation.

Le taux d'occupation détermine le degré d'utilisation du capital humain. Autrement dit, les postes à temps partiel rendent difficiles le plein emploi de toutes les formes de capital humain, niveau de formation compris. Dolton et Silles (2001) ont ainsi vérifié que les emplois à temps partiel influencent positivement la probabilité d'être sur-éduqué.

La sur-éducation peut résulter d'une autre caractéristique liée à la demande de travail, comme la taille de l'entreprise. Une grande firme aura à sa disposition des méthodes de recrutement très sophistiquées et une vaste gamme d'emplois, ce qui peut contribuer à diminuer l'inadéquation entre niveau de formation atteint et requis. Cette proposition est confirmée empiriquement par Dolton et Silles (2001) et Nauze-Fichet et Tomasini (2002).

Les branches d'activité peuvent également influencer sur la sur-éducation. La section 3.2.3 montre que certains domaines nécessitent majoritairement une main-d'œuvre hautement qualifiée (la finance et les assurances, l'immobilier et les services, l'administration, l'enseignement, la santé et les activités sociales, et les autres services), d'autres qui emploient principalement des personnes peu qualifiées s'orientent vers les plus qualifiés (l'industrie et l'énergie, le commerce, le transport et la communication) et le reste s'appuie essentiellement sur une ressource humaine

peu qualifiée (l'agriculture, la construction, l'hôtellerie et la restauration). Dès lors, on peut présumer que l'embauche dans ces dernières branches sera sans doute exposée au risque de sur-éducation.

L'existence potentielle de discriminations envers la population migrante peut, pour sa part, engendrer un plus haut degré de sur-éducation chez les étrangers que chez les natifs. Battu et Sloane (2002) l'ont clairement montré pour les minorités ethniques en Angleterre. C'est cette affirmation que l'on vérifiera en premier lieu, après contrôle des variables mentionnées ci-dessus.

3.3.4 Modèle et résultats empiriques

Afin de tester les hypothèses établies, on peut construire un modèle de régression logistique permettant d'exprimer la probabilité d'être sur-éduqué en fonction de différentes caractéristiques individuelles et de mesurer le rôle respectif de ces dernières sur cette même probabilité. Les variables incluses dans le modèle sont présentées au schéma 3. La description méthodologique figure dans Cox et Snell (1989).

Trois modèles sont estimés selon l'approche adoptée pour définir la population étrangère (voir ci-dessous). Le tableau 15 reproduit le résultat des estimations. Le risque relatif (estimé par le odds ratio) d'être sur-éduqué y est présenté pour chaque variable⁴⁶; une valeur supérieure à l'unité signifie alors un risque accru d'être sur-éduqué par rapport à la variable de référence.

Globalement, les coefficients estimés, dont l'exponentiel donne une estimation du risque relatif d'être sur-éduqué, sont statistiquement significatifs – excepté pour les Océaniens dans le troisième modèle⁴⁷ – et leur signe assure la plupart des hypothèses énoncées auparavant. On observe également que les paramètres pour les facteurs de confusion ne se modifient que très peu d'un modèle à l'autre. Ainsi, la probabilité d'être sur-éduqué diminue avec le nombre d'années d'expérience. Par rapport aux femmes, les hommes ont un risque diminué d'être soumis au problème de sur-éducation. Le travailleur domicilié en milieu rural est pour sa part plus fréquemment confronté à des situations de sur-éducation. Une formation tertiaire via les hautes écoles réduit de moitié le risque d'être sur-éduqué sur le marché du travail par rapport à celle acquise via une filière professionnelle supérieure. Des responsabilités familiales accrues – vivre en couple marié ou avoir des enfants – conduisent davantage à de mauvais appariements en termes de formation⁴⁸. Ce résultat infirme donc l'hypothèse selon laquelle les responsabilités familiales augmentent la probabilité d'un bon appariement pour les hommes. Une personne engagée à plein temps est moins exposée au risque d'être sur-éduqué que celle employée à temps partiel. L'exercice d'une activité dans une grande entreprise favorise les appariements adéquats entre formation requise et atteinte. La sur-éducation dépend des branches d'activité : par rapport à un poste dans l'industrie et l'énergie (modalité de référence), les risques d'être sur-éduqué dans le secteur primaire sont quasiment sextuplés (triplés dans la construction), alors que dans la santé et les activités sociales ou l'immobilier et la communication, ils sont divisés par trois (divisés par six dans l'enseignement).

46) Soit $\Omega(X_n) = P(y_n = 1 | X_n) / P(y_n = 0 | X_n) = \exp(X_n' \beta)$, le risque (odds) pour l'individu n d'être sur-éduqué. Un accroissement d'une unité de la $k^{\text{ème}}$ variable exogène, toutes choses égales par ailleurs, multiplie la valeur du risque par $\exp(\beta_k)$. Ce dernier terme représente une estimation du risque relatif.

47) La faible représentation des Océaniens dans l'échantillon total explique l'absence de significativité.

48) Cette remarque est valable autant pour les femmes que pour les hommes; des régressions logistiques séparées pour chaque sexe n'apportent aucune information nouvelle, surtout en ce qui concerne la situation familiale.

Schéma 3 : Variables indépendantes incluses dans l'analyse de régression logistique

Caractéristiques individuelles	Description
Expérience*	Âge - 26
Expérience ² /100**	(Âge - 26) ² /100
Indicateurs démographique	
Homme	=1 si de sexe masculin, =0 autrement
Degré d'urbanisation	=1 pour les centres des agglomérations =2 pour les communes périphériques des grands centres =3 pour les villes isolées =4 pour la campagne
Hautes écoles	=1 si formation achevée dans Haute école spécialisée ou Université =0 si formation achevée dans Formation professionnelle supérieure ou Ecole professionnelle supérieure
Situation familiale	
Marié / en couple	=1 si individu vit en couple marié, =0 autrement
Nombre d'enfants, < 18 ans	=(1,2,3,4,5,6,7,8,9,10)
Caractéristiques professionnelles	
Emploi à plein temps	=1 si taux d'occupation est de 100%, =0 autrement
Taille de l'entreprise	=0 si 0 employés dans l'entreprise =1 si 1 à 9 employés dans l'entreprise =2 si 10 à 49 employés dans l'entreprise =3 si 50 à 99 employés dans l'entreprise =4 si 100 à 499 employés dans l'entreprise =5 si >500 employés et plus dans l'entreprise
Secteur primaire	=1 si employé dans cette branche d'activité, =0 sinon
Construction	idem
Commerce	idem
Hôtel et restauration	idem
Transports et communication	idem
Finance et assurances	idem
Immobiliers et services	idem
Administration	idem
Enseignement	idem
Santé et activités sociales	idem
Autres services	idem
Population étrangère selon	
<i>Statut d'arrivée en Suisse</i>	
Deuxième génération	=1 si étranger né en Suisse, =0 sinon
Migrant récent	=1 si étranger né à l'étranger et établi en Suisse après 1995, =0 sinon
Migrant ancien	=1 si étranger né à l'étranger et établi en Suisse avant 1995, =0 sinon
<i>Autorisation de séjour</i>	
Permis C	=1 si étranger avec permis C, =0 sinon
Permis B	=1 si étranger avec permis B, =0 sinon
Permis A	=1 si étranger avec permis A, =0 sinon
Permis N et F	=1 si étranger avec permis N ou F, =0 sinon
Permis L	=1 si étranger avec permis L, =0 sinon
DFAE	=1 si étranger avec autorisation de DFAE, =0 sinon
Autres permis	=1 si étranger avec autres permis, =0 sinon
<i>Nationalité</i>	
UE/AELE	=1 si étranger originaire de UE/AELE, =0 sinon
Autres pays européens	=1 si étranger originaire d'autres pays européens, =0 sinon
Amérique du Nord	=1 si étranger originaire d'Amérique du Nord, =0 sinon
Amérique latine	=1 si étranger originaire d'Amérique latine, =0 sinon
Afrique	=1 si étranger originaire d'Afrique, =0 sinon
Asie	=1 si étranger originaire d'Asie, =0 sinon
Océanie	=1 si étranger originaire d'Océanie, =0 sinon

* Le nombre 26 correspond à l'âge moyen de sortie d'une formation tertiaire.

** L'introduction du terme au carré sert à refléter les rendements décroissants de l'expérience.

**Tableau 15 : Les déterminants de la sur-éducation en 2000.
Résultats d'une régression logistique**

Variable	Odds	Wald	Odds	Wald	Odds	Wald
	Ratio	Chi-Square	Ratio	Chi-Square	Ratio	Chi-Square
Expérience	0.99	97.59	0.99	62.26	0.99	65.05
Expérience ² /100	1.06	243.81	1.05	216.71	1.05	226.16
Indicateurs démographiques						
Femme	1.00	Réf.	1.00	Réf.	1.00	Réf.
Homme	0.79	731.31	0.78	771.91	0.79	691.88
Degré d'urbanisation	1.08	618.96	1.08	602.37	1.09	736.36
Etudes professionnelles supérieures	1.00	Réf.	1.00	Réf.	1.00	Réf.
Hautes écoles	0.48	9255.85	0.48	9383.7	0.47	9685.84
Situation familiale						
Non marié en couple	1.00	Réf.	1.00	Réf.	1.00	Réf.
Marié en couple	1.07	72	1.07	72.88	1.04	25.56
Nombre d'enfants, < 18 ans	1.05	145.53	1.05	155.28	1.04	130.53
Caractéristiques professionnelles						
Emploi à temps partiel	1.00	Réf.	1.00	Réf.	1.00	Réf.
Emploi à plein temps	0.91	80.27	0.92	71.15	0.92	76.06
Taille de l'entreprise	0.81	7213.43	0.81	7341.45	0.81	7052.59
Industrie et énergie	1.00	Réf.	1.00	Réf.	1.00	Réf.
Secteur primaire	5.72	6473.63	5.70	6440.97	5.71	6453.89
Construction	2.77	4734.08	2.77	4705.95	2.74	4611.83
Commerce	1.03	7.80 *	1.03	6.19 **	1.04	8.64 *
Hôtel et restauration	1.52	543.63	1.45	415.45	1.47	454.42
Transports et communication	1.30	263.15	1.30	266.08	1.28	243.2
Finance et assurances	0.56	1641.18	0.56	1645.22	0.57	1560.45
Immobilier et services	0.37	6530.31	0.37	6561.07	0.38	6349.13
Administration	0.86	100.6	0.89	64.08	0.86	111.08
Enseignement	0.16	8841.54	0.16	8847.96	0.16	8684.2
Santé et activités sociales	0.33	5896.41	0.33	5870.82	0.33	5847.96
Autres services	0.81	172.72	0.81	175.64	0.82	156.83
Population suisse	1.00	Réf.	1.00	Réf.	1.00	Réf.
Population étrangère selon						
<i>Statut d'arrivée en Suisse</i>						
Deuxième génération	1.13	25.96				
Migrant récent	1.42	542.06				
Migrant ancien	1.55	1580.23				
<i>Autorisation de séjour</i>						
Permis C			1.36	767.79		
Permis B			1.65	1275.39		
Permis A			9.53	369.15		
Permis N et F			20.01	561.57		
Permis L			1.14	5.38 **		
DFAE			0.88	8.89 *		
Autres permis			1.64	8.47 *		
<i>Nationalité</i>						
UE/AELE					1.15	184.45
Autres pays européens					3.40	3250.45
Amérique du Nord					1.16	12.29
Amérique latine					3.21	650.62
Afrique					3.66	865.91
Asie					2.69	884.3
Océanie					0.91	0.78 #
	LR(23)=94096.74		LR(27)=95190.07		LR(27)=97229.64	

Source : propres calculs sur données du Recensement fédéral de la population, OFS

Les estimations ci-dessus sont significatifs à $p < 0.001$, excepté celles annotées :

* $p < 0.01$; ** $p < 0.05$; # Non significatif. N = 616340

L'incidence de la nationalité sur la probabilité d'être sur-éduqué est examinée suivant trois optiques différentes. En considérant les étrangers selon leur statut d'arrivée en Suisse (migrants domiciliés ou non en Suisse en 1995, deuxième génération), on remarque qu'ils ont un risque accru d'être sur-éduqués face aux Suisses. De plus, les migrants sont plus fortement soumis au problème de sur-éducation que les étrangers de deuxième génération. Concernant les étrangers répartis par permis de séjour délivrés, il est intéressant de noter que les ressortissants étrangers au bénéfice d'une autorisation du DFAE ont moins de chance d'être sur-éduqués que les Suisses; comme ce permis est délivré principalement aux fonctionnaires internationaux qui sont en majorité hautement qualifiés, leur appariement sur le marché du travail ne peut se produire que de manière appropriée. Autrement, les titulaires de toutes autres autorisations connaissent davantage de problèmes de sur-éducation par rapport aux Suisses. Parmi les plus exposés figurent les saisonniers (permis A) et les personnes relevant du domaine de l'asile (permis F et N). Ces derniers, de par le caractère précaire inhérent à leur statut⁴⁹, présentent une probabilité vingt fois plus élevée que la population suisse d'être sur-éduqués. Enfin, la prise en compte des nationalités selon leur origine continentale montre à nouveau des disparités marquées, surtout entre les principaux acteurs de la scène économique (Etats Unis d'Amérique, Canada, UE/AELE) et les autres pays. Ainsi, le risque de sur-éducation est triplé pour les ressortissants africains, sud-américains et en provenance de l'Europe non communautaire relativement aux membres de l'UE/AELE et aux Nord-Américains⁵⁰.

La démarche retenue ici révèle la présence de rigidités sur le marché du travail suisse, qui limitent le plein emploi des compétences des travailleurs hautement qualifiés. Ces résultats vont à l'encontre de ceux obtenus par Wirz et Atukeren (2004) qui soutiennent l'efficacité du processus d'appariement – en termes de formation – sur le marché du travail suisse. Ces auteurs adoptent toutefois une toute autre approche qui valorise la sur-éducation véritable au détriment de la sur-éducation apparente: en d'autres termes, leur modèle s'appuie sur une définition distincte, ce qui rend la comparaison délicate. Inspirés par Chevalier (2003), ils rejettent l'hypothèse d'homogénéité des travailleurs propre à la présente recherche et envisagent plutôt la classification des sur-éduqués selon leur satisfaction à propos de l'appariement entre formation et travail. Cette méthode, fondée en quelque sorte sur une appréciation subjective, tendra alors à sous-estimer la réelle étendue du phénomène.

3.4 CONCLUSION

L'objectif principal de cette étude était d'offrir une description socioéconomique des migrants hautement qualifiés en Suisse entre 1970 et 2000 via les Recensements fédéraux de la population. Ainsi, on constate clairement un accroissement des flux migratoires en faveur des catégories de personnel hautement qualifié durant la décennie 1990: parmi les migrants arrivés en Suisse après 1995, 62% sont hautement qualifiés. Alors que la majeure partie de ces derniers proviennent de pays frontaliers, les nationalités étrangères originaires du nord de l'Union européenne,

49) Les permis F et N limitent la liberté individuelle dans le temps et l'espace.

50) Des régressions supplémentaires où l'on tient compte du lieu de naissance par permis de séjour ou par nationalité indiquent des résultats peu significatifs, du fait que cette démarche réduit fortement les effectifs obtenus pour certaines catégories constituées des étrangers hautement qualifiés de deuxième génération. En effet, ceux-ci détiennent majoritairement un permis C, sont surtout originaires des pays membres de l'UE/AELE et se concentrent alors beaucoup moins dans les autres catégories. C'est pourquoi on omet le lieu de naissance dans les deux derniers modèles.

voire de certains pays candidats à l'adhésion à l'Union européenne, constituent désormais une main-d'œuvre hautement qualifiée – relativement aux ressortissants sud-européens – pour laquelle la Suisse est plus accessible comme pays d'immigration. Les migrants hautement qualifiés sont surtout actifs dans le secteur des services, en particulier dans l'immobilier et les services, la santé et les activités sociales, la finance et les assurances, et l'enseignement.

L'introduction de la double hétérogénéité des emplois et des travailleurs – hautement vs peu qualifiés – permet de quantifier le problème de sur-éducation et rend compte de différences relativement importantes entre le capital humain disponible et les besoins de l'économie. En effet, 8,6% de la population active occupée est confrontée à des situations de sur-éducation, alors que 17,9% est pour sa part confrontée à des situations de sous-éducation. La modélisation adoptée afin d'expliquer la probabilité d'être sur-éduqué montre en outre que la sur-éducation concerne spécialement les migrants hautement qualifiés, lesquels présentent un risque augmenté par rapport à la deuxième génération. Ce phénomène s'explique notamment par la difficulté de trouver un emploi correspondant à leurs compétences, ceci s'appliquant particulièrement aux migrants secondaires (regroupement familial, mariage avec un Suisse). Les collectivités culturellement diverses – par la langue parlée ou le système éducatif – sont aussi concernées par la sur-éducation. De plus, les règles restrictives de l'asile vis-à-vis du marché du travail suisse ne permettent pas l'utilisation des compétences des personnes arrivées dans ce cadre.

Même si la migration d'actifs a changé de nature, il reste encore des déséquilibres entre capacités des migrants et besoins du marché du travail. De nombreuses questions demeurent naturellement en suspens. Que pourrait être l'effet sur le chômage – notamment des travailleurs peu qualifiés – d'un accroissement de l'offre d'individus hautement qualifiés qui ne trouvent pas d'emplois concordant à leur niveau d'instruction? L'information sur les salaires – non disponible dans le recensement – pourrait en outre apporter une dimension supplémentaire à la présente analyse. La voie pour de futures recherches est donc ouverte.

RÉFÉRENCES

Alba-Ramirez A. (1993), Mismatch in the Spanish labor market: overeducation?, in: *Journal of Human Resources* 28(2), 259-278

Affichard J. (1981), Quels emplois après l'école: la valeur des titres scolaires depuis 1973?, in: *Economie et Statistique* 134, 7-26

Barro R.J. et Sala-i-Martin X. (2003), *Economic Growth*, Second Edition, MIT Press

Battu H. et Sloane P.J. (2002), To what extent are ethnic minorities in Britain over-educated?, in: *International Journal of Manpower* 23(3), 192-208

Becker G.S. (1964), *Human Capital*, New York: National Bureau of Economic Research

Chevalier A. (2003), Measuring Over-education, in: *Economica* 70(3), 509-531

Cox R.D. et Snell R. (1989), *The Analysis of Binary Data*, London: Chapman and Hall (2^e éd.)

Dolton P. et Silles M. (2001), Over-education in the graduate labour market: some evidence from Alumni Data, in: CEE Discussion Paper n°9, Londres: London School of Economics and Political Science

Dutoit L. (2001), Y a-t-il vraiment discrimination salariale contre les femmes?, in: Analyses et prévisions, Lausanne: Institut Créa, Université de Lausanne

Fibbi R., Lerch M. et Wanner P. (2005), Processus de naturalisation et caractéristiques socio-économiques de jeunes issus de la migration, in: Fibbi R. et al., L'intégration des populations issues de l'immigration en Suisse: personnes naturalisées et deuxième génération, Neuchâtel: Office fédéral de la statistique

Freeman R.B. (1976), *The Overeducated American*, New York: Academic Press, Inc.

Gaillard A.M. et Gaillard J. (1998), *International migration of the highly qualified: a bibliographic and conceptual itinerary*, Staten Island, N.Y.: Center for Migration Studies

Gaillard A.M. et Gaillard J. (1999), *Les enjeux des migrations scientifiques internationales: de la quête du savoir à la circulation des compétences*, Paris: L'Harmattan

Greene W.H. (2000), *Econometric Analysis, Fourth Edition*, Upper Saddle River, N.J.: Prentice Hall

Groot W. et Maassen van der Brink H. (2000), Overeducation in the labor market: a meta-analysis, in: *Economics of Education Review*, 19, 149-158

Hartog J. (2000), Overeducation and earnings: where are we, where should we go?, in: *Economics of Education Review* 19, 131-147

Jovanovic B. (1979), Job Matching and the theory of turnover, in: *Journal of Political Economy* 87(5) Part 1, 972-990

Lindbeck A. et Snower D.J. (1990), *Insider-Outsider Theory of Employment and Unemployment*, 1-10, 37-44, 75-83, MIT Press

Lowell B.L. et Findlay A. (2002), *Migration of Highly Skilled Persons from Developing Countries: Impact and Policy Responses, Synthesis Report*, in: *International Migration Papers 44*, Genève: ILO Geneva

Lucas R.E. Jrs. (1988), On the Mechanics of Economic Development, in: *Journal of Monetary Economics* 22(1), 3-42

Marchante A.J., Ortega B., Pagan R. et Campos J.A. (2003), Returns to overeducation and undereducation: workers' and employers' perspectives, Papers presented at the Conference Tourism modelling and Competitiveness: implications for policy and strategic planning, Paphos (Cyprus)

- Mincer J. (1958), Investment in human capital and personal income distribution, in: *Journal of Political Economy* 66(4), 281-302
- Nauze-Fichet E. et Tomasini M. (2002), Diplôme et insertion sur le marché du travail : approches socioprofessionnelle et salariale du déclassement, in: *Economie et Statistique* 354, 21-43
- OCDE (1995), *Manuel sur la mesure des ressources humaines consacrées à la science et à la technologie*, Paris : OCDE
- OCDE (2002), *International mobility of the highly skilled*, Paris : OCDE
- OCDE (2003), *Principaux indicateurs de la science et de la technologie*, Paris : OCDE
- Pastor E. (2002), *Science et technologie en Suisse : bilan de la dernière décennie : 1990-2000/2001*, Neuchâtel : Office fédéral de la statistique
- Pierrard O. et Sneessens H.R. (2003), Low-skilled unemployment, biased technological shocks and job competition, in: *IZA Discussion Paper n° 784*, Bonn
- Renes G. et Ridder G. (1995), Are women overqualified?, in: *Labour Economics* 2, 3-18
- Romer P.M. (1990), Endogenous Technological Change, in: *Journal of Political Economy* 98(5) Part 2, The Problem of Development: A Conference of the Institute for the Study of Free Enterprise Systems, 71-102
- Rosen S. (1972), Learning and experience in the labor market, in: *Journal of Human Resources* 7(3), 326-342
- Rumberger R.W. (1987), The impact of surplus schooling on productivity and earnings, in: *Journal of Human Resources* 22(1), 24-50
- Salt J. (1992), Migration Processes among the Highly Skilled in Europe, in: *International Migration Review* 26 (2), Special Issue : The New Europe and International Migration, 484-505
- Salt J., Clarke J. et Wanner P. (2004), *International Labour Migration*, in: *Population Studies* (44), Strasbourg : Conseil de l'Europe
- Sattinger M. (1993), Assignment models of the distribution of earnings, in: *Journal of Economic Literature* 31(2), 831-880
- Schaer K. (2002), *Les scientifiques suisses aux Etats-Unis*, San Francisco/Basel: Fondation Gebert Rûf
- Sicherman N. (1991), Overeducation in the labor market, in: *Journal of Labor Economics* 9(2), 101-122

Sicherman N. et Galor O. (1990), A theory of career mobility, in: *Journal of Political Economy* 98(1), 169-192

Spence N. (1973), Job market signaling, in: *Quarterly Journal of Economics* 87(3), 355-374

Thurow L. (1975), *Generating Inequality*, New York: Basic Books

Verhaest D. et Omey E. (2004), What determines measured overeducation?, in: Working Paper 216, Ghent: Faculty of Economics and Business Administration, Ghent University

Verdugo R.R. et Verdugo N.T. (1991), The impact of surplus schooling on earnings, in: *Journal of Human Resources* 24(2), 101-122

Wheeler C.H. (2001), Search, sorting, and urban agglomeration, in: *Journal of Labor Economics* 19(4), 879-899

Wirz A. et Atukeren E. (2004), "Overeducation in the Swiss labour market: does anything go wrong?", in: Working Paper 85, Zurich: ETH, Eidgenössische Technische Hochschule Zürich, Konjunkturforschungsstelle KOF

INDEX DES FIGURES

Liste des tableaux

1. Répartition de la population active selon la catégorie et le statut migratoire, de 1970 à 2000	p.	76
2. Répartition des ressources humaines en S-T selon le statut migratoire et la catégorie, de 1970 à 2000	p.	78
3. Répartition des ressources humaines en S-T selon la classe d'âge et le statut migratoire, de 1970 à 2000	p.	80
4. Répartition des ressources humaines en S-T selon la classe d'âge, le statut migratoire et le sexe, de 1970 à 2000	p.	81
5. Répartition des migrants hautement qualifiés selon la région ou le pays d'origine et le statut migratoire, en 2000	p.	82
6. Répartition de la population active selon le statut migratoire, la région ou le pays d'origine et la catégorie, en 2000	p.	84
7. Répartition des ressources humaines en S-T selon le secteur économique, le sexe et le statut migratoire, en 2000	p.	85
8. Répartition de la population active selon la catégorie, le secteur économique et le statut migratoire, en 2000	p.	86
9. Répartition de la population active selon la catégorie, la branche d'activité et le statut migratoire, en 2000	pp.	88-89
10. Répartition des ressources humaines en S-T selon le statut migratoire, le secteur économique et la catégorie, de 1970 à 2000	pp.	90-91
11. Répartition des ressources humaines en S-T selon le statut migratoire, la branche d'activité et la catégorie, en 2000	pp.	92-93

12. Répartition des ressources humaines en S-T selon la statut migratoire, la région ou le pays d'origine et la branche d'activité, en 2000	pp.	94-95
13. Répartition des ressources humaines en S-T selon le statut migratoire, la région ou le pays d'origine et la taille de l'entreprise, en 2000	p.	96
14. Inadéquation en termes de formation en Suisse, en 2000	p.	98
15. Les déterminants de la sur-éducation en 2000. Résultats d'une régression logistique	p.	107

Liste des schémas

1. Groupes de populations définis selon le statut migratoire et la nationalité	p.	73
2. Catégorie détaillée des ressources humaines en S-T	p.	74
3. Variables indépendantes incluses dans l'analyse de régression logistique	p.	102

4 L'EMPLOI INDÉPENDANT DES PERSONNES D'ORIGINE ÉTRANGÈRE

ETIENNE PIGUET, ROGER BESSON

Institut de géographie, Université de Neuchâtel

INTRODUCTION

Les personnes d'origine étrangère jouent un rôle non négligeable dans la résurgence de l'emploi indépendant observée en Suisse et dans la plupart des pays d'Europe au cours des dernières décennies⁵¹ (Kloosterman et Rath, 2003 ; Piguët, 1999). De multiples enjeux sont associés à ce phénomène dans le domaine de l'intégration et de l'insertion sur le marché du travail, du dynamisme économique et de la création d'entreprise ou encore de la revitalisation urbaine (Rath, 2002). Récemment, certaines municipalités britanniques ont ainsi mis sur pied des services officiels d'appui à la création d'entreprises par les personnes d'origine étrangère⁵².

L'activité indépendante apparaît comme une voie alternative à l'insertion traditionnelle des migrants dans l'emploi salarié. De plus en plus souvent en effet, l'immigration passe aujourd'hui par d'autres voies que celles qui, dans les années 1950 à 1980, associaient étroitement le migrant et son employeur (Piguët, 2004). L'ampleur du regroupement familial et des entrées à titre humanitaire coïncide avec une croissance marquée des taux de chômage au sein de la population étrangère. Dans ce contexte, l'ouverture d'une petite entreprise peut constituer un vecteur de mobilité sociale et de diffusion des personnes d'origine étrangère dans les différentes strates de la société d'accueil. L'entrepreneur étranger occupe en outre parfois une position charnière entre sa communauté d'origine et la société d'accueil dont il facilite les contacts.

L'intérêt pour le lien entre emploi indépendant et migrations s'explique plus généralement par l'important bouleversement structurel que connaît le système économique actuel, caractérisé par la flexibilisation du temps de travail, de la vie professionnelle et des rapports salariaux, et par la redéfinition des rôles des différents acteurs du processus de production. Dans un tel contexte, l'étude de l'activité économique de certains sous-groupes de la population (étrangers, femmes, jeunes, etc.) et la question de la fonction de ces groupes dans le système productif et des facteurs explicatifs de leurs activités prend une importance croissante.

⁵¹ Au sujet de l'emploi indépendant en Suisse en général, voir Piguët (1996), Birchmeier (2000) et Flückiger et Ferro Luzzi (2001). Entre 1980 et 1990, le travail indépendant a connu une reprise en rupture avec une longue tendance à la diminution. Les chiffres du recensement pour les années 1970, 1980 et 1990 étaient respectivement de 321 703, 298 799 et 379 926 indépendants. Une comparaison directe avec les données de l'année 2000 n'est pas possible en raison du changement de libellé de la question relative à la situation dans la profession (avec en particulier l'introduction d'une catégorie «salariés propriétaires de l'entreprise»). Le total de 550 281 indépendants, respectivement de 412 739 indépendants si l'on ne tient pas compte des «salariés propriétaires de leur entreprise» laisse cependant clairement penser que la progression s'est poursuivie.

⁵² http://www.glasgow.gov.uk/en/Business/Businesssupport/Advice_Finance/MinorityEthnicSupport/

L'objectif de la présente recherche est de contribuer à cette thématique en traçant un portrait d'ensemble de l'emploi indépendant en Suisse à la date du recensement et en analysant le cas spécifique des personnes d'origine étrangère à la lumière d'hypothèses couramment énoncées dans la littérature internationale.

4.1 ÉTAT DE LA RECHERCHE ET HYPOTHÈSES

Le thème de l'emploi indépendant des personnes d'origine étrangère a été peu analysé en Suisse si l'on excepte les recherches de Piguet sur la base des Recensements fédéraux de la population 1970-1990 et de quelques données d'enquêtes (Piguet, 1993 et 1999). Il s'agit par contre d'un thème de recherche important à l'étranger, en particulier dans le monde anglo-saxon où il est souvent désigné comme «ethnic business» (Light et Gold, 2000 ; Waldinger et al., 1990).

Trois grandes familles d'hypothèses peuvent être distinguées parmi les théories proposées pour expliquer l'emploi indépendant des personnes d'origine étrangère :

- l'hypothèse de spécificité ;
- l'hypothèse de convergence ;
- l'hypothèse de désavantage.

La première hypothèse rattache l'emploi indépendant des personnes d'origine étrangère à l'existence d'une clientèle spécifique, à des réseaux de solidarité, à la capacité à mobiliser une main-d'oeuvre familiale ou communautaire, à l'esprit d'entreprise propre à certaines cultures, etc. Ce modèle est très présent dans la littérature nord-américaine. Les multiples dimensions de l'ethnicité y interviennent comme facteurs explicatifs de la surreprésentation de certains groupes dans l'activité indépendante d'où le terme «ethnic business». Selon cette hypothèse, les spécialisations marquées dans certaines activités (commerce d'alimentation, ateliers textiles, agences de voyage, salons de beauté, restauration, etc.) peuvent être associées à des demandes communautaires ou à des savoir-faire particuliers. Dès lors, une propension plus ou moins forte à l'indépendance est le produit de la différence, culturelle ou autre, entre les groupes immigrés et autochtones ; d'où le terme «spécificité».

La seconde hypothèse voit au contraire dans l'emploi indépendant des immigrés⁵³ un phénomène lié à la ressemblance croissante du profil des personnes d'origine étrangère et des autochtones : arrivés comme travailleurs dépendants, certains sont, au fil du temps, de mieux en mieux à même de créer des entreprises. Les taux d'indépendance des immigrés tendent ainsi à converger de manière naturelle vers ceux des autochtones. Le développement récent de l'emploi indépendant des personnes d'origine étrangère ne serait alors que l'écho de l'immigration des années 1960 et 1980.

53) Nous utilisons indifféremment les termes «personnes d'origine étrangère», «immigrés» et «migrants». Voir infra pour la définition de cette catégorie dans l'analyse statistique.

Enfin, l'hypothèse de désavantage considère l'activité indépendante comme une contrainte imposée à certains immigrants par leur situation sur le marché du travail. L'éventuelle discrimination et le manque de reconnaissance des diplômes font barrage à la mobilité professionnelle et forcent certains immigrants à se tourner vers l'emploi indépendant comme source de revenu. Dans la littérature anglo-saxonne, ce modèle a souvent pris le nom de «disadvantage theory» depuis les travaux d'Ivan Light (1979).

Les trois grandes familles d'hypothèses décrites ici ne sont en aucun cas ni exhaustives ni exclusives. Elles ne correspondent qu'à des situations théoriques et schématiques. Dans les faits, ces différents modèles agissent conjointement à des degrés divers et engendrent des situations souvent plus complexes. Précisons d'emblée que notre but n'est donc pas de déterminer quel modèle s'adapte à la Suisse mais bien de mesurer l'influence respective de ces différents modèles.

4.2 OBJECTIFS ET METHODES

Cette analyse du travail indépendant des personnes d'origine étrangère, effectuée à l'aide des données individuelles du recensement 2000, comporte trois grandes parties.

Dans un premier temps nous commentons les principaux choix effectués en préalable à l'analyse. Nous revenons en particulier sur la définition des catégories («indépendants», «personnes d'origine étrangère», etc.) et sur les limites que nous fixons au champ d'étude, notamment en ce qui concerne la population ou les branches d'activité envisagées.

La deuxième partie de la recherche fournit une description détaillée des caractéristiques des indépendants en Suisse, en regard des non-indépendants puis dans la perspective d'une comparaison entre les Suisses et les personnes d'origine étrangère.

Enfin, au cours de la troisième partie nous confrontons les données issues du recensement avec les trois hypothèses théoriques proposées ci-dessus (spécificité, convergence et désavantage) à l'aide d'une série d'analyses de régression logistique. Ces analyses mesurent l'effet de différentes caractéristiques individuelles (variables indépendantes : âge, sexe, origine nationale, etc.) sur la probabilité d'exercer un emploi indépendant (variable dépendante). Un effet spécifique lié à l'origine nationale peut ainsi être isolé.

4.3 DÉFINITIONS ET CHAMP D'ÉTUDE

4.3.1 Les indépendants

Il existe deux acceptions différentes de la définition des indépendants :

- Une définition juridique, correspondant aux indépendants au sens strict, fait référence aux personnes répondant intégralement ou solidairement avec d'autres de leur activité économique et qui assument le risque entrepreneurial. En cas d'échec de l'entreprise, c'est le patrimoine personnel de ces indépendants qui est en jeu.
- Une définition sociologique, élargie, inclut la précédente. Elle fait référence aux personnes travaillant à leur propre compte, détentrices de l'entier de la capacité décisionnelle relative à leurs activités. Ces personnes ne sont cependant pas toutes personnellement responsables en cas de faillite. Les patrons de sociétés anonymes (SA) ou de sociétés à responsabilité limitée (Sàrl) sont inclus dans cette définition s'ils possèdent la majorité du capital de l'entreprise.

Dans le cadre du recensement 2000, la question relative à la situation dans la profession («quelle est votre situation dans la profession?») distinguait clairement une catégorie «indépendant(e) avec/sans employé(e)s» et une catégorie «salarié(e), collaborateur/trice dans sa propre société de capitaux (p.ex. SA ou Sàrl)». Elle offrait donc en théorie la possibilité de distinguer les définitions juridiques et sociologiques.

On s'aperçoit toutefois, en croisant les «indépendant(e)s avec/sans employé(e)s» (définition juridique) avec la variable «forme juridique de l'entreprise», qu'une part importante des indépendants au sens juridique appartiennent néanmoins à des SA ou à des Sàrl (Tableau 1).

Tableau 1 : Indépendants selon le statut juridique de l'entreprise, en 2000

	Effectifs	En %
Raison individuelle	206 159	49.9
Société anonyme (SA)	44 234	10.7
Société en nom collectif	15 080	3.7
Société simple	14 169	3.4
Société à responsabilité limitée (Sàrl)	13 666	3.3
Autres	15 032	3.6
Sans indication	104 399	25.3
Total	412 739	100.0

Source : Recensement fédéral de la population, OFS

Deux hypothèses permettent probablement d'expliquer cette contradiction :

- Un certain nombre de personnes auraient dû s'inscrire comme salariées de leur propre entreprise dans le recensement mais se considèrent avant tout comme «indépendantes».
- La forme juridique correspondrait parfois au mandant principal dans le cadre d'une sous-traitance.

Ce flou au sujet de la définition juridique de l'emploi indépendant dans le recensement ainsi que l'utilisation de la définition sociologique par la majorité de la littérature internationale et suisse nous ont incité à opter pour cette dernière durant ce travail.

Tableau 2: Personnes actives occupées selon la situation dans la profession, en 2000

Situation dans la profession		Effectifs	En %
Indépendants et collaborateurs familiaux	Indépendants avec employé(s)	160 579	4.2
	Indépendants sans employé	252 160	6.7
	Collaborateurs familiaux	90 053	2.4
Salariés	Salariés membres de la direction	173 444	4.6
	Salariés propriétaires de l'entreprise	137 542	3.6
	Salariés cadres moyens ou inférieurs	528 432	13.9
	Salariés sans fonction dirigeante	1 803 425	47.6
	Apprentis	182 703	4.8
	Autres	115 149	3.0
Actifs occupés sans autres indications		345 929	9.1
Total		3 789 416	100.0

Source: Recensement fédéral de la population, OFS

Contrairement à d'autres chercheurs (Flückiger et Ferro Luzzi, 2001), nous n'intégrons pas le groupe des collaborateurs familiaux à l'analyse en raison du caractère très spécifique de leur activité, qui s'apparente à une activité dépendante. Nous considérons en effet que les collaborateurs familiaux ne se distinguent pas véritablement d'un employé si ce n'est par le mode de rémunération. Les dénombrer comme indépendants conduirait à compter plusieurs indépendants au sein d'un même ménage et d'une même entreprise.

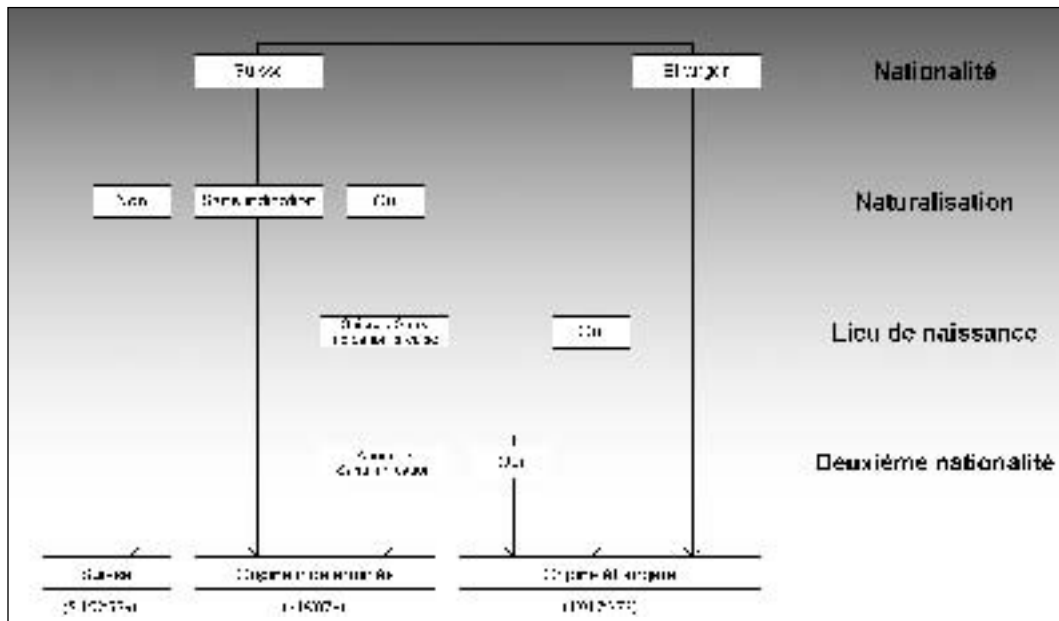
Notre définition des indépendants comprend donc les catégories issues du recensement «indépendants sans employé», «indépendants avec employé(s)», et «salariés propriétaires de l'entreprise». Les autres personnes actives occupées constituent le groupe des non-indépendants (à l'exception des «actifs occupés sans indication» que nous n'avons pas pris en compte).

4.3.2 Les personnes d'origine étrangère et l'origine nationale

De nouvelles informations présentes dans le recensement 2000 peuvent être mises à profit pour dépasser la dichotomie traditionnelle «Suisse – étrangers» des recensements précédents, et constituer une catégorie plus large et plus pertinente de personnes «d'origine étrangère». Elle comprend les personnes ayant une nationalité étrangère mais aussi les personnes naturalisées. Pour les étrangers, l'«origine nationale» coïncide avec la nationalité. Pour les naturalisés, elle s'identifie en recourant au lieu de naissance ou, si cette information n'est pas disponible, à l'éventuelle seconde nationalité. Cette procédure permet de limiter le nombre de non-réponses: une partie des personnes naturalisées dont le lieu de naissance est inconnu peuvent être attribuées à une origine nationale car elles ont conservé une seconde nationalité.

A l'issue de cette procédure, les données manquantes ne concernent que 3% de la population résidente⁵⁴ (soit 218 078 individus). La variable origine nationale permet donc de décrire de manière plus pertinente que la nationalité les situations découlant de l'immigration.

Schéma 1 : Procédure de définition de la population d'origine étrangère



Source : Recensement fédéral de la population, OFS

La définition proposée présente cependant certaines limites. En premier lieu, les enfants nés d'immigrants étrangers ayant acquis la nationalité suisse sont recensés parmi les autochtones tandis que les enfants de familles établies en Suisse parfois depuis plusieurs générations mais n'ayant jamais opté pour la naturalisation restent identifiés comme d'origine étrangère. Nous postulons cependant que ce genre de cas de figure est suffisamment peu fréquent et ne biaise pas nos résultats. Il convient en outre de garder à l'esprit que la seule nationalité – variable utilisée jusqu'ici dans la plupart des études sur l'immigration en Suisse – présente de ce point de vue des limites bien plus importantes⁵⁵. En second lieu, la catégorie «Suisse de naissance» exclut les personnes naturalisées et ne prend en compte que celles qui – nées en Suisse ou à l'étranger – avaient à la naissance un passeport suisse.

L'utilisation de cette définition élargie de la population migrante d'origine étrangère n'est pas sans conséquences. Comme on le verra plus bas, elle engendre des changements importants dans les taux d'indépendance des différents groupes (pourcentage d'indépendants parmi la population active occupée).

54) Nous avons pris la décision d'exclure les non-réponses de l'analyse qui suit. Notre but est en effet de comparer des populations dont on peut réellement cerner l'origine nationale. Une alternative, l'utilisation d'une catégorie «indéterminée» pour les données manquantes, nous semble difficile dans la mesure où il faudrait distinguer les personnes dont nous ne connaissons pas l'origine nationale mais dont nous savons qu'elles ont été naturalisées (et donc qu'elles sont d'origine étrangère), des personnes pour lesquelles nous ne disposons d'aucune information.

55) Cette catégorie statistique a en effet un contour très imprécis (double nationalité, lieu de naissance, naturalisation, etc.).

Tableau 3: Population résidante et personnes actives occupées selon l'origine nationale, en 2000

	Population totale	En %	Actifs occupés	En %
Suisse (à la naissance)	5 152 559	72.9	2 626 057	71.3
Italie	411 619	5.8	241 967	6.5
Portugal	146 935	2.1	91 948	2.5
Allemagne	186 413	2.6	105 223	2.9
Espagne	95 188	1.3	61 055	1.7
France	101 246	1.4	58 049	1.6
Reste de l'UE et de l'AELE*	154 888	2.2	87 325	2.4
Ancienne Yougoslavie	390 424	5.5	191 582	5.2
Turquie	95 569	1.4	46 045	1.2
Reste de l'Europe**	63 022	0.9	33 844	0.9
Afrique	69 238	1.0	34 497	0.9
Amérique du Nord	25 259	0.4	14 497	0.4
Amérique centrale et du Sud	50 389	0.7	25 965	0.7
Asie	122 979	1.7	62 598	1.7
Océanie, Autres	4 204	0.1	2 584	0.1
Total	7 069 932	100.0	3 683 236	100.0
Origine indéterminée	218 078		106 180	

Source: Recensement fédéral de la population, OFS

* Cette catégorie regroupe les autres pays membres de l'UE ou de l'AELE en 2000: Autriche, Belgique, Danemark, Finlande, Grèce, Irlande, Islande, Liechtenstein, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Royaume-Uni, et Suède.

** Appartiennent à la catégorie «Reste de l'Europe»: Albanie, Andorre, Bélarus, Bulgarie, Chypre, Cité du Vatican, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Malte, Moldova, Monaco, Pologne, République tchèque, Roumanie, Russie, Saint-Marin, Slovaquie et Ukraine. Il s'agit en grande partie des pays de l'Est de l'Europe.

4.3.3 Population prise en considération

Deux précisions doivent être apportées en ce qui concerne la population étudiée.

En premier lieu, nous prenons en compte l'ensemble de la population active occupée telle qu'elle est définie dans le recensement. Nous ne limitons pas l'analyse à la population de moins de 62/65 ans car les classes d'âge supérieures représentent une proportion relativement importante d'indépendants (plus de 10%). Les taux d'indépendance y sont d'ailleurs les plus élevés comme nous le verrons ci-dessous.

En second lieu, nous excluons l'agriculture de notre analyse, ceci à l'image de la plus grande partie de la littérature internationale sur l'emploi indépendant (Kloosterman et Rath, 2003; Light et Gold, 2000). Les spécificités du secteur agricole sont connues et expliquent le fort déséquilibre entre les indépendants suisses⁵⁶ et ceux d'origine étrangère (Tableau 4). Le faible nombre d'agriculteurs d'origine étrangère tient principalement à la transmission souvent héréditaire des exploitations et aux difficultés légales qui se présentent aux étrangers désireux d'acquérir des terrains. Nous nous référons, pour délimiter le secteur agricole, aux catégories de la

56) Il s'agit des Suisses de naissance.

nomenclature générale des activités économiques (NOGA). Ont été exclues les sections «agriculture, chasse et sylviculture» et «pêche et pisciculture» qui représentent ensemble près de 127 000 actifs occupés (dont 60 891 indépendants, 60 024 salariés et 6173 «indéterminés»)⁵⁷.

La volonté de ne conserver que le secteur non agricole et d'identifier l'activité économique des indépendants nous conduit également à exclusion de nos analyses toutes les personnes pour lesquelles la branche d'activité n'est pas connue (soit encore 220 310 salariés et 105 274 indépendants⁵⁸).

Tableau 4 : Personnes indépendantes et salariées actives dans le secteur agricole, selon l'origine nationale, en 2000

	Suisse		Personnes d'origine étrangère		Origine indéterminée	
Salariés	48 187	(2.4%)*	11 222	(1.4%)*	615	(1.2%)*
Indépendants	59 140	(13.9%)*	1 285	(1.2%)*	466	(5.4%)*
Taux d'indépendance des agriculteurs	55.1%		10.3%		43.1%	

Source : Recensement fédéral de la population, OFS

* Pourcentage du secteur agricole dans la catégorie concernée.

4.4 PROFIL GÉNÉRAL DES INDÉPENDANTS EN SUISSE

Dans cette deuxième partie nous cherchons à répondre aux questions suivantes :

- Qui sont les indépendants et en quoi se différencient-ils des salariés?
- Quelles sont les caractéristiques des indépendants d'origine étrangère et en quoi se différencient-ils des indépendants suisses?

4.4.1 Caractéristiques des indépendants

La population à laquelle nous nous intéressons plus spécifiquement, c'est-à-dire la population active occupée dans les autres branches que l'agriculture et dont la branche d'activité est connue, compte 2 612 872 salariés et 384 116 indépendants⁵⁹. Le taux d'indépendance non agricole est donc de 12,8 %. Si l'on se réfère au taux de l'année 1990 (9,2%) (Piguet, 1999) et même si la comparaison n'est pas entièrement possible (voir supra, note 51), l'expansion du travail indépendant se confirme.

57) Il convient toutefois de rappeler que les secteurs d'activité ne font pas forcément référence au métier exercé. Le secteur agricole ne correspond pas uniquement aux agriculteurs, mais à une palette plus étendue de professions. Dès lors, l'utilisation d'une variable comme la «profession exercée» aurait pu être envisagée. Toutefois, pour le degré de précision recherché, elle n'apporte pas des catégories plus explicites, alors que le nombre de données manquantes y est beaucoup plus important.

58) Notons que les indépendants sont particulièrement nombreux (environ 1/3) parmi les personnes pour lesquelles la catégorie NOGA n'a pas pu être établie. Leur non prise en compte induit donc une sous-estimation du taux d'indépendance. On peut cependant supposer que parmi les 105 274 indépendants écartés, une partie soit des agriculteurs.

59) A ce stade, l'indication sur la situation dans la profession est manquante pour 126 144 personnes.

4.4.2 Branches d'activité

Le profil des indépendants se distingue assez nettement de celui des salariés (Tableau 5). Les indépendants sont, sans surprise, moins présents dans l'administration et l'enseignement, qui relèvent presque exclusivement du secteur public. Le «commerce» est la branche dans laquelle on compte, en nombre absolu, le plus d'indépendants (près de 85 000) alors que les branches «immobilier ; location ; informatique ; recherche et développement» et «autres services ; ménages privés» affichent les taux d'indépendance les plus élevés (23,5% et 19,9%).

La construction et l'hôtellerie/restauration se situent également au-dessus de la moyenne. Enfin, si on dénombre 60 000 indépendants dans la branche «industries manufacturières», ce chiffre apparaît peu important en regard du total des actifs occupés dans cette branche.

Âge

Les indépendants sont en moyenne plus âgés que les salariés (environ 44 ans pour les premiers contre 38 pour les seconds). La proportion d'indépendants parmi la population active occupée augmente d'ailleurs nettement avec l'âge. De 1,3% seulement chez les moins de 20 ans, on passe de manière progressive à 13,8% (valeur proche de la moyenne) chez les 35 à 44 ans, puis à 22,3% pour la tranche d'âge qui précède la retraite. Au-delà de 62/65 ans, le taux d'indépendance s'approche même des 50% ce qui s'explique dans une large mesure par la poursuite de l'activité indépendante plus fréquente après l'âge de la retraite.

Genre

L'activité indépendante est surtout exercée par des hommes (dans près de sept cas sur dix). Cette surreprésentation masculine est accentuée en regard du travail salarié où l'on compte 55% d'hommes contre 45% de femmes.

Tableau 5: Taux d'indépendance selon les branches d'activité, en 2000

	Salariés	Indépendants	Taux d'indépendance
Immobilier, location, informatique ; recherche et développement	255 288	78 383	23.5
Autres services ; ménages privés	102 359	25 492	19.9
Construction	191 143	41 920	18.0
Hôtellerie, restauration	134 017	28 654	17.6
Commerce, réparation	438 946	84 818	16.2
Industries manufacturières	534 794	60 591	10.2
Santé et activités sociales	288 354	27 686	8.8
Transport et communications	181 351	16 153	8.2
Activités financières, assurances	185 691	10 951	5.6
Enseignement	157 719	7 660	4.6
Administration publique	143 210	1 808	1.2
Total	2 612 872	384 116	12.8

Source: Recensement fédéral de la population, OFS

A l'exclusion de l'agriculture et des non-réponses.

Niveau de formation

Les indépendants possèdent en moyenne un niveau de formation supérieur aux salariés. Ainsi 34% d'entre eux possèdent un titre du degré tertiaire⁶⁰ contre 22% des salariés. Le taux d'indépendance augmente également en fonction du diplôme obtenu. On compte environ 8% d'indépendants parmi les personnes dont le niveau de formation ne dépasse pas le secondaire I (scolarité obligatoire, école de culture générale) contre 19% pour celles qui ont atteint le degré tertiaire.

Origine nationale

On compte une proportion plus faible d'indépendants parmi les personnes d'origine étrangère (environ 10,5%) que parmi les Suisses de naissance (13,7%). Ce résultat confirme le constat posé pour 1990 (Piguet, 1999); à l'époque, la comparaison entre Suisses et étrangers donnait respectivement 10,4% et 4,5% d'indépendants.

Si l'on s'en tient au critère de la nationalité pour le recensement 2000, les taux d'indépendance non agricole des Suisses et des étrangers valent respectivement 13,8% et 9,2%. Ces taux ne sont pas toujours totalement comparables avec ceux de 1990 (en raison de la catégorie «salariés propriétaires de leur entreprise»). Toutefois, si les deux ont augmenté, l'écart entre ces taux a légèrement diminué (de 5,9% de différence en 1990 à 4,6% en 2000).

L'utilisation du critère de l'origine nationale à la place de la nationalité permet d'expliquer une partie du rapprochement observé entre les deux valeurs. Les personnes d'origine étrangère mais naturalisées présentent en effet des taux d'indépendance légèrement supérieurs à ceux des personnes suisses de naissance (14,5% contre 13,7%).

Un phénomène de convergence se manifeste donc entre les indépendants suisses et ceux d'origine étrangère et passe, entre autre, par la naturalisation. Cette dernière facilite certainement la mise sur pied d'une activité indépendante par les droits supplémentaires qu'elle confère. Elle peut dès lors s'avérer particulièrement attractive pour les candidats à l'indépendance, ce qui expliquerait le taux d'indépendance supérieur des naturalisés. Elle correspond aussi en général à une volonté d'installation définitive probablement plus propice à l'emploi indépendant.

⁶⁰⁾ Appartiennent à cette catégorie les personnes ayant achevé les formations suivantes : formation professionnelle supérieure, école professionnelle supérieure, haute école spécialisée, université et haute école.

Tableau 6 : Taux d'indépendance selon l'âge, le sexe, la plus haute formation achevée et l'origine nationale, en 2000

	Indépendants	Salariés	Taux d'indépendance
Classe d'âge			
15 à 19 ans	0.5	6.0	1.3
20 à 24 ans	4.3	9.2	6.5
25 à 34 ans	17.1	25.5	9.0
35 à 44 ans	28.8	26.4	13.8
45 à 54 ans	28.0	21.1	16.3
55 à 59 ans	11.5	8.0	17.4
60 à 61/64 ans	6.3	3.2	22.3
62/65 ans et plus	3.4	0.6	47.1
Total	100	100	
Sexe			
Hommes	69.8	55.4	15.6
Femmes	30.2	44.6	9.0
Total	100	100	
Plus haute formation achevée			
Aucune formation achevée	1.4	2.2	8.5
Secondaire I	11.4	21.6	7.3
Secondaire II	53.1	54.5	12.7
Tertiaire	34.1	21.6	19.1
Total	100	100	
Origine			
Suisses de naissance	77.1	71.4	13.7
Personnes d'origine étrangère	22.9	28.6	10.5
Total	100	100	
Taux d'indépendance moyen			12.8

Source : Recensement fédéral de la population, OFS

A l'exclusion de l'agriculture et des non-réponses.

Les taux d'indépendance varient de manière assez importante selon l'origine nationale (Tableau 7). Parmi les principales origines nationales présentes en Suisse, les Portugais comptent la plus faible proportion d'indépendants (4,3%). Les personnes en provenance d'Espagne, d'Amérique centrale et du Sud, d'Ancienne Yougoslavie, d'Afrique et d'Asie se situent également en retrait (entre 7,6% et 9,6%). Les autres origines nationales (Allemagne, Italie, Amérique du Nord, Turquie, France, etc.) présentent des taux d'indépendance similaires à celui des Suisses. Les catégories «Reste de l'Europe» et «Reste de l'UE/AELE»⁶¹ constituent un cas particulier puisque la proportion d'indépendants (environ 15% de la population active occupée en moyenne) dépasse celle des Suisses.

61) Pour la définition des catégories «Reste de l'Europe» et «Reste de l'UE/AELE», voir Tableau 3, p. 117.

Tableau 7 : Taux d'indépendance selon la nationalité et l'origine nationale, en 2000

Nationalité		Taux d'indépendance	Origine nationale		Taux d'indépendance
1.	Suisse	13.8	4.	Suisse	13.7
2.	Reste de l'UE et de l'AELE	13.5	2.	Reste de l'UE et de l'AELE	14.2
3.	Allemagne	12.0	3.	Allemagne	13.7
4.	Italie	11.2	8.	Italie	11.7
5.	Amérique du Nord	11.0	5.	Amérique du Nord	13.1
6.	Turquie	10.8	7.	Turquie	11.7
7.	Océanie, Autres	10.8	6.	Océanie, Autres	12.5
8.	Reste de l'Europe	10.6	1.	Reste de l'Europe	16.3
9.	France	9.6	9.	France	11.0
11.	Ancienne Yougoslavie	7.8	12.	Ancienne Yougoslavie	8.3
11.	Asie	7.2	10.	Asie	9.6
12.	Espagne	7.2	14.	Espagne	7.6
13.	Amérique centrale et du Sud	6.6	13.	Amérique centrale et du Sud	8.3
14.	Afrique	5.9	11.	Afrique	9.0
15.	Portugal	4.1	15.	Portugal	4.3
Total		12.8	Total		12.8

Source : Recensement fédéral de la population, OFS
A l'exclusion de l'agriculture et des non-réponses.

Pour plusieurs origines nationales, un effet marquant de la naturalisation est à relever. Ainsi parmi les ressortissants du «Reste de l'Europe» et de l'Afrique, la prise en compte des naturalisés accroît significativement les taux d'indépendance. A l'inverse, les personnes originaires du Portugal, moins enclines à acquérir la nationalité suisse (seule 3,1% de la population active occupée d'origine portugaise est naturalisée) connaissent les taux d'indépendance les plus faibles.

Dans quelle mesure les différences de taux d'indépendance constatées selon l'origine nationale ne sont-elles que le reflet de caractéristiques différentes en termes démographiques ou de niveaux de formation? Dans quelle mesure au contraire reflètent-elles véritablement un effet de l'origine? Telles sont les questions auxquelles nous répondrons dans le cadre de nos analyses de régression. Dans un premier temps cependant, nous comparons les indépendants d'origine étrangère avec leurs collègues suisses de naissance.

4.4.3 Indépendants d'origine étrangère

Le profil des indépendants d'origine étrangère ne diverge pas de manière spectaculaire de celui des indépendants suisses de naissance. Dans la plupart des cas, les caractéristiques évoluent de la même manière et les différences restent limitées.

Âge

Les indépendants d'origine étrangère ont en moyenne deux ans de moins que les indépendants suisses de naissance (42,8 contre 44,7 ans). Notons que les taux d'indépendance augmentent avec l'âge pour les deux groupes. La seule différence tient au fait que, jusqu'à l'âge de 25 ans, le taux d'indépendance des personnes d'origine étrangère est supérieur à celui des personnes suisses de naissance, et que la tendance s'inverse par la suite. Ces taux restent cependant très

modestes: ainsi, pour les 15 à 19 ans, la proportion d'actifs occupés exerçant une activité indépendante est de 2,7% pour les personnes d'origine étrangère contre moins de 1% pour les Suisses. A l'opposé, chez les 62/65 ans et plus la proportion d'actifs occupés indépendants est de 48,7% pour les Suisses contre 41% pour les personnes d'origine étrangère.

Tableau 8: Taux d'indépendance selon différentes caractéristiques et l'origine nationale, en 2000

	Caractéristiques des indépendants		Taux d'indépendance	
	Suisses	D'origine étrangère	Suisses	D'origine étrangère
Âge moyen	44,7 ans	42,8 ans		
Classe d'âge				
15 à 19 ans	0.4	1.0	0.9	2.7
20 à 24 ans	4.0	5.6	6.2	6.9
25 à 34 ans	15.9	20.5	9.5	7.8
35 à 44 ans	28.5	29.2	15.2	10.6
45 à 54 ans	29.6	23.8	17.3	13.1
55 à 59 ans	12.0	10.1	17.9	15.3
60 à 61/64 ans	5.9	6.6	23.8	18.7
62/65 ans et plus	3.8	3.2	48.7	41.0
Total	100	100		
Sexe				
Hommes	71.0	66.2	17.0	12.1
Femmes	29.0	33.8	9.3	8.4
Total	100	100		
Etat civil				
Non célibataires	76.6	81.8	16.8	11.6
Célibataires	23.4	18.2	8.5	7.5
Total	100	100		
Plus haute formation achevée				
Aucune formation achevée	0.5	4.4	9.2	8.2
Secondaire I	8.0	23.2	7.1	7.5
Secondaire II	56.6	40.6	12.9	11.8
Tertiaire	34.8	31.7	20.7	14.7
Total	100	100		
Branches d'activité				
Commerce, réparation	22.3	21.6	17.0	13.9
Immobilier, location, informatique; rech. et dev.	21.5	16.5	26.2	16.2
Industries manufacturières	15.6	16.6	11.3	7.8
Construction	11.3	9.6	21.6	10.7
Hôtellerie, restauration	6.6	10.5	9.3	7.2
Santé et activités sociales	7.2	7.3	22.5	12.0
Autres services; ménages privés	6.4	7.3	20.5	18.2
Transport et communications	4.1	4.6	7.7	9.9
Activités financières, assurances	2.7	3.4	5.3	6.5
Enseignement	2.0	2.0	4.4	5.4
Administration publique	0.5	0.5	1.1	2.4
Total	100	100		

Source: Recensement fédéral de la population, OFS
A l'exclusion de l'agriculture et des non-réponses.

Genre

Les indépendants sont le plus souvent des hommes, et ce, aussi bien chez les Suisses que chez les personnes d'origine étrangère. La surreprésentation masculine est toutefois légèrement moins marquée chez ces derniers (66,2% d'hommes chez les indépendants d'origine étrangère contre 71% chez les Suisses).

Etat civil

Un constat identique peut être dressé au sujet de l'état civil. Ainsi, aussi bien chez les Suisses que chez les personnes d'origine étrangère, la plupart des indépendants sont mariés, divorcés ou veufs. Les célibataires représentent cependant une part encore légèrement inférieure chez les seconds (18,2% contre 23,4%). Les catégories «mariés», «divorcés» et «veufs» ont été regroupées dans les analyses qui suivent en raison des faibles effectifs des deux dernières et en faisant l'hypothèse qu'un éventuel effet du mariage sur la propension à l'emploi indépendant – par exemple en termes de réseaux sociaux – tend à perdurer après la fin de l'union. Ce regroupement se justifie en outre par le fait que dans l'étude des migrations, l'état civil «marié» ne permet pas de déduire la présence du conjoint et doit donc être interprété avec prudence.

Niveau de formation

Plus de neuf indépendants suisses sur dix ont terminé une formation qui correspond au moins au niveau secondaire supérieur (école normale, apprentissage et maturité), contre seulement sept sur dix pour les indépendants d'origine étrangère. Cette constatation est aussi le reflet d'un degré de formation en moyenne plus élevé parmi la population suisse de naissance. On retrouve d'ailleurs des différences identiques entre les salariés suisses et ceux d'origine étrangère dont respectivement 82,2% et 59,2% ont un diplôme correspondant au moins au secondaire II.

Toutefois, si les taux d'indépendance chez les Suisses et les personnes d'origine étrangère sont d'un ordre de grandeur identique pour les catégories «aucune formation», «secondaire I» et «secondaire II», il n'en va pas de même pour la catégorie «tertiaire». La proportion d'indépendants de ce niveau est en effet plus faible chez les personnes d'origine étrangère (14,7%) que chez les Suisses de naissance (20,7%). L'apport que semble constituer un degré de formation élevé chez les Suisses ne se retrouve donc que partiellement chez les personnes d'origine étrangère. On peut faire l'hypothèse que cette différence s'explique par le poids plus faible des personnes d'origine étrangère dans les professions libérales (médecins, avocats), un type d'activité indépendante correspondant à des qualifications élevées mais où les autochtones sont privilégiés par des barrières à l'entrée (non-reconnaissance de diplômes étrangers, limitation de l'immigration pour ce type d'activités, etc.).

Branches d'activité

La distribution des indépendants d'origine étrangère selon la branche d'activité ne diverge pas de manière marquée de celle des Suisses. Nous pouvons toutefois remarquer, pour les personnes d'origine étrangère, une proportion moins importante d'indépendants dans la branche «immobilier, location, informatique, recherche et développement» (16,5% contre 21,5% des indépendants suisses de naissance), compensée par le poids plus important de la branche «hôtellerie et restauration» (10,5% contre 6,6%) et, dans une moindre mesure, de l'industrie et de certains

services. Nous n'insistons pas pour l'instant sur ce point car nous y revenons dans la partie suivante avec un degré de précision plus élevé.

Les différences qui apparaissent ici entre les caractéristiques des indépendants suisses et de ceux d'origine étrangère s'expliquent sans doute en partie par des différences structurelles entre les deux populations. Afin de mesurer plus précisément le rôle d'un élément comme l'origine nationale, il convient de contrôler l'effet engendré par d'autres variables (âge, sexe, etc.). C'est la tâche à laquelle nous allons nous atteler maintenant.

4.5 FACTEURS EXPLICATIFS DU TRAVAIL INDÉPENDANT DES PERSONNES D'ORIGINE ÉTRANGÈRE

4.5.1 Indicateurs et méthode

Dans cette partie nous confrontons par une série d'analyses statistiques les trois hypothèses (spécificité, convergence, désavantage) énoncées dans l'introduction pour expliquer la propension à l'emploi indépendant des personnes d'origine étrangère. Nous mobilisons dans ce but deux approches complémentaires. La principale consiste à estimer l'effet d'un certain nombre de caractéristiques individuelles sur la probabilité d'exercer un emploi indépendant. Nous effectuons, dans ce but, une série d'analyses de régression logistique pour lesquelles la variable dépendante, binaire, est constituée par le fait d'être ou de ne pas être indépendant. Ces analyses permettent notamment de mesurer le poids des variables de spécificité (l'origine nationale) ou relatives à la trajectoire migratoire des individus. Elles permettent également de confronter les facteurs explicatifs du travail indépendant pour les personnes d'origine suisse et étrangère. Notre seconde approche consiste à comparer la structure d'activité (répartition par branches) de l'emploi indépendant exercé par les Suisses et par les personnes d'autres origines nationales. Une plus ou moins forte proximité entre ces caractéristiques suggérera l'une ou l'autre de nos trois hypothèses. Dans cette perspective, nous calculons notamment des indices de ségrégation.

A l'aune de ces différents niveaux d'analyses et des variables disponibles dans le recensement 2000, les liens entre nos indicateurs et nos trois hypothèses peuvent être énoncés de la manière suivante :

- L'hypothèse de spécificité devrait correspondre à un effet important de l'origine nationale et de la religion (variables «culturelles») sur l'emploi indépendant. Le fait de ne pas pratiquer la langue de la région d'accueil (= langue locale), de ne pas être né en Suisse ou d'y séjourner depuis peu ne devrait pas apparaître comme un frein à l'emploi indépendant. De manière générale, les logiques d'explication de l'emploi indépendant des immigrants devraient différer de celles de l'emploi indépendant des ressortissants suisses. Cette hypothèse sera renforcée par le constat de fortes concentrations de l'emploi indépendant de certaines origines nationales dans des branches d'activités spécifiques.
- L'hypothèse de convergence devrait faire ressortir des variables explicatives identiques pour les indépendants suisses et d'origine étrangère. Dans le cas de ces derniers, le temps de séjour, la stabilité du permis de travail, la maîtrise de la langue locale devraient être positivement corrélés avec l'emploi indépendant, de même que le fait d'être naturalisé. Cette hypothèse sera renforcée par le constat de faibles concentrations de l'emploi indépendant de certains groupes dans des branches d'activité spécifiques.

- L'hypothèse de désavantage devrait correspondre à un poids prépondérant de variables telles que le niveau de formation ou la maîtrise de la langue locale, toutes deux corrélées négativement avec l'emploi indépendant. Celui-ci apparaît selon cette hypothèse comme une solution de repli pour des personnes rencontrant des difficultés sur le marché du travail. Cette hypothèse sera renforcée par le constat de concentrations d'indépendants de certains groupes dans des branches d'activité fragiles et peu qualifiées.

Schéma 2 : Grille d'interprétation du comportement des variables étudiées, selon les trois modèles d'hypothèses

Eléments analysés	Modèles		
	Spécificité	Convergence	Désavantage
Dimension culturelle origine nationale, religion, etc.	Effet important sur la probabilité d'exercer une activité indépendante	Pas d'effet	Effet éventuel lié à des discriminations
Répartition des indépendants par branches d'activité	Concentrations importantes selon l'origine nationale	Répartitions homogènes selon l'origine nationale	Concentrations possibles dans des secteurs à faible niveau de qualification
Degré d'intégration durée du séjour, lieu de naissance, langue locale	Peu d'effet (éventuellement inverse)	Effet important	Peu d'effet (éventuellement inverse)
Autres indicateurs âge, sexe, localisation, etc.	Logiques différentes par rapport aux nationaux	Logiques identiques aux nationaux	Logiques identiques aux nationaux

Le principal outil statistique utilisé dans cette partie analytique est la régression logistique. Cette méthode calcule pour chaque individu la probabilité d'exercer une activité économique indépendante en fonction d'une série de variables. A partir de ces résultats, l'influence respective de chaque variable peut être mesurée «toutes choses égales par ailleurs». Ce modèle s'apparente à la régression multiple ordinaire. La principale différence vient du fait que la variable à expliquer est de type qualitatif (indépendant/non-indépendant).

Le modèle prend la forme :

$$P(Y=\text{Indépendant}) = \frac{e^{\eta}}{(1 + e^{\eta})}$$

$$\eta = \beta_0 + \beta_1 x_1 + \beta_2 x_2 + \beta_3 x_3 + \dots + \beta_i x_i$$

Où : P(Y=Indépendant) : probabilité que la personne exerce une activité indépendante

x : modalités des différentes variables prises en compte dans le modèle

β : coefficients associés aux différentes variables

Si la régression logistique est un outil relativement récent (Hosmer et Lemeshow, 1989), plusieurs recherches étudiant le travail indépendant des étrangers ou des immigrants, et dont la problématique se rapproche de la nôtre, ont déjà eu recours à cette méthode (Fairlie et Meyer, 1996; Fertala, 2003; Le, 2000; Li, 2001; Ozcan et Seifert, 2000). Parmi les dimensions intégrées dans ces diverses analyses, on retrouve, outre les facteurs culturels ou relatifs à la trajectoire migratoire des individus, des éléments d'ordre démographique, familial, géographique, voire psychologique lorsque ces éléments sont inclus dans le modèle. De telles méthodes n'ont par contre jamais été utilisées pour l'analyse du cas suisse⁶².

Rappelons que notre but n'est pas de tester toutes les variables explicatives possibles, mais celles qui s'inscrivent dans le cadre des trois pistes définies précédemment. Il s'agit donc des variables qui sont directement associées aux caractéristiques des immigrants et à leur degré d'intégration, ainsi que d'une sélection de variables permettant de comparer les logiques explicatives du travail indépendant entre les différentes origines nationales.

Les variables utilisées au cours des analyses qui suivent, sont donc choisies selon trois critères : leur pertinence a déjà été démontrée dans la littérature ; elles ont un sens par rapport au système d'hypothèses énoncé précédemment ; elles sont disponibles dans le recensement.

Pour tester les hypothèses proposées, la construction de plusieurs modèles de régression logistique est nécessaire :

- des modèles «généraux» intégrant toutes les variables énoncées ci-dessus et permettant de pondérer leur effet respectif ;
- des modèles propres aux différentes origines nationales. Cette deuxième série de modèles a pour but de comparer le poids des facteurs explicatifs du travail indépendant entre différentes origines nationales. Ces comparaisons mettent en évidence les spécificités de l'emploi indépendant des différents groupes nationaux.

Construire et comparer des modèles correspondant à des sous-groupes différents revient en fait, du point de vue statistique, à détecter d'éventuels effets d'interaction liés à l'origine nationale. L'interaction survient lorsque des variables ne sont pas mutuellement indépendantes dans le sens où une variable (l'origine nationale par exemple) influence le taux d'indépendance d'une autre (le sexe). Ce genre de phénomènes peut poser d'évidents problèmes quand il s'agit d'interpréter les résultats d'une régression logistique intégrant de nombreuses variables explicatives. Notons que nous ne prenons pas en compte les effets d'interaction engendrés par les variables autres que l'origine nationale. Or, de tels effets existent malgré tout. Des essais de régression portant sur des sous-groupes autres que les origines nationales (hommes et femmes par exemple) montrent que, bien qu'ils soient significatifs, ces effets restent faibles et ne provoquent jamais des bouleversements tels que le changement de signe d'un coefficient. Nous ne prenons dès lors pas en considération ces effets, la multiplication des croisements risquant de nuire à la compréhension générale des résultats qui suivent.

⁶²⁾ On peut par contre relever l'existence d'études dont la méthodologie est similaire, mais le centre d'intérêt légèrement différent. L'étude de Piguët et Ravel (2002) sur les requérants d'asile et le marché du travail suisse par exemple.

Schéma 3 : Variables explicatives utilisées dans les analyses de régression logistique

Variabiles indépendantes	Type	Catégories	
<i>Caractéristiques démographiques</i>			
Âge	Echelle	-	
Sexe	Nominale	Homme	Référence*
		Femme	
<i>Situation familiale</i>			
Etat civil	Nominale	Non-célibataire (marié, veuf ou divorcé)	Référence
		Célibataire	
<i>Lieu de résidence</i>			
Grande Région	Nominale	Zurich	Référence
		Espace Mitteland, Suisse centrale, Suisse orientale, Suisse du Nord-Ouest, Tessin, Région lémanique	
Type de commune**	Nominale	Commune urbaine	Référence
		Commune rurale	
<i>Ressources individuelles</i>			
Niveau de formation	Nominale	Niveau secondaire I (scolarité obligatoire, école de culture générale) et inférieur ;	Référence
		Niveau secondaire II (maturité, école normale) ;	
		Niveau tertiaire (université, haute école, école professionnelle supérieure, haute école spécialisée)	
Pratique de la langue régionale	Nominale	Oui***	Référence
		Non	
<i>Variabiles culturelles</i>			
Religion	Nominale	Sans appartenance	Référence
		Protestants, Catholiques, Orthodoxes ; Israélites, Musulmans ;	
		Autres	
Origine	Nominale	Origine Suisse	Référence
		D'origine étrangère (selon l'origine nationale)	
<i>Variabiles liées à la trajectoire migratoire</i>			
Permis d'établissement	Nominale	Suisses	Référence
		Permis C ; Permis B ; Autres (la stabilité du séjour est considérée comme décroissante selon ces trois modalités)	
Lieu de naissance****	Nominale	En Suisse	Référence
		A l'étranger	
Domicile il y a cinq ans*****	Nominale	En Suisse	Référence
		A l'étranger	

* Lorsqu'il y a plusieurs catégories, la régression logistique compare chaque modalité de la variable à une même modalité de référence. Nous la précisons dans le tableau. Nous avons pris comme références les modalités pour lesquelles les effectifs sont les plus importants, et ce, à deux exceptions près. Le choix de la catégorie secondaire I et inférieure à la place de «secondaire II» nous permet de mesurer l'effet graduel du niveau de formation. Le choix, intuitivement neutre, de la catégorie «sans appartenance religieuse» à la place de «catholique», nous semble également plus judicieux.

** L'OFS met à disposition une variable qui distingue quatre types de communes : «ville-centre d'une agglomération», «autre commune d'agglomération», «ville isolée» et «commune rurale». Nous avons regroupé les trois premières catégories sous la désignation «commune urbaine».

*** Cette variable a été construite sur la base des données relatives à la question du recensement «Quelle(s) langue(s) parlez-vous habituellement». Les réponses proposées se répartissent en deux rubriques «à l'école/au travail» et «à la maison/avec les proches» donnant lieu à deux variables distinctes que nous avons regroupées. Sont inscrites dans la catégorie «oui», les personnes pratiquant la langue locale au moins dans un des deux cadres.

**** Correspond au lieu de domicile de la mère à la naissance.

***** Approximation de la durée de séjour.

4.5.2 Les modèles logistiques

L'effet des différentes variables sur la probabilité d'exercer un emploi indépendant a été estimé dans le cadre de trois modèles généraux⁶³. Dans le premier modèle, la variable «origine nationale» ne comprend que les deux modalités «personnes suisses de naissance» et «personnes d'origine étrangère». Dans le deuxième, les origines nationales les plus importantes sont spécifiées. Enfin, dans le troisième, on opère la distinction entre «Suisses», «Naturalisés» et «Etrangers».

Les trois modèles montrent des résultats très proches. Les valeurs des coefficients β sont significatifs et permettent de juger de l'effet respectif des différentes variables. L'interprétation des résultats peut être illustrée par l'exemple de l'effet du genre. Selon le modèle n°1, le coefficient β vaut -0,499 pour les femmes. La valeur de $\exp(\beta)$ est de 0,607 pour les femmes contre 1 pour les hommes. On peut en conclure que la probabilité de l'emploi indépendant chez les personnes de sexe masculin est plus élevée, toutes choses égales par ailleurs. Si le taux d'indépendance théorique est de 9,2% pour un groupe de femmes, il sera de 14,3% pour un groupe d'hommes dont les autres caractéristiques sont identiques⁶⁴.

63) Avant leur élaboration, un modèle distinguant les grandes régions a également été constitué. Celles-ci ne jouent qu'un rôle relativement faible sur le travail indépendant, les coefficients qui leur sont associés oscillant entre 0,83 (Tessin) et 1,01 (Suisse orientale), Zurich étant la référence (modèle analogue au modèle n°1 développé par la suite). La distinction par régions reste en outre moins pertinente sur le plan géographique que l'opposition rural/urbain et ne correspond pas à une de nos hypothèses quant à l'emploi indépendant des personnes issues de la migration. Par conséquent cette variable n'a finalement pas été prise en compte dans les trois modèles.

64) Pour ce calcul, il faut distinguer les notions de probabilités (p) et de chances (c) avec $p=c/(1+c)$. Comme nous l'avons déjà spécifié, l'équation de base s'écrit $\eta = \ln(c) = \beta_0 + \beta_1x_1 + \beta_2x_2 + \beta_3x_3 + \dots + \beta_ix_i$, où x_1, x_2, \dots, x_i représentent les modalités des différentes variables prises en compte dans le modèle, et $\beta_0, \beta_1, \beta_2, \beta_3, \dots, \beta_i$, les coefficients qui leur sont associés. La chance d'exercer une activité indépendante peut donc s'exprimer de la manière suivante: $c = \exp(\beta_0 + \beta_1x_1 + \beta_2x_2 + \beta_3x_3 + \dots + \beta_ix_i)$. Si une seule modalité change, les chances d'exercer une activité indépendante passent de C_0 à $C_1 = C_0 * \exp(\beta_ix_i)$. Dans notre exemple, lorsque seul le genre change, on a $C_{Femme} = C_{Homme} * 0,607$. Pour un profil donné, les chances respectives valent dès lors: $C_{Femme} = 0.10$ et $C_{Homme} = 0.16$. Il ne reste plus alors qu'à exprimer ces chances respectives en termes de probabilités. Dans l'exemple, les paramètres identiques sont: 35 ans, célibataire, urbain, niveau de formation intermédiaire, pratique la langue de la région, sans appartenance religieuse, origine suisse, né en Suisse et domicilié en Suisse cinq ans avant le recensement.

Sur cette base, les résultats font ressortir trois facteurs explicatifs principaux :

- Le niveau de formation accroît sensiblement la probabilité d'exercer une activité indépendante. Ainsi, à profil identique⁶⁵, un groupe d'individus de faible niveau de formation (secondaire I ou inférieur) verrait son taux d'indépendance théorique passer de 9,2% à 19,4% s'il était composé d'individus ayant un diplôme de niveau supérieur. Cette première constatation semble infirmer l'hypothèse du désavantage qui lie le travail indépendant aux difficultés d'insertion sur le marché du travail. Elle porte cependant sur l'ensemble des indépendants et il reste à vérifier s'il en va de même pour les personnes d'origine étrangère. On peut en effet relever que l'effet du niveau de formation s'exerce de manière différente selon les branches. Il semble par exemple plus aisé de se mettre à son compte sans formation dans le commerce, l'hôtellerie ou la restauration que dans des branches plus techniques comme la construction (voir Annexe de ce chapitre).
- La probabilité d'être indépendant augmente avec l'âge. Comme on peut le constater dans le tableau, chaque année supplémentaire apporte une contribution de 1,033 au risque d'exercer une activité indépendante. Ainsi, pour un écart de 40 ans (ce qui correspond approximativement à la différence entre quelqu'un qui se lance dans la vie professionnelle et quelqu'un qui atteint l'âge de la retraite), les chances sont multipliées par plus de 3,5. A profil égal, un groupe de personnes de 25 ans verrait son taux d'indépendance passer de 10,7% à 31,1% s'il était composé de personnes de 65 ans. La nécessité de disposer d'un capital tant humain (expérience) que financier et social pour se mettre à son compte semble être le mécanisme d'explication le plus plausible de cet effet de l'âge. Au-dessus de 65 ans, c'est le retrait massif du marché du travail des salariés qui explique le phénomène.
- Le type de permis de séjour influence de manière importante le taux d'indépendance. Les limites imposées à l'emploi indépendant des étrangers par le droit suisse sont en effet d'autant plus grandes que la stabilité du permis est précaire. Sauf cas exceptionnel, une première entrée en Suisse en tant qu'indépendant est impossible⁶⁶ et l'exercice d'un emploi indépendant sans autorisation d'établissement (permis C) soumise à autorisation. Pour un même profil⁶⁷, le taux d'indépendance théorique des personnes de nationalité suisse est dès lors de 12,8%, ceux des personnes détentrices d'un permis C et d'un permis B (autorisation de séjour annuel) valent respectivement 10,9% et 8,2%, tandis que les personnes actives occupées titulaires d'autres titres de séjour n'affichent qu'un taux de 3,3%. Cette progression des taux d'indépendance avec la stabilité du séjour va dans le sens de l'hypothèse de convergence. Le constat d'une probabilité d'indépendance supérieure à toutes les autres chez les personnes naturalisées va dans le même sens.

65) Homme, 35 ans, célibataire, urbain, pratiquant la langue de la région, sans appartenance religieuse, origine suisse, né en Suisse et domicilié en Suisse cinq ans avant le recensement.

66) Cette situation s'est modifiée avec l'entrée en vigueur des accords bilatéraux entre la Suisse et l'UE en 2002.

67) Un homme célibataire de 35 ans, d'origine étrangère, vivant en ville, de niveau de formation secondaire II et pratiquant la langue régionale, sans appartenance religieuse, né en Suisse et y résidant cinq ans avant le recensement.

Dans ce cadre, les variables culturelles jouent un rôle secondaire. Les variations associées aux différentes religions, si elles restent significatives, sont limitées. La seule exception concerne la communauté israélite, pour laquelle la chance d'exercer une activité indépendante se voit multipliée par 1,5 par rapport aux personnes sans religion. Un effet similaire mais fortement atténué concerne les musulmans. Les différences entre Suisses et personnes d'origine étrangère sont, elles aussi, de faible ampleur. Ainsi, à profil égal⁶⁸, un groupe de personnes d'origine étrangère ne verrait son taux théorique d'indépendance augmenter que de 12,9% à 14,3%, s'il était composé de Suisses de naissance. Les différences constatées dans la première partie de ce travail entre les deux groupes tiennent donc en partie à des différences liées aux autres variables incluses dans notre modèle.

De manière générale, les résultats présentés dans le tableau 9 tendent à infirmer les hypothèses de spécificité et de désavantage au profit de la convergence. Les résultats du modèle 2 relatifs aux principales origines nationales nuancent cependant ces conclusions. On constate en effet des écarts marqués. Ainsi, les ressortissants de la Turquie font clairement preuve d'une plus forte propension au travail indépendant que les Suisses «toutes choses égales par ailleurs». D'autres groupes d'origine nationale, au contraire, se situent en retrait, notamment les Portugais dont la propension à l'indépendance s'avère limitée. Ainsi, à profil identique⁶⁹, des groupes de personnes d'origines portugaise, suisse et turque, présentent respectivement des taux théoriques d'indépendance de 9,1%, 12,8% et 18,1%. La probabilité d'être indépendant est donc deux fois plus élevée pour une personne d'origine turque que pour une personne d'origine portugaise.

Les autres variables explicatives ont un effet moins important. Le fait de ne pas être célibataire, d'habiter dans une commune rurale et de pratiquer la langue locale semblent plutôt propices à l'activité indépendante. A l'inverse, une migration relativement récente (être né à l'étranger et/ou ne pas avoir résidé en Suisse cinq ans avant le recensement⁷⁰) est légèrement défavorable au travail indépendant.

Cette première série d'analyses fournit une idée assez précise du rôle et de l'importance des différentes variables envisagées pour expliquer le travail indépendant. Les constatations auxquelles elles aboutissent infirment les hypothèses de la spécificité et du désavantage et étayent celle de la convergence. Cependant, à ce stade de l'analyse, nous ne pouvons encore rejeter aucune des trois hypothèses. Il convient en effet d'analyser si les principales observations effectuées restent valables lorsque l'on distingue les personnes selon leur origine nationale.

68) Pour un homme célibataire de 35 ans, vivant en ville, pratiquant la langue de la région, ayant achevé une formation de niveau secondaire II, né en Suisse et domicilié en Suisse cinq ans avant le recensement.

69) Même profil que précédemment.

70) Rappelons que les personnes suisses de naissance sont aussi prises en compte ici.

Tableau 9 : Facteurs influençant la probabilité d'être indépendant : les modèles logistiques généraux, en 2000. Résultats des régressions logistiques

Modèle n°1		Modèle n°2		Modèle n°3	
Exp(β)	Sig.	Exp(β)	Sig.	Exp(β)	Sig.
Variabes démographiques					
Âge	1.034 ***	Âge	1.033 ***	Âge	1.034 ***
Sexe					
Homme	Réf.	Homme	Réf.	Homme	Réf.
Femme	0.607 ***	Femme	0.608 ***	Femme	0.608 ***
Situation familiale					
<i>Etat civil</i>					
Non célibataire	Réf.	Non célibataire	Réf.	Non célibataire	Réf.
Célibataire	0.836 ***	Célibataire	0.831 ***	Célibataire	0.836 ***
Facteurs géographiques					
<i>Type de commune</i>					
Urbaine	Réf.	Urbaine	Réf.	Urbaine	Réf.
Rurale	1.167 ***	Rurale	1.168 ***	Rurale	1.164 ***
Ressources individuelles					
<i>Plus haute formation achevée</i>					
Secondaire I	Réf.	Secondaire I	Réf.	Secondaire I	Réf.
Secondaire II	1.643 ***	Secondaire II	1.628 ***	Secondaire II	1.638 ***
Tertiaire	2.377 ***	Tertiaire	2.352 ***	Tertiaire	2.357 ***
<i>Langue locale</i>					
Ne pratique pas	Réf.	Ne pratique pas	Réf.	Ne pratique pas	Réf.
Pratique	1.114 ***	Pratique	1.107 ***	Pratique	1.172 ***
Variabes culturelles					
<i>Appartenance religieuse</i>					
Aucune appartenance	Réf.	Aucune appartenance	Réf.	Aucune appartenance	Réf.
Protestant	0.817 ***	Protestant	0.818 ***	Protestant	0.818 ***
Catholique romain	0.838 ***	Catholique romain	0.838 ***	Catholique romain	0.841 ***
Chrétien-orthodoxe	0.934 ***	Chrétien-orthodoxe	0.919 ***	Chrétien-orthodoxe	0.921 ***
Autres	1.016	Autres	0.986	Autres	0.922 ***
Communautés islamiques	1.113 ***	Communautés islamiques	1.025	Communautés islamiques	1.076 ***
Communautés de conf. juive	1.531 ***	Communautés de conf. juive	1.544 ***	Communautés de conf. juive	1.527 ***
<i>Origine nationale</i>					
Suisse de naissance	Réf.	Suisse	Réf.	Suisse de naissance	Réf.
D'origine étrangère	0.884 ***	Portugal	0.680 ***	Naturalisé suisse	1.113 ***
		Afrique	0.861 ***	Etranger	0.890 ***
		Espagne	0.861 ***		
		France	0.888 ***		
		Amérique centrale/Sud	0.980		
		Ancienne Yougoslavie	1.026		
		Allemagne	1.034 *		
		Asie	1.101 ***		
		Reste UE/AELE	1.130 ***		
		Amérique du Nord	1.145 ***		
		Italie	1.196 ***		
		Reste de l'Europe	1.294 ***		
		Océanie, Autres	1.310 ***		
		Turquie	1.505 ***		

Modèle n°1		Modèle n°2		Modèle n°3	
Exp(β)	Sig.	Exp(β)	Sig.	Exp(β)	Sig.
Trajectoire migratoire					
<i>Domicile il y a cinq ans</i>					
En Suisse	Réf.	En Suisse	Réf.	En Suisse	Réf.
A l'étranger	0.889 ***	A l'étranger	0.884 ***	A l'étranger	0.700 ***
<i>Lieu de naissance</i>					
En Suisse	Réf.	En Suisse	Réf.	En Suisse	Réf.
A l'étranger	0.875 ***	A l'étranger	0.921 ***	A l'étranger	0.882 ***
<i>Autorisation de séjour</i>					
Suisse	Réf.	Suisse	Réf.		
Permis C	0.836 ***	Permis C	0.860 ***		
Permis B	0.611 ***	Permis B	0.633 ***		
Autres	0.231 ***	Autres	0.244 ***		

Source : propres calculs sur données du Recensement fédéral de la population, OFS

A l'exclusion de l'agriculture et des non-réponses.

4.5.3 Les facteurs explicatifs du travail indépendant et l'origine nationale

Les deux modèles élaborés ici⁷¹ permettent de comparer l'effet d'une sélection de variables sur l'activité indépendante des personnes suisses de naissance et de celles d'origine étrangère. Cette confrontation révèle d'emblée des logiques très proches entre les deux groupes. Dans la plupart des cas, les coefficients estimés pour les migrants rejoignent ceux des Suisses. Les différences, si elles existent, ne portent que sur l'intensité des relations et non sur leur sens. Ainsi, l'âge a un impact légèrement moins favorable sur l'emploi indépendant chez les étrangers, ce qui pourrait s'expliquer par les politiques d'accès à l'indépendance des immigrants un peu plus restrictives dans le passé, mais aussi par des retours au pays d'origine liés à la mise sur pied d'une activité indépendante en fin de carrière (Fibbi et Piguet, 1995). La surreprésentation masculine dans l'emploi indépendant est, elle aussi, moins marquée chez les personnes d'origine étrangère, ce qui s'explique peut-être par la structure des activités (présence de femmes étrangères indépendantes dans les services domestiques). Le fait de disposer d'une formation tertiaire semble moins favorable à l'indépendance chez les étrangers, ce qui renvoie au poids des professions libérales déjà évoqué plus haut. Inversement, le fait de ne pas avoir habité en Suisse cinq ans avant le recensement (ce qui suppose un plus court temps de séjour sur le territoire suisse) semble un obstacle un peu plus important pour les personnes d'origine étrangère que pour les Suisses. On peut supposer que ces derniers ont plus fréquemment une connaissance préalable du pays, même s'ils étaient absents du pays cinq ans avant le recensement. Ces connaissances, alliées à l'absence de barrières liées à la nationalité, facilitent l'accès à l'emploi indépendant.

Dans le cas de trois variables explicatives, l'impact sur la propension au travail indépendant diverge de manière plus prononcée, dans la mesure où le signe de la relation est inversé : il s'agit du type de commune de résidence, du fait de pratiquer ou non la langue locale et du lieu de naissance (en Suisse ou à l'étranger). Nous allons discuter ces trois effets un peu plus en détail.

71) Modèles n°4 et 5, p. 135.

Le type de commune (rural ou urbain) ne montre pas d'influence significative sur le taux d'indépendance des personnes d'origine étrangère tandis que pour les Suisses l'urbanité constitue un frein à l'indépendance. Plusieurs hypothèses peuvent être avancées pour expliquer cet effet géographique divergent. On peut notamment penser que pour les Suisses, la localisation rurale correspond à des formes d'indépendance plus traditionnelles (petits commerces et services personnels, artisanat) menacées en ville par de nouveaux modes de production (remplacement des commerces indépendants traditionnels par des chaînes, p.ex.). Moins concernées par ces formes d'indépendance, les personnes d'origine étrangère ne seraient pas touchées par ce phénomène.

Une hypothèse complémentaire tendrait à voir dans les villes des opportunités d'emploi indépendant plus propices aux migrants (commerces ethniques par ex.) qui contrebalanceraient les avantages du milieu rural liés à des modes de production plus traditionnels. Enfin, on peut se demander si, en milieu rural, l'intégration des personnes d'origine étrangère est plus lente et freine l'accès à certaines formes d'indépendance. Notons que la première interprétation va, pour la première fois, dans le sens de l'hypothèse de spécificité. La seconde revient par contre à celle de la convergence.

Le rôle, mis en évidence précédemment, de la pratique de la langue locale sur la propension à l'indépendance semble, à la vue de cette deuxième série d'analyses, essentiellement lié aux personnes d'origine étrangère. Avec un coefficient β proche de 0, la modalité «pratique la langue» n'influence pas de manière significative le taux d'indépendance des Suisses. Elle favorise par contre l'indépendance pour les personnes d'origine étrangère. On peut postuler ici que la pratique de la langue locale est d'avantage un signe d'intégration pour les migrants que pour les Suisses, ces derniers pouvant toujours faire valoir une autre langue nationale. Cette constatation plaide à nouveau pour l'hypothèse de convergence. Notons toutefois que cet effet reste limité, la valeur de $\exp(\beta)$ étant de 1,274 pour les migrants. En outre, le cas de personnes suisses de naissance ne pratiquant pas la langue locale est rare (seulement 0,4% des actifs occupés, contre 6,6% pour les personnes d'origine étrangère), ce qui restreint leur représentativité.

Le lieu de naissance a, lui aussi, un impact différent selon l'origine nationale envisagée. Si le fait d'être né à l'étranger n'influence pas le taux d'indépendance des Suisses, il constitue un facteur défavorable pour les personnes d'origine étrangère. Ce résultat confirme l'importance du degré d'intégration, lié au temps de séjour, sur la probabilité, pour un migrant, d'exercer une activité indépendante et donc l'hypothèse de convergence.

A l'issue de cette deuxième série d'analyses, nous pouvons conclure que les logiques explicatives du travail indépendant des personnes d'origine étrangère s'apparentent à celles des indépendants suisses de naissance. Les seules divergences révèlent le rôle de variables liées à la trajectoire migratoire et au degré d'intégration qui confortent l'hypothèse de convergence. Dans ce cadre, la seule note discordante tient à l'effet du «type de commune de résidence» sur le taux d'indépendance des deux groupes. Une des interprétations de la divergence constatée de ce point de vue pourrait en effet révéler des logiques propres à un modèle de spécificité pour certains secteurs économiques en zone urbaine.

Tableau 10 : Facteurs influençant la probabilité d'être indépendant chez les Suisses de naissance et les personnes d'origine étrangère, en 2000. Résultats des régressions logistiques

Modèle n°4			Modèle n°5		
Origine nationale : Suisse			Personnes d'origine étrangère		
	Exp(β)	Sig.		Exp(β)	Sig.
Caractéristiques démographiques					
Âge	1.036	***	Âge	1.030	***
Sexe					
Homme	Réf		Homme	Réf	
Femme	0.594	***	Femme	0.690	***
Situation familiale					
<i>Etat civil</i>					
Non célibataire	Réf		Non célibataire	Réf	
Célibataire	0.848	***	Célibataire	0.852	***
Lieu de résidence					
<i>Type de commune</i>					
Urbaine	Réf		Urbaine	Réf	
Rurale	1.193	***	Rurale	0.995	
Ressources individuelles					
<i>Plus haute formation achevée</i>					
Secondaire I	Réf		Secondaire I et inférieur	Réf	
Secondaire II	1.751	***	Secondaire II	1.616	***
Tertiaire	2.660	***	Tertiaire	2.024	***
<i>Langue locale</i>					
Ne pratique pas	Réf		Ne pratique pas	Réf	
Pratique	0.981		Pratique	1.274	***
Trajectoire migratoire					
<i>Domicile il y a cinq ans</i>					
En Suisse	Réf		En Suisse	Réf	
A l'étranger	0.840	***	A l'étranger	0.657	***
<i>Lieu de naissance</i>					
En Suisse	Réf		En Suisse	Réf	
A l'étranger	1.065	**	A l'étranger	0.849	***

Source : propres calculs sur données du Recensement fédéral de la population, OFS

A l'exclusion de l'agriculture et des non-réponses.

Une comparaison effectuée entre la répartition des indépendants suisses et ceux d'origine étrangère selon la branche d'activité conforte l'idée d'un faible niveau de différenciation, cohérente avec l'hypothèse de convergence. L'indice de ségrégation de Duncan⁷² prend en effet une valeur modeste de 11,1%. Seul un dixième des indépendants d'origine étrangère devrait changer de branches d'activité pour que la distribution par branches des deux groupes soit identique.

72) L'indice de Duncan (ID) appliqué à l'analyse des ségrégations professionnelles présente plusieurs défauts. Il est, par exemple, insensible aux transferts d'activité entre deux groupes économiques dans lesquels une origine nationale est déjà spécialisée. Idéalement, il serait plus indiqué d'utiliser un indice tel que celui proposé par Flückiger et al. (1995) et Flückiger et Silber (1999). Toutefois, la construction de ce dernier (GS) est plus lourde alors que son interprétation se révèle moins intuitive. Comme les indices ID et GS manifestent le plus souvent une étroite corrélation, nous nous contentons ici d'utiliser le premier.

Tableau 11 : Indépendants suisses de naissance et d'origine étrangère selon les dix principales branches d'activité*, en 2000

Suisses			Personnes d'origine étrangère		
1. Autres services aux entreprises	49 938	17.2%	1. Autres services aux entreprises	10 737	12.4%
2. Commerce de détail	34 822	12.0%	2. Commerce de détail	9 476	11.0%
3. Construction	32 813	11.3%	4. Construction	8 299	9.6%
4. Santé et activités sociales	20 737	7.2%	5. Santé et activités sociales	6 311	7.3%
5. Hôtellerie et restauration	19 053	6.6%	3. Hôtellerie et restauration	9 076	10.5%
6. Commerce de gros	16 833	5.8%	6. Commerce de gros	5 528	6.4%
7. Commerce automobile	12 825	4.4%	8. Commerce automobile	3 595	4.2%
8. Autres services personnels et domestiques	11 822	4.1%	7. Autres services personnels et domestiques	4 288	5.0%
9. Activité informatique	8 002	2.8%	9. Activité informatique	2 422	2.8%
10. Travail des métaux	7 746	2.7%	10. Travail des métaux	2 131	2.5%
11. Autres	75 113	25.9%	11. Autres	24 381	28.3%
Total	289 704	100%	Total	86 244	100%

Source : Recensement fédéral de la population, OFS

* Selon la nomenclature générale des activités économiques (NOGA). Le niveau de précision utilisé correspond aux «divisions». L'agriculture n'est pas comprise dans l'analyse. Certains regroupements ont été effectués pour des catégories connaissant des effectifs trop faibles, par exemple l'industrie extractive.

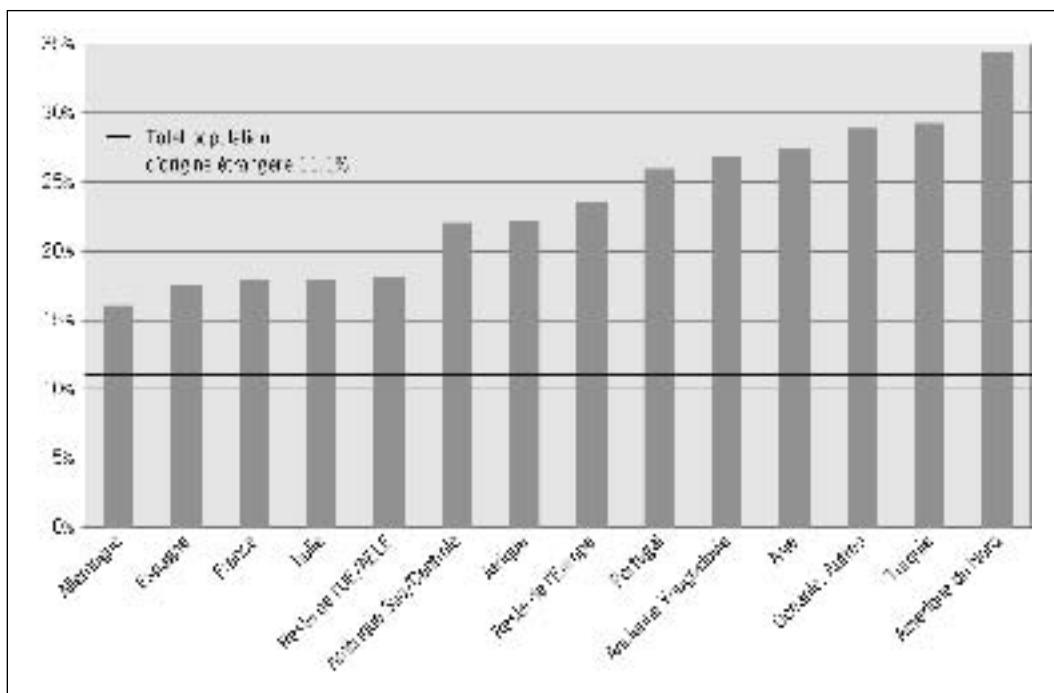
A l'exclusion de l'agriculture et des non-réponses.

La principale différence pouvant être relevée tient au poids de la catégorie «autres services aux entreprises» dans laquelle sont notamment regroupées les activités juridiques (études d'avocats), de conseils en gestion, d'architecture et d'ingénierie, de la publicité, etc., des domaines impliquant le plus souvent un très haut niveau de qualification. Cette catégorie représente 17,2% des indépendants suisses contre 12,4% des indépendants d'origine étrangère. Cette constatation confirme l'hypothèse émise plus haut au sujet du poids des indépendants suisses dans les professions libérales.

Une autre divergence tient au poids de la branche «hôtellerie et restauration». Elle représente 10,5% des indépendants d'origine étrangère (troisième branche d'activité) contre 6,6% des indépendants suisses de naissance (cinquième branche d'activité).

Comme nous l'avons déjà souligné précédemment (Tableau 6, p. 121), la proportion de personnes d'origine étrangère dans l'activité indépendante est d'environ 23%. Si l'on envisage les différentes branches d'activité séparément, leur poids peut s'écarter de cette moyenne. Toutefois, les principales différences touchent des branches dans lesquelles on ne compte, au total, qu'un nombre modeste d'indépendants. La branche «hôtellerie et restauration» est une des seules branches importantes dans laquelle le poids des indépendants d'origine étrangère s'écartere réellement de la moyenne (32% voir Tableau 2, p. 115).

Graphique 1 : Indice de ségrégation de Duncan pour les indépendants d'origine étrangère et suisses de naissance, selon la branche d'activité, en 2000



Source : Recensement fédéral de la population, OFS
A l'exclusion de l'agriculture et des non-réponses.

Les écarts peu importants constatés ici tendent à nouveau à conforter le modèle de convergence. Avant de tirer des conclusions définitives, il convient cependant de vérifier si l'hypothèse de convergence reste valide lorsque l'on envisage certaines origines nationales de manière spécifique. Nous nous pencherons plus précisément sur le cas de quatre origines (Portugal, Ancienne Yougoslavie, Italie et Turquie) dont l'influence sur les taux d'indépendance diverge dans le modèle de régression logistique élaboré précédemment⁷³. Les personnes d'origine portugaise présentent en effet une plus faible propension à l'activité indépendante, celles en provenance de l'Ancienne Yougoslavie rejoignent les Suisses sur ce point tandis que les Italiens et les Turcs affichent, à profil identique, des taux d'indépendance supérieurs. Nous élaborons des modèles de régression logistique distincts pour ces quatre origines nationales afin de déterminer si les logiques explicatives de l'indépendance se rejoignent ou non. Dans un deuxième temps, nous analysons plus précisément si les branches d'activité dans lesquels ces indépendants travaillent sont similaires.

73) Modèle n°2, voir pp 132-133.

Tableau 12 : Proportion de personnes d'origine étrangère selon les principales branches d'activité du travail indépendant, en 2000

Hôtellerie et restauration	32.3
Autres services personnels et domestiques	26.6
Commerce de gros	24.7
Santé et activités sociales	23.3
Activité informatique	23.2
Commerce automobile	21.9
Travail des métaux	21.6
Commerce de détail	21.4
Construction	20.2
Autres services aux entreprises	17.7
Autres secteurs	24.5
Total	22.9

Source : Recensement fédéral de la population, OFS
A l'exclusion de l'agriculture et des non-réponses.

4.5.4 Facteurs explicatifs du travail indépendant pour une sélection d'origines nationales

Indépendants originaires de l'Ancienne Yougoslavie

L'influence limitée de l'origine ex-yougoslave sur la propension à l'indépendance dans les analyses qui précèdent semble étayer la théorie de la convergence⁷⁴. Pourtant, un modèle de régression logistique élaboré spécifiquement pour cette population appelle des commentaires plus nuancés. Si l'influence des variables «langue locale», «domicile il y a cinq ans» et «lieu de naissance» rejoint ce que l'on observe pour l'ensemble de la population d'origine étrangère, confirmant donc l'idée centrale de convergence, des logiques explicatives propres à cette origine nationale se manifestent pourtant. L'effet urbain, déjà relevé dans la comparaison entre Suisses et personnes d'origine étrangère se trouve en particulier accentué. Habiter dans une commune urbaine constitue un élément favorisant significativement le travail indépendant des personnes originaires de l'Ancienne Yougoslavie. Un constat que nous avons déjà relié à l'hypothèse de spécificité.

La répartition des indépendants originaires de l'Ancienne Yougoslavie par branche d'activité tend aussi à s'écarter de ce que l'on a décrit précédemment pour l'ensemble des personnes d'origine étrangère⁷⁵. L'indice de ségrégation calculé par rapport aux indépendants suisses passe à 26%, ce qui signifie que plus d'un quart des indépendants originaires de l'Ancienne Yougoslavie devraient changer de branche d'activité pour que les deux distributions coïncident. La branche principale est désormais celle de la construction (18,0% des indépendants) alors que les «autres services aux entreprises», branche généralement associée à de hauts niveaux de qualification, ne se retrouvent plus qu'en quatrième position (6,9% des indépendants).

⁷⁴ Un modèle spécifique distinguant les pays de l'Ancienne Yougoslavie (Serbie-et-Monténégro, Bosnie-et-Herzégovine, Croatie, Macédoine et Slovénie) montre que les différences sont très limitées.

⁷⁵ Voir Tableau 10 p. 135.

Tableau 13 : Facteurs influençant la probabilité d'être indépendant, selon l'origine nationale, en 2000. Résultats des régressions logistiques

	Suisse		Ancienne Yougoslavie		Italie		Turquie		Portugal	
	Exp(β)	Sign.	Exp(β)	Sign.	Exp(β)	Sign.	Exp(β)	Sign.	Exp(β)	Sign.
Caractéristiques démographiques										
Âge	1.036	***	1.016	***	1.028	***	1.021	***	1.019	***
Sexe										
Homme										Réf
Femme	0.594	***	0.739	***	0.617	***	0.646	***	0.864	***
Situation familiale										
<i>Etat civil</i>										
Non célibataire										Réf
Célibataire	0.848	***	0.942		0.831	***	0.977		0.736	***
Lieu de résidence										
<i>Type de commune</i>										
Urbaine										Réf
Rurale	1.193	***	0.887	**	0.953	*	0.722	***	0.867	**
Ressources individuelles										
<i>Plus haute formation achevée</i>										
Secondaire I										Réf
Secondaire II	1.751	***	1.333	***	1.662	***	1.477	***	1.638	***
Tertiaire	2.66	***	1.926	***	1.763	***	1.454	***	2.557	***
<i>Langue régionale</i>										
Ne pratique pas										Réf
Pratique	0.978		1.091		1.586	***	1.366	**	1.161	*
Trajectoire migratoire										
<i>Domicile il y a 5 ans</i>										
En Suisse										Réf
A l'étranger	0.84	***	0.81	***	0.525	***	0.641	***	0.459	***
<i>Lieu de naissance</i>										
En Suisse										Réf
A l'étranger	1.065		0.787	**	0.939	**	1.019		0.751	*

Source : propres calculs sur données du Recensement fédéral de la population, OFS
A l'exclusion de l'agriculture et des non-réponses.

Les différences apparaissant au niveau des variables explicatives et du profil des indépendants laissent donc apparaître l'intervention d'éléments qui peuvent être rattachés au modèle de désavantage (présence moins marquée dans une branche à haut niveau de qualification) ou au modèle de spécificité (influence favorable du milieu urbain pour des activités spécifiques).

Tableau 14 : Indépendants selon l'origine nationale et les dix principales branches d'activité en 2000

Origine : Ancienne Yougoslavie			Origine : Italie		
	Effectif	En %		Effectif	En %
Construction	2 139	18.0	Construction	3 186	13.8
Hôtellerie et restauration	1 212	10.2	Commerce de détail	2 740	11.9
Commerce de détail	958	8.1	Autres services aux entreprises	2 266	9.8
Autres services aux entreprises	823	6.9	Hôtellerie et restauration	2 176	9.4
Santé et activités sociale	796	6.7	Autres serv. personnels et domestiques	1 962	8.5
Commerce de gros	605	5.1	Commerce automobile	1 851	8.0
Travail des métaux	529	4.4	Commerce de gros	1 364	5.9
Transports terrestres	425	3.6	Travail des métaux	660	2.9
Industrie alimentaire et de boissons	384	3.2	Santé et activités sociales	642	2.8
Commerce automobile	382	3.2	Fabrication de machines et équipements	484	2.1
Autres	3 645	30.6	Autres	5 714	24.7
Total	11 898	100.0	Total	23 045	100.0

Origine : Turquie			Origine : Portugal		
	Effectif	En %		Effectif	En %
Hôtellerie et restauration	623	15.3	Hôtellerie et restauration	619	21.0
Commerce de détail	521	12.8	Construction	439	14.9
Autres services aux entreprises	295	7.2	Commerce de détail	381	12.9
Commerce de gros	260	6.4	Autres services aux entreprises	183	6.5
Construction	200	4.9	Autres serv. personnels et domestiques	149	5.1
Fabrication de machines et équipements	176	4.3	Santé et activités sociales	124	4.2
Transports terrestres	176	4.3	Commerce de gros	105	3.6
Travail des métaux	172	4.2	Commerce automobile	100	3.4
Santé et activités sociales	160	3.9	Transports terrestres	91	3.1
Commerce automobile	138	3.4	Travail des métaux	63	2.1
Autres	1 355	33.2	Autres	684	23.2
Total	4 076	100.0	Total	2 948	100.0

Source : Recensement fédéral de la population, OFS
A l'exclusion de l'agriculture et des non-réponses.

Indépendants d'origine italienne

Le modèle de régression logistique construit sur la base de la population active d'origine italienne montre une activité indépendante répondant à des logiques explicatives plus proches du cas des Suisses que celles des personnes originaires de l'Ancienne Yougoslavie. Les coefficients associés à l'âge, au sexe et à l'état civil sont en effet presque identiques. Compte tenu du comportement du taux d'indépendance par rapport aux variables «pratique de la langue locale», «lieu de naissance», et surtout «domicile il y a cinq ans», l'origine nationale italienne se rapproche fortement du modèle de convergence. Une discordance apparaît toutefois en ce qui concerne la variable «niveau de formation». Si le fait de passer d'un niveau de formation faible à intermédiaire augmente les chances d'exercer une activité indépendante d'un ordre de grandeur équivalent à ce que l'on observe pour les Suisses, la différence entre un niveau de formation intermédiaire (secondaire II) et supérieur (tertiaire), ne suit pas une même progression. Cette constatation nous amène à analyser la répartition des indépendants d'origine italienne selon les branches d'activité.

Malgré un indice de ségrégation inférieur à celui des ex-Yougoslaves, la distribution présente de fortes divergences avec celle des indépendants suisses. La branche «autres services aux entreprises» est moins importante pour les indépendants italiens (9,8% d'entre eux) que pour les indépendants suisses (17,2%). Inversement, les branches «construction», «services personnels et domestiques» et «commerce automobile» ont un poids plus élevé. Les divergences qui apparaissent ici indiquent une présence plus forte des indépendants d'origine italienne dans des branches d'activité fragiles et à niveau de qualification moins élevé.

Sur la base de ce constat et compte tenu de l'effet limité du niveau de formation sur les indépendants italiens, on pourrait déceler ici des éléments en accord avec le modèle de désavantage. Cette hypothèse va toutefois à l'encontre des nombreux indices appuyant le modèle de convergence. Une des explications possibles de cette contradiction relève sans doute de ce que nous pourrions appeler un «phénomène d'inertie»: l'arrivée des Italiens en Suisse correspondait, dans les années 1960 et 1980, aux besoins du marché du travail dans des branches comme celle de la construction. Leur progressive intégration les a ensuite amenés à créer des entreprises précisément dans des branches pour lesquelles ils pouvaient faire valoir un savoir-faire. Leur surreprésentation dans ces branches est toutefois modeste: le modèle de convergence reste donc le modèle dominant. Il faut toutefois l'étoffer, en prenant en compte des éléments d'ordre historique. Cette interprétation est renforcée par la forte présence de non-indépendants italiens dans les branches concernées et par le constat selon lequel le fait d'être italien n'y implique pas une plus forte propension à l'indépendance (voir en annexe de ce chapitre les modèles spécifiques à certaines branches d'activité).

Indépendants d'origine turque

Le cas turc apparaît plus complexe que celui des Italiens et des personnes originaires de l'Ancienne Yougoslavie. Le modèle de régression logistique montre certes que l'hypothèse de convergence reste valable à plus d'un titre, les variables indiquant le degré d'intégration continuant à jouer un rôle important. Les éléments discordants se multiplient cependant.

La Turquie constitue, en Suisse, l'origine nationale connaissant la plus forte propension à l'emploi indépendant. L'influence positive de cette origine pourrait être associée à l'hypothèse de spécificité. En outre, certaines logiques explicatives mises en évidence dans le cas des Turcs s'écartent de celles relevées pour les Suisses. Ainsi, l'avantage associé au fait d'habiter dans une commune urbaine s'avère plus marqué encore que pour l'Ancienne Yougoslavie. Enfin, c'est surtout en ce qui concerne le niveau de formation que les divergences sont les plus fortes. La probabilité du travail indépendant est en effet plus faible ici pour des personnes bénéficiant d'un diplôme de degré supérieur (niveau tertiaire) que pour celles dont le niveau de formation est intermédiaire (secondaire II). Ce constat, qui se démarque de tous les résultats observés jusqu'ici, semble aller dans le sens de l'hypothèse du désavantage.

L'analyse de la distribution des indépendants turcs par branches d'activité confirme la situation particulière de ces derniers. L'indice de ségrégation professionnelle par rapport aux Suisses compte parmi les plus élevés. Les deux principales branches d'activité des indépendants turcs sont «hôtellerie et restauration» et «commerce de détail». Ces deux branches peuvent facilement

être associées à des clientèles spécifiques et donc plaider en faveur du modèle de spécificité. Mais ce sont aussi deux branches fragiles et à faible niveau de qualification. Les indépendants turcs sont par ailleurs aussi surreprésentés dans d'autres branches relativement fragiles et à faible niveau de qualification, notamment «machines et équipements» ou «transport terrestre» (taxis).

Le calcul de modèles séparés par branches d'activité confirme ce qui précède. L'origine turque accroît en effet notablement la probabilité d'une activité indépendante dans les branches «hôtellerie / restauration» et «commerce»⁷⁶.

Indépendants d'origine portugaise

On retrouve à nouveau, dans le cas des Portugais, des éléments favorables à l'hypothèse de convergence. Le degré d'intégration, mesuré par les variables «pratique de la langue locale», «domicile il y a cinq ans» et «lieu de naissance», joue un rôle positif sur l'emploi indépendant. La probabilité d'emploi indépendant par rapport à d'autres variables explicatives rejoint parfaitement ce que l'on peut observer pour les Suisses. C'est le cas notamment pour un niveau de formation élevé dont l'influence est positive.

Le modèle logistique élaboré pour les personnes d'origine portugaise montre toutefois aussi certaines particularités qui semblent refléter des logiques propres à l'hypothèse de spécificité. Ainsi, à l'instar de ce que l'on observe pour les indépendants de l'Ancienne Yougoslavie et de Turquie, le cadre urbain apparaît favorable à l'emploi indépendant. On constate en outre une très forte concentration des indépendants portugais dans la branche «hôtellerie et restauration» (21%). Le modèle de spécificité dont nous avons postulé la pertinence pour les indépendants de l'Ancienne Yougoslavie et de Turquie ne saurait cependant être appliqué sans autre aux indépendants portugais, dans la mesure où l'influence de cette origine sur les taux d'indépendance s'avère négative. Il semble dès lors, dans le cas des Portugais, qu'en plus d'un phénomène de convergence, des mécanismes spécifiques tendent à freiner et non à stimuler l'emploi indépendant. Une hypothèse explicative pourrait se fonder sur une finalité différente du projet migratoire. Celui-ci impliquerait plus souvent une perspective de retour au pays, qui expliquerait aussi bien la faible propension à la naturalisation relevée plus haut que la faible tendance à s'investir dans l'emploi indépendant.

4.6 CONCLUSIONS

Notre analyse avait pour but de décrire les caractéristiques de l'emploi indépendant en Suisse en 2000 et d'évaluer dans quelle mesure l'implication des personnes d'origine étrangère dans des activités indépendantes était le résultat d'un rapprochement avec la population autochtone (convergence), de particularités culturelles ou liées à la migration favorables à l'emploi indépendant (spécificité) ou encore d'une mise à l'écart du marché du travail dépendant (désavantage).

Nos résultats montrent en premier lieu que les personnes d'origine étrangère ont une moins forte propension à l'emploi indépendant que les personnes suisses de naissance. Une différence qui s'explique en partie par des caractéristiques structurelles (l'âge, le sexe, etc.).

⁷⁶ Voir Annexe de ce chapitre.

La différence résiduelle peut ensuite être rattachée dans une large mesure au degré d'intégration de la population d'origine étrangère. Plus des caractéristiques telles que le temps de séjour, le lieu de naissance ou le type de permis de séjour rapprochent la population d'origine étrangère de la population autochtone, plus les taux d'indépendance s'accroissent. Un constat qui, dans l'ensemble, plaide clairement en faveur de l'hypothèse de convergence, comme modèle dominant.

Dans le même ordre d'idée, la répartition des indépendants d'origine étrangère entre les différentes branches d'activité se différencie relativement peu du profil suisse.

En complément à ce constat d'ensemble, il faut toutefois relever qu'une analyse plus ciblée sur certaines origines nationales met en lumière des réalités plus complexes et diversifiées. Ainsi les personnes originaires de Turquie et, dans une moindre mesure, de l'Ancienne Yougoslavie connaissent, «toutes choses égales par ailleurs», des taux d'indépendance supérieurs aux autochtones. Cette propension accrue à l'indépendance va de pair avec des localisations préférentiellement urbaines et avec des profils d'activités qui diffèrent de ceux des Suisses. L'hypothèse de spécificité se trouve ici corroborée et certaines formes d'«ethnic business», même si elles restent marginales, semblent se manifester. Il reste par contre difficile de juger dans quelle mesure d'autres formes d'emploi indépendant relèvent de désavantages rencontrés sur le marché du travail dépendant.

En conclusion, nos résultats confirment dans une large mesure ceux des études menées antérieurement sur l'emploi indépendant des étrangers en Suisse. Ils s'avèrent cependant beaucoup plus robustes en raison de la méthode utilisée, inédite jusqu'ici, du volume d'informations que représente le recensement 2000 et du fait d'avoir pu inclure dans l'analyse non seulement les étrangers au sens juridique mais toutes les personnes d'origine étrangère.

RÉFÉRENCES

Birchmeier U. (2000), L'essor de l'emploi indépendant en Suisse, in: *La Vie économique – Revue de politique économique*, 52-56

Fairlie R.W. et Meyer B.D. (1996), Ethnic and racial self-employment differences and possible explanations, in: *Journal of Human Resources*, 31, 757-793

Fertala N. (2003), Immigrants Propensity to Self-Employment in Germany, in: *EMERGO Journal of Transforming Economies and Societies*, 10, 62-77

Fibbi R. et Piguet E. (1995), La contribution des immigrés au développement de leur pays d'origine, Rapport d'experts non publié, Paris: OCDE

Flückiger Y., Boymond M. et Silber J. (1995), Ségrégation entre hommes et femmes sur le marché du travail, Berne: Office fédéral de la statistique

Flückiger Y. et Ferro Luzzi G. (2001), Le travail indépendant en Suisse, Berne: FNRS – PP «Demain la Suisse» (Rapport scientifique)

- Flückiger Y. et Silber J. (1999), *The measurement of segregation in the labor force*, Heidelberg : Physica-Verlag
- Hosmer D.W. et Lemeshow S. (1989), *Applied logistic regression*, New York : J. Wiley
- Kloosterman R. et Rath J. (2003), *Immigrant Entrepreneurs*, Oxford : Berg
- Le A.T. (2000), *The determinants of immigrant self-employment in Australia*, in: *International Migration Review*, 183-214
- Li P. (2001), *Immigrants' propensity to self-employment: Evidence from Canada*, in: *International Migration Review*, 35(4), 1106-1129
- Light I. (1979), *Disadvantaged Minorities in Self-employment*, in: *International Journal of Comparative Sociology*, 20, 31-45
- Light I. et Gold S. (2000), *Ethnic economies*, San Diego : Academic Press
- Ozcan V. et Seifert W. (2000), *Selbständigkeit von Immigranten in Deutschland: Ausgrenzung oder Weg der Integration?*, in: *Soziale Welt*, 51, 289-302
- Piguet E. (1993), *Immigration et emploi indépendant: le cas suisse en perspective*, in: *Revue suisse d'économie politique et de statistique*, 129, 455-471
- Piguet E. (1996), *La croissance récente de l'emploi indépendant en Suisse*, in: *Revue de Politique Economique*, 69, 64-73
- Piguet E. (1999), *Les migrations créatrices*, Paris : L'Harmattan
- Piguet E. (2004), *L'immigration en Suisse – cinquante ans d'entrouverture*, Lausanne : Presses polytechniques et universitaires romandes
- Piguet E. et Ravel J.-H. (2002), *Les demandeurs d'asile sur le marché du travail suisse 1996-2000*, Neuchâtel : Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population – Rapport de recherche 19
- Rath J. (ed.) (2002), *Unravelling the rag trade: immigrant entrepreneurship in seven world cities*, Oxford : Berg
- Waldinger R., Aldrich H. et Ward R. (1990), *Ethnic entrepreneurs : immigrant business in industrial societies*, Newbury Park : Sage

INDEX DES FIGURES

Liste des tableaux

1. Indépendants selon le statut juridique de l'entreprise, en 2000	p. 114
2. Personnes actives occupées selon la situation dans la profession, en 2000	p. 115
3. Population résidante et personnes actives occupées selon l'origine nationale, en 2000	p. 117
4. Personnes indépendantes et salariées actives dans le secteur agricole, selon l'origine nationale, en 2000	p. 118
5. Taux d'indépendance selon les branches d'activité, en 2000	p. 119
6. Taux d'indépendance selon l'âge, le sexe, la plus haute formation achevée et l'origine nationale, en 2000	p. 121
7. Taux d'indépendance selon la nationalité et l'origine nationale, en 2000	p. 122
8. Taux d'indépendance selon différentes caractéristiques et l'origine nationale, en 2000	p. 123
9. Facteurs influençant la probabilité d'être indépendant: les modèles logistiques généraux, en 2000. Résultats des régressions logistiques	pp. 132-133
10. Facteurs influençant la probabilité d'être indépendant chez les Suisses de naissance et les personnes d'origine étrangère, en 2000. Résultats d'une régression logistique	p. 135
11. Indépendants suisses de naissance et d'origine étrangère selon les dix principales branches d'activité, en 2000	p. 136
12. Proportion de personnes d'origine étrangère selon les principales branches d'activité du travail indépendant, en 2000	p. 138
13. Facteurs influençant la probabilité d'être indépendant, selon l'origine nationale, en 2000. Résultats des régressions logistiques	p. 139
14. Indépendants selon l'origine nationale et les dix principales branches d'activité, en 2000	p. 140
1A. Facteurs influençant la probabilité d'être indépendant selon quelques branches d'activité (Noga), en 2000	pp. 146-147

Liste des graphiques

1. Indice de ségrégation de Duncan pour les indépendants d'origine étrangère et suisses de naissance, selon la branche d'activité, en 2000	p. 137
--	--------

Liste des schémas

1. Procédure de définition de la population d'origine étrangère	p. 116
2. Grille d'interprétation du comportement des variables étudiées, selon les trois modèles d'hypothèses	p. 126
3. Variables explicatives utilisées dans les analyses de régression logistique	p. 128

ANNEXE

Tableau 1A: Facteurs influençant la probabilité d'être indépendant, selon quelques branches d'activité (Noga), en 2000

Modèles	Construction		Commerce		Hôtellerie / Restauration	
	Exp(β)	Sig.	Exp(β)	Sig.	Exp(β)	Sig.
Variabes démographiques						
Âge	1.037	***	1.040	***	1.046	***
Sexe						
Homme	Réf.					
Femme	0.668	***	0.494	***	0.598	***
Situation familiale						
<i>État civil</i>						
Non célibataire	Réf.					
Célibataire	0.600	***	0.786	***	0.536	***
Lieu de résidence						
<i>Type de commune</i>						
Urbaine	Réf.					
Rurale	1.111	***	1.278	***	1.598	***
Ressources individuelles						
<i>Plus haute formation achevée</i>						
Secondaire I	Réf.					
Secondaire II	2.048	***	1.794	***	1.500	***
Tertiaire	3.226	***	2.208	***	1.965	***
<i>Langue locale</i>						
Ne pratique pas	Réf.					
Pratique	1.335	***	1.096	*	1.290	***
Variabes culturelles						
<i>Appartenance religieuse</i>						
Aucune appartenance	Réf.					
Chrétien-orthodoxe	0.811	**	0.844	***	0.795	***
Protestant	0.822	***	0.894	***	0.845	**
Catholique romain	0.838	***	0.924		0.896	
Communautés islamiques	1.056		0.995		0.952	
Autre	1.145		1.174	***	1.002	
Communautés de confession juive	1.474		1.901	***	1.020	
<i>Origine nationale</i>						
Suisse	Réf.					
Portugal	0.487	***	0.594	***	0.598	***
Afrique	0.692	**	0.852	**	0.730	***
Espagne	0.735	***	0.856	***	0.745	**
Ancienne Yougoslavie	0.896		0.867	*	0.863	
France	1.017		0.922	*	0.967	
Italie	1.130	**	0.925	*	0.987	
Asie	1.138		0.928		1.071	
Amérique centrale et du Sud	1.149		1.004		1.228	***
Allemagne	1.248	***	1.029		1.346	***
Reste de l'Europe	1.252	*	1.110	***	1.369	*
Turquie	1.282	*	1.153		1.410	***
Reste de l'UE et de l'AELE	1.318	***	1.173	**	1.416	***
Océanie, Autres	1.782		1.300	***	2.029	*
Amérique du Nord	1.798	**	1.409	***	2.840	***

Tableau 1A: suite

Modèles	Construction		Commerce		Hôtellerie / Restauration	
	Exp(≤)	Sig.	Exp(≤)	Sig.	Exp(≤)	Sig.
Trajectoire migratoire						
<i>Domicile il y a 5 ans</i>						
En Suisse	Réf.					
A l'étranger	0.923		0.841	***	0.910	*
<i>Lieu de naissance</i>						
En Suisse	Réf.					
A l'étranger	0.727	***	0.989		0.813	***
<i>Autorisation de séjour</i>						
Suisse	Réf.	***				
Autorisation d'établissement (C)	0.745	***	0.897	***	0.716	***
Autorisation de séjour annuel (B)	0.602	***	0.647	***	0.344	***
Autres	0.075	***	0.317	***	0.099	***

Source : Recensement fédéral de la population, OFS
 A l'exclusion de l'agriculture et des non-réponses.

TABLEAUX DÉTAILLÉS

JÜRIG GUGGISBERG, STEFAN SPYCHER

Bureau d'études de politique du travail et de politique sociale BASS, Berne

Dans le cadre des analyses d'approfondissement concernant les migrants et le marché du travail, le bureau d'études sur le travail et la société (BASS) a établi, sur mandat de l'OFS, une description statistique détaillée de la population suisse et étrangère en âge de travailler (femmes de 15 à 61 ans et hommes de 15 à 64). Les résultats issus de ces travaux sont disponibles sous forme électronique. Plus de 200 tableaux s'y rapportant préparés en format Excel peuvent être consultés sur le portail Internet de l'OFS à l'adresse suivante :

<http://www.migrants-stat.admin.ch>

Les tableaux décrivent différents groupes de personnes (effectifs et proportions) en fonction de leur statut d'activité. Un groupe de personnes est défini par une combinaison des caractères statut migratoire, sexe et l'un des six caractères sociodémographiques (âge, niveau de formation, état civil, type de ménage, religion et pays d'origine). Il est ainsi possible de consulter à l'écran par exemple des informations et indicateurs relatifs au marché du travail concernant les Suissesses naturalisées nées à l'étranger et au bénéfice d'une formation tertiaire, et de comparer ces données avec celles d'un autre groupe de personnes.

Les tableaux contiennent les informations suivantes pour chaque groupe de personnes spécifique :

- nombre de personnes actives et non actives et taux d'activité correspondant,
- nombre de personnes actives occupées et sans emploi et taux de sans-emploi correspondant,
- nombre d'actifs occupés à plein temps et à temps partiel et taux correspondant de personnes travaillant à temps partiel

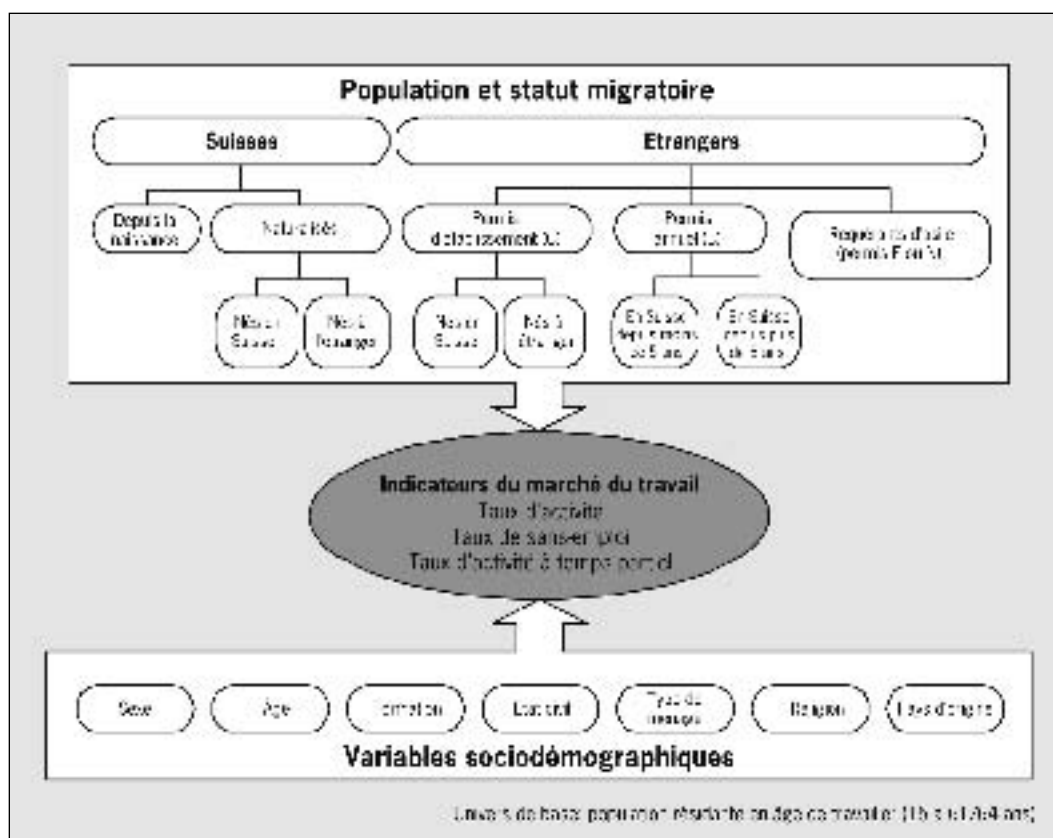
Le schéma 1 présente les critères sur la base desquels les groupes de personnes sont formés.

Prise en compte des résultats dans les discussions portant sur l'intégration de la population étrangère sur le marché du travail suisse

Au même titre que la formation, le travail et la rémunération représentent des facteurs centraux de l'intégration structurelle de la population étrangère. Ils confèrent un statut social et ils représentent la base d'une égalité des droits dans l'accès aux biens matériels. Les possibilités matérielles déterminent à leur tour d'autres aspects de l'intégration structurelle tels que la santé et les conditions de logement. Mais une participation active au marché du travail représente aussi un facteur d'intégration culturelle dans le sens où il y a un transfert de savoir collectif et

de valeurs et une application de modèles de comportement dans l'interaction sociale. La participation au marché du travail ainsi que la situation sur ce dernier en fonction de la forme d'occupation, de l'activité et de la position dans la profession représentent ainsi des indicateurs importants du degré d'intégration structurelle des personnes et groupes nouvellement arrivés en Suisse ou ayant émigré dans notre pays il y a une génération (voir Heiniger, 2002). Avec les données à disposition, il est possible de saisir l'intégration structurelle de manière synoptique à l'aide des indicateurs du marché du travail.

Schéma 1 : Critères utilisés pour définir les groupes de personnes



On constate ici qu'il existe des disparités parfois importantes entre les groupes de population de nationalité suisse et ceux d'origine étrangère ou ayant un statut migratoire. Dans ce contexte, on parle souvent d'une ségrégation selon l'origine. Si l'on se fonde sur le sens strict du terme «ségrégation», cela signifie en premier lieu que les groupes de population suisse et ceux d'origine étrangère - qu'ils soient arrivés récemment en Suisse ou qu'ils y soient établis depuis plus longtemps - se répartissent de manière inégale sur le marché du travail et qu'ils tendent à se concentrer dans certaines positions de ce dernier. Si l'on se place dans la perspective de l'objectif visant à assurer l'égalité des chances pour favoriser l'intégration, il faut se demander quelles sont les raisons de cette répartition inégale sur le marché du travail.

En s'appuyant au niveau conceptuel sur l'analyse de la discrimination entre les sexes, on peut affirmer que les inégalités constatées entre Suisses et étrangers sur le marché du travail peuvent être dues à des inégalités «en amont du marché du travail» et à des discriminations «sur le marché du travail» (Schubert, 1993). Comme les personnes arrivant sur le marché du travail n'ont pas les mêmes formations scolaires, expériences professionnelles et connaissances linguistiques (capital humain), elles obtiennent des positions différentes. Certaines personnes de nationalité étrangère ne peuvent en outre pas accéder au marché du travail ou à certaines activités professionnelles (par exemple activité en tant qu'indépendant) en raison de leur statut de séjour. Dans ces cas, on ne peut parler d'une discrimination par le marché du travail. Les inégalités sont l'expression de discriminations sur le marché du travail lorsque les personnes sont traitées de manière inégale malgré des qualifications égales.

Les disparités mises en lumière à l'aide de différents indicateurs dans le degré d'intégration structurelle selon l'origine ont donc une composante explicable et une composante discriminatoire. Les présents chiffres permettent de localiser ces disparités et de déterminer quels sont les groupes de population intégrés sur le marché du travail et dans quelle mesure ils le sont. A cet égard, il est tenu compte de facteurs d'influence importants comme la formation, le sexe ou l'âge. Par la présente analyse statistique descriptive, on ne peut pas dire lesquels de ces facteurs d'influence sont responsables de ces différences ni quantifier leur impact respectif. Pour répondre à ces questions, il est nécessaire de se référer à des analyses telles que celles réalisées par différents groupes d'auteurs et dont les résultats sont présentés dans cette publication.

PUBLIC-CIBLE

Les chiffres mis à disposition s'adressent à divers groupes.

D'une part, ils représentent un «matériel brut» pour les chercheurs traitant de la migration et de l'intégration. Les chiffres sont appropriés pour se faire de manière aisée une idée générale des groupes-cible possibles. Ils peuvent aussi servir à émettre des hypothèses sur certains thèmes et à vérifier ces dernières sous une forme bivariable. Les résultats peuvent être utilisés pour former des modèles avec des méthodes d'analyse plus différenciées.

D'autre part, les exploitations présentées représentent un «matériel de fond» pour des praticiens dans le domaine de la migration et de l'intégration. Ces derniers peuvent avoir un aperçu de groupes de population spécifiques et vérifier de manière simple des suppositions et des hypothèses tirées de la pratique.

RÉFÉRENCES

Heiniger M. (2002), Indicateurs de l'intégration des immigrés en Suisse, Demos n° 4/2001, Neuchâtel: OFS

Schubert R. (1993), *Ökonomische Diskriminierung von Frauen. Eine volkswirtschaftliche Verschwendung*, Frankfurt: Fischer

